

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x																			
										✓									
	12x			16x			20x			24x		28x							32x

JOURNAL
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU
CANADA
—
VOLUME XXX.

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

DU 2 JANVIER AU 23 AVRIL 1896, INCLUSIVEMENT

Dans la Cinquante-neuvième année du Règne de Notre
Souveraine Dame la Reine Victoria.

SIXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT DU CANADA

SESSION DE 1896.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

VOLUME XXX.

PROCLAMATIONS

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au TRENTE ET UNIÈME jour du mois d'AOUT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, JEUDI, le DIXIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin et Conseiller le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce VINGT-TROISIÈME jour d'AOUT, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quinze, et de Notre Règne la cinquante-neuvième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

HENRY STRONG,

Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au DIXIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, MARDI, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Sir HENRY STRONG, Chevalier, Député de Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin et Conseiller le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce QUATRIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quinze et de Notre Règne la cinquante-neuvième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

HENRY STRONG,

Député du Gouverneur,

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au DIX-NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents, en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le TRENTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Sir Henry Strong, chevalier, député de Notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen, vicomte de Formartine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce QUINZIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quinze, et de Notre Règne la cinquante-neuvième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

HENRY STRONG,

Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au TRENTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à JEUDI, le DEUXIÈME jour du mois de JANVIER prochain, de manière que ni vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit trentième jour de Décembre prochain; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le DEUXIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, l'Honorable sir HENRY STRONG, Chevalier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quinze, et de Notre Règne la cinquante-neuvième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU
CANADA.

SIXIÈME SESSION, SEPTIÈME PARLEMENT, 1896.

JEUDI, 2 JANVIER 1896.

Le parlement étant, ce jour, convoqué par proclamation (ci-annexée), pour la dépêche des affaires, et les membres de la Chambre étant assemblés;

PRIÈRE.

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 31 décembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat, jeudi, le 2 janvier prochain, à trois heures p.m., pour ouvrir la session du parlement fédéral.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ARTHUR GORDON,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

Un message est apporté par René E. Kimber, écuyer, gentilhomme huissier de la Verge Noire :—

M. l'Orateur :

Son Excellence le Gouverneur général requiert la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend, avec la Chambre, dans la salle des séances du Sénat :—Et de retour ;

M. l'Orateur informe la Chambre que depuis la dernière session, il a reçu avis que des vacances étaient survenues dans la représentation des divisions électorales suivantes, savoir :—Westmoreland, Cardwell, Ontario, division nord, Huron-Ouest, Jacques-Cartier, Montréal-Centre, Charlevoix et Victoria, Colombie-Britannique, et qu'il a adressé ses divers mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs pour les dites divisions électorales respectivement.

Puissance du Canada, }
Savoir : } Chambre des Communes.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons, par les présentes, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Westmoreland, dans la province du Nouveau-Brunswick, Josiah Wood, le député siégeant, ayant été appelé au Sénat.

Donné sous nos seings et sceaux, dans la cité d'Ottawa, ce cinquième jour d'août 1895.

JOHN COSTIGAN, [L.S.]
Député du district électoral de Victoria, Nouveau-Brunswick.
CHARLES HIBBERT TUPPER, [L.S.]
Député du district électoral de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

MONTRÉAL, 23 octobre 1895.

Honorable PETER WHITE,
Orateur de la Chambre des Communes.

MONSIEUR,—Je me démetts de mon mandat de député représentant la division électoral de Cardwell à la Chambre des Communes.

R. S. WHITE. [L.S.]

Témoins :

ARTHUR DELISLE, M.P.
L. P. BRODEUR, M. P.

Puissance du Canada, }
Savoir : } Chambre des Communes.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par les présentes avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral d'Ontario-Nord, par suite du décès de Frank Madill, écuyer, député du dit district électoral.

Donné sous nos seings et sceaux, dans la cité de Toronto, ce vingt-neuvième jour d'octobre 1895.

W. MULOCK, [L.S.]
Député du district électoral du comté de York-Nord.
J. D. EDGAR, [L.S.]
Député du district électoral du comté d'Ontario-Ouest.

A l'honorable PETER WHITE,
Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

MONSIEUR,

Nous, soussignés, députés de la Chambre des Communes, avons l'honneur de vous informer que les vacances suivantes sont survenues dans la représentation à la Chambre des Communes, savoir :—

De l'honorable James Colebrooke Patterson, député du district électoral de Huron-Ouest, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : celle de lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba ;

De Désiré Girouard, député du district électoral de Jacques-Cartier, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : celle de juge de la cour Suprême du Canada ;

De l'honorable John Joseph Curran, député du district électoral de Montréal-Centre, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : celle de juge de la cour Supérieure de la province de Québec ;

De Henri Simard, député du district électoral de Charlevoix, décédé.

Donné sous nos seings et sceaux à Arthabaskaville, ce douzième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

WILFRID LAURIER, [L.S.]
Député de Québec-Est.
J. LAVERGNE, [L.S.]
Député de Drummond et Arthabaska.

Puissance du Canada, }
Savoir :

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes.

Nous, les soussignés, vous donnons avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes, pour le district électoral de Victoria, dans la Colombie-Britannique, par suite de l'acceptation par le député siégeant, le colonel Edward Gawler Prior, d'une charge lucrative sous la Couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, dans la cité d'Ottawa, ce dix-septième jour de décembre 1895.

JOHN HAGGART, [L.S.]
Député du district électoral de Lanark-Sud.
JOHN COSTIGAN, [L.S.]
Député du district électoral de Victoria, Nouveau-Brunswick.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que pendant les vacances, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats suivants, savoir :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, le 9 septembre 1895.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du cinquième jour du mois d'août dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé

à Robert A. Chapman, écuyer, de Moncton, N.-B., comme officier-rapporteur pour le district électoral du comté de Westmoreland, dans la province du Nouveau-Brunswick pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieux et place de l'honorable Josiah Wood, qui a été appelé au Sénat ; Henry A. Powell, écuyer, de Sackville, N.-B., avocat, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU, [L.S.]
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.
OTTAWA, le 26 décembre 1895.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du dix-huitième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Hiram Robert McPhee, écuyer, de Brechin, Ontario, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division nord du comté d'Ontario, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Frank Madill, écuyer, décédé ; John Alexander McGillivray, écuyer, avocat, de Uxbridge, Ontario, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU, [L.S.]
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

John Alexander McGillivray, écuyer, député pour le district électoral de la division nord du comté d'Ontario, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (n° 1) concernant la prestation des serments d'office.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue, ce jour, auprès de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence d'adresser un discours aux deux Chambres du parlement, et que pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Conformément à la déclaration faite durant la dernière session, le parlement a été convoqué un peu plus tôt que de coutume.

L'abondante moisson dont le Canada a été béni est une cause de sincères remerciements au Dispensateur de tous bienfaits.

Je vous félicite sur les preuves d'activité croissante dans les diverses branches commerce et de l'industrie.

J'ai remarqué plusieurs indices de cette nature dans une tournée que j'ai faite dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. Le développement des entreprises minières dans la Colombie-Britannique m'a surtout frappé; dans certaines localités les ressources minérales sont aujourd'hui exploitées et utilisées sur un pied convenable.

Cette tournée m'a aussi fourni l'occasion de visiter plusieurs des réserves ainsi que les écoles industrielles des Sauvages. Dans les premières j'ai été reçu avec de vives démonstrations de loyauté et d'amitié; dans les écoles les preuves d'avancement et d'intelligence données par les élèves sont très encourageantes.

Quant au travail du département des Sauvages, comme tout, la manière dont il est conduit et administré semble très satisfaisante.

En parlant des Territoires du Nord-Ouest il n'est que juste de faire mention des précieux services de la police à cheval du Nord-Ouest; dans les circonstances actuelles ce corps peut justement être considéré par les Canadiens en général comme indispensable au bien-être de ces vastes et riches parties du Canada où il est stationné.

Immédiatement après la prorogation du parlement, mon gouvernement s'est mis, par la voie du lieutenant-gouverneur de Manitoba, en communication avec le gouvernement de cette province, afin de s'assurer dans quel sens les autorités locales seraient prêtes à apporter des modifications aux actes concernant l'éducation dans leurs écoles et savoir s'il serait possible de faire quelque arrangement qui éviterait au parlement fédéral la nécessité d'intervenir. Je regrette de dire que les aviseurs du lieutenant-gouverneur ont refusé d'accueillir favorablement ces suggestions, ce qui a obligé mon gouvernement, conformément à sa politique déjà déclarée, d'introduire une législation à ce sujet. Les documents vous seront soumis.

Je suis heureux de vous apprendre que grâce aux représentations de mon gouvernement et aux suggestions de la Conférence d'Ottawa relatives aux communications par vapeurs, les autorités impériales ont annoncé qu'elles étaient prêtes à accorder une subvention satisfaisante pour la partie atlantique du projet. Ceci aura l'effet, j'en suis convaincu, d'assurer le succès de l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le Royaume-Uni et le Canada, laquelle en fait de vitesse et d'équipement, fera face à toutes les exigences.

Mon gouvernement a aussi appris avec satisfaction que le Secrétaire d'Etat pour les Colonies avait l'intention de nommer un comité chargé d'étudier le projet d'un câble Pacifique reliant le Canada avec l'Australasie. Je suis convaincu que vous partagerez la satisfaction avec laquelle mes aviseurs ont acclamé cette nouvelle preuve du désir du gouvernement de Sa Majesté de resserrer plus intimement les liens qui unissent la mère patrie et les parties éloignées des possessions de la Reine. Les documents relatifs à ces sujets vous seront aussi soumis.

Vous serez invités à étudier des mesures destinées à mieux armer notre milice et renforcer les défenses canadiennes.

L'accroissement de la population dans les Territoires du Nord-Ouest, que le dernier recensement a révélé, exige une représentation plus nombreuse en parlement. Un projet de loi à cet effet vous sera soumis.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que les commissaires nommés par la Grande-Bretagne et les États-Unis dans le but de délimiter la frontière entre l'Alaska et le Canada ont fini leurs travaux et signé un rapport conjoint adressé à leurs gouvernements respectifs. Ce rapport sera soumis au parlement en temps opportun.

A la prière du Très honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, un délégué de mon gouvernement a visité l'Angleterre l'été dernier, pour s'entendre avec les autorités impériales sur la question des droits d'auteurs. Son rapport vous sera présenté, et je ne doute pas que cette question recevra encore votre sérieuse attention.

Vous aurez aussi à vous occuper de mesures pour le développement de notre commerce en produits agricoles avec le Royaume-Uni et autres pays.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière et les estimations pour l'année prochaine vous seront soumis. Les estimations ont été préparées avec toute l'économie compatible avec les exigences du service public.

Vous apprendrez avec plaisir que les revenus du pays indiquent une augmentation graduelle et continue, et que l'équilibre que l'on vous avait promis entre les recettes et les dépenses à compte du Fonds consolidé pour l'année courante est en bonne voie de se réaliser.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande ces sujets et les autres dont vous aurez à vous occuper à votre sérieuse considération, confiant que dans votre sagesse et votre prudence et guidés par la grâce de Dieu vous remplirez dignement la haute mission qui vous est confiée.

Sur motion de M. Foster, secondé par Sir Charles Hibbert Tupper,

Ordonné, que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du parlement de la Puissance du Canada soit pris en considération mardi prochain, le 7 courant.

Sur motion de M. Foster, secondé par Sir Charles Hibbert Tupper,

Résolu,—Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants :—1o. Privilèges et Elections.—2o. Lois Expirantes.—3o. Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.—4o. Bills Privés.—5o. Ordres Permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes Publics.—8o. Banques et Commerce.—9o. Agriculture et Colonisation ; et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

Sur motion de M. Foster, secondé par Sir Charles Hibbert Tupper,

Résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, ce jour, elle restera ajournée jusqu'à mardi prochain, le 7 courant, à trois heures p.m.

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. (*Document de la session No 17.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi prochain, à trois heures p.m.

MARDI, 7 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition de James Kerr Osborne, de la cité de Toronto et autres lieux ; la pétition de Castle Smith, de la cité de Londres, Angleterre, et autres, et la pétition de Lewis Elwood Hambly et autres, de la cité de Toronto et du Township de King, comté de York, Ontario.

Par M. McGillivray,—la pétition de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats suivants :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.
OTTAWA, 6 janvier 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du cinquième jour du mois de décembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Joseph P. Clarke, écuyer, de la cité de Montréal, P.Q., comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division centre de la cité de Montréal, dans la province de Québec pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable John Joseph Curran, qui a accepté la position de juge de la cour Supérieure de la province de Québec; James McShane, écuyer, de la cité et du district de Montréal, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU, [L.S.]
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.
OTTAWA, 7 janvier 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-huitième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Robert Johnson, écuyer, de Mono Mills, Ontario, comme officier-rapporteur pour le district électoral du comté de Cardwell, Ontario, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de Robert Smeaton White, écuyer, qui a résigné son mandat; William Stubbs, écuyer, du village de Charleston, dans le canton de Caledon, Ontario, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU, [L.S.]
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Henry A. Powell, écuyer, député pour le district électoral de Westmoreland ; William Stubbs, écuyer, député pour le district électoral de Cardwell, et James McShane, écuyer, député pour le district électoral de Montréal-Centre, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre.

Ordonné, que M. Casey ait la permission de présenter un bill (No 2) à l'effet de mieux garantir la sûreté des voyageurs et des employés de chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Casey ait la permission de présenter un bill (No 3) concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir Adolphe P. Caron propose, secondé par M. Costigan,—que lorsque cette Chambre s'ajournera, ce jour, elle reste ajournée jusqu'à mardi, 21 courant, à trois heures P.M.

Objection étant faite à la dite proposition pour la raison qu'aucun avis n'en a été donné ;

M. l'Orateur décide : "que l'objection est fondée et que la motion ne peut être proposée."

Et alors la Chambre s'ajourne à demain, mercredi.

MERCREDI, 8 JANVIER 1896.
PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition de la Chambre de Commerce de la cité de Toronto, Ontario.

Par M. Ingram,—la pétition de la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 8 janvier 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du cinquième jour du mois de décembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Godfroy Boileau, écuyer, de Sainte-Geneviève, P.Q., comme officier-rapporteur pour le district électoral de Jacques-Cartier, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable Désiré Girouard, qui a accepté la charge de juge de la cour Suprême du Canada ; Napoléon Charbonneau, écuyer, avocat, de la Pointe Claire, P.Q., a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU, [L.S.]
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Napoléon Charbonneau, écuyer, député du district électoral de Jacques-Cartier, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Ordonné, que M. McLennan ait la permission de présenter un bill (No 4) concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution de travaux publics.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. McLennan ait la permission de présenter un bill (No 5) modifiant l'Acte des produits de la laiterie, 1893.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre —lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. McLennan ait la permission de présenter un bill (No 6) concernant la vente des billets de retour sur chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Mulock ait la permission de présenter un bill (No 7) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Mulock ait la permission de présenter un bill (No 8) concernant l'intérêt.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 9 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James Kerr Osborne et autres, de la cité de Toronto et autres lieux ; et de Castle Smith, de la cité de Londres, Angleterre, demandant une charte sous le nom de " Compagnie canadienne de chemin de fer et de force électriques."

De Lewis Elwood Hambly et autres, de la cité de Toronto et du township de King, comté de York, Ontario, demandant une charte sous le nom de " Compagnie de chemin de fer de Schomberg à Aurora."

De la cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, demandant certains amendements à sa charte.

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1895 ; Partie I. Accise, etc. (*Document de la session No 7.*)

Aussi, met devant la Chambre,—la Partie II, Inspection des poids et mesures et gaz, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. (*Document de la session No 7a.*)

Et aussi, met devant la Chambre,—la Partie III, Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. (*Document de la session No 7b.*)

Ordonné, que M. Mulock ait la permission de présenter un bill (No 9) à l'effet de mieux assurer l'indépendance du parlement.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Sproule ait la permission de présenter un bill (No 10) modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Sproule ait la permission de présenter un bill (No 11) concernant les corporations de police secrète et les agences mercantiles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Sproule ait la permission de présenter un bill (No 12) modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Lépine ait la permission de présenter un bill (No 13) à l'effet de déterminer la journée de travail des ouvriers et manœuvres employés aux travaux publics.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Sir Adolphe P. Caron propose, secondé par M. Costigan,—que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle reste ajournée jusqu'à mardi prochain, le 14 courant.

Et la question étant posée sur la dite motion, la Chambre se divise : et elle est résolue affirmativement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi prochain, à trois heures p.m.

MARDI, 14 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Mara,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Nelson et du Fort Sheppard.

Par M. Fairbairn,—la pétition de John Kennedy et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Par M. Tisdale,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer du Nipissingue et de la Baie de James.

Par M. Carscallen,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent, et la pétition de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du Bureau de Commerce de Toronto, Ont., demandant l'adoption d'un acte à l'effet de modifier sa charte et les divers actes qui l'amendent.

De la Compagnie de Pont et de Tunnel du Canada et du Michigan, demandant l'adoption d'un acte lui donnant de nouveaux pouvoirs pour construire un pont sur la rivière Détroit.

Ordonné, que M. McCarthy ait la permission de présenter un bill (No 14) à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Il présente, en conséquence le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. McCarthy ait la permission de présenter un bill (No 15) modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. McCarthy ait la permission de présenter un bill (No 16) modifiant de nouveau l'Acte concernant la Chambre des Communes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Rider ait la permission de présenter un bill (No 17) à l'effet de faciliter le vote des employés aux élections des membres de la Chambre des Communes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MERCREDI, 15 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition du conseil municipal de la cité de Toronto.

Par M. Sproule,—la pétition de J. H. Macpherson et autres, d'Ontario.

Par M. McLeod,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COUBONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 15 janvier 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du dix-huitième jour du mois de décembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à James E. McMillan, écuyer, de Victoria, C.B., comme officier rapporteur pour le district électoral de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de Edward G. Prior, écuyer, qui a accepté une charge rétribuée sous la Couronne; l'honorable Edward G. Prior, marchand, de Victoria, Colombie-Britannique, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU,

[L.S]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., L.L.D.,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

L'honorable Edward Gawler Prior, député du district électoral de Victoria, C. B., ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 16 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition de George Gooderham et autres, de la cité de Toronto et autres lieux.

Par M. Davin,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort Sheppard, demandant l'adoption d'un acte lui permettant de construire et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone le long de sa ligne et de ses embranchements.

De John Kennedy et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, demandant l'adoption d'un acte prolongeant de deux à cinq ans le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du dit chemin.

De la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue et de la Baie James, demandant l'adoption d'un acte pour refondre les divers actes concernant ce chemin, pour amender ses pouvoirs en fait d'émission d'obligations et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de ratifier un arrangement conclu avec le Grand Tronc pour l'affermage pendant 99 ans de la partie de la ligne de cette dernière compagnie qui s'étend de Beauharnois à Valleyfield.

De la Compagnie du chemin de fer Grand Tronc, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de ratifier un arrangement conclu avec la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack affermant à cette dernière, pour une période de 99 ans, la partie de sa ligne qui s'étend de Beauharnois à Valleyfield.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis qu'une vacance était survenue dans la représentation du district électoral du Cap-Breton, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, par suite de la démission de David McKeen, écuier.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Je, soussigné, David McKeen, député à la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral du Cap-Breton, me démet de mon mandat comme député à la Chambre des Communes pour la dite division électoral.

Donné sous mon seing et sceau à la cité d'Ottawa, ce quinziesme jour de janvier A.D., 1896.

Témoins :

J. A. MARA,
JOHN F. WOOD.

DAVID MCKEEN, [L.S.]

M. l'Orateur informe de plus la Chambre que, conformément au paragraphe 2 de l'article 5 du chapitre 13 des Statuts Révisés du Canada, il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Foster, secondé par M. Costigan,

Ordonné,—Que les interpellations et les avis de motions ne seront pris en considération qu'après la discussion sur l'adresse en réponse au discours prononcé par Son Excellence à l'ouverture de la session.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du parlement du Canada.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération du dit discours.

M. Powell propose, secondé par M. McGillivray,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions aussi Votre Excellence de ce qu'Elle nous a informés que, conformément à la déclaration faite dans la dernière session, le parlement a été convoqué un peu plus tôt que de coutume.

Nous partageons tout à fait le sentiment exprimé par Votre Excellence que l'abondante moisson dont le Canada a été béni est une cause de sincères remerciements au Dispensateur de tous bienfaits.

Nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence peut nous féliciter sur les preuves d'activité croissante dans les diverses branches du commerce et de l'industrie.

Nous sommes heureux d'apprendre que Votre Excellence a remarqué plusieurs indices de cette nature dans une tournée qu'Elle a faite récemment dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et que le développement des entreprises minières dans la Colombie-Britannique a surtout frappé Votre Excellence, les ressources minérales dans certaines localités étant aujourd'hui exploitées et utilisées sur un pied convenable.

Nous apprenons avec plaisir que cette tournée a aussi fourni à Votre Excellence l'occasion de visiter plusieurs des réserves, ainsi que les écoles industrielles des Sauvages; que Votre Excellence a été reçue dans les réserves avec de vives démonstrations de loyauté et d'amitié; et que dans les écoles les preuves d'avancement et d'intelligence données par les élèves sont très encourageantes.

Il nous est agréable d'être informés qu'à l'égard du travail du département des Sauvages, dans son ensemble, la manière dont il est conduit et administré semble très satisfaisante.

Nous pensons comme Votre Excellence qu'en parlant des Territoires du Nord-Ouest il n'est que juste de faire mention des précieux services de la police à cheval du Nord-Ouest, et nous apprécions respectueusement cette opinion de Votre Excellence, que, dans les circonstances actuelles, ce corps peut justement être considéré par les Canadiens en général comme indispensable au bien-être des vastes et riches parties du Canada où il est stationné.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé qu'immédiatement après la prorogation du parlement, Son gouvernement s'est mis, par la voie du lieutenant-gouverneur de Manitoba, en communication avec le gouvernement de cette province, afin de s'assurer dans quel sens les autorités locales seraient prêtes à apporter des modifications aux actes concernant l'éducation dans leurs écoles, et de savoir s'il serait possible de faire quelque arrangement qui éviterait au parlement fédéral la nécessité d'intervenir.

Nous recevons, avec un vif sentiment de son importance, la déclaration de Votre Excellence, qu'Elle regrette de dire que les aviseurs du lieutenant-gouverneur ont refusé d'accueillir favorablement ces suggestions, ce qui oblige le gouvernement de

Votre Excellence, conformément à sa politique déjà déclarée, d'introduire une législation à ce sujet.

Nous remercions aussi Votre Excellence de nous avoir informés que les documents nous seront soumis.

Nous sommes bien aises d'apprendre de Votre Excellence que, grâce aux représentations de Son gouvernement et aux suggestions de la Conférence d'Ottawa relative aux communications par vapeurs, les autorités impériales ont annoncé qu'elles étaient prêtes à accorder une subvention satisfaisante pour la partie atlantique du projet. Nous sommes convaincus de même que Votre Excellence que cela aura l'effet d'assurer le succès de l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le Royaume-Uni et le Canada, laquelle, en fait de vitesse et d'équipement, fera face à toutes les exigences.

Votre Excellence nous a fait connaître que Son gouvernement a aussi appris avec satisfaction que le Secrétaire d'Etat pour les Colonies avait l'intention de nommer un comité chargé d'étudier le projet d'un câble Pacifique reliant le Canada avec l'Australasie. Votre Excellence peut être assurée que nous partageons la satisfaction avec laquelle ses aviseurs ont acclamé cette nouvelle preuve du gouvernement de Sa Majesté de resserrer plus intimement les liens qui unissent la mère-patrie et les parties éloignées des possessions de la Reine.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de nous avoir dit que les documents relatifs à ces sujets nous seront communiqués.

Nous voyons avec un très vif sentiment d'intérêt que nous serons invités à étudier des mesures destinées à mieux armer notre milice et renforcer les défenses canadiennes.

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'accroissement de la population dans les Territoires du Nord-Ouest, révélé par le dernier recensement, exige une représentation plus nombreuse en parlement, et qu'un projet de loi à cet effet nous sera soumis.

Nous sommes heureux de ce que Votre Excellence peut nous informer que les commissaires nommés par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis dans le but de délimiter la frontière entre l'Alaska et le Canada, ont fini leurs travaux, qu'ils ont signé un rapport conjoint pour le présenter à leurs gouvernements respectifs, et que ce rapport sera soumis au parlement en temps opportun.

Nous nous félicitons aussi d'apprendre que, à la demande du très honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, un délégué du gouvernement de Votre Excellence a visité l'Angleterre l'été dernier, pour s'entendre avec les autorités impériales sur la question des droits d'auteurs et que son rapport nous sera soumis. Votre Excellence peut être assurée que cette question recevra encore notre sérieuse attention.

Nous recevons avec intérêt l'information que nous aurons à nous occuper de mesures pour le développement de notre commerce en produits agricoles avec le Royaume-Uni et autres pays.

Nous devons remercier Votre Excellence de l'information qu'Elle nous donne que les comptes de l'année dernière et les estimations pour l'année prochaine nous seront soumis, et que les estimations ont été préparées avec toute l'économie compatible avec les exigences du service public.

Nous apprenons de Votre Excellence avec plaisir que les revenus du pays indiquent une augmentation graduelle et continue, et que l'équilibre que l'on nous avait promis entre les recettes et les dépenses à compte du fonds consolidé pour l'année courante est en bonne voie de se réaliser.

Votre Excellence peut être certaine que ces matières et les autres dont nous aurons à nous occuper seront l'objet de notre considération la plus attentive; et Votre Excellence peut compter qu'avec l'assistance divine nous remplirons d'une manière sage et digne la haute mission qui nous est confiée.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Beausoleil,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

 VENDREDI, 17 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Bergeron,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest, et la pétition de la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Adirondack.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de Messieurs E. J. Carter et Cie., marchands, et autres, de Bond-Head, comté de York, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de la cité de Toronto, priant la Chambre de considérer s'il est à propos d'adopter un acte autorisant la construction d'un canal à navires entre la Baie Georgienne et le lac Ontario, *via* la cité de Toronto et le lac Simcoe.

De J. H. Macpherson et autres, d'Ontario, demandant une charte sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario."

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa, demandant l'adoption d'un acte l'autorisant à appliquer les recettes nettes provenant de la vente de ses terrains à l'amélioration permanente de sa voie ou autres propriétés lui appartenant.

M. Wood, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre,—Etat indiquant les primes payées sur les billettes d'acier fabriquées en Canada, du 31 mars au 31 décembre 1895. (*Document de la session No 20.*)

Aussi,—Etat indiquant les primes payées sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, du 4 avril 1895 au 9 janvier 1896, et la quantité fabriquée. (*Document de la session No 21.*)

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre,—Relevé des mandats émis par le Gouverneur général à compte de l'exercice 1895-96, conformément à l'Acte du revenu consolidé et de l'audition. (*Document de la session No 22.*)

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill (No 18) modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. McMullen ait la permission de présenter un bill (No 19) à l'effet d'abolir le système des pensions tel qu'appliqué au service civil du Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Davin ait la permission de présenter un bill (No 20) modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée hier : "Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé au commencement de la présente session du parlement du Canada ;

Et la question étant posée sur la dite motion,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Langelier propose, secondé par M. Mills (Bothwell) :—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée :—elle est résolue négativement.

Sur motion de M. Masson, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la reine, soumet à la Chambre, —par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, les comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. (*Document de la session No 2.*)

Aussi, met devant la Chambre,—Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire durant l'année expirée le 31 décembre 1895. (*Document de la session No 23.*)

Aussi,—Etat des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1895 jusqu'au 2 janvier 1896. (*Document de la session No 24.*)

Et aussi,—Rapport du Conseil de la Trésorerie avec jugements rendus depuis la session de 1895, sur appel de la décision de l'Auditeur général re achat de terrain pour le pénitencier de Manitoba. (*Document de la session No 1a.*)

M. Ouimet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, —Liste du Service Civil du Canada, 1895. (*Document de la session No 16a.*)

Aussi,—Liste des employés publics à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, durant l'année 1895. (*Document de la session No 26.*)

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, —Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1895, conformément à l'article 5, chap. 184 des Statuts Révisés du Canada. (*Document de la session No 27.*)

Et alors la Chambre s'ajourne à lundi prochain.

LUNDI, 20 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. Hazen,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée).

Par M. Sutherland,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer Pacifique du Sud d'Ontario.

Par M. Bergeron,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De George Gooderham et autres, de la cité de Toronto et autres lieux, demandant une charte sous le nom de Compagnie du Pont des Hauteurs de Queenston.

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne, et pour autres amendements aux actes qui la concernent.

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, demandant un acte pour faire revivre ses pouvoirs au sujet de prolongement de sa voie jusqu'à Pembroke, de l'érection des ponts nécessaires sur la rivière Ottawa et de la construction de sa ligne jusqu'au Sault Sainte-Marie et Mattawa, et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest, demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne ; autorisant ou ratifiant l'affermage ou la vente de ses biens et franchises à la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Adirondack ou à toute autre compagnie et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Adirondack, demandant un acte pour ratifier sa fusion avec la Compagnie du chemin de fer de Malone et du Saint-Laurent, autoriser l'affermage ou l'achat des biens et franchises de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest, et autoriser ou ratifier l'affermage d'une partie du chemin de fer Grand Tronc, et pour d'autres fins.

De MM. E. J. Carter et Cie, marchands, et autres, de Bond Head, comté de York, Ont., demandant que la compagnie qui doit solliciter une charte à l'effet de construire un chemin de fer mû par l'électricité entre Port Perry et Kincardine, ait le pouvoir de construire un embranchement entre Bond Head et Schomberg, dans le dit comté de York.

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 8 juillet 1895, pour production de copie de tous mémoires, pétitions et autres documents venant des Sauvages de la réserve Saint-Pierre, Manitoba, et de toute correspondance à ce sujet depuis le 1er janvier 1892. (*Document de la session No 28.*)

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose.—Copie d'un arrêté du conseil du 8 janvier 1896, à l'effet de continuer pendant l'année courante la délivrance aux navires de pêche des Etats-Unis de permis pour entrer dans tous les ports de la côte de l'Atlantique dans le but d'y acheter de l'appât, etc. (*Document de la session No 29.*)

Aussi,—Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année 1894-95, pour être soumis au parlement en vertu du chap. 96 des Statuts Révisés. (*Document de la session No 30.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée jeudi dernier: "Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé au commencement de la présente session du parlement du Canada.

Et la question étant de nouveau posée sur la dite motion,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. Mills (Bothwell), secondé par M. Langelier,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 21 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Tisdale,—la pétition du conseil municipal du comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Maclean (York),—la pétition de Albert Hudson, de la cité d'Ottawa, et autres, de la cité de Toronto, et autres lieux.

Par M. Macdonell (Algoma),—la pétition de Joseph Nelson, de la cité de Londres, Angleterre, entrepreneur, et autres, d'autres lieux en Canada.

Par M. Sproule,—la pétition de A. McK. Cameron et autres.

Par Sir John Carling,—la pétition de la Compagnie de Prêt et d'Épargne de Huron et Erié.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis d'une vacance survenue dans la représentation du district électoral de Northumberland, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite de la démission de Michael Adams, écuier, qui a été appelé à siéger au Sénat du Canada.

Puissance du Canada, } Savoir :	Chambre des Communes.
------------------------------------	-----------------------

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons avis par les présentes qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Northumberland, dans la province du Nouveau-Brunswick, l'honorable Michael Adams ayant été appelé au Sénat.

Donné sous nos seings et sceaux, dans la cité d'Ottawa, ce vingt et unième jour de janvier 1896.

GEO. V. McINERNEY, [L.S.]

Député pour le district électoral de Kent, Nouveau-Brunswick.

JOHN COSTIGAN, [L.S.]

Député pour le district électoral de Victoria, Nouveau-Brunswick.

M. l'Orateur informe de plus la Chambre que, conformément au paragraphe 2 de l'article 5 du chapitre 13 des Statuts révisés du Canada, il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant l'honorable George Eulas Foster, ministre des Finances, l'honorable Arthur Rupert Dickey, ministre de la Justice, l'honorable John Graham Haggart, ministre des Chemins de fer et Canaux et l'honorable Joseph Aldric Ouimet, ministre des Travaux Publics, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des

Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : " Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 20 janvier 1896.

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose sur le bureau, —Les arrêtés du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique* en conformité des dispositions de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage, l'administration, la concession et la gestion des terres fédérales comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. (*Document de la session No 31.*)

Aussi,—les arrêtés du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Révisés du Canada. (*Document de la session No 31a.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée jeudi dernier : " Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé au commencement de la présente session du Parlement du Canada.

Et la question étant de nouveau posée sur la dite motion,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. Macdonald (Huron), secondé par M. Campbell,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MERCREDI, 22 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Tisdale,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer de Jonction de Guelph.

Par M. Smith (Ontario),—la pétition de A. Ross et autres.

Par M. Boyd,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnipeg.

Par M. Lachapelle,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal, et la pétition de Robert Bickerdike, et autres, de la cité de Montréal.

Par M. Davis,—la pétition de John W. Cheeseworth, président, et George W. Grant, secrétaire du bureau des directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Par M. Masson,—la pétition de Herbert Charles Wilson et autres, d'Edmonton et Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée), demandant un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour l'exécution de ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer Pacifique du Sud d'Ontario, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 22 janvier 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du dix-huitième jour du mois de décembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé au capitaine Joseph Beck, de Saltford, Ontario, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division ouest de Huron, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable James C. Patterson qui a accepté la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba; Malcolm Colin Cameron, écuyer, de Goderich, Ontario, avocat, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU, [L.S.]
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. J. G. BOUBINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Malcolm Colin Cameron, écuyer, député du district électoral de la division-ouest du comté de Huron, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine présente,—Le rapport fait en réponse à une résolution du 20 février 1882, et tel que préparé par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. (*Document de la session No 32.*)

Ordonné, que M. Jeannotte ait la permission de présenter un bill (No 21) modifiant de nouveau l'Acte des banques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée jeudi dernier : "Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé au commencement de la présente session du Parlement du Canada.

Et la question étant de nouveau posée sur la dite motion,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. O'Brien, secondé par M. McNeill,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 23 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. McAlister,—la pétition de A. E. Alexander, maire, et autres, du comté de Ristigouche, Nouveau-Brunswick.

Par M. Northrup,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental.

Par M. Lachapelle,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal.

Par M. Bergeron,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, et de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest, et la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack et de la Compagnie du chemin de fer de Malone et du Saint-Laurent.

Par M. Coatsworth,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille des Montagnes Rocheuses.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Norfolk, Ont., demandant que la loi soit amendée en pourvoyant à la nomination d'une cour d'arbitrage chargée de régler toutes demandes d'indemnité pour dommages causés aux personnes par suite d'accidents sur les rues ou les grandes routes, dans chaque municipalité.

De Albert Hudson, de la cité d'Ottawa, et autres, de la cité de Toronto et autres lieux, demandant une charte sous le nom de "*Equitable Benefit Company of Canada.*"

De Joseph Nelson, de la cité de Londres, Angleterre, entrepreneur, et autres, d'autres lieux en Canada, demandant une charte les autorisant à construire, exploiter et maintenir un chemin de fer partant de Port Churchill, sur la baie d'Hudson, et se dirigeant par divers lieux vers Calgary, dans le district d'Alberta, T.N.-O., et pour d'autres fins.

De A. McK. Cameron et autres, demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

De la Compagnie de Prêts et d'Épargnes de Huron et Érié, demandant un acte à l'effet de restreindre le pouvoir de la compagnie de faire des emprunts sur la garantie de son propre stock ou des prêts à aucuns de ses directeurs; et aussi à l'effet de faire définir par un acte ses pouvoirs d'emprunt et autres.

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre—le rapport du Directeur général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 12.*)

Sur motion de M. Foster, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Ordonné, que le délai fixé pour recevoir des pétitions demandant l'adoption de bills privés soit prolongé jusqu'à vendredi, le 7 février prochain; et que le délai prescrit pour présenter des bills privés soit prolongé jusqu'à vendredi, le 14 février prochain.

M. Montague, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Rapport de la conférence sur la question des droits d'auteur. (*Document de la session No 8b.*)

M. Montague présente aussi la réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1895, pour la production d'un état indiquant,—

1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Chatham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire;
2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune;
3. La valeur de la production de chacune;
4. Le chiffre du capital placé dans chacune;
5. Le total des salaires payés par chacune;
6. La valeur des matières premières employées dans chacune. (*Document de la session No. 33.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1895, pour la production d'un état indiquant,—

1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Wingham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire;
2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune;
3. La valeur de la production de chacune;
4. Le chiffre du capital placé dans chacune;
5. Le total des salaires payés par chacune;
6. La valeur des matières premières employées dans chacune. (*Document de la session No 33a.*)

Ordonné, que M. Martin ait la permission de présenter un bill (No 22) Acte modifiant de nouveau le chap. 7 des Statuts Révisés, concernant la représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Ouimet, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—le relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé, 1895, soumis au Parlement du Canada, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts Révisés du Canada. (*Document de la session No 34.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée jeudi dernier: "Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé au commencement de la présente session du Parlement du Canada, savoir:—

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine; baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse: vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions aussi Votre Excellence de ce qu'Elle nous a informés que, conformément à la déclaration faite dans la dernière session, le parlement a été convoqué un peu plus tôt que de coutume.

Nous partageons tout à fait le sentiment exprimé par Votre Excellence que l'abondante moisson dont le Canada a été béni est une cause de sincères remerciements au Dispensateur de tous bienfaits.

Nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence peut nous féliciter sur les preuves d'activité croissante dans les diverses branches du commerce et de l'industrie.

Nous sommes heureux d'apprendre que Votre Excellence a remarqué plusieurs indices de cette nature dans une tournée qu'Elle a faite récemment dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et que le développement des entreprises minières dans la Colombie-Britannique a surtout frappé Votre Excellence, les ressources minérales dans certaines localités étant aujourd'hui exploitées et utilisées sur un pied convenable.

Nous apprenons avec plaisir que cette tournée a aussi fourni à Votre Excellence l'occasion de visiter plusieurs des réserves ainsi que les écoles industrielles des Sauvages ; que Votre Excellence a été reçue dans les réserves, avec de vives démonstrations de loyauté et d'amitié ; et que dans les écoles les preuves d'avancement et d'intelligence données par les élèves sont très encourageantes.

Il nous est agréable d'être informés qu'à l'égard du département des Sauvages, dans son ensemble, la manière dont il est conduit et administré semble très satisfaisante.

Nous pensons comme Votre Excellence qu'en parlant des Territoires du Nord-Ouest il n'est que juste de faire mention des précieux services de la police à cheval du Nord-Ouest, et nous apprécions respectueusement cette opinion de Votre Excellence, que dans les circonstances actuelles, ce corps peut justement être considéré par les Canadiens en général comme indispensable au bien-être des vastes et riches parties du Canada où il est stationné.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé qu'immédiatement après la prorogation du parlement, son gouvernement s'est mis, par la voie du lieutenant-gouverneur de Manitoba, en communication avec le gouvernement de cette province, afin de s'assurer dans quel sens les autorités locales seraient prêtes à apporter des modifications aux actes concernant l'éducation dans leurs écoles et de savoir s'il serait possible de faire quelque arrangement qui éviterait au parlement fédéral la nécessité d'intervenir.

Nous recevons, avec un vif sentiment de son importance, la déclaration de Votre Excellence, qu'Elle regrette de dire que les aviseurs du lieutenant-gouverneur ont refusé d'accueillir favorablement ces suggestions, ce qui oblige le gouvernement de Votre Excellence, conformément à sa politique déjà déclarée, d'introduire une législation à ce sujet.

Nous remercions aussi Votre Excellence de nous avoir informés que les documents nous seront soumis.

Nous sommes bien aises d'apprendre de Votre Excellence que, grâce aux représentations de Son gouvernement et aux suggestions de la Conférence d'Ottawa relative aux communications par vapeurs, les autorités impériales ont annoncé qu'elles étaient prêtes à accorder une subvention satisfaisante pour la partie atlantique du projet. Nous sommes convaincus de même que Votre Excellence que cela aura l'effet d'assurer le succès de l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le Royaume-Uni et le Canada, laquelle, en fait de vitesse et d'équipement, fera face à toutes les exigences.

Votre Excellence nous a fait connaître que son gouvernement a aussi appris avec satisfaction que le Secrétaire d'Etat pour les Colonies avait l'intention de nommer un comité chargé d'étudier le projet d'un câble Pacifique reliant le Canada avec l'Australasie. Votre Excellence peut être assurée que nous partageons la satisfaction avec laquelle ses aviseurs ont acclamé cette nouvelle preuve du désir du gouvernement de Sa Majesté de resserrer plus intimement les liens qui unissent la mère-patrie et les parties éloignées des possessions de la Reine.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de nous avoir dit que les documents relatifs à ces sujets nous seront communiqués.

Nous voyons avec un très vif sentiment d'intérêt que nous serons invités à étudier des mesures destinées à mieux armer notre milice et renforcer les défenses canadiennes.

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'accroissement de la population dans les Territoires du Nord-Ouest, révélé par le dernier recensement, exige une représentation plus nombreuse en parlement, et qu'un projet de loi à cet effet nous sera soumis.

Nous sommes heureux de ce que Votre Excellence peut nous informer que les commissaires nommés par la Grande-Bretagne et les États-Unis dans le but de délimiter la frontière entre l'Alaska et le Canada, ont fini leurs travaux, qu'ils ont signé un rapport conjoint pour le présenter à leurs gouvernements respectifs, et que ce rapport sera soumis au parlement en temps opportun.

Nous nous félicitons aussi d'apprendre que, à la demande du très honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, un délégué du gouvernement de Votre Excellence a visité l'Angleterre l'été dernier, pour s'entendre avec les autorités impériales sur la question des droits d'auteurs et que son rapport nous sera soumis. Votre Excellence peut être assurée que cette question recevra encore notre sérieuse attention.

Nous recevons avec intérêt l'information que nous aurons à nous occuper de mesures pour le développement de notre commerce en produits agricoles avec le Royaume-Uni et autres pays.

Nous devons remercier Votre Excellence de l'information qu'Elle nous donne que les comptes de l'année dernière et les estimations pour l'année prochaine nous seront soumis, et que les estimations ont été préparées avec toute l'économie compatible avec les exigences du service public.

Nous apprenons de Votre Excellence avec plaisir que les revenus du pays indiquent une augmentation graduelle et continue, et que l'équilibre que l'on nous avait promis entre les recettes et les dépenses à compte du fonds consolidé pour l'année courante est en bonne voie de se réaliser.

Votre Excellence peut être certaine que ces matières et les autres dont nous aurons à nous occuper seront l'objet de notre considération la plus attentive; et Votre Excellence peut compter qu'avec l'assistance divine nous remplirons d'une manière sage et digne la haute mission qui nous est confiée.

Et la question étant posée de nouveau,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Sutherland propose, secondé par M. Flint,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée sur la dite motion,—elle est résolue négativement.

Et la question étant posée sur la motion proposant une adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à sa Majesté.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Résolu, qu'un comité spécial de sept membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre, jeudi, le 2 courant, le dit comité devant se composer de M. Foster, Sir Adolphe Caron, Sir Richard J. Cartwright et de MM. Costigan, Haggart, Laurier et Mills (Bothwell).

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session avec pouvoir de faire rapport de temps à autre: le dit comité devant être composé de MM. Beausoleil, Béchard, Cameron (Inverness), Charlton, Craig, Davin, Earle, Hazen, Innes, LaRivière, Lépine, Sriver, Somerville, Taylor et Weldon.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Laurier,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, dans les termes suivants:—

A Sa Très Excellente Majesté la Reine :

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, approchons de Votre Majesté pour renouveler l'assurance de notre attachement loyal et dévoué à Votre Personne et à Votre Couronne.

La nouvelle de la mort de Son Altesse Royale le Prince Henry de Battenberg a profondément touché les cœurs du peuple du Canada. Nous parlons en son nom aussi bien qu'au nôtre en présentant humblement à Votre Majesté l'expression de notre très vive sympathie dans l'affliction qui a privé Son Altesse Royale la Princesse Béatrice d'un époux, et Votre Majesté d'un gendre, jeune prince ayant devant lui la plus heureuse perspective d'une longue et utile carrière.

Nous prions le Dieu de bonté qu'il daigne reconforter Votre Majesté et de vous conserver longtemps à votre peuple.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Laurier,
Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Laurier,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:—

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine; baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

QU'IL PLAISE À SON EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en parlement, avons résolu d'envoyer un message de condoléance à Sa Majesté pour exprimer les regrets du peuple du Canada, à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale le Prince Henry de Battenberg, et présenter l'expression de sa très vive sympathie dans l'affliction qui a privé Sa Majesté d'un gendre, jeune prince ayant devant lui la plus heureuse perspective d'une longue et utile carrière.

Nous désirons approcher de Votre Excellence en vous priant respectueusement de vouloir bien transmettre le dit message à Sa Majesté en la manière que Votre Excellence jugera convenable.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Laurier,—

Résolu,—Qu'un message de condoléance soit adressé par cette Chambre à Son Altesse Royale la Princesse Béatrice ;

Pour exprimer les regrets du peuple du Canada, à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale le Prince Henry de Battenberg, et présenter l'expression de sa très vive sympathie dans l'affliction qui a privé Son Altesse Royale d'un époux bien aimé.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Laurier,—

Résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants :—

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine ; baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse ; chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, avons résolu d'envoyer un message de condoléance à Son Altesse Royale la Princesse Béatrice :—

Pour exprimer les regrets du peuple du Canada, à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale le Prince Henry de Battenberg, et présenter l'expression de sa très vive sympathie dans l'affliction qui a privé Son Altesse Royale d'un époux bien aimé.

Nous demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence pour lui demander respectueusement de vouloir bien transmettre le dit message à Son Altesse Royale la Princesse Béatrice, en la manière que Votre Excellence jugera convenable.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

 VENDREDI, 24 JANVIER 1896.

PRIERE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Wilson,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté.

Par M. Boyle,—la pétition de la Compagnie de tourbe combustible et de chemin de fer d'Ontario (limitée).

Par M. McGregor,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit.

Par M. Taylor,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et regues :—

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne.

De A. Ross et autres, demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Huron et Ontario.

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnipeg, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et de l'autoriser à construire un certain embranchement se reliant à sa ligne principale.

De la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal, demandant un acte à l'effet de modifier l'Acte 57-58 Victoria, chapitre 83, de définir et augmenter ses pouvoirs pour émettre des obligations, de réduire et remanier son capital-actions, de changer le nombre de ses directeurs, de ratifier un arrangement entre la dite compagnie et la Compagnie du chemin de fer de Châteauguay et du Nord, de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et pour d'autres fins.

De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal, demandant une charte les autorisant à construire un chemin de fer parallèlement au fleuve Saint-Laurent, dans et à travers le comté de Chambly, avec un pont de chemin de fer sur le dit fleuve entre Saint-Lambert et Montréal, et pour d'autres fins.

De John W. Cheeseworth, président, et George W. Grant, secrétaire, du bureau des directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan, demandant un acte pour faire revivre et amender la charte de la dite compagnie.

De Herbert Charles Wilson, et autres, d'Edmonton, T.N.O., et Toronto, Ont., demandant une charte sous le nom de Compagnie de chemin de fer et d'améliorations du district d'Edmonton.

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre le rapport d'une enquête sur le système du pilotage à Saint-Jean, N.-B., par le capitaine W. H. Smith, R.N.A.—(*Document de la session No 113.*)

M. Wood, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre—les tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, d'après les relevés officiels. (*Document de la session No 6.*)

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 juin 1895, pour la production de copie du contrat conclu entre le directeur général des Postes et M. Jos. Lamontagne le 1er juillet 1894, pour le transport des malles entre le lac Etchemin et Sainte-Rose de Watford, ainsi que copie de tous documents, correspondance, soumissions et rapports autres

que confidentiels au sujet de la résiliation de ce contrat; aussi, copie du nouveau contrat fait subséquemment par le gouvernement, ainsi que les soumissions qui l'ont précédé. (*Document de la session No 35.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 juin 1895, pour la production de copie de toute correspondance, rapports, soumissions reçues et contrats passés pour le transport des matières postales entre Battleford et Saskatoon, dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant les trois dernières années. (*Document de la session No 25a.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 juin 1895, pour la production de copie de toutes pétitions, lettres et papiers concernant un service postal quotidien entre Matane, comté de Rimouski, et Sainte-Anne des Monts, comté de Gaspé. (*Document de la session No 35b.*)

Sir Richard J. Cartwright propose, secondé par M. Mills (Bothwell),—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 3) concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 8) concernant l'intérêt.

M. Mulock propose, secondé par M. Tarte,—Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuit.

Sur motion de M. Paterson (Brant), secondé par M. Borden, Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne à lundi prochain.

LUNDI, 27 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. McKay,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer International Radial.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De A. E. Alexander, maire, et autres, du comté de Ristigouche, N.-B., demandant une charte sous le nom de Compagnie de pont et de chemin de fer de Ristigouche et de Bonaventure.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, demandant certains amendements à sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal, demandant certains amendements à sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, et de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest, demandant un acte à l'effet de ratifier un arrangement conclu pour la fusion des deux compagnies sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, et de la Compagnie du chemin de fer de Malone et du Saint-Laurent, demandant un acte à l'effet de ratifier un arrangement conclu pour la fusion des deux compagnies sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

De la Compagnie de chemin de fer et de houille des Montagnes Rocheuses, demandant un acte qui continue sa charte, qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie, qui l'autorise à étendre sa ligne depuis Calgary jusqu'à la frontière, et pour d'autres fins.

De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté, demandant un acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et de ses embranchements, pour l'autoriser à affermer ou acheter les lignes de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, et pour autres amendements à sa charte.

De la Compagnie de tourbe combustible et de chemin de fer d'Ontario, demandant un acte l'autorisant à construire, exploiter et entretenir une voie de garage ou un chemin de fer depuis ses chantiers d'exploitation dans le township de Wainfleet, comté de Welland, jusqu'au chemin de fer Sud du Canada, et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du lac Érié et de la rivière Détroit, demandant un acte l'autorisant à prolonger sa ligne de Simcoe, dans le comté de Norfolk, jusqu'à Fort Érié, dans le comté de Welland, Ont.

De la Compagnie du chemin de fer des Mille-Îles, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et de ses embranchements; aussi, pour l'extension de sa ligne principale et de ses embranchements, et pour autres amendements à sa charte.

Ordonné, que M. McMullen ait la permission de présenter un bill (No 23) modifiant de nouveau le Tarif des douanes, 1894.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Casey, secondé par M. Mills (Bothwell),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute

correspondance, par lettres ou télégrammes, entre le gouvernement et Sir Charles Tupper, Bart., concernant sa visite actuelle en Canada.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Flint, secondé par M. Macdonald (Huron),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'arrêté du conseil concernant la mise à la retraite de J. B. Guévremont, courrier de la malle sur chemins de fer, et de toute procuration par lui donnée à toute personne quelconque pour retirer sa pension de retraite; aussi, copie de tous autres papiers et correspondance à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. McMullen,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toute correspondance concernant l'exposition des Territoires tenue l'été dernier à Régina et de tous papiers faisant connaître la part que le lieutenant-gouverneur des Territoires y a prise; aussi, copie des comptes détaillés des recettes et dépenses de la dite exposition, et des montants encore dus à ce sujet.

M. McMillan propose, secondé par M. Semple.—Que vû que les Etats-Unis offrent d'admettre en franchise les charrues, herses à dents ou à disques, moissonneuses, engerbeuses ou simples, machines à semer, faucheuses, râteaux à cheval, bineurs, batteuses et égreneuses venant de pays qui recevront également francs de droits les articles similaires venant des Etats-Unis, il serait très avantageux pour les agriculteurs et les manufacturiers canadiens que le Canada acceptât cette offre en admettant ces articles en franchise en Canada, ce qui aurait en même temps pour effet de libérer les manufacturiers canadiens des droits sur les matériaux bruts qu'ils emploient et de leur permettre de prendre avantage des marchés des Etats-Unis.

Et la question étant posée sur la dite proposition,—elle est résolue négativement.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit:—

ABERDEEN.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1897, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, janvier 1896.

(*Document de la session No 2a.*)

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Ordonné, que les dits message et budget soient renvoyés, au comité des subsides.

Sur motion de M. Casey, secondé par M. Mills (Bothwell),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres du conseil, instructions du gouvernement ou d'aucun département, et autres documents qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre concernant la nomination

d'un Haut Commissaire à Londres ou concernant la nature de ses fonctions ou la manière de les remplir.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Casey,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant le nombre d'employés surnuméraires ou autres dans les divers départements qui n'ont pas contribué au fonds de retraite, à chacune des années 1892, 1893, 1894 et 1895, et le chiffre brut des salaires payés à ces employés dans chaque département à chaque année susmentionnée.

Sur motion de M. McMillan, secondé par M. Semplo,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état donnant les noms de toutes les personnes nommées à quelq'emploi en rapport avec les douanes à Toronto, depuis le 1er juillet 1891, avec la date de leur nomination et leurs salaires.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

M. McMullen propose, secondé par M. Casey,—qu'il soit voté un Ordre de la Chambre pour la production d'un état indiquant:—

Le nombre de personnes employées sur l'Intercolonial à la date du 30 juin dernier;

Le nombre de milles de voie ferrée exploitée à la même date;

Le nombre de gares et de chefs de gares;

Le nombre de chars mis sur la ligne pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1895, et inscrits au compte des frais d'exploitation;

Le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte des frais d'exploitation;

Le nombre de chars mis sur la ligne et inscrits au compte du capital;

Le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte du capital;

Le nombre de tonnes de rails neufs posés et inscrits au compte des frais d'exploitation;

Le nombre de tonnes de rails posés et inscrits au compte du capital;

Le nombre de traverses posées et inscrites au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement;

Le nombre de ponts réparés ou construits et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas;

Le nombre de ponts élevés, renouvelés et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas;

Le montant dépensé pour clôtures et inscrit au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas;

Le montant total dépensé pour de nouveaux édifices de toute espèce le long de la ligne, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, respectivement;

Le montant total dépensé pour réparer des édifices et le montant inscrit au compte du capital ou à celui des frais d'exploitation, respectivement;

Le montant dépensé pour drains, fossés et ponceaux le long de la ligne en sus de ce qui a été fait par les équipes de sections, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement.

M. Davies propose, comme amendement, secondé par M. Cameron (Huron),—que les mots suivants soient ajoutés à la fin du premier paragraphe—"faisant la distinction entre les employés temporaires et permanents."

Et la question étant posée,—que ces mots soient ajoutés:—elle est résolue affirmativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée:—
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état donnant,—

Le nombre de personnes employées sur l'Intercolonial à la date du 30 juin dernier, faisant la distinction entre les employés temporaires et permanents.

Le nombre de milles de voie ferrée exploitée à la même date;

Le nombre de gares et de chefs de gares;

Le nombre de chars mis sur la ligne pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1895, et inscrits au compte des frais d'exploitation;

Le nombre de locomotives mises sur la ligne et incrites au compte des frais d'exploitation;

Le nombre de chars mis sur la ligne et inscrits au compte du capital ;

Le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte du capital ;

Le nombre de tonnes de rails neufs posés et inscrits au compte des frais d'exploitation;

Le nombre de tonnes de rails posés et inscrits au compte du capital ;

Le nombre de traverses posées et inscrites au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement ;

Le nombre de ponts réparés ou construits et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le nombre de ponts élevés, renouvelés et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le montant dépensé pour clôtures et inscrit au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le montant total dépensé pour de nouveaux édifices de toute espèce le long de la ligne, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, respectivement ;

Le montant total dépensé pour réparer des édifices et le montant inscrit au compte du capital ou à celui des frais d'exploitation, respectivement ;

Le montant dépensé pour drains, fossés et ponceaux le long de la ligne en sus de ce qui a été fait par les équipes de sections, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1895, pour la production d'un état donnant,—

1. Les noms de tous les employés inscrits sur la liste des pensions de retraite à la date du 1er janvier 1895;

2. La date de leur nomination comme employés civils permanents ;

3. Le chiffre de leur salaire lors de leur nomination ;

4. Le nombre d'années par eux passées aux services ;

5. Le chiffre de leur salaire lorsqu'ils ont été mis à la retraite ;

6. La date de leur mise à la retraite et le nombre d'années, s'il en est, ajoutées à leur temps de service ;

7. Le chiffre de la pension accordée ;

8. Le montant brut versé au fonds de retraite par chaque employé retraité dont le nom paraît sur la liste à la date susmentionnée ;

9. Le montant brut retiré par chacun des dits retraités ;

10. L'âge de chacun des dits retraités lors de sa mise à la retraite ;

11. Les noms de toutes personnes qui ont été inscrits sur la liste des pensions de retraite depuis la mise en vigueur de l'acte et qui sont décédées avant le 1er janvier 1895, et les renseignements sur chacune d'elles qui sont demandés dans les neuf paragraphes précédents au sujet des employés mentionnés dans le premier paragraphe.

(Document de la session No 36.)

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 28 JANVIER 1896.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition du Conseil des Métiers et du travail, de la cité de Toronto, Ontario.

Par M. Sproule,—la pétition de R. A. Riky, reeve (préfet), de Shelburne, Ontario, et autres.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, un relevé conforme à l'article 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 37.*)

M. Foster propose, secondé par M. Daly,—qu'il soit voté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie d'un ordre du conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le port de Saint-Jean, N.-B.

M. Mulock propose, comme amendement, secondé par M. Cameron (Huron), que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la dite motion :—“ et de tous autres ordres du conseil et règlements administratifs ou autres s'appliquant au transport des bestiaux des Etats-Unis par voie du Canada, et un état indiquant quelles mesures ont été prises pour que le transport en transit des dits bestiaux soit fait en conformité des dispositions de ces ordres du conseil et règlements; aussi, un état indiquant combien de bestiaux des Etats-Unis (s'il en est) ont déjà été expédiés *via* Saint-Jean, sous l'autorité de l'ordre du conseil.”

Et la question étant posée: que ces mots soient ajoutés à la fin de la dite motion :—elle est résolue affirmativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée :—

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie d'un ordre du conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le port de Saint-Jean, N.-B., et de tous autres ordres du conseil et règlements administratifs ou autres s'appliquant au transport des bestiaux des Etats-Unis par voie du Canada, et un état indiquant quelles mesures ont été prises pour que le transport en transit des dits bestiaux soit fait en conformité des dispositions de ces ordres du conseil et règlements; aussi, un état indiquant combien de bestiaux des Etats-Unis (s'il en est) ont déjà été expédiés *via* Saint-Jean, sous l'autorité de l'ordre du conseil.”

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

M. Montague, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse partielle à une adresse à Son Excellence datée ce jour, pour la production de copie d'un ordre du conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le port de Saint-Jean, N.-B. (*Document de la session No 38.*)

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité des subsides, étant lu;

M. Foster propose, secondé par M. Dickey, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée,—elle est résolue affirmativement.
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.
La Chambre se forme, en conséquence, en comité des subsides.

(*En comité.*)

I. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cent douze piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil, savoir :—Bureau du secrétaire du Gouverneur général, pour l'année finissant le 30 juin 1897.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a adopté une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MERCREDI, 29 JANVIER 1896.

PRIERE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. McKay,—la pétition de l'Union typographique de Hamilton, No 129.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante est lue et reçue :—

De la Compagnie du chemin de fer Intercolonial Radial,—demandant l'adoption d'un acte l'autorisant à prolonger ses lignes projetées, prorogeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des dites lignes, et lui permettant de faire d'autres amendements à sa charte.

M. LaRivière, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des *Débats* de cette Chambre pendant la présente session, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit de huit à cinq membres.

Sur motion de M. LaRivière, secondé par M. Taylor,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le premier rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des *Débats* de cette Chambre.

Ordonné, que M. Taylor ait la permission de présenter un bill (No 24) à l'effet d'interdire l'importation et l'immigration d'étrangers et d'aubains en vertu de contrats ou conventions d'accomplir un travail en Canada.

Il présente, en conséquence le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—le rapport partiel de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 1.*)

Sur motion de M. LaRivière, secondé par M. Amyot,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres du conseil, de toute correspondance officielle et de tous autres documents concernant la question des écoles de Manitoba qui n'ont pas encore été déposés sur le bureau.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. LaRivière, secondé par M. Amyot,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre :—

1. Relevé de tous les honoraires reçus par le gouvernement, aux termes de l'Acte connu communément sous le nom "d'Acte McCarthy," des diverses corporations municipales ou des personnes demandant des licences sous l'autorité du dit acte, dans le district électoral de Provencher, province de Manitoba.

2. Liste des réclamations non payées en rapport avec le dit acte dans le dit district électoral, et le montant de ces réclamations.

M. Bergeron propose, secondé par M. Girouard,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie des pétitions, requêtes, lettres, etc., demandant la commutation de la sentence de mort prononcée contre Valentine Shortis, en emprisonnement à vie, ainsi que les lettres et mémoires demandant que la loi suive son cours ; aussi le rapport du juge Mathieu, et celui du ministre de la Justice, et toute décision, ordre ou mandat concernant cette affaire.

M. Mulock propose comme amendement, secondé par M. Paterson (Brant),—Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la dite proposition : “ Aussi un état indiquant si des pétitions en faveur de la commutation de la sentence de mort ont été soumises au conseil, et dans ce cas, quelle décision (s'il en est) a été prise à ce sujet.

Et la question étant posée sur le dit amendement :—elle est résolue affirmativement.

Et la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée,

M. Davies propose comme amendement, secondé par sir Richard J. Cartwright,—Que les mots suivants soient ajoutés à la motion ainsi amendée :—“ Aussi, copie de toute correspondance entre Son Excellence le Gouverneur général et le secrétaire des Colonies, par câblegramme ou autrement, sur le même sujet.”

Et la question étant posée sur l'amendement :—elle est résolue affirmativement.

Et la question étant posée sur la motion ainsi amendée de nouveau :—elle est résolue affirmativement.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie des pétitions, requêtes, lettres, etc., demandant la commutation de la sentence de mort prononcée contre Valentine Shortis en emprisonnement à vie, ainsi que les lettres et mémoires, demandant que la loi suive son cours ; aussi, le rapport du juge Mathieu, et celui du ministre de la Justice, et toute décision, ordre ou mandat concernant cette affaire ; aussi, un état indiquant si des pétitions en faveur de la commutation de la sentence de mort ont été soumises au conseil, et dans ce cas, quelle décision (s'il en est) a été prise à ce sujet ; aussi, copie de toute correspondance entre Son Excellence le Gouverneur général et le secrétaire des Colonies, par câblegramme ou autrement, sur le même sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 4) concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution de travaux publics.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité spécial composé de Messieurs McLennan, Davies, Flint, Haggart, Masson, Mills (Annapolis), Northrup, Tisdale et Sir Hector Langevin, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre et d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 7) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 30 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Tisdale,—la pétition du Jockey Club Canadien (à responsabilité limitée).

Par M. Landerkin,—la pétition de D. W. Miller et autres, et la pétition de D. Knechtel et autres.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de l'Union des Cigariers, No 59, Brantford, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de Toronto, Ont., demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : " Acte modifiant la loi relative qux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De R. A. Riky, reeve, de Shelburne, Ont., et autres, demandant une charte sous le nom de la Compagnie du chemin de fer de Huron et Ontario.

M. Foster, du comité spécial chargé de préparer et rapporter les listes des députés devant composer les comités spéciaux permanents ordonnés par cette Chambre, fait rapport que le comité a préparé les listes en conséquence, lesquelles sont lues comme suit :

No 1.—PRIVILÈGES ET ELECTIONS.—Messieurs Amyot, Beausoleil, Bennett, Bruneau, Cameron (Huron), Caron (Sir Adolphe), Charbonneau, Choquette, Coatsworth, Costigan, Daly, Davies, Desaulniers, Dickey, Edgar, Flint, Fraser, Geoffron, Ives, Langelier, Langevin (Sir Hector), Laurier, Lavergne, Leclair, Lister, McCarthy, McDonald (Victoria), McLeod, Martin, Masson, Mills (Bothwell), Moncrieff, Mulock, Northrup, Ouimet, Pelletier, Préfontaine, Tisdale, Tupper (Sir C. Hibbert), Weldon et Wood.—41.

No 2.—LOIS EXPIRANTES.—Messieurs Belley, Bennett, Boston, Cameron (Inverness), Carroll, Corbould, Dawson, Delisle, Dugas, Ferguson (Renfrew), Flint, Gillies, Girouard, Grieve, Harwood, Haslam, Henderson, Hutchins, Legris, McDonald (Victoria), Pope, Pridham, Reid, Robillard, Ryckman, Somerville, Temple et Tyrwhitt.—28. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

No 3.—CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.—Messieurs Allan, Amyot, Baird, Barnard, Beausoleil, Béchard, Belley, Bennett, Bergeron, Bergin, Bernier, Blanchard, Borden, Boston, Bourassa, Bowman, Boyd, Boyle, Brown, Bruneau, Burnham, Calvin, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Campbell, Carignan, Carling (Sir John), Carpenter, Caron (Sir Adolphe), Cartwright (Sir Richard), Casey, Charbonneau, Charlton, Choquette, Christie, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Corbould, Corby, Costigan, Craig, Daly, Davies, Davin, Davis, Delisle, Denison, Desaulniers, Devlin, Dickey, Dupont, Edgar, Fairbairn, Fauvel, Ferguson (Leeds et Grenville), Fraser, Fréchette, Frémont, Geoffron, Gibson, Gillies, Girouard, Godbout, Grandbois, Grant (Sir James), Guay, Guillet, Haggart, Harwood, Hazen, Henderson, Hodgins, Hughes, Ingram, Innes, Ives, Jeannotte, Joncas, Kaulbach, Kenny, Lachapelle, Landerkin, Langelier, Langevin (Sir Hector), LaRivière, Laurier, Lavergne, Leclair, Leduc, Lépine, Lippé, Lister, Livingston, Macdonald (King), Macdonell (Algoma), Maclean (York), McAlister, McCarthy, McDonald (Assiniboia), McDougald (Pictou), McDougall (Cap-Breton), McGillivray, McGreevy, McInerney, McIsaac, McKay, McLean (King), McLennan, McLeod, McMillan, McMullen, McShane, Mara, Martin, Masson, Metcalfe, Mignault, Mills

(Annapolis), Mills (Bothwell), Montague, Mulock, Northrup, Ouimet, Paterson (Brant), Patterson (Colchester), Perry, Pope, Powell, Préfontaine, Prior, Proulx, Putnam, Reid, Rider, Robillard, Roome, Rosamond, Ross (Dundas), Ross (Lisgar), Ryckman, Sanborn, Sriver, Smith (Ontario), Smith (Sir Donald), Sproule, Stairs, Stevenson, Stubbs, Sutherland, Tarte, Temple, Tisdale, Turcotte, Tyrwhitt, Vaillancourt, Wallace, Weldon, White, (Shelburne), Wilmot, Wood et Yeo.—163.

No 4.—BILLS PRIVÉS.—Messieurs Allan, Barnard, Beith, Belley, Bennett, Borden, Bourassa, Boyd, Brodeur, Campbell, Carpenter, Caron (Sir Adolphe), Carroll, Casey, Charbonneau, Chesley, Choquette, Cleveland, Cochrane, Corbould, Corby, Craig, Davies, Delisle, Denison, Dickey, Dupont, Edwards, Fairbairn, Frémont, Gillmor, Guillet, Harwood, Hazen, Hodgins, Ives, Joncas, Kenny, LaRivière, Lavergne, Leduc, Legris, Lépine, Macdonald (Huron), Macdonell (Algoma), McAlister, McDougall (Cap-Breton), McGillivray, McGreevy, McInerney, McKay, Marshall, Mignault, Miller, Moncrieff, Monet, Northrup, Ouimet, Pelletier, Prior, Proulx, Robillard, Roome, Rosamond, Ross (Dundas), Smith (Ontario), Stairs, Stubbs, Vaillancourt, Weldon, White (Shelburne) et Yeo.—72. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

No 5.—ORDRES PERMANENTS.—Messieurs Bain, Bergeron, Bourassa, Bowers, Brodeur, Brown, Burnham, Cargill, Colter, Desaulniers, Dyer, Earle, Featherston, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Gillmor, Girouard, Grieve, Hodgins, Hughes, Hutchins, Ingram, Lavergne, Macdowall, McInerney, McNeill, Marshall, Masson, Miller, Mills (Annapolis), Monet, O'Brien, Paterson (Brant), Patterson (Colchester), Perry, Pridham, Rinfret, Rosamond, Rowand, Sriver, Semple, Stevenson, Wilmot, Wilson et Wood.—45. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

No 6.—IMPRESSIONS.—Messieurs Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Costigan, Davin, Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, LaRivière, Lépine, Maclean (York), McLean (King), McMullen, Putnam, Rider, Somerville, Stevenson, Sutherland, Taylor, et Tisdale.—22.

No 7.—COMPTES PUBLICS.—Messieurs Amyot, Béchar, Belley, Bergeron, Bergin, Boyle, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Campbell, Caron (Sir Adolphe), Carscallen, Cartwright (Sir Richard), Chesley, Coatsworth, Cochrane, Costigan, Craig, Daly, Davies, Devlin, Ferguson (Leeds et Grenville), Forbes, Foster, Fraser, Gibson, Gillmor, Haggart, Haslam, Hughes, Jeannotte, Joncas, Landerkin, Langelier, Lister, Lowell, Macdonald (Huron), Macdonell (Algoma), McDougald (Pictou), McGillivray, McGreevy, McGregor, McInerney, McKay, McLennan, McMullen, Martin, Mills (Annapolis), Mills (Bothwell), Moncrieff, Montague, Mulock, Ouimet, Paterson (Brant), Powell, Rinfret, Sriver, Somerville, Sproule, Tarte, Taylor, Tupper (Sir C. Hibbert), Wallace et Wood.—63. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

No 8.—BANQUES ET COMMERCE.—Messieurs Allan, Amyot, Bain, Baird, Barnard, Beausoleil, Béchar, Beith, Bernier, Blanchard, Borden, Bowers, Bowman, Boyd, Boyle, Bruneau, Burnham, Calvin, Cameron (Huron), Cargill, Carignan, Carling (Sir John), Caron (Sir Adolphe), Carpenter, Carscallen, Cartwright (Sir Richard), Charbonneau, Charlton, Chesley, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Colter, Corby, Craig, Daly, Davies, Devlin, Dickey, Dugas, Dyer, Earle, Edgar, Edwards, Featherston, Flint, Forbes, Foster, Fraser, Fréchette, Geoffroy, Gibson, Gillies, Grant (Sir James), Guay, Guillet, Haggart, Hazen, Henderson, Hughes, Ingram, Ives, Joncas, Kaulbach, Kenny, Lachapelle, Landerkin, Langelier, Langevin (Sir Hector), Laurier, Lister, Livingston, Lowell, Macdonald (King), Macdowall, McAlister, McCarthy, McDonald (Victoria), McDougald (Pictou), McDougall (Cap-Breton), McGillivray, McGreevy, McIsaac, McKay, McLennan, McLeod, McNeill, McShane, Mara, Martin, Masson, Metcalfe, Mills (Bothwell), Moncrieff, Mulock, Northrup, O'Brien, Ouimet, Paterson (Brant), Pelletier, Pope, Powell, Préfontaine, Prior, Putnam, Rider, Rosamond, Rowand, Ryckman, Sanborn, Sriver, Semple, Smith (Sir Donald), Stairs, Stubbs, Sutherland, Temple, Tisdale, Turcotte, Wallace, Welsh, White (Shelburne), Wilson et Yeo.—125. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

No 9.—AGRICULTURE ET COLONISATION.—Messieurs Bain, Beith, Bergeron, Bernier, Blanchard, Boston, Bowers, Bowman, Boyd, Brodeur, Burnham, Calvin, Cameron, Campbell, Cargill, Carignan, Carling (Sir John), Carpenter, Casey, Choquette, Christie, Cleveland, Cochrane, Corbould, Daly, Davin, Davis, Dawson, Desaulniers, Dugas, Dupont, Dyer, Earle, Edwards, Fairbairn, Fauvel, Featherston, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Forbes, Fréchette, Gibson, Gillies, Gillmor, Girouard, Godbout, Grieve, Guay, Harwood, Henderson, Hodgins, Hughes, Hutchins, Ingram, Innes, Jeannotte, Joncas, LaRivière, Leclair, Leduc, Legris, Lépine, Lippé, Livingston, Macdonald (Huron), Macdonald (King), Macdowall, McDonald (Assiniboia), McGregor, McLean (King), McLennan, McMillan, McNeill, McShane, Mara, Marshall, Metcalfe, Mignault, Miller, Montague, O'Brien, Paterson (Brant), Patterson (Colchester), Perry, Pope, Powell, Pridham, Proulx, Putnam, Reid, Rinfret, Robillard, Roome, Rosamond, Ross (Dundas), Ross (Lisgar), Rowand, Sanborn, Semple, Smith (Ontario), Sproule, Sutherland, Taylor, Turcotte, Tyrwhitt, Wilmot et Wilson.—107. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Costigan,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le dit rapport.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Costigan,
Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre s'unira à eux pour former un comité mixte des impressions des deux Chambres du Parlement; et que les membres du comité spécial permanent des Impressions, savoir: MM. Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Costigan, Davin, Grandbois, Innes, Kaulbach, Landarkin, LaRivière, Lépine, Maclean (York), McLean (King), McMullen, Putnam, Rider, Somerville, Stevenson, Sutherland, Taylor, et Tisdale, agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Costigan,
Résolu, que Sir Adolphe Caron et MM. Amyot, Cockburn, Davies, Davin, Edgar, Fraser, Laurier, McNeill, Mills (Bothwell), O'Brien, Rinfret, Scriver, Weldon et White (Shelburne), soient nommés pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre; et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la bibliothèque.

Ordonné, qu'il soit envoyé un message au Sénat communiquant à Leurs Honneurs la résolution précédente.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence. Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit:—

ABERDEEN.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes copie d'une correspondance additionnelle échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Manitoba, au sujet de la question des Ecoles de Manitoba.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 30 janvier 1896.

(Document de la session No 39.)

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Résolu, que la motion proposée par M. McNeil :—“ Que vû la tournure menaçante que prennent les affaires à l'étranger, cette Chambre désire assurer le gouvernement de Sa Majesté et la population du Royaume-Uni de sa loyauté inaltérable et de son entier dévouement à la Couronne et à la constitution anglaises, et affirmer que, si malheureusement les circonstances l'exigent, nulle partie de l'Empire britannique ne fera de plus grands sacrifices que le Canada pour attester la détermination des sujets de Sa Majesté de maintenir pleines et entières, l'intégrité et la dignité de l'Empire de Sa Majesté; et que cette Chambre réitère le vœu si souvent exprimé par le peuple canadien de conserver les relations les plus amicales avec ses alliés des Etats-Unis,” soit inscrite comme premier Ordre du Jour pour mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 7) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 2) à l'effet de mieux garantir la sûreté des voyageurs et des employés de chemins de fer.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 10) modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

M. Dickey, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 19.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre,—les Statistiques des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 10a.*)

Aussi,—les Statistiques des canaux pour la saison de navigation, 1894. (*Document de la session No 10b.*)

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

 VENDREDI, 31 JANVIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—
Par M. Cargill,—la pétition de W. R. Thompson et autres, Ontario.

Par M. McKay,—la pétition de l'Union des Mouleurs en fer, No 26, Hamilton, Ontario.

Par M. Boyd,—la pétition de Archibald Wright et autres, de Winnipeg, et autres lieux, de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—

De l'Union Typographique de Hamilton, No 129, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

M. Mills (Annapolis) du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir:—

De James K. Osborne et autres, pour une charte sous le nom de "Compagnie Canadienne de chemin de fer et de force électriques;—De Lewis E. Hamby et autres, pour une charte sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Schomberg et Aurora";—De la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue et de la Baie de James, pour un acte à l'effet de refondre les divers actes concernant la compagnie;—De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne;—De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, pour un acte ratifiant l'affermage d'une partie de son chemin à la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack;—De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, pour un acte ratifiant l'affermage d'une partie du chemin de fer du Grand Tronc;—De J. H. Macpherson et autres, pour une charte sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario";—De la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa, pour un acte l'autorisant à affecter les produits de ses ventes de terrains à l'amélioration de sa ligne;—De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne;—De la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne;—De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne;—De Joseph Nelson et autres, pour une charte sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson et du Pacifique";—De la Chambre de Commerce de Toronto, pour un acte amendement sa charte;—De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit, pour un acte lui permettant de prolonger sa ligne;—De la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan, pour un acte lui permettant de construire un pont élevé;—De la Compagnie du chemin de fer de Nelson et du Fort Sheppard, pour un acte lui permettant de construire des lignes de télégraphe et de téléphone;—De la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, pour un acte faisant revivre sa charte;—De George Gooderham et autres, pour une charte sous le nom de "Compagnie du pont des Hauteurs de Queenston";—De la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest, pour un acte ratifiant l'affermage ou la vente de son chemin à la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack;—De la Compagnie du chemin de fer du Saint-

Laurent et Adirondack, pour un acte ratifiant l'affermage ou l'achat du chemin de fer du Sud-Ouest et le fusionnement de cette compagnie avec la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Malone;—De Albert Hudson et autres, pour une charte sous le nom de "*Equitable Benefit Company of Canada*";—De Robert Bickerdike et autres, pour une charte les autorisant à construire un chemin de fer dans le comté de Chambly et un pont de chemin de fer sur le Saint-Laurent à Montréal;— et de la Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnipeg, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale, et pour d'autres fins.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Cour Suprême de l'Ordre des Forestiers Indépendants, demandant certains amendements à sa charte, et il constate que les avis donnés sont suffisants pour couvrir tous les amendements projetés, sauf celui qui a trait au projet d'augmentation de cent mille à cinq cent mille piastres dans la valeur de la propriété foncière que l'ordre peut posséder.

Ordonné, que M. McLeod ait la permission de présenter un bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Mara ait la permission de présenter un bill (No 26) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Fairbairn ait la permission de présenter un bill (No 27) concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Sproule ait la permission de présenter un bill (No 28) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. McGillivray ait la permission de présenter un bill (No 29) modifiant l'Acte constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Masson ait la permission de présenter un bill (No 30) concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Macdonell (Algoma) ait la permission de présenter un bill (No 31) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Boyd ait la permission de présenter un bill (No 32) concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Maclean (York) ait la permission de présenter un bill (No 33) constituant en corporation l'*Equitable Benefit Company of Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Tisdale ait la permission de présenter un bill (No 34) à l'effet de refondre et modifier certains actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie canadienne de chemin de fer et de force électriques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Lachapelle ait la permission de présenter un bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer suburbain de la Rive Sud.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill (No 37) à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill (No 39) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Sutherland ait la permission de présenter un bill (No 40) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. McGregor ait la permission de présenter un bill (No 41) concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Ingram ait la permission de présenter un bill (No. 42) concernant la compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill (No 43) constituant en corporation la Compagnie du pont des Hauteurs de Queenston.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill (No 44) concernant le Bureau de Commerce de la cité de Toronto.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Schomberg à Aurora.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Maclean (York) ait la permission de présenter un bill (No 46) à l'effet de pourvoir à la sûreté des employés de chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. Casey propose, secondé par M. Welsh,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée :—elle est résolue négativement.

L'ordre du jour appelle la Chambre à se former de nouveau en comité des subsides ;

M. Foster propose, secondé par M. Dickey,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant,

Sur motion de sir Richard J. Carthwright, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, que le débat soit ajourné.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 10) modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Taylor fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

Et alors la Chambre s'ajourne à lundi prochain.

LUNDI, 3 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—
Du Jockey Club Canadien (à responsabilité limitée), demandant un acte pour changer son nom en celui de " Jockey Club Canadien," et pour augmenter ses pouvoirs comme corps légalement constitué.

De D. W. Miller et autres, de D. Knechtel et autres, et de W. R. Thompson et autres, tous d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de constituer légalement une compagnie sous le nom de " Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario."

De Archibald Wright et autres, de Winnipeg, et autres lieux, dans Manitoba et le Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte constituant légalement une compagnie à l'effet de construire un canal depuis un point sur la branche est de la rivière Nelson jusqu'à la baie d'Hudson, et pour d'autres fins.

De l'Union des Cigariers, No 59, Brantford, et de l'Union des Mouleurs en fer, No 26, Hamilton, tous d'Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : " Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Ordonné, que M. Davin ait la permission de présenter un bill (No 47) concernant la Compagnie du Chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 26) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard.

Le bill, est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 27) concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 28) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 30) concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 31) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 32) concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 34) à l'effet de refondre et modifier certains actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie Canadienne de chemin de fer et de force électriques.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie du Chemin de fer suburbain de la Rive Sud.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 37) à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (38) concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 39) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 40) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 41) concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 42) concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 43) constituant en corporation la Compagnie du pont des Hauteurs de Queenston.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Schomberg à Aurora.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 29) modifiant l'Acte constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 33) constituant en corporation l'*Equitable Benefit Company of Canada*.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 44) concernant le Bureau de Commerce de la cité de Toronto.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

M. Davin propose, secondé par M. Davis,—Qu'un comité composé de MM. McDonald (Assiniboia), Boyd, Martin, McMullen, Sproule, Prior et de l'auteur de la motion soit nommé pour s'enquérir du mode actuel de classifier (*grading*) le blé dans Manitoba et le Nord-Ouest, et plus spécialement des fraudes que l'on emploie, dit-on, pour frustrer les fermiers de leurs gains légitimes; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps à autre.

M. Martin propose, comme amendement, secondé par M. Béchard,—Que les mots suivants soient ajoutés après le mot "légitimes":—"et pour s'enquérir aussi du mélange du blé criblé avec le blé régulièrement classifié."

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise:—elle est résolue négativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale, la Chambre se divise,—et elle est résolue négativement.

Sur motion de M. Bowers, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes correspondance et pétitions concernant les fraudes commises en rapport avec les primes de pêche dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, depuis l'année 1890 jusqu'à date, et copie de toute correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et ses officiers et les personnes accusées de ces fraudes et tous autres intéressés.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le Secrétaire d'Etat pour les colonies au sujet du service rapide sur l'Atlantique et du câble du Pacifique.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le Secrétaire d'Etat pour les colonies et entre ce dernier et les autorités des Etats-Unis au sujet de la cessation du *modus vivendi* établi par le traité de 1888.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres du conseil et correspondance touchant la nomination de l'honorable E. G. Prior et de l'honorable John F. Wood comme membres du Conseil privé du Canada, et copie des commissions ou instruments les nommant membres du Conseil privé et les nommant aussi aux charges respectives qu'ils occupent actuellement dans l'administration.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. Edgar,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre, copie de toute correspondance concernant l'octroi d'une licence pour manufacturer et vendre de la bière dans la ville de Neepawa, Manitoba ; aussi, copie de toutes pétitions de la dite ville protestant contre la dite licence.

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Laurier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un relevé détaillé des recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1895 au 1er février 1896, et des états comparatifs du 1er juillet 1894 au 1er février 1895.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Paterson (Brant),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant où sont situés les moulins qui ont moulu du grain pour fins d'alimentation pendant l'année expirée le 30 juin 1895, et les noms des personnes qui ont exploité ces moulins ; le nombre de minots moulus par chacun et le montant brut de la remise faite dans chaque cas ; le montant de la remise (s'il en est) encore due ou réclamée dans chaque cas ?

Sur motion de M. Perry, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie du rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'état du brise-lames de Tignish, I.P.-E., en 1895, et de faire rapport à ce sujet.

Sur motion de M. McMillan, secondé par M. Featherston,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant,—

1. La dépense totale encourue pour la Ferme expérimentale à Ottawa jusqu'au 1er janvier 1896.
2. Le prix payé pour le terrain.
3. Le coût total des édifices, de la main-d'œuvre employée pour faire des améliorations de nature permanente, et des autres travaux exécutés sur la ferme.
4. Les montants payés pour fumiers et engrais.
5. Les montants payés pour les animaux.
6. Le montant total payé pour machines et instruments.
7. Le montant payé pour les harnais.
8. La valeur des animaux sur la ferme au 1er janvier 1896.
9. La recette totale provenant de la vente des animaux, du beurre, du fromage et des produits de la ferme jusqu'au 1er janvier 1896.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 4 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition de W. H. Cawthra et autres, de la cité de Toronto, et autres lieux ; la pétition de la Fraternité Unie des Peintres et Décorateurs d'Amérique, Union No 3 ; la pétition de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, Union No 27 ; la pétition de l'Union des Cigariers, No 27, et la pétition de l'Union Locale des Ouvriers Boulangers, No 1, de Toronto, Ontario.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre, le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—

De Herbert Charles Wilson et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de chemin de fer et d'améliorations du district d'Edmonton ;—De la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'île de Montréal, pour un acte à l'effet d'augmenter ses pouvoirs pour émettre des obligations et remanier son capital-actions ;—De la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié, pour un acte refondant les divers actes concernant la compagnie ;—De la Compagnie de chemin de fer et de houille des Montagnes Rocheuses, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne ;—De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'extension de sa ligne jusqu'à Pembroke et au Sault Sainte-Marie ;—De la Compagnie de tourbe combustible d'Ontario, pour un acte l'autorisant à construire un embranchement depuis ses usines jusqu'au chemin de fer du Sud du Canada ;—De Archibald Wright et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de canal et de navigation de la Baie-d'Hudson,—et du Jockey Club Canadien (à responsabilité limitée), pour un acte étendant ses pouvoirs comme corps constitué légalement.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer International Radial, pour un acte étendant ses pouvoirs, et il trouve que les avis donnés sont suffisants en ce qui concerne le prolongement des embranchements de Waterloo et Guelph, mais non en ce qui concerne les pouvoirs suivants demandés par la compagnie, savoir :—1. Pour changer le nombre de ses directeurs ; 2. Pour abroger l'article 17 de sa charte qui assujétit la compagnie à toute législation en matière de chemins de fer électriques qui pourra être à l'avenir adoptée par le parlement ; 3. Pour payer certaines personnes, pour services rendus, en actions ou obligations acquittées de la compagnie ; et 4. Pour étendre le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne.

Ordonné, que M. Tisdale ait la permission de présenter un bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Carling ait la permission de présenter un bill (No 49) concernant la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill (No 50) concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Martin ait la permission de présenter un bill (No 51) relatif à la faillite.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Foster, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Résolu,—Que les Ordres du Gouvernement aient la priorité après les Interpellations, les jeudis, pendant le présent débat sur la motion de M. Foster,—“ Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.”

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MERCREDI, 5 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Rowand,—la pétition de John M. Bowie et autres, de Tiverton, Ontario.

Par M. Casey,—la pétition du conseil municipal du comté d'Elgin, Ontario.

Par M. Flint,—la pétition de Joseph, R. Wyman et autres, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Henderson,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine et Niagara.

Par M. Coatsworth,—la pétition de la Fraternité des Vernisseurs et Polisseurs, Union Locale, No 1; la pétition de l'Union des Pressiers de Toronto, No 10, et la pétition de la Fraternité Internationale des Relieurs, Union Locale, No 28, de Toronto, Ontario.

Ordonné, que M. Boyd, ait la permission de présenter un bill (No 52) à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie d'Hudson.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que Sir James A. Grant ait la permission de présenter un bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. Davis ait la permission de présenter un bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et d'améliorations du district d'Edmonton.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

M. McNeill propose, secondé par M. Davies,—que vû la tournure menaçante que prennent les affaires à l'étranger, cette Chambre désire assurer le gouvernement de Sa Majesté et la population du Royaume-Uni de sa loyauté inaltérable et de son entier dévouement à la Couronne et à la constitution anglaises, et affirmer que, si malheureusement les circonstances l'exigent, nulle partie de l'Empire Britannique ne fera de plus grands sacrifices que le Canada pour attester la détermination des sujets de Sa Majesté de maintenir pleines et entières, l'intégrité et la dignité de l'Empire de Sa Majesté; et que cette Chambre réitère le vœu si souvent exprimé par le peuple canadien de conserver les relations les plus amicales avec ses alliés des Etats-Unis.

Et la question étant posée sur la dite motion,—elle est résolue affirmativement.

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 49) concernant la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 50) concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 10) modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Taylor fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée, vendredi, le 24 de janvier dernier,—que le bill (No 8) concernant l'intérêt, soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant de nouveau posée;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant posée,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 6 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. McKay,—la pétition de Frank Turner et autres, des cités de Hamilton et de Toronto, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De W. H. Cawthra et autres, de la cité de Toronto et autres lieux, demandant un acte constituant une compagnie sous le nom de Compagnie canadienne de chemin de fer et de force électriques.

De la Fraternité Unie des Peintres et Décorateurs d'Amérique, Union No 3 ; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, Union No 27 ; de l'Union des Cigariers, No 27, et de l'Union Locale des Ouvriers Boulangers, No 1, tous de Toronto, Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : " Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Ordonné, que Sir Charles-Hibbert Tupper ait la permission de présenter un bill (No 55) à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 8 juillet 1895, pour la production de copie de toutes pétitions, correspondance, documents ou autres papiers adressés au Gouverneur général ou au ministre des Chemins de fer par des directeurs de la division sud de Renfrew ou par quelqu'un ou quelques-uns d'eux ou par toutes autres personnes ou personnes au sujet de la fermeture de la station de la baie Barry, sur la ligne du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound, dans le comté de Renfrew ; aussi, copie de tous papiers ou correspondance, comme ci-dessus, se plaignant de l'action de la dite compagnie de chemin de fer si libéralement aidée par le gouvernement, et qui causait des inconvénients et des dommages à la chose publique, et essayait de forcer un particulier de donner à la compagnie du terrain ou des privilèges que la compagnie ne pouvait se faire donner par la loi. (*Document de la session No 40.*)

Aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 29 janvier 1896, pour la production de copie de tous ordres du conseil, de toute correspondance officielle et de tous autres documents concernant la question des écoles de Manitoba qui n'ont pas encore été déposés sur le bureau. (*Document de la session No 39a.*)

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :—

ABERDEEN.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie de la loyale adresse que vous avez adoptée en réponse à mon discours d'ouverture de la session. Je suis heureux de l'assurance que vous m'y donnez d'apporter une sérieuse attention aux matières qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 6 février 1896.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice 1894-95. (*Document de la session No 10.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné. Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, vendredi matin :

Vendredi, 7 février 1896.

Sur motion de Sir Charles Hibbert, Tupper, secondé par M. Prior, Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et deux minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne à ce jour.

 VENDREDI, 7 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition de John Hoskin, C.R., et autres, des cités de Toronto et de Kingston, et la pétition de la Société des Charpentiers et Menuisiers Unis, 3e Branche, Toronto, Ontario.

Par M. McKay,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Par M. Davis,—la pétition de George Carr et George Flett, de la cité de Londres, Angleterre, et autres, de Montréal et autres lieux en Canada.

Par M. Cargill,—la pétition de M. McNamara et autres, de Walkerton, Ontario.

Par M. Martin,—la pétition de l'Union Typographique, de Winnipeg, No 191.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Fraternité des Vernisseurs et Polisseurs, Union Locale, No 1 ; de l'Union des Pressiers de Toronto, No 10, et de la Fraternité Internationale des Relieurs, Union Locale, No 28, de Toronto, Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De John M. Bowie et autres, de Tiverton, Ontario, demandant un acte constituant une compagnie sous le nom de Compagnie canadienne de chemin de fer et de force électriques.

Du conseil municipal du comté d'Elgin, Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : "Acte concernant le drainage sur les propriétés de chemins de fer," devienne loi.

De Joseph R. Wyman et autres, de Yarmouth, N.-E., demandant un acte pour défendre l'exportation de la truite de la dite province.

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et qui l'autorise à augmenter son capital-actions.

M. Sproule, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande que la Chambre l'autorise à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. Dickey, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. (*Document de la session No 18.*)

M. Ives, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le Rapport du département du Commerce, pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 5.*)

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le Rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 14.*)

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Taylor,
Ordonné, que le premier rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation soit adopté.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion proposée vendredi dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 des règlements de cette Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 52) à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie d'Hudson.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et d'améliorations du district d'Edmonton.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend le débat sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, samedi matin ;

Samedi, 8 février 1896.

Sur motion de M. Forbes, secondé par M. Mulock,
Ordonné que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat informe Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Aikins, Almon, Angers, Baker, Bernier, DeBoucherville, Drummond, Gowan, Sir William Hingston, Laundry, Masson, McClelan, Poirier, Power, Scott et Wark, membres d'un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir aussi au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la Bibliothèque pour les deux Chambres.

Aussi, le Sénat informe cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bernier, Casgrain, DeBlois, Desjardins, Dever, Dobson, Ferguson (I.P.-E.), Guévremont, Macdonald, (I.P.-E.), Macfarlane, McKindsey, O'Donohoe, Ogilvie, Perley, Primrose, Read (Quinté), Reid (Caribou), Sanford, Sullivan, Wark et Wood,

membres d'un comité chargé de surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, et pour agir aussi au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence du 27 janvier 1896, pour la production de copie de toute correspondance par lettres ou télégrammes, entre le gouvernement et Sir Charles Tupper, Bart., concernant sa visite actuelle en Canada.—(*Document de la session No 41.*)

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et dix minutes, samedi matin, s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 10 FÉVRIER 1896.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Northrup,—la pétition du conseil municipal du comté de Hastings,
Ontario.

Par M. Laurier,—la pétition du conseil des Métiers et du Travail de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Frank Turner et autres, des cités de Hamilton et Toronto, Ont., demandant une charte sous le nom de Compagnie de chemin de fer électrique de Toronto, Hamilton et les Chutes de Niagara.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant certains amendements à sa charte.

De John Hoskin, C. R., et autres, des cités de Toronto et Hamilton, Ont., demandant une charte sous le nom de Compagnie Canadienne d'Assurance sur la vie l' " Impériale."

De George Carr et George Flett, de la cité de Londres, Angleterre, et autres, de Montréal et autres lieux en Canada, demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson.

De M. McNamara et autres, de Walkerton, Ont., demandant un acte constituant en corporation une compagnie sous le nom de la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

De la Société des Charpentiers et Menuisiers Unis, 3e branche, Toronto, Ont., et de l'Union Typographique de Winnipeg, No 191, demandant que le bill actuellement soumis au Parlement, intitulé : " Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Bruneau,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'ordre du conseil nommant l'honorable Désiré Girouard, l'un des juges de la cour Suprême du Canada.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Bruneau,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant la nature des travaux faits au Manège Militaire (Drill Shed) de Montréal, depuis le 1er janvier 1895, le montant d'argent payé pour ces travaux et les noms des personnes à qui ces montants ont été payés.

M. Tarte propose, secondé par M. Bruneau,—qu'il soit mis devant cette Chambre, un état indiquant les montants payés à Israël Tarte par les divers départements publics, depuis le 1er janvier 1880, la date de ces paiements, s'il en existe, et l'objet pour lequel ils ont été faits.

M. Foster propose, comme amendement, secondé par M. Dickey, que les mots suivants soient ajoutés après les mots " Israël Tarte :— " les journaux *Le Canadien* ou *Le Cultivateur*."—

Et la question étant posée,—que ces mots soient ajoutés :—elle est résolue affirmativement.

Alors, la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée ;
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant les montants payés à Israël Tarte, les journaux *Le Canadien* ou *Le Cultivateur*, par les divers départements publics, depuis le 1er janvier 1890, la date de ces paiements, s'il en existe, et l'objet pour lequel ils ont été faits.

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Bruneau,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des ordres du conseil relatifs à toutes les nominations de sénateurs faites depuis le 1er janvier 1896.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Bruneau,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant le nombre de personnes nommées à des emplois publics depuis le 1er décembre 1890, les emplois respectifs auxquels elles ont été nommées, la date de leur nomination et le montant de leurs salaires.

M. Davin propose, secondé par M. McDonald (Assiniboïa),—que le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures immédiates pour se défaire à tout prix de toutes les propriétés, autres que celles qui servent de bureaux publics, qu'il peut avoir directement ou indirectement à Moose-Jaw, Territoires du Nord-Ouest, de manière que ces propriétés soient dorénavant assujéties au paiement des taxes.

Et la question étant posée sur la dite motion :—elle est résolue négativement.

M. Martin propose, secondé par M. Edgar,—qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous rapports au conseil et de tous ordres du conseil, rapport du juge et autres papiers et correspondance concernant l'élargissement de Charles Chamberlain, condamné à l'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne de Pierre, Manitoba, pour parjure lors de la dernière élection fédérale dans la cité de Winnipeg.

M. Mulock propose, comme amendement, secondé par M. Davies,—que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la dite proposition :—“Aussi, copie de toutes pétitions ou autres communications adressées au gouvernement, ou à aucun de ses membres, ou à aucun département, ou à Son Excellence, et de toutes lettres adressées par ou au nom d'aucun membre du gouvernement ou d'aucun département au sujet de la commutation de la peine du dit Chamberlain.”

Et la question étant posée, que ces mots soient ajoutés :—elle est résolue affirmativement.

Alors, la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée ;
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous rapports au conseil et de tous ordres du conseil, rapport du juge et autres papiers et correspondance concernant l'élargissement de Charles Chamberlain, condamné à l'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne de Pierre, Manitoba, pour parjure lors de la dernière élection fédérale dans la cité de Winnipeg ; aussi, copie de toutes pétitions ou autres communications adressées au gouvernement, ou à aucun département, ou à Son Excellence, et de toutes lettres adressées par ou au nom d'aucun membre du gouvernement ou d'aucun département au sujet de la commutation de la peine du dit Chamberlain.”

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. Edgar,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état renfermant d'une manière complète le recensement des Territoires du Nord-Ouest fait récemment par la police à cheval, spécifiant le nombre d'hommes et de femmes dans chaque division, ainsi que les limites des divisions.

Sur motion de M. Mulock, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état indiquant en détail les diverses propriétés dont la Couronne a pris possession ou qu'elle a expropriées pour le canal de la Tay, les noms de tous les propriétaires ou personnes réclamant quelque droit, titre ou franchise à ce sujet, les montants réclamés, les montants payés à ces propriétaires ou autres personnes, les noms de toutes personnes réclamant des dommages au sujet de toute propriété ou franchise affectée d'une manière nuisible par la construction, l'exploitation, etc., du dit canal ; aussi, indiquant en détail les divers travaux et autres propriétés de la Compagnie de Navigation de la Tay, dont le gouvernement a pris possession pour le dit canal de la Tay, l'estimation de leur valeur et le relevé des montants, s'il en est, payés à ce sujet, et les noms des personnes auxquelles ces montants ont été alloués ou payés ; aussi, copie de tous ordres du conseil, documents et autres papiers, démontrant en vertu de quelle autorité les dits travaux et propriétés ont été acquis et employés, et plus particulièrement s'ils l'ont été en vertu des dispositions de l'Acte du Haut-Canada, constituant la compagnie, Ier, Guillaume IV, chap. 11, articles 40-42, et copie des dits articles.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de Sir James A. Grant, secondé par M. Stairs,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état donnant :

1. Les noms de tous les officiers au service du gouvernement, à la date du 30 juin 1895, qui contribuaient au fonds de retraite, tel qu'établi avant l'adoption de l'Acte concernant les pensions du service civil, 1893."

2. Les noms de tous les officiers dans le dit service qui ont contribué à ce fonds et qui, antérieurement au dit 30 juin 1895, ont cessé de faire partie de ce service, mais qui n'ont pas reçu une allocation de retraite ou une gratification aux termes de l'Acte des pensions, du service civil.

3. La date de la nomination de chacun de ces officiers.

4. Le salaire de chacun de ces officiers lors de sa nomination.

5. Le nombre de ses années de service.

6. Le montant brut versé par chacun d'eux au fonds de retraite jusqu'au 30 juin 1895, ou jusqu'à la date où il a cessé de faire partie du dit service, suivant le cas.

Sur motion de M. Colter, secondé par M. Featherston,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant,—

1. Quelles sommes ont été votées par le parlement pour améliorer la navigation de la rivière Saint-Jean, N. B., et ses tributaires, pendant les années 1887 à 1895, inclusivement.

2. Quelle partie de ces crédits a été dépensée chaque année pour les dites améliorations pendant la dite période.

3. En quels endroits de la dite rivière ces sommes ont été dépensées.

4. Par qui ces deniers ont été dépensés et quelle est la nature des travaux exécutés dans chaque cas.

5. Quelle partie de ces crédits aurait été dépensée à la crique Gibson, dans le comté de Carleton, le montant dépensé et la nature des travaux exécutés.

Sur motion de M. Mills (Bothwell), secondé par M. Laurier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant la quantité de grains importée par chacun des distillateurs en 1895, et la quantité totale de grains importés nécessaire à l'alimentation.

Sur motion de M. Mills (Bothwell), secondé par M. Laurier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre, un état indiquant le montant d'argent payé à chacune des personnes qui ont reçu une prime en 1895 à même les fonds votés pour encourager la production de la betterave.

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, le 28^e rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1895, Marine. (*Document de la session No 11.*)

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, une liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien pendant l'année expirée le 1er octobre 1895. (*Document de la session No 32a.*)

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 11 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Cantsworth,—la pétition de l'Assemblée Mayflower, No 6564, des Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats suivants :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 11 février 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du dix-septième jour du mois de janvier dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Donald M. Curry, écuyer, comptable de Sydney, C.-B., comme officier-rapporteur pour le district électoral du comté de Cap-Breton, dans la province de la Nouvelle-Écosse, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de David McKee, écuyer, qui a résigné son mandat; l'honorable Sir Charles Tupper, baronnet, secrétaire d'Etat, de la cité d'Ottawa, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

[L.S.]

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 11 février 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du troisième jour du mois de janvier dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Joseph Fortin, écuyer, régistrateur de la Baie Saint-Paul, comme officier-rapporteur pour le district électoral du comté de Charlevoix, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Henri Simard, écuyer, décédé; Louis Charles Alphonse Angers, écuyer, avocat, de Murray Bay, P.Q., a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

[L.S.]

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

M. Sriver, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux;—
De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, demandant

un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne et augmentant son capital-actions ;—De Frank Turner et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer électrique de Toronto, Hamilton et les Chutes de Niagara ;—et de John Hoskin, C.R., et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie Canadienne d'Assurance sur la vie, l'Impériale.

Ordonné, que M. Lachapelle ait la permission de présenter un bill (No 56) concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'Île de Montréal.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Dickey, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 29 janvier 1896, pour la production de copie des pétitions, requêtes, lettres, etc., demandant la commutation de la sentence de mort prononcée contre Valentine Shortis en un emprisonnement à vie, ainsi que les lettres et mémoires, demandant que la loi suive son cours ; aussi, le rapport du juge Mathieu, et celui du ministre de la Justice, et toute décision, ordre ou mandat concernant cette affaire ; aussi, un état indiquant si des pétitions en faveur de la commutation de la sentence de mort ont été soumises au conseil, et dans ce cas, quelle décision, (s'il en est) a été prise à ce sujet ; aussi, copie de toute correspondance entre Son Excellence le Gouverneur général et le secrétaire des Colonies, par câblegramme ou autrement, sur le même sujet. (*Document de la session No 42.*)

L'honorable Sir Charles Tupper, baronnet, député pour le district électoral du Cap-Breton, et Louis Charles Alphonse Angers, écuyer, député pour le district électoral de Charlevoix, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé devant les Commissaires le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre.

M. Mulock propose, secondé par Christie,—que le bill (No 7) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, soit inscrit de nouveau sur le feuillet des Ordres pour être repris en considération en comité général.

Et la question étant posée, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Angers,	Delisle,	Lister,	Rider,
Bain,	Devlin,	Lowell,	Sanborn,
Beith,	Edgar,	Macdonald (Huron),	Scriver,
Boston,	Featherston,	Maclean (York),	Semple,
Bowman,	Flint,	McCarthy,	Somerville,
Brown,	Forbes,	McGillivray,	Sproule,
Campbell,	Fraser,	McLennan,	Stubbs,
Cartwright (Sir Richard),	Frémont,	McMillan,	Sutherland,
Casey,	Gillmor,	McMullen,	Wallace,
Christie,	Ingram,	Mills (Bothwell),	Welsh,
Colter,	Innes,	Mulock,	Wilson, et
Davies,	Laurier,	O'Brien,	Yeo.—49.
Dawson,			

CONTRE :

Messieurs

Amyot,	Dickey,	Lachapelle,	Montague,
Barnard,	Dugas,	Langevin (Sir Hector),	Northrup,
Bécharde,	Dupont,	LaRivière,	Ouimet,
Bergeron,	Earle,	Lavergne,	Perry,
Bernier,	Fairbairn,	Leclair,	Pridham,
Blanchard,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Leduc,	Prior,
Bruneau,	Ferguson (Renfrew),	Macdonald (King),	Putnam,

Burnham,	Foster,	Macdonell (Algoma),	Rinfret,
Cameron (Inverness),	Fréchette,	Maddowall,	Robillard,
Carling (Sir John),	Geoffrion,	McAlister,	Roome,
Carpenter,	Gillies,	McDonald (Assiniboïa),	Rosamond,
Caron (Sir Adolphe),	Girouard,	McDonald (Victoria),	Ross (Lisgar),
Carroll,	Godbout,	McDougald (Pictou),	Smith (Ontario),
Carscallen,	Grandbois,	McDougall (Cap-Breton),	Stairs,
Choquette,	Grant (Sir James),	McGreevy,	Stevenson,
Cleveland,	Guay,	McIsaac,	Tarte,
Coatsworth,	Guillet,	McKay,	Taylor,
Cochrane,	Haggart,	McLean (King),	Tupper (Sir C. Hibbert),
Cockburn,	Harwood,	McLeod,	Tupper (Sir Charles),
Corbould,	Haslam,	Mara,	Turcotte,
Costigan,	Hazen,	Marshall,	Tyrwhitt,
Craig,	Henderson,	Martin,	Vaillancourt,
Daly,	Hutchins,	Mignault,	Weldon,
Davin,	Ives,	Miller,	White (Shelburne),
Davis,	Jeannotte,	Mills (Annapolis),	Wilmot, et
Desaulniers,	Joncas,	Moncrieff,	Wood.—104.

Ainsi la question est résolue négativement.

Ordonné, que M. Béchard ait la permission de présenter un bill (No 57) concernant le transport et la saisie des traitements des employés publics,

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Dickey ait la permission de présenter un bill (No 58) Acte réparateur, Manitoba.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Davies propose, secondé par M. Laurier,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée :—elle est résolue négativement.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 31 janvier dernier,—que M. l'Orateur, quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Et la question étant de nouveau posée—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mercredi matin ;

Mercredi, 12 février 1896.

Sur motion de M. Macdonald (Huron), secondé par M. Béchard,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et trente-cinq minutes, mercredi matin, s'ajourne à ce jour.

MERCREDI, 12 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. McKay,—la pétition de John H. Tilden, et autres, de la cité de Hamilton, Ontario.

Par M. Corbould,—la pétition de J. A. Gemmill, écuyer, avocat, de la cité d'Ottawa, Ontario.

Par Sir John Carling,—la pétition du Conseil des Métiers et du Travail, de London, la pétition de l'Union typographique, No 133; la pétition de l'Union des Mouleurs en fer, No 37, et la pétition de l'Union des Cordonniers, No 132, de London, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Hastings, Ont., demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour les enfants émigrés pauvres, inutiles ou criminels.

Du Conseil des Métiers et du Travail de Québec, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans amendement, savoir :—

Bill (No 26) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Shepard.

Bill (No 27) concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Bill (No 37) à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack; et

Bill (No 40) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario Sud.

Et les bills suivants avec des amendements, savoir :—

Bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa.

Bill (No 30) concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Bill (No 39) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Bill (No 41) concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Bill (No 42) concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan; et

Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Sur motion de M. McKay, secondé par M. Hazen,

Ordonné, que la pétition de John H. Tilden et autres, de la cité de Hamilton, Ontario, présentée ce jour, soit maintenant lue;

Et la dite pétition est lue et reçue, demandant la permission de soumettre à la Chambre leur pétition pour la concession d'une charte sous le nom de Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés,

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Corbould, secondé par M. McKay,

Ordonné, que la pétition de J. A. Gemmill, écuyer, avocat de la cité d'Ottawa, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue, demandant la permission de soumettre à la Chambre une pétition signée par lui et autres personnes pour l'obtention d'une charte sous le nom de Compagnie de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

M. Dickey, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, —le rapport du Bureau des Visiteurs du Collège Militaire Royal, pour l'année 1895. (*Document de la session No 43.*)

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente, —la réponse à une adresse à Son Excellence du 3 février 1896, pour la production de copie de tous ordres du conseil et correspondance touchant la nomination de l'honorable E. G. Prior et de l'honorable John F. Wood, comme membres du Conseil privé du Canada, et copie des commissions ou instruments les nommant membres du Conseil privé et les nommant aussi aux charges respectives qu'ils occupent actuellement dans l'administration. (*Document de la session No 44.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 12 février 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt et unième jour du mois de janvier dernier émis par Son Excellence le Gouverneur général et adressé à John Shirreff, écuyer, shérif de Chatham, N.-B., comme officier-rapporteur du comté de Northumberland, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de l'honorable Michael Adams qui a été appelé au Sénat; James Robinson, écuyer, de la paroisse de Derby, N.-B., marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU,

[L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

James Robinson, écuyer, député du district de Northumberland, Nouveau Brunswick, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé devant les Commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Davies propose, secondé par M. Mills (Bothwell),—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée :—elle est résolue négativement.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 56) concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le bill (No 10) modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 19) à l'effet d'abolir le système des pensions tel qu'appliqué au service civil du Canada.

M. McMullen propose, secondé par M. Campbell,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Devlin, secondé par M. Forbes,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour 1895. (*Document de la session No 13.*)

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 13 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Guillet,—la pétition du conseil municipal des comtés unis de Northumberland et Durham, Ontario.

Par M. McKay,—la pétition du Conseil des Métiers et du Travail de Hamilton.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De l'Assemblée Mayflower, No 6564, des Chevaliers du Travail, Toronto, Ont., demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée, vendredi, le 31 janvier dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée:—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, vendredi matin ;

Vendredi, 14 février 1896.

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Taylor,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure moins vingt minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne à ce jour.

 VENDREDI, 14 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Cockburn,—la pétition du conseil municipal de la cité de Toronto; la pétition de l'Union Internationale des Tapissiers de l'Amérique du Nord, No 30, et la pétition des Couturiers Unis de l'Amérique, No 81, de Toronto, Ontario.

Par M. Cargill,—la pétition du conseil municipal du comté de Bruce, Ontario.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition du conseil municipal du comté de Simcoe, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et regues :—

Du Conseil des Métiers et du Travail, de London; de l'Union Typographique, No 133; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 37, et de l'Union des Cordonniers, No 33, de London, Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

M. Cockburn, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 29) modifiant l'Acte constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Conformément aux prescriptions de la règle 62, votre comité attire l'attention de la Chambre sur l'article un de ce bill qui autorise la Société à posséder des biens fonciers jusqu'à la valeur de \$350,000. L'avis donné à ce sujet a été rapporté insuffisant par le comité des Ordres Permanents, mais vu les explications données par les officiers de la société, votre comité recommande que ce pouvoir soit accordé à la société.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération la requête de John Tilden et autres, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour l'obtention d'une charte sous le nom de "Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton,"—et la requête de J. A. Gemmill et autres, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour l'obtention d'une charte sous le nom de "Compagnie de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique,"—nonobstant l'expiration du délai fixé pour recevoir des pétitions relatives aux bills privés, et il recommande que l'autorisation requise soit donnée dans chaque cas.

Votre comité a pris aussi en considération la pétition de George Carr et autres, demandant une charte sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson," et les autorisant à construire une ligne de Winnipeg ou de Portage-la-Prairie à la branche nord de la Saskatchewan, et il constate que les avis donnés sont suffisants seulement en ce qui concerne la construction de la ligne à partir de Winnipeg.

Au sujet de la pétition de la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles, demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne, etc., votre comité trouve que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu, mais comme le délai sera pleinement expiré avant que le bill soit considéré en comité, il recommande que ces avis soient jugés suffisants.

Quant à la pétition de A. E. Alexander et autres, demandant une charte sous le nom de Compagnie de pont et de chemin de fer de Ristigouche et de Bonaventure, votre comité désire faire rapport qu'on ne lui a fourni aucune preuve que l'on s'était conformé aux prescriptions de la règle 51.

M. LaRivière, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des *Débats* de la Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que M. J. A. Bernard soit nommé traducteur des *Débats* en remplacement de M. C. Boisvert que sa santé délicate empêche de remplir les devoirs de sa charge; et que, pour cette session, la somme de \$1,000 que M. Boisvert aurait été en droit de recevoir s'il eût été capable de faire sa part de travail, soit divisée également, entre les deux messieurs ci-dessus nommés.

Ordonné, que M. Powell ait la permission de présenter un bill (No 59) concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée.)

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Taylor ait la permission de présenter un bill (No 60) concernant le chemin de fer des Mille-Iles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bennett ait la permission de présenter un bill (No 61) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et les Chutes de Niagara.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Boyle ait la permission de présenter un bill (No 62) constituant en corporation la Compagnie de tourbe combustible et de chemin de fer d'Ontario.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Masson ait la permission de présenter un bill (No 63) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer International Radial.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Davis ait la permission de présenter un bill (No 65) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de M. Coatsworth, secondé par Sir John Carling,
Ordonné, que les Comptes Publics du Canada pour l'exercice 1894-95, et le rapport (partiel) de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour la même période, soient référés au comité des Comptes Publics.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 31 janvier dernier.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée:—la Chambre reprend le dit débat ajourné.
A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre du jour pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 26) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. McLeod fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera en tel comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Sur motion de M. Davin, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé le bill B (No 66) intitulé: "Acte concernant les débentures des Compagnies de prêt constituées en corporation par des Actes spéciaux du Parlement du Canada," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. Tisdale, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le bill B (No 66) du Sénat, intitulé: "Acte concernant les débentures des Compagnies de prêt constituées en corporation par des Actes spéciaux du Parlement du Canada," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois,—et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 17 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Hazen,—la pétition de l'Union Typographique de Saint-Jean, No 35.

Par M. Corbould,—la pétition de Henry T. Munn, de Brandon, Manitoba, et autres, d'autres lieux.

Par M. Martin,—la pétition du Conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg.

Par M. McGillivray,—la pétition de William Kinghorn, Grand Chef Forestier, et autres, membres du Grand Comité de la Haute Cour du Nouveau-Brunswick; la pétition de R. G. Monroe, Grand Chef Forestier, et de W. T. Bell, Grand Secrétaire du Grand Comité de la Haute Cour de la Nouvelle-Ecosse, et la pétition de C. A. Miller, Grand Chef Forestier, et autres, membres du Grand Comité de la Haute Cour de Québec, de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Par M. Laurier,—la pétition de l'Assemblée Papineau, No 713, de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de la cité de Toronto, Ontario, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi, concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue et de la Baie de James, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Du conseil municipal des Comtés-Unis de Northumberland et de Durham; du conseil municipal du comté de Bruce, et du conseil municipal du comté de Simcoe, d'Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

De l'Union Internationale des Tapissiers de l'Amérique du Nord, No 30; des Couturiers Unis de l'Amérique, No 81, tous de Toronto, et du Conseil des Métiers et du Travail de Hamilton, tous d'Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Sur motion de Sir Adolphe P. Caron, secondé par M. Haggart,

Résolu, que lorsque M. l'Orateur quittera le fauteuil à six heures, ce jour, la Chambre restera ajournée jusqu'à demain, à trois heures, p.m.

Sur motion de Sir Adolphe P. Caron, secondé par M. Haggart,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera, demain, mardi, elle restera ajournée jusqu'à jeudi, le 20 courant, à 3 p.m.

Sur motion de M. LaRivière, secondé par M. Sriver,

Résolu, que la Chambre concoure dans le second rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des *Débats* de cette Chambre.

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente, —la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence du 28 janvier 1896, pour la production de copie d'un ordre du conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le port de Saint-Jean, N.-B., et de tous autres ordres du conseil et règlements

administratifs ou autres s'appliquant au transport des bestiaux des Etats-Unis par voie du Canada, et un état indiquant quelles mesures ont été prises afin que le transport en transit des dits bestiaux soit fait en conformité des dispositions de ces ordres du conseil et règlements; aussi, un état indiquant combien de bestiaux des Etats-Unis (s'il en est) ont déjà été expédiés *via* Saint-Jean, en vertu de l'ordre du conseil. (*Document de la session No 38a.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 février 1896, pour la production d'un état indiquant,—

La dépense totale encourue pour la Ferme expérimentale à Ottawa jusqu'au 1er janvier 1896.

Le prix payé pour le terrain.

Le coût total des édifices, de la main-d'œuvre employée pour faire des améliorations de nature permanente, et des autres travaux exécutés sur la ferme.

Les montants payés pour fumiers et engrais.

Les montants payés pour les animaux.

Le montant total payé pour machines et instruments.

Le montant payé pour les harnais.

La valeur des animaux sur la ferme au 1er janvier 1896.

La recette totale provenant de la vente des animaux, du beurre, du fromage et des produits de la ferme jusqu'au 1er janvier 1896. (*Document de la session No 45.*)

Aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 27 janvier 1896, pour la production d'un état donnant les noms de toutes les personnes nommées à quelque emploi aux douanes de Toronto, depuis le 1er juillet 1891, avec la date de leur nomination et leurs salaires. (*Document de la session No 46.*)

Aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 10 février 1896, pour la production de copie de l'ordre du conseil nommant l'honorable Désiré Girouard, l'un des juges de la cour Suprême du Canada. (*Document de la session No 47.*)

Et aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 27 janvier 1896, pour la production de copie de tous ordres du conseil, instructions du gouvernement ou d'aucun département et autres documents qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre concernant la nomination d'un Haut-Commissaire à Londres ou concernant la nature de ses fonctions ou la manière de les remplir. (*Document de la session No 48.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 26) concernant la compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 27) concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 37) à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-

Laurent et Adirondack; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 40) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 30) concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 39) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général sur le bill (No 29) modifiant l'Acté constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, étant lu;

M. McGillivray propose, secondé par M. Sproule,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Davin propose, secondé par M. McDonald (Assiniboia),—qu'il est nécessaire à la prospérité et au progrès des Territoires du Nord-Ouest, important pour la stabilité et l'avancement du Canada et d'un grand intérêt pour l'Empire que les Territoires soient traités autrement qu'ils l'ont été jusqu'à présent.

(2) Que la dignité de la population exige tout autant que les intérêts matériels de ces vastes territoires, que les territoires ne soient pas placés sur un pied d'infériorité.

(2) Que le climat, le sol et les conditions générales du Nord-Ouest ne sont pas les mêmes que dans d'autres parties du Canada, et qu'une politique conforme à ses besoins et à ses ressources devrait être adoptée afin de rendre les colons prospères et d'obtenir de meilleurs résultats de notre système d'immigration.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Daly, secondé par M. Dickey,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sur motion de M. Joncas, secondé par M. Wood,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copies de toutes requêtes, correspondance ou documents de quelque nature qu'ils soient, demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer la propriété du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, afin d'en faire un embranchement de l'Intercolonial.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Edgar,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie des soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 108 Mile House, C.-B., et Horsefly, avec les montants dans chaque cas; aussi, copie de toute correspondance échangée entre l'inspecteur des postes (M. Fletcher) ou le département et les députés de Caribou ou Yale au sujet du transport des malles sur la dite route; aussi, copie du contrat actuellement en vigueur, son montant et le nom de l'entrepreneur; aussi, copie des soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 150 Mile House et Keithley Creek, avec le nom de l'entrepreneur et le montant du contrat, et indiquant si le contrat a été transféré à quelqu'un, et dans ce cas à qui et à quelles conditions.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Edgar,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie des divers contrats faits, ou en vigueur, avec la Compagnie de messageries de la Colombie-Britannique pour le transport des malles de Sa Majesté dans la dite province depuis l'année 1882, indiquant,—

Les conditions de ces contrats.

Les routes parcourues et les distances.

Les montants en détail payés pour ces services.

Le nom de la personne qui a signé ces contrats pour la compagnie.

Copie des soumissions présentées par toutes autres personnes pour aucun de ces services.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. McMullen,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état donnant le détail des dépenses pour le transport ordinaire des malles, par voie de terre, avec l'indication des différentes routes postales, dans la Colombie-Britannique, depuis son entrée dans la Confédération jusqu'au 30 avril 1895, et spécifiant,—

Les noms des entrepreneurs et le montant payé chaque année;

La date et la durée de chaque contrat;

Si les contrats ont été donnés par voie de soumission, et dans ce cas, les noms des soumissionnaires et les montants des soumissions rejetées;

Si des soumissions n'ont pas été demandées, la raison pourquoi, ainsi que tous autres détails contenus dans les comptes.

Sur motion de M. Forbes, secondé par M. Davies,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toute correspondance, lettres et rapports au sujet de toutes accusations ou accusations portées, en 1895 et 1896, contre aucuns employé ou employés du département des Douanes à London, Ontario.

Sur motion de M. Gibson, secondé par M. Mulock,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état faisant connaître le montant de chaque réclamation faite par le gouvernement pour dommages soi-disant causés par des navires sur le nouveau canal Welland, depuis la date de son ouverture jusqu'au 31 décembre 1895, avec les noms de ces navires et de leurs propriétaires, la nature des dommages et la manière dont chaque réclamation a été réglée, soit par paiement complet ou partiel, ou en ne payant pas du tout, et s'il reste des réclamations non réglées; aussi, un état donnant le montant de chaque réclamation non réglée, et le nom de chaque navire (avec le nom des propriétaires) contre lequel il existe quelque semblable réclamation non réglée.

Sur motion de M. Mills (Bothwell), secondé par M. Laurier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de tous papiers et correspondance avec les fonctionnaires du département des Sauvages et toutes autres personnes, concernant l'achat, la cession ou le transfert d'aucune partie de la réserve sauvage Walpole, sur la rivière Sainte-Claire.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare que la Chambre est ajournée jusqu'à demain, à trois heures p.m.

MARDI, 18 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. McKay,—la pétition de John H. Tilden et autres, de la cité de Hamilton, Ontario.

Par M. Prior,—la pétition de l'Union Internationale des Cigariers, No 211; la pétition de l'Union des Mouleurs en fer No 144, et la pétition du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria, Colombie-Britannique.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre, le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 34) à l'effet de refondre et modifier certains actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James, et est convenu de le rapporter avec des amendements.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, que tous les papiers contenant la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Manitoba, produits durant cette session, soient imprimés sans délai, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, —le second et dernier rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour l'exercice 1894-95. (*Document de la Session No 1.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 31 janvier dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée sur la dite question :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mercredi, 19 février 1896 :

Mercredi, 19 février 1896.

Sur motion de M. Legris, secondé par M. Mulock,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure et quinze minutes, mercredi matin, s'ajourne jusqu'à jeudi prochain, à trois heures p. m.

JEUDI, 20 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Coatsworth,—la pétition de l'Union des Mouleurs en fer, No 28, Toronto, Ontario.

Par M. Rowand,—la pétition de J. G. Murdock et autres.

Par Sir Charles Tupper, baronnet,—la pétition de John Penny et autres, de Halifax, Nouvelle-Ecosse, et la pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de Stormont, Dundas et Glengarry, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Henry T. Munn, de Brandon, Manitoba, et autres, d'autres lieux, demandant une charte sous le nom de Compagnie de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique.

De William Kinghorn, Grand Chef Forestier, et autres, membres du Grand Comité de la Haute Cour du Nouveau-Brunswick; de R. G. Monroe, Grand Chef Forestier, et de W. T. Bell, Grand Secrétaire du Grand Comité de la Haute Cour de la Nouvelle-Ecosse; de C. A. Miller, Grand Chef Forestier, et autres, membres du Grand Comité de la Haute Cour de Québec, tous de l'Ordre Indépendant des Forestiers, demandant certains amendements à la charte de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

De l'Union Typographique de Saint-Jean, No 35; du Conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg; de l'Assemblée Papineau, No 713, de Québec; de l'Union Internationale des Cigariers, No 211; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 144, et du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria, Colombie-Britannique, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De John H. Tilden et autres, de la cité de Hamilton, Ontario, demandant une charte sous le nom de Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton.

Sur motion de M. Scriver, secondé par M. Charlton,

Ordonné, que les papiers déposés sur le bureau concernant l'affaire Shortis, soient imprimés pour l'usage des membres,—et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. Coatsworth, secondé par M. Marshall,

Ordonné, que la seconde et dernière partie du rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, soit référée au comité des Comptes Publics.

M. Wood, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 février 1896, pour la production d'un état indiquant où sont situés les moulins qui ont moulu du grain pour fins d'alimentation pendant l'année expirée le 30 juin 1895, et les noms des personnes qui ont exploité ces moulins; le nombre de minots moulus par chacun et le montant brut de la remise de droits faite dans chaque cas; le montant de la remise (s'il en est) encore due ou réclamée dans chaque cas? (*Document de la session No 25.*)

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 10 février 1896, pour production de copie des ordres du conseil relatifs à toutes les nominations de sénateurs faites depuis le 1er janvier 1896. (*Document de la session No 49.*)

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (No 67) à l'effet de modifier l'Acte des produits de la laiterie, 1893.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Geoffrion ait la permission de présenter un bill (No 68) à l'effet de modifier l'Acte modifiant l'Acte des liquidations, 1889.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Gibson propose, secondé par M. Edgar,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajournée sur la motion proposée, vendredi, le 31 janvier dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, vendredi matin :

Vendredi, 21 février 1896.

Sur motion de M. McDougall (Cap-Breton), secondé par M. McKay,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures moins dix minutes, vendredi matin, s'ajourne à ce jour.

 VENDREDI, 21 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
 Par M. Langelier,—la pétition de l'Assemblée Locale de la Feuille d'Erable, No 1160, Chevaliers du Travail, Québec.

Par M. Lépine,—la pétition de l'Union des Cigariers, No 58, Montréal.

Par M. Coatsworth,—la pétition de la Fraternité des Assistants-Pressiers, No 1, et la pétition de l'Union des Souffleurs de Verre, No 66, de Toronto, Ontario.

Par M. Roome,—la pétition de messieurs Thomson, Henderson et Bell, solliciteurs, de la cité de Toronto, Ontario.

Par M. Ingram,—la pétition de J. B. Davidson et autres, de Saint-Thomas et autres lieux, comté d'Elgin, Ontario.

M. Sproule, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande que la Chambre prenne les mesures les plus propres à assurer, comme l'a démontré M. J. W. Robertson, Commissaire d'Agriculture et d'Industrie laitière du Canada, l'établissement d'un commerce d'exportation de viandes gelées du Canada en Angleterre, afin que les viandes du Canada prennent place sur les marchés anglais comme produits du Canada.

Votre comité recommande aussi que la Chambre autorise l'impression de 150,000 exemplaires (pour distribution), de la preuve faite par le commissaire susdit devant le comité, les 20 et 21 du présent mois.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet de la pétition de Henry T. Munn et autres, demandant une charte sous le nom de Compagnie de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions qui suivent, et il constate qu'ils n'ont pas été publiés pendant le temps voulu, savoir :—De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal, pour amendements à sa charte ;—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, demandant un acte lui permettant de se fusionner avec la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté, et à d'autres fins ;—et de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté, demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et lui permettant de se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental ; mais comme le temps requis sera pleinement expiré avant que les bills puissent être délibérés en comité, votre comité recommande que les avis soient considérés suffisants.

Votre comité a aussi pris en considération la pétition de la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton, demandant une charte ;—et la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant un acte modifiant sa charte en changeant le mode de payer et acquitter les dettes mentionnées dans l'article 10 de la dite charte,—et il trouve que les avis dans chaque cas ont été publiés seulement pendant deux ou trois semaines ; mais comme la nécessité de la demande ne s'est fait sentir, dans les deux cas, que pendant le mois dernier et que les droits de tous les intéressés peuvent être suffisamment sauvegardés dans le bill, votre comité recommande que la règle 51 soit suspendue au sujet de ces deux pétitions.

Vû que le temps pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la règle 49 qui limite ce temps soit suspendue au sujet de toutes les pétitions qui précèdent.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1895. (*Document de la session No 8.*)

Sur motion de M. Mills (Annapolis), secondé par M. Sproule,

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 de la Chambre qui limite le temps pour présenter des bills privés soit suspendue au sujet des pétitions qui suivent, savoir :—De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal, pour amender sa charte ;—De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, pour amender sa charte ;—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, pour amender sa charte ; De la Compagnie du chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté, demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne ;—De la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton, demandant une charte ;—et de la Compagnie de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique, demandant une charte.

Sur motion de M. McKay, secondé par M. Henderson,

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Ordres Permanents, la règle 51 de la Chambre soit suspendue au sujet des pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton pour une charte, et de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, pour amender sa charte.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Résolu,—que l'ordre appelant la seconde lecture du bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba), soit le premier ordre du jour, mardi, le 3 mars prochain, et les jours suivants, sauf les lundis, jusqu'à ce que le débat soit fini.

Sur motion de Sir Adolphe P. Caron, secondé par M. Dickey,

Ordonné, que MM. Ross (Lisgar) et Angers sont ajoutés au comité des Banques et du Commerce ; MM. Robinson et Angers, aux comités des Comptes Publics et des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes ; et M. Angers, au comité des Privilèges et Elections.

Ordonné, que M. McKay ait la permission de présenter un bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton (à responsabilité limitée.)

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. McKay ait la permission de présenter un bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Northrup ait la permission de présenter un bill (No 71) à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté et la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, sous le nom de " Chemin de fer de la Baie de Quinté."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Lachapelle ait la permission de présenter un bill (No 72) concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée, vendredi, le 31 janvier dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 41) concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 42) concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée lundi dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill (No 29) modifiant l'Acte constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Et la question étant de nouveau posée sur la dite motion ;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant de nouveau posée :—elle est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 34) à l'effet de refondre et modifier certains actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James; et, après avoir ainsi siégé quelque

temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 59) concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée) ;

M. Powell propose, secondé par M. McKay,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de Sir Charles Tupper, secondé par M. Dickey,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 60) concernant le chemin de fer des Mille-Iles.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 61) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Toronto, Hamilton et les Chutes de Niagara.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale.

M. Sproule propose, secondé par M. Taylor,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, que le débat soit ajourné.

La Chambre reprend alors le débat sur la question,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, samedi matin :

Samedi, 22 février 1896.

Sur motion de M. Smith (Ontario), secondé par M. Stairs,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et dix minutes, samedi matin, s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 24 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Carpenter,—la pétition du conseil municipal du comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Mills (Bothwell),—la pétition du conseil municipal du comté de Lambton, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—
De la Fraternité des Assistants-Pressiers, No 1, de Toronto; de l'Union des mouleurs en fer, No 28, et de l'Union des souffleurs de verre, No 66, tous d'Ontario; de l'Assemblée Locale de la feuille d'érable, No 1160, Chevaliers du travail, Québec; et de l'Union des cigariers, No 58, Montréal, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Du conseil municipal des Comtés-Unis de Stormont, Dundas et Glengarry, Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

De J. B. Davidson et autres, de Saint-Thomas et autres lieux, comté d'Elgin, Ontario, demandant qu'il ne soit pas accordé de subvention à une ligne ferrée passant plus près du chemin de fer Central du Michigan que de Wallacetown, dans le dit comté.

De J. G. Murdoch et autres, demandant un acte constituant en corporation une compagnie sous le nom de la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

De MM. Thomson, Henderson et Bell, sollicitateurs, Toronto, Ontario, demandant que la Chambre leur permette de lui soumettre une pétition pour l'obtention d'une charte sous le nom de Association Sanitaire Nationale, nonobstant l'expiration du temps prescrit pour présenter des pétitions au sujet de bills privés.

De John Penny, et autres, de Halifax, N.-E., se plaignant de dommages causés par la construction d'un chemin de fer de l'Etat dans une certaine partie de la rue Water, dans la dite cité, et demandant le redressement de ce grief.

Sur motion de Sir Adolphe P. Caron, secondé par M. Dickey,

Ordonné, que M. Stubbs soit ajouté au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Sir Charles Hibbert Tupper, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 10 juin 1895, pour la production de copie de tous papiers et correspondance concernant la partie de l'emplacement de ville de Moose-Jaw, que possède le gouvernement du Canada, y compris le relevé des deniers reçus par les syndicats du dit emplacement de ville, et de ceux reçus par le gouvernement fédéral; aussi, d'un état donnant le nombre de lots appartenant encore au gouvernement et le montant des taxes payées annuellement par le gouvernement depuis que Moose-Jaw a été érigé en municipalité. (*Document de la session No 50.*)

M. Prior, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 février 1896, pour la production de copie de toute

correspondance concernant la concession d'une licence pour manufacturer et vendre de la bière dans la ville de Neepawa, Manitoba; aussi, copie de toutes pétitions des citoyens de la dite ville protestant contre la dite licence. (*Document de la session No 51.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 10 février 1896, demandant: 1. Un relevé de tous les deniers reçus par le gouvernement, aux termes de l'Acte connu communément sous le nom "d'Acte McCarthy," des diverses corporations municipales ou des personnes demandant des licences sous l'autorité du dit acte, dans le district électoral de Provencher, province de Manitoba.

2. La liste des réclamations non payées se rattachant au dit acte dans le dit district électoral, et le montant de ces réclamations. (*Document de la session No 52.*)

M. Dickey, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 10 février 1896, pour la production de copie de tous rapports au conseil et de tous ordres du conseil, rapport du juge et autres papiers et correspondance concernant l'élargissement de Charles Chamberlain, condamné à l'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne de Pierre, Manitoba, pour parjure, lors de la dernière élection fédérale dans la cité de Winnipeg.

Aussi,—copie de toutes pétitions ou autres communications adressées au gouvernement, ou à aucun de ses membres, ou à aucun ministère, ou à Son Excellence, et de toutes lettres adressées par ou au nom d'aucun membre du gouvernement ou d'aucun ministère public au sujet de la commutation de la peine du dit Chamberlain. (*Document de la session No 53.*)

Ordonné, que M. Charlton ait la permission de présenter un bill (No 73) modifiant le Code criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 63) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer International Radial.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier,—que le bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale, soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant de nouveau posée:—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant de nouveau posée:—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie de hauts-fourneaux de Hamilton (à responsabilité limitée).

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

M. Flint propose, secondé par M. Craig,—Que dans l'opinion de cette Chambre, la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs enivrantes en Canada devraient être prohibées par la loi, sauf pour des fins religieuses, médicales et industrielles.

M. Guillet propose comme amendement, secondé par M. Belley,—que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants:—"vu que le comité judiciaire du Conseil privé impérial n'a pas encore décidé les appels des décisions de la cour Suprême du Canada sur les questions soumises en vue de s'assurer des pouvoirs qu'ont les législatures

provinciales d'adopter des lois pour prohiber la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes, en conséquence, que la prise en considération ultérieure de cette question soit ajournée jusqu'à ce que ces appels aient été décidés."

Et un débat s'ensuivant ;

M. Mills (Bothwell) propose, secondé par M. Davies,—que le débat soit ajourné.

Et la question étant posée sur la dite motion, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Bergeron,	Desaulniers,	Landerkin,	Mills (Bothwell),
Bernier,	Dupont,	Laurier,	Monet,
Bowman,	Earle,	Leclair,	Ouimet,
Brodeur,	Fraser,	Macdonald (King),	Pope,
Cameron (Inverness),	Fréchette,	Macdonell (Algoma),	Proulx,
Cargill,	Girouard,	McDonald (Victoria),	Rinfret,
Carscallen,	Godbout,	McDougald (Pictou),	Rosamond,
Casey,	Haggart,	McDougall (Cap-Breton),	Smith (Ontario),
Charbonneau,	Harwood,	McFregor,	Stairs,
Chesley,	Hazen,	McIsaac,	Stubbs,
Choquette,	Hutchins,	McLennan,	Tarte,
Corbould,	Jeannotte,	McShane,	Tisdale,
Davies,	Joncas,	Mara,	White (Shelburne), et
Delisle,	Lachapelle,	Mignault,	Wood.—56.

CONTRE :

Messieurs

Allan,	Christie,	Guillet,	Prior,
Angers,	Colter,	Haslam,	Rider,
Baird,	Costigan,	Innes,	Roome,
Bécharde,	Craig,	Kaulbach,	Sanborn,
Belley,	Davin,	Lavergne,	Scriver,
Borden,	Diekey,	Macdonald (Huron),	Semple,
Boston,	Featherston,	McAlister,	Somerville,
Bowers,	Flint,	McMullen,	Stevenson,
Boyd,	Forbes,	Mills (Annapolis),	Vaillancourt,
Brown,	Foster,	Paterson (Brant),	Wilson, et
Campbell,	Frémont,	Perry,	Yco.—47.
Carpenter,	Gillmor,	Pridham,	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 25 FEVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Semple,—la pétition du conseil municipal du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Corbould,—la pétition du Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver, et la pétition de l'Union Typographique de Vancouver, No 226, de la Colombie Britannique.

Par M. Coatsworth,—la pétition du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto.

M. Coatsworth, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande que la Chambre l'autorise à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. Coatsworth, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération les item "Compagnie de chemin de fer et de pont de Frédéricton et St. Mary, compte de prêt, \$300,000" et prêt pour le pont de Frédéricton et St. Mary, \$72,000" inscrits à la page xvi des Comptes Publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1895, sous le titre de "Placements divers" et de "comptes spéciaux d'intérêt," et à ce sujet il soumet, en l'annexant au présent rapport, la correspondance échangée entre les ministères de la Justice et des Finances concernant ces item. (*Appendice No 1.*)

Sur motion de M. Coatsworth, secondé par M. Smith (Ontario),

Ordonné, que le comité des Comptes Publics soit autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport de ce comité.

M. Foster propose, secondé par M. Dickey,—Que vendredi prochain, la Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la commission des chemins à barrières de Montréal.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera en tel comité.

M. Ives propose, secondé par Sir Adolphe P. Caron,—Que vendredi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les subventions aux steamers transocéaniques.

M. Ives, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera en tel comité.

M. Foster propose, secondé par M. Dickey,—Que vendredi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet de prélever par voie d'emprunt telles sommes d'argent qui pourront être nécessaires à la défense du Canada.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera en tel comité.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 31 janvier dernier,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée;—la Chambre reprend le dit débat ajourné. Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mercredi matin;

Mercredi, 26 février 1896.

Sur motion de M. Stairs, secondé par M. Dickey,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et dix minutes, mercredi matin, s'ajourne à ce jour.

MERCREDI, 26 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Masson,—la pétition du conseil municipal du comté de Grey, Ontario.

Par M. McDougall (Cap-Breton),—la pétition de W. P. Leamy et Francis M. Murphy.

Par M. Powell,—la pétition de Douglas J. Hazen, M.P., et autres.

Par M. Hutchins,—la pétition du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Campbell,—la pétition du conseil municipal du comté de Kent, Ontario.

Par M. Cockburn,—la pétition de la Société des Charpentiers et Menuisiers de Toronto, 1ère branche; la pétition de l'Union des Brunisseurs en Métaux, No 21; la pétition de l'Association des Tailleurs de Pierre; la pétition de l'Union de Stéréotypie et d'Electrotypie, No 21; la pétition de l'Association Internationale des Plâtriers, No 48, et la pétition de l'Union des Ouvriers-Tailleurs, No 132, de Toronto, Ontario.

Par M. McShane,—la pétition de l'Union Typographique de Montréal, No 176.

Par M. Casey,—la pétition de messieurs Macpherson et Cie et autres, de Fingal et autres lieux, comté d'Elgin, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Wentworth, Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

Du conseil municipal du comté de Lambton, Ontario, demandant que la loi soit amendée de manière à autoriser la délivrance de licences pour pêcher à la seine dans le lac Huron.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa, et

Bill (No 43) constituant en corporation la Compagnie du Pont des Hauteurs de Queenston.

Sur motion de M. Powell, secondé par M. Cockburn,

Ordonné, que la pétition de J. Douglass Hazen, M.P., et autres, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue, demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre la pétition de James A. Hickman pour l'adoption d'un acte constituant une compagnie devant construire un chemin de fer des Mines de Stanley à Amherst, dans le comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Ordonné, que M. Charlton ait la permission de présenter un bill (No 74) à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur ordinairement appelé Dimanche.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Ouimet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose sur le bureau de la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, le rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1895. (*Document de la session No 9.*)

Sur motion de M. Joncas, secondé par M. Lachapelle,

Ordonné, qu'il soit mis devant la Chambre,—copies de toutes requêtes, lettres, correspondance ou documents, de quelque nature qu'ils soient, demandant au gouvernement la construction de quais ou jetées à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, afin de faire à cet endroit un havre de refuge.

Sur motion de M. Langelier, secondé par M. Rinfret,

Ordonné, qu'il soit mis devant la Chambre,—copie de toute correspondance, papiers et documents se rapportant à la vente du steamer *Alert*, ou au louage du même steamer.

Sur motion de M. Langelier, secondé par M. Rinfret,

Ordonné, qu'il soit mis devant la Chambre,—un état indiquant le nombre de vaisseaux qui ont passé par le canal de Chambly dans chacune des années 1892, 1893, 1894 et 1895; le dit rapport devant indiquer séparément les vaisseaux chargés de charbon ou de bois, ainsi que les vaisseaux qui descendaient et ceux qui remontaient.

Sur motion de M. Perry, secondé par M. Yeo,

Ordonné, qu'il soit mis devant la Chambre,—un état indiquant le montant dépensé par les autorités fédérales pour chacun des brise-lames, jetées et quais, ci-après énumérés, dans le comté de Prince, I.P.-E., depuis 1880 jusqu'à date :—

1. Brise-lames de Malpèque.
2. " Cap-Traverse.
3. Quai McGee, Baie d'Egmont.
4. " Higgins.
5. Brise-lames de Brea.
6. Quai de West Point.
7. Brise-lames de Miminegash.
8. " Tignish.

Le dit état devant indiquer aussi les travaux donnés par contrat, les noms des entrepreneurs, les travaux faits à la journée, les noms des personnes en charge et le nom de l'inspecteur dans chaque cas.

Sur motion de M. Yeo, secondé par M. Perry,

Ordonné, qu'il soit mis devant la Chambre,—copie de toutes pétitions, lettres, télégrammes et autre correspondance avec le ministre des Postes ou son ministère, concernant l'établissement d'un bureau de poste à Linkletter Road, comté de Prince, I.P.-E.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.)

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 62) constituant en corporation la Compagnie de tourbe combustible et le chemin de fer d'Ontario.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 65) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 71) à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté et la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, sous le nom de "Chemin de fer de la Baie de Quinté."

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 6) concernant la vente des billets de retour sur chemins de fer.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 9) à l'effet de mieux assurer l'indépendance du parlement.

M. Mulock propose, secondé par M. Cameron (Huron),—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. Dickey propose comme amendement, secondé par Sir Adolphe P. Caron,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots "dans trois mois d'aujourd'hui" soient ajoutés à la fin de la motion.

Et la question étant posée sur l'amendement:—elle est résolue affirmativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée:—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois dans trois mois d'aujourd'hui.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 11) concernant les corporations de police secrète et les agences mercantiles.

M. Sproule propose, secondé par M. Taylor,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de Sir Adolphe P. Caron, secondé par M. Ouimet,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 27 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Stubbs,—la pétition du Conseil municipal du comté de Dufferin, Ontario.

Par M. Maclean (York),—la pétition de la ligue des Etiquettes d'Union, Toronto, Ontario.

Par M. Cameron (Inverness),—la pétition du conseil municipal du comté de Renfrew, Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition du conseil de la Fédération des Ouvriers-constructeurs, Toronto, Ontario.

Par M. Hazen,—la pétition de James S. Hickman, marchand, et autres, de Amherst, Nouvelle-Ecosse et autres lieux.

Par M. Roome,—la pétition de Sir Donald A. Smith et autres, de Montréal et Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Wellington, Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de Vancouver, et de l'Union Typographique de Vancouver, No 226, tous de la Colombie-Britannique, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce, ne soit pas adopté dans sa forme actuelle.

Du Conseil des Métiers du Travail de Toronto, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi et à l'effet d'assurer la sûreté des voyageurs et employés de chemins de fer, devienne loi.

M. Cockburn, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 44) concernant le Bureau de Commerce de la cité de Toronto, et le

Bill (No 49) concernant la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié.

Votre comité a également pris en considération le bill (No 8) concernant l'intérêt, et a l'honneur de faire rapport qu'il n'est pas dans l'intérêt public d'adopter ce bill.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet de la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan demandant un acte à l'effet de faire revivre et amender sa charte.

Comme le temps pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la 49^e règle qui limite ce temps soit suspendue à l'égard de la pétition qui précède.

Votre comité a aussi pris en considération les requêtes suivantes, demandant l'autorisation de présenter une pétition pour un bill privé nonobstant l'expiration du

délai fixé pour présenter de telles pétitions, et il recommande que l'autorisation nécessaire soit donnée dans chaque cas, savoir :—De Sir Donald Smith et autres, pour une charte sous le nom d'Association Sanitaire Nationale,—et de James S. Hickman et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), secondé par M. Sproule,
Ordonné, que la partie de la règle 49 qui limite le temps prescrit pour présenter des bills privés soit suspendue au sujet de la pétition de la Compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan, demandant un acte à l'effet de faire revivre et amender sa charte, conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. Chesley,
Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps prescrit pour recevoir des pétitions à l'égard de bills privés soit suspendue au sujet de la pétition suivante présentée ce jour, et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue;

Et la dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—
De James S. Hickman et autres, de Amherst, N.-E., et autres lieux,—demandant un acte constituant une compagnie pour construire un chemin de fer des Mines de Stanley à Amherst, N.-E., devant se relier à l'Intercolonial, et à d'autres fins.

Sur motion de M. Roome, secondé par M. Boyle,
Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps prescrit pour recevoir des pétitions au sujet de bills privés, soit suspendue pour la pétition suivante présentée ce jour, et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue;

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—
De Sir Donald Smith et autres, de Montréal et Toronto, demandant une charte sous le nom d'Association Sanitaire Nationale.

Sir Charles Tupper, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse de la Chambre du 10 février 1896, pour la production d'un état comprenant d'une manière complète le recensement des Territoires du Nord-Ouest fait récemment par la police à cheval, spécifiant le nombre d'hommes et de femmes dans chaque division, ainsi que les limites des divisions. (*Document de la session No 54.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 31 janvier dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant posée de nouveau; la Chambre reprend le dit débat ajourné.
Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, vendredi matin;

Vendredi, 28 février 1896.

Sur motion de M. Casey, secondé par M. Mills (Bothwell),
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures et cinq minutes, vendredi matin, s'ajourne à ce jour.

 VENDREDI, 28 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Boston,—la pétition du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Metcalfe,—la pétition de l'Union typographique de Kingston, No 204, Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition de l'Union des fabricants de pianos, No 34, Toronto, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Grey, et du conseil municipal du comté de Kent, tous d'Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

De l'Union typographique de Montréal, No 176 ; de la Société des charpentiers et menuisiers de Toronto, Ire Branche ; de l'Union des brunisseurs en métaux, No 21 ; de l'Association des tailleurs de pierre ; de l'Union de stéréotypie et d'électrotypie, No 21 ; de l'Association internationale des plâtriers, No. 48 ; de l'Union des ouvriers-tailleurs, No. 132, de Toronto, Ontario, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des conspirations et des coalitions formées dans le but de gêner le commerce, ne soit pas adopté dans sa forme actuelle.

De MM. Macpherson et Cie et autres, de Fingal et autres lieux, comté d'Elgin, Ontario, demandant qu'il ne soit pas accordé de subvention à une ligne ferrée passant plus près du chemin de fer Central du Michigan que de Wallacetown, dans le dit comté.

De W. P. Leamy et Francis M. Murphy, entrepreneurs de chemins de fer, demandant que le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'Île de Montréal, dont le parlement est actuellement saisi, ne devienne pas loi avant le règlement de leur réclamation pour travaux faits sur une partie de la ligne ferrée de la dite compagnie.

Du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario, demandant l'adoption de mesures législatives qui mettent les terres des Sauvages dans Ontario sous l'opération de la loi provinciale sur le drainage, etc.

M. Hazen, du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Résolu,—Que le comité des Bills Privés obtienne de la Chambre la permission de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné la pétition de Sir Donald Smith, C.C.M.G., et autres, demandant une charte sous le nom de " Association Sanitaire Nationale " et il est d'opinion que cette demande n'est pas de nature à nécessiter la publication d'un avis aux termes de la règle 51.

Votre comité a aussi examiné la pétition de James S. Hickman et autres, demandant une charte, sous le nom de "Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport," et il constate qu'aucun avis n'a été publié; mais comme la nécessité de cette demande ne s'est présentée que récemment, et que les pouvoirs demandés ne lèseront aucun droit existant, votre comité recommande la suspension de la règle 51 à ce sujet.

Comme le temps prescrit pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la 49^e règle qui limite ce délai soit suspendue à l'égard des pétitions qui précèdent.

Sur motion de M. Hazen, secondé par Sir Charles Hibbert Tupper,
Ordonné, que le comité des Bills Privés soit autorisé à siéger, aujourd'hui, pendant la séance de la Chambre.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), secondé par M. Masson,
Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le septième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés soit suspendue au sujet des pétitions suivantes, savoir :—
De Sir Donald Smith, C.C.M.G., et autres, de Montréal et Toronto, pour une charte sous le nom d'Association Sanitaire Nationale, et de James S. Hickman, marchand et autres, de Amherst, Nouvelle-Ecosse, et autres lieux, demandant un acte constituant une compagnie aux fins de construire un chemin de fer des Mines de Stanley à Amherst, Nouvelle-Ecosse, pour se relier à l'Intercolonial et à d'autres fins.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), secondé par M. Masson,
Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le septième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 51 de cette Chambre soit suspendue à l'égard de la pétition de James S. Hickman, marchand, et autres, de Amherst, Nouvelle-Ecosse, et autres lieux, demandant un acte constituant une compagnie pour construire un chemin de fer des Mines de Stanley à Amherst, Nouvelle-Ecosse, devant se relier à l'Intercolonial et à d'autres fins.

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, le 28^e rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1895, Pêcheries. (*Document de la session No 11a.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 31 janvier dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No. 43) constituant en corporation la Compagnie du pont des Hauteurs de Queens-ton; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 44) concernant le Bureau de commerce de la cité de Toronto; et, après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 49) concernant la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Powell, secondé par M. Hazen,

Ordonné, que l'ordre du jour pour reprendre le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (No 59) concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

Ordonné, que M. Powell ait la permission de présenter un bill (No 75) concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 72) concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, samedi matin

Samedi, 29 février 1896.

Et la question étant posée sur la dite motion ; elle est résolue affirmativement.
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille huit cent quatre-vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour le bureau du Conseil privé de la Reine pour le Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1897.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a adopté une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il est chargé de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. Hazen, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure moins un quart, samedi matin, s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 2 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Lister,—la pétition du conseil municipal du comté de Lambton, Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition du conseil municipal du comté d'Oxford, Ontario.

Par M. Hodgins,—la pétition du conseil municipal du comté de Carleton, Ontario.

Par Sir Hector L. Langevin,—la pétition de l'Assemblée de Montgomery, No 4003, Chevaliers du travail, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Renfrew, et du conseil municipal du comté de Dufferin, d'Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

Du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario, demandant l'adoption de mesures législatives qui mettent les terres des Sauvages dans Ontario sous l'opération de la loi provinciale sur le drainage, etc.

De l'Union des fabricants de pianos, No 34 ; du Conseil de la fédération des ouvriers-constructeurs ; de la Ligue des étiquettes d'union, de Toronto, et de l'Union typographique de Kingston, No 204, d'Ontario, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des conspirations et des coalitions formées dans le but de gêner le commerce, ne soit pas adopté dans sa forme actuelle.

M. Haggart, du comité spécial sur le bill (No 4) concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution de travaux publics, fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que M. Hazen ait la permission de présenter un bill (No 76) constituant en corporation la Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que mercredi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 75) concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée).

M. Powell propose, secondé par M. Tisdale,—Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. McKay,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, —Sommaire préliminaire des affaires des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1895; aussi, un sommaire des affaires des compagnies d'assurances canadiennes sur la vie d'après le système de cotisation pour 1895. (*Document de la session No 4a.*)

M. Davin propose, secondé par M. LaRivière, —Que cette Chambre est d'avis qu'il serait à propos de consacrer \$20,000 pour aider à l'établissement de beurrieres et de fromageries dans les Territoires du Nord-Ouest, et que cette somme devrait être considérée comme une addition au crédit destiné à l'immigration.

Et un débat s'ensuivant ;

M. McGillivray propose, secondé par M. Weldon, —que le débat soit ajourné.

Et la question étant posée sur la dite motion, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Allan,	Foster,	Leclair,	Mills (Annapolis),
Amyot,	Fréchette,	Livingston,	Moncrieff,
Baird,	Grandbois,	Macdonald (King),	Monet,
Bennett,	Grieve,	Macdowall,	Patterson (Colchester),
Bergeron,	Guillet,	McDongald (Pictou),	Powell,
Boston,	Haggart,	McGillivray,	Putnam,
Cameron (Inverness),	Haslem,	McGregor,	Robinson,
Cargill,	Hazen,	McInerney,	Somerville,
Carpenter,	Henderson,	McIsaac,	Sproule,
Caron (Sir Adolphe),	Hodgins,	McLean (King),	Stairs,
Carroll,	Hughes,	McLennan,	Temple,
Chesley,	Hutchins,	McNeill,	Tisdale,
Dupont,	Innes,	Mara,	Turcotte,
Earle,	Ives,	Marshall,	Tyrwhitt,
Fairbairn,	Kaulbach,	Martin,	Wallace, et
Ferguson (Renfrew),	Langevin (Sir Hector),	Masson,	Weldon.—64.

CONTRE :

Messieurs

Borden,	Davies,	Fauvel,	Mills (Bothwell),
Bowers,	Davin,	Flint,	Paterson (Brant),
Brown,	Dawson.	Forbes,	Perry,
Campbell,	Devlin,	Laurier,	Rider,
Casey,	Edgar,	Lister,	Tarte, et
Christie,	Edwards,	McMillan,	Yeo.—25.
Colter,			

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. Chesley,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, —copie du contrat passé entre le ministre du Commerce, au nom de Sa Majesté, et les syndics choisis par les actionnaires de la Compagnie de commerce maritime du Canada, pour l'établissement d'un service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et Liverpool, Angleterre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 3 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Wilson,—la pétition du conseil municipal du comté de Lennox et Addington, Ontario.

Par M. Frémont,—la pétition de l'Assemblée de Saint-Félix du Cap Rouge, et la pétition de l'Assemblée de Sillery, No 1007, de Québec.

Par M. Bowman,—la pétition du conseil municipal du comté de Waterloo, Ont.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba).

Sir Charles Tupper, baronnet, propose, secondé par M. Foster,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. Laurier propose, comme amendement, secondé par M. Mills (Bothwell),—que le mot " maintenant " soit retranché, et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : " dans six mois d'aujourd'hui."

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Edgar, secondé par M. Langelier,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

 MERCREDI, 4 MARS 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Hughes,—la pétition du conseil municipal du comté de Victoria, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Lambton, Ontario, demandant que la loi soit amendée de manière à autoriser la délivrance de licences pour pêcher à la seine dans le lac Huron.

Du conseil municipal du comté d'Oxford, et du conseil municipal du comté de Carleton, tous d'Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

De l'Assemblée Montgomery, No 4003, Chevaliers du travail, Québec, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des conspirations et des coalitions formées dans le but de gêner le commerce, ne soit pas adopté dans sa forme actuelle.

M. Hazen, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné le bill suivant et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie des hauts-fourneaux d'Hamilton (à responsabilité limitée).

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 10 février 1896, pour la production d'un état indiquant le montant d'argent payé à chacune des personnes qui ont reçu une prime en 1895, à même les fonds votés pour encourager la production de la betterave. (*Document de la session No 55.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée hier,—que le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba),—soit maintenant lu la seconde fois :

Et sur l'amendement à la dite motion :—que le mot " maintenant " soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : " dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant de nouveau posée sur le dit amendement,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, jeudi matin ;

Jeudi, 5 mars 1896.

Sur motion de M. Ives, secondé par M. Bergeron,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant, savoir :—

Le Sénat a passé le bill A (No 77) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill C (No 78) intitulé: "Acte concernant certaines délinquantes dans la province du Nouveau-Brunswick," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure et trente minutes, jeudi matin, s'ajourne à ce jour.

JEUDI, 5 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Davis,—la pétition de Charles A. Magrath, de Lethbridge, Territoires du Nord-Ouest, et autres, d'autres lieux.

Par M. McShane,—la pétition de l'Assemblée de la Puissance, No 2436, Chevaliers du Travail, Montréal.

Par M. Taylor, la pétition de W. H. Hutchins, M.P., et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

Du conseil municipal du comté de Lennox et Addington, et du conseil municipal du comté de Waterloo, d'Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

De l'Assemblée Saint-Félix du Cap-Rouge, et de l'Assemblée Sillery, No 1007, de Québec, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des conspirations et des coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne soit pas adopté dans sa forme actuelle.

M. Tisdale, du comité des Chemins de Fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill (No 3) concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer, et il a décidé de recommander que le bill ne soit pas adopté, parce qu'à son avis il est inopportun de donner aux législatures provinciales juridiction sur le drainage.

Ordonné, que M. Roome ait la permission de présenter un bill (No 79) à l'effet de constituer en corporation l'Association Sanitaire Nationale.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Davis, secondé par M. Coatsworth,

Ordonné, que la pétition de Charles A. Magrath, de Lethbridge, Territoires du Nord-Ouest, et autres, d'autres lieux, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour l'adoption d'un acte à l'effet de faire revivre la charte de la Compagnie d'Irrigation d'Alberta,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mardi dernier,—que le bill (No 58): Acte réparateur (Manitoba), soit maintenant lu la seconde fois:

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant posée de nouveau sur l'amendement,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, vendredi matin ;

Vendredi, 6 mars 1896.

Sur motion de M. Moncrieff, secondé par M. Jeannotte,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et dix minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne à ce jour.

 VENDREDI, 6 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Davies,—la pétition de Charles A. Magrath, de Lothbridge, Territoires du Nord-Ouest, et autres, d'autres lieux.

Par M. Forbes,—la pétition de Alfred Putnam, M.P., et autres.

Par M. Fréchotte,—la pétition de J. N. Greenshields, et autres.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

Du conseil municipal du comté de Victoria, Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné la requête des directeurs provisoires de la Compagnie d'Irrigation d'Alberta, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour un acte à l'effet de faire revivre la charte de la compagnie, nonobstant l'expiration du délai fixé pour recevoir ces pétitions,—et il recommande que l'autorisation nécessaire soit accordée.

M. Cockburn, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

M. Cockburn, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 33) constituant en corporation l'*Equitable Benefit Company of Canada* ; et comme les promoteurs ont exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec la mesure pendant la présente session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré, et que les frais et honoraires payés à son sujet, soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), secondé par M. Taylor,

Ordonné, que la pétition de W. H. Hutchins, M.P., et autres, présentée hier, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre leur pétition pour un acte à l'effet d'amender l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, —nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des ordres permanents.

Sur motion de M. Cockburn, secondé par M. Boyle,

Ordonné, que le bill (No 33) constituant en corporation l'*Equitable Benefit Company of Canada* soit retiré, et que les frais et honoraires payés à son sujet soient

remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Fréchette, secondé par M. Turcotte,

Ordonné, que la pétition de J. N. Greenshields, et autres, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre la pétition de Edward C. Smith, président de la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, et autres, pour l'adoption d'un acte les constituant en corporation dans le but d'acheter le chemin de fer de Montréal, Portland et Boston,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Forbes, secondé par M. Christie,

Ordonné, que la pétition de Alfred Putnam, M.P., et autres, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre leur pétition pour une charte sous le nom de Compagnie de construction de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée),—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres permanents.

Sur motion de M. Boyle, secondé par M. Putnam,

Ordonné, que le bill A (No 77) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. Ives, l'un des membres du comité des Ordres Permanents, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 2 mars 1896, pour la production de copie du contrat passé entre le ministre du Commerce, au nom de Sa Majesté, et les syndics choisis par les actionnaires de la Compagnie de commerce maritime du Canada, pour l'établissement d'un service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et Liverpool, Angleterre. (*Document de la session No 56.*)

Sur motion de M. Davis, secondé par M. Mara,

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions au sujet de bills privés soit suspendue à l'égard de la pétition suivante présentée ce jour, et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit:—

De Charles A. Magrath, de Lethbridge, T.N.-O., et autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de faire revivre la charte de la Compagnie d'Irrigation d'Alberta, et de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mardi dernier,—que le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba), soit maintenant lu la seconde fois:

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant de nouveau posée sur l'amendement;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie des hauts-fourneaux de Hamilton (à responsabilité limitée); et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 76) constituant en corporation la Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion,—que le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba), soit maintenant lu la seconde fois :

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : "dans six mois d'aujourd'hui."

Sur motion de M. Daly, secondé par M. Wood,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 27) concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Bill (No 37) à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Bill (No 40) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud.

Bill (No 30) concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Bill (No 39) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Bill (No 34) à l'effet de refondre et modifier certains Actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James.

Bill (No 41) concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit.

Bill (No 26) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 9 MARS 1896.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De l'Assemblée de la Puissance, No 2436, Chevaliers du travail, Montréal, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des conspirations et des coalitions formées dans le but de gêner le commerce, ne soit pas adopté dans sa forme actuelle.

M. Tisdale, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

20. Etat indiquant la prime payée sur les billettes d'acier fabriquées en Canada, du 31 mars au 31 décembre 1895.

21. Etat indiquant la prime payée sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, du 4 avril 1895 au 9 janvier 1896, et la quantité fabriquée.

22. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général à compte de l'exercice 1895-96, conformément à l'Acte du revenu consolidé et de l'audition.

23. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, ainsi que le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1895.

24. Etat des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1895 jusqu'au 2 janvier 1896.

25. Réponse à l'Ordre du 3 février 1896.—Etat indiquant où sont situés les moulins qui ont moulu du grain pour fins d'alimentation pendant l'année expirée le 30 juin 1895, et les noms des personnes qui ont exploité ces moulins ; le nombre de minots moulus par chacun et le montant brut de la remise de droits faite dans chaque cas ; le montant de la remise (s'il en est) encore due ou réclamée dans chaque cas ?

26. Liste des employés publics à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, durant l'année 1895.

27. Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1895, conformément à l'article 5, chap. 184 des Statuts Révisés du Canada.

28. Réponse à l'Ordre du 8 juillet 1895.—Copie de tous mémoires, pétitions et autres documents venant des Sauvages de la Réserve Saint-Pierre, Manitoba, et de toute correspondance à ce sujet depuis le 1er janvier 1892.

29. Copie d'un arrêté du conseil du 8 janvier 1896, à l'effet de continuer pendant l'année courante la concession aux navires de pêche des Etats-Unis de permis pour entrer dans tous les ports de la côte de l'Atlantique dans le but d'y acheter de l'appât, etc.

30. Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année 1894-95, pour être soumis au parlement en vertu du chap. 96 des Statuts Révisés.

31. Arrêtés du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique*, en conformité des dispositions de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage, l'administration, la concession et la gestion des terres fédérales comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique.

31a. Ordres du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Révisés du Canada.

32. Rapport produit en réponse à une résolution du 20 février 1882, et tel que présenté par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

32a. Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pendant l'année expirée le 1er octobre 1895.

33. Réponse à Ordre du 10 juin 1895.—Etat indiquant,—

1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Chatham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire;

2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune;

3. La valeur de la production de chacune;

4. Le chiffre du capital placé dans chacune;

5. Le total des salaires payés par chacune;

6. La valeur des matières premières employées dans chacune.

33a. Réponse à Ordre du 10 juin 1895.—Etat indiquant,—

1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Wingham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire;

2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune;

3. La valeur de la production de chacune;

4. Le chiffre du capital placé dans chacune;

5. Le total des salaires payés par chacune;

6. La valeur des matières premières employées dans chacune.

34. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé, 1895, soumis au parlement du Canada, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts Révisés du Canada.

35. Réponse à Ordre du 3 juin 1895.—Copie du contrat conclu entre le directeur général des Postes et M. Jos. Lamontagne, le 1er juillet 1894, pour le transport des malles entre le lac Etchemin et Sainte-Rose de Watford, ainsi que copie de tous documents, correspondance, soumissions et rapports autres que confidentiels au sujet de la résiliation de ce contrat; aussi, copie de nouveau contrat fait subséquemment par le gouvernement, ainsi que des soumissions qui l'ont précédé.

35a. Réponse à Ordre du 3 juin 1895.—Copie de toute correspondance, rapports, soumissions reçues et contrats passés pour le transport des matières postales entre Battleford et Saskatoon, dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant les trois dernières années.

35b. Réponse à Ordre du 3 juin 1895.—Copie de toutes pétitions, lettres et papiers concernant un service postal quotidien entre Matane, comté de Rimouski, et Sainte-Anne des Monts, comté de Gaspé.

36. Réponse à Ordre du 26 avril 1895.—Etat donnant,—

1. Les noms de tous les employés inscrits sur la liste des pensions de retraite à la date du 1er janvier 1895;

2. La date de leur nomination comme employés civils permanents;

3. Le chiffre de leur salaire lors de leur nomination;

4. Le nombre d'années par eux passés au service;

5. Le chiffre de leur salaire lorsqu'ils ont été mis à la retraite;

6. La date de leur mise à la retraite et le nombre d'années, s'il en est, ajoutées à leur temps de service;

7. Le chiffre de la pension accordée;

8. Le montant brut versé au fonds de retraite par chaque employé retraité dont le nom paraît sur la dite liste à la date susmentionnée;

9. Le montant brut retiré par chacun des dits retraités;

10. L'âge de chacun des dits retraités lors de sa mise à la retraite;

11. Les noms de toutes personnes qui ont été sur la liste des pensions de retraite depuis la mise en vigueur de l'acte et qui sont décédées avant le 1er janvier 1895, e

les renseignements sur chacune d'elles qui sont demandés dans les neufs paragraphes précédents au sujet des employés mentionnés dans le premier paragraphe.

37. Relevé conforme à l'article 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1895.

38. Réponse à Adresse du 28 janvier 1896,—Copie d'un ordre du conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le port de Saint-Jean, N.-B., et de tous autres ordres du conseil et règlements administratifs ou autres s'appliquant au transport des bestiaux des Etats-Unis par voie du Canada, et un état indiquant quelles mesures ont été prises pour que le transport en transit des dits bestiaux soit fait en conformité des dispositions de ces ordres du conseil et règlements; aussi, un état indiquant combien de bestiaux des Etats-Unis (s'il en est) ont déjà été expédiés *via* Saint-Jean, en vertu de l'ordre du conseil.

38a. Réponse supplémentaire à Adresse du 28 janvier 1896,—Copie d'un ordre du conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le port de Saint-Jean, N.-B., et de tous autres ordres du conseil et règlements administratifs ou autres s'appliquant au transport des bestiaux des Etats-Unis par voie du Canada, et un état indiquant quelles mesures ont été prises pour que le transport en transit des dits bestiaux soit fait en conformité des dispositions de ces ordres du conseil et règlements; aussi, un état indiquant combien de bestiaux des Etats-Unis (s'il en est) ont déjà été expédiés *via* Saint-Jean, en vertu de l'ordre du conseil.

40. Réponse à Adresse du 8 juillet 1895,—Copie de toutes pétitions, correspondance, documents ou autres papiers adressés au Gouverneur général ou au ministre des Chemins de fer par des électeurs de la division sud de Renfrew ou par quelqu'un ou quelques-uns d'eux ou par toutes autres personnes au sujet de la fermeture de la station de la baie Barry, sur la ligne du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound, dans le comté de Renfrew, et copie de tous papiers ou correspondance, comme ci-dessus, se plaignant de la dite compagnie de chemin de fer si libéralement aidée par le gouvernement, et qui cause ainsi des inconvénients et des dommages à la chose publique, et essayait également de forcer un particulier de donner à la compagnie du terrain ou des privilèges que la compagnie ne pouvait se faire donner par la loi.

41. Réponse à Adresse du 27 janvier 1896,—Copie de toute correspondance par lettres ou télégrammes entre le gouvernement et Sir Charles Tupper, Bart., concernant sa visite actuelle en Canada.

43. Rapport du Bureau des Visiteurs du Collège Militaire Royal, pour l'année 1895.

44. Réponse à Adresse du 3 février 1896,—Copie de tous ordres du conseil et correspondance touchant la nomination de l'honorable E. G. Prior et de l'honorable John F. Wood, comme membres du Conseil privé du Canada, et copie des commissions ou instruments les nommant membres du Conseil privé et les nommant aussi aux charges respectives qu'ils occupent actuellement dans l'administration.

45. Réponse à Ordre du 3 février 1896,—Etat indiquant,—

La dépense totale encourue pour la Ferme expérimentale à Ottawa jusqu'au 1er janvier 1896.

Le prix payé pour le terrain.

Le coût total des édifices, de la main-d'œuvre employée pour faire des améliorations de nature permanente, et des autres travaux exécutés sur la ferme.

Les montants payés pour fumiers et engrais.

Les montants payés pour les animaux.

Le montant total payé pour machines et instruments.

Le montant payé pour les harnais.

La valeur des animaux sur la ferme au 1er janvier 1896.

La recette totale provenant de la vente des animaux, du beurre, du fromage et des produits de la ferme jusqu'au 1er janvier 1896.

46. Réponse à Adresse du 27 janvier 1896,—Etat donnant les noms de toutes les personnes nommées à quelque emploi aux douanes de Toronto, depuis le 1er juillet 1891, avec la date de leur nomination et leurs salaires.

47. Réponse à Adresse du 10 février 1896,—Copie de l'ordre du conseil nommant l'honorable Désiré Girouard, l'un des juges de la cour Suprême du Canada.

48. Réponse à Adresse du 27 janvier 1896,—Copie de tous ordres du conseil, instructions du gouvernement ou d'aucun ministère et autres documents qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre concernant la nomination d'un Haut-Commissaire à Londres ou concernant la nature de ses fonctions ou la manière de les remplir.

49. Réponse à Adresse du 10 février 1896,—Copie des ordres du conseil relatifs à toutes les nominations de sénateurs faites depuis le 1er janvier 1896.

50. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la partie de l'emplacement de ville de Moose-Jaw, que possède le gouvernement du Canada, y compris le relevé des deniers reçus par les syndics du dit emplacement de ville, et de ceux reçus par le gouvernement fédéral; aussi, un état indiquant le nombre de lots appartenant encore au gouvernement et le montant des taxes payées annuellement par le gouvernement depuis que Moose-Jaw a été érigé en municipalité.

51. Réponse à Ordre du 3 février 1896,—Copie de toute correspondance concernant la concession d'une licence pour manufacturer et vendre de la bière dans la ville de Neepawa, Manitoba; aussi, copie de toutes pétitions des citoyens de la dite ville protestant contre la dite licence.

52. Réponse à Ordre du 29 janvier 1896,—1. Relevé de tous les deniers reçus par le gouvernement, aux termes de l'Acte connu communément sous le nom d' "Acte McCarthy," des diverses corporations municipales ou des personnes demandant des licences en vertu du dit acte, dans le district électoral de Provencher, province de Manitoba.

2. Liste des réclamations non payées se rattachant au dit acte dans le dit district électoral, et le montant de ces réclamations.

53. Réponse à Adresse du 10 février 1896,—Copie de tous rapports au conseil et de tous ordres du conseil, rapport du juge et autres papiers et correspondance concernant l'élargissement de Charles Chamberlain, condamné à l'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne de Pierre, Manitoba, pour parjure, lors de la dernière élection fédérale dans la cité de Winnipeg.

Aussi, copie de toutes pétitions ou autres communications adressées au gouvernement, ou à aucun de ses membres, ou à aucun ministère, ou à Son Excellence, et de toutes lettres adressées par ou au nom d'aucun membre du gouvernement ou d'aucun ministère public au sujet de la commutation de la peine du dit Chamberlain.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération la pétition des directeurs provisoires de la Compagnie d'Irrigation d'Alberta, demandant un acte à l'effet de faire revivre et d'amender l'acte constituant la dite compagnie, et il trouve que les avis n'ont été publiés que pendant une semaine; mais comme la nécessité de cette demande ne s'est fait sentir que pendant ces dernières semaines, et qu'aucun droit existant ne s'en trouvera lésé, votre comité recommande que la règle 51 soit suspendue au sujet de cette pétition; et vu aussi que le temps fixé pour présenter des bills privés est expiré, il recommande que la partie de la règle 49 qui limite ce temps soit suspendue à ce sujet.

Votre comité a aussi examiné les requêtes suivantes demandant l'autorisation de présenter des pétitions pour l'adoption de bills privés, nonobstant l'expiration du délai fixé pour recevoir de semblables pétitions, et il recommande que l'autorisation nécessaire soit accordée dans chaque cas, savoir:—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, demandant un acte à l'effet de prolonger le temps fixé pour la construction de sa ligne; de Alfred Putnam et autres, demandant une charte sous le nom de Compagnie de construction de la Nouvelle-Ecosse;—

et de J. N. Greenshields et autres, demandant un acte constituant en corporation les acquéreurs du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1895, avec un rapport partiel sur ces services pendant le dernier semestre de 1895. (*Document de la session No 16b.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1896, pour la production d'un état montrant le nombre de vaisseaux qui ont pas-é par le canal de Chambly dans chacune des années 1892, 1893, 1894 et 1895; le dit rapport devant indiquer séparément les vaisseaux chargés de charbon ou de bois, ainsi que ceux qui descendaient et ceux qui remontaient. (*Document de la session No 57.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 17 février 1896, pour un état indiquant le montant de chaque réclamation faite par le gouvernement pour dommages soi-disant causés par des navires sur le nouveau canal Welland, depuis la date de son ouverture jusqu'au 31 décembre 1895, avec les noms de ces navires et de leurs propriétaires, la nature des dommages et la manière dont chaque réclamation a été réglée, soit par paiement complet ou partiel, ou en ne payant pas du tout, et s'il reste des réclamations non réglées; aussi, un état donnant le montant de chaque réclamation non réglée et le nom de chaque navire (avec le nom des propriétaires) contre lequel il existe quelque semblable réclamation non réglée. (*Document de la session No 57a.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 17 février 1896, pour la production de copie de toutes lettres, requêtes, correspondance ou documents de quelque nature qu'ils soient, demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer la propriété du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, afin d'en faire un embranchement de l'Intercolonial. (*Document de la session No 58.*)

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1896, pour la production de copie de toute correspondance, papiers et documents se rapportant à la vente du steamer *Alert*, ou au louage du même steamer. (*Document de la session No 59.*)

M. Wood, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 10 février 1896, pour la production d'un état indiquant la quantité de grains importée par chacun des distillateurs en 1895, et la quantité totale de grains importés nécessaires à l'alimentation. (*Document de la session No 50.*)

Ordonné, que M. Béchard ait la permission de présenter un bill (No 80) modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que mercredi prochain, la Chambre se formera de nouveau en tel comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil,

et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée lundi, le 3 mars courant,—que le bill (No 75) concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant de nouveau posée :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant posée sur la dite motion, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Amyot,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Langevin (Sir Hector),	Miller,
Belley,	Fraser,	La Rivière,	Mills, (Annapolis),
Boyd,	Fréchette,	Macdonald (King),	O'Brien,
Cameron (Inverness),	Gillies,	Macdowall,	Ouimet,
Carling (Sir John),	Girouard,	McAlister,	Patterson (Colchester),
Caron (Sir Adolphe),	Grandbois,	McDonald (Assiniboia),	Powell,
Coatsworth,	Haggart,	MacDonald, (Victoria),	Pridham,
Costigan,	Haslam,	McDougald (Picton),	Stairs,
Davies,	Hutchins,	McDougall (Cap-Breton)	Tisdale,
Davin,	Jeannotte,	McKay,	Tupper (Sir Charles),
Desaulniers,	Joncas,	McLean (King),	White (Shelburne),
Dickey,	Kaulbach,	McLennan,	Wilmot, et
Dyer,	Kenny,	McNeill,	Wood.—54.
Fairbairn,	Lachapelle,		

CONTRE :

Messieurs

Allan,	Craig,	Lister,	Roome,
Baird,	Dawson,	Macdonald (Huron),	Sanborn,
Beith,	Fauvel,	McGregor,	Seriver,
Boston,	Featherston,	McIsaac,	Semple,
Bowers,	Flint,	McMillan,	Somerville,
Bowman,	Gillmor,	McMullen,	Stevenson,
Brown,	Godbout,	Martin,	Sutherland,
Bruneau,	Guay,	Monet,	Tarte,
Cameron (Huron),	Guillet,	Mulock,	Vaillancourt,
Campbell,	Harwood,	Paterson (Brant),	Weldon,
Carroll,	Ingram,	Perry,	Welsh,
Cartwright (Sir Richard),	Innes,	Putnam,	Wilson, et
Casey,	Landerkin,	Rider,	Yeo.—55.
Christie,	Legris,	Rinfret,	

Ainsi la question est résolue négativement.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 79) à l'effet de constituer en corporation l'Association Sanitaire Nationale.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Forbes, secondé par M. Edgar,

Ordonné, qu'il soit mis devant la Chambre, copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes et rapports concernant le curage du havre de Liverpool, et de toute correspondance et télégrammes des citoyens de Liverpool et d'ailleurs, demandant que ce curage ne soit pas fait.

Sur motion de M. Borden, secondé par M. Edgar,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le gouvernement au sujet de réclamations pour l'augmentation du montant payé à la dite compagnie pour le transport des matières postales ; aussi, copie de tout ordre du conseil ou règlement administratif concernant ces réclamations.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Stairs, secondé par M. Kenny,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie des ordres du conseil nommant un Conseil des Douanes et désignant les pouvoirs et fonctions du dit conseil, tel qu'autorisé par l'Acte 58-59 Vic., chap. 22, article 2.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Bruneau, secondé par M. Innes,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant les montants payés à H. C. Charland, de Sorel, par les divers ministères publics, depuis le 1er janvier 1880 jusqu'à ce jour, la date de ces paiements, s'il en existe, et l'objet pour lequel ils ont été faits.

Sur motion de M. Bruneau, secondé par M. Innes,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant les montants payés à H. C. Charland et Cie, de Sorel, par les divers ministères publics, depuis le 1er janvier 1880 jusqu'à ce jour, la date de ces paiements, s'il en existe, et l'objet pour lequel ils ont été faits.

Sur motion de M. McCarthy, secondé par M. O'Brien,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes lettres, correspondance, demandes, pétitions, ordres, mémoires, minutes du conseil et autres écrits venant du gouvernement ou d'aucun de ses membres, à eux adressés ou en leur possession, se rapportant en quelque manière au renvoi de Richard John Wicksteed du service de la Chambre des Communes du Canada.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. McCarthy, secondé par M. O'Brien,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes lettres, correspondance, demandes, pétitions, rapports, ordres, mémoires, minutes de la Commission d'économie interne et de tous autres écrits ou imprimés venant de l'Orateur de la Chambre, d'aucun membre de la Commission d'économie interne, du greffier et du sergent-d'armes, à eux adressés ou en leur possession, se rapportant en quelque manière au renvoi de Richard John Wicksteed du service de la Chambre des Communes du Canada.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. Edgar,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état détaillé du coût de la commission chargée d'étudier la question des taux de fret.

Sur motion de M. Dawson, secondé par M. McMillan,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes offres, soumissions, rapports, documents, correspondance et autres papiers concernant l'achat du terrain de J. U. Carter, en vue d'y ériger un édifice public à Picton, et l'achat projeté d'un terrain appartenant à David J. Barker.

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant,—

1. Le montant total des subventions accordées à des chemins de fer et non encore payées.

2. Le montant estimatif à être nécessairement dépensé pour compléter,—

(a) Les divers canaux actuellement en voie de construction ;

(b) Tous les autres travaux publics en voie de construction ou dont l'exécution est autorisée par quelque statut, en détail ;

(c) La totalité des obligations contractées à compte des subventions au service rapide sur l'Atlantique, au canal de Chignectou et au câble du Pacifique.

3. Le montant autorisé à être dépensé sur le compte du capital pour toutes autres fins.

Sur motion de M. Davies, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre.—copie de toute correspondance entre le ministre des Pêcheries, le ministre de la Justice et le percepteur des douanes de Saint-Jean, N.-B., concernant les bateaux-passeurs dans le havre de Saint-Jean.

Sur motion de M. Davies, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de tous papiers, correspondance, pétitions et télégrammes concernant la mise à la retraite de Allan McBeath, évaluateur, de Saint-Jean, N.-B., et de sa demande de réinstallation.

Sur motion de M. Davies, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de tous papiers, correspondance et rapports concernant la réclamation du Dr Wall, de Emerald, I.P.-E., pour des blessures qu'il allègue avoir reçues sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard.

Sur motion de M. LaRivière, secondé par M. Davin,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie de tous ordres du conseil concernant la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière Rouge, dans ou vis-à-vis la ville d'Emerson, dans la province de Manitoba; aussi, copie de toute correspondance, contrat ou arrangement entre les autorités fédérales, la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et la dite ville d'Emerson, relativement à la construction et à l'entretien du dit pont; aussi, un état détaillé de la subvention accordée pour aider à la construction du dit pont, et des conditions attachées à cette subvention, avec copie du rapport de l'ingénieur approuvant les plans et du rapport d'inspection après la construction.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Davies, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie du bail ou autre document concernant l'occupation actuelle des terrains militaires à Sussex, N.-B., et de toute correspondance, lettres, télégrammes, etc., à ce sujet.

Sur motion de M. Davies, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état donnant les noms de toutes les personnes ou sociétés d'entrepreneurs qui ont fait des réclamations au gouvernement pour excavation dans le tuf sur le chemin de fer du Cap-Breton ; le montant de chaque réclamation ; les réclamations réglées par arbitrage, jugement ou autrement, et payées ; celles qui n'ont pas été réglées et qui ne sont pas payées ; et copie de toute correspondance, télégrammes et autres rapports (non encore produits) concernant ces réclamations.

Sur motion de M. Davies, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie de tous contrats et correspondance entre George Goodwin et le ministère des Chemins de fer et Canaux ou tout autre département du gouvernement au sujet des contrats 4, 5, 6, 7 et 12 du canal de Soulanges.

Aussi,—copie de toute correspondance entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et celui de la Justice au sujet des dits contrats.

Aussi,—copie de tous ordres du conseil concernant les réclamations de George Goodwin au sujet des dits contrats.

Aussi,—copie de tout rapport adressé au ministère des Chemins de fer et Canaux ou à tout autre département par l'ingénieur du gouvernement en charge des opérations, concernant les travaux faits par l'entrepreneur George Goodwin et ayant trait à la réclamation produite par le dit entrepreneur Goodwin contre le gouvernement pour la construction d'une levée à l'épreuve de l'eau, ou ayant trait à toute autre réclamation qu'il a faite pour ses contrats sur le canal de Soulanges.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill (No 29) intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers," sans amendement.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 10 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—
Par M. Taylor,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Par M. Ingram,—la pétition de D. G. McTavish et autres, du township de Dunwich et Yarmouth, comté d'Elgin, Ontario.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 32) concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord de Winnipeg.

Bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer sub-urbain de la Rive Sud.

Bill (No 50) concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et d'améliorations du district d'Edmonton.

Bill (No 56) concernant la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal.

Bill (No 60) concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille Îles ; et

Bill (No 62) constituant en corporation la Compagnie de tourbe combustible et de chemin de fer d'Ontario.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Mills (Annapolis),

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps fixé pour recevoir des pétitions au sujet de bills privés soit suspendue à l'égard de la pétition suivante présentée ce jour, et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit:—

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, demandant un amendement à sa charte.

Ordonné, que M. Davin ait la permission de présenter un bill (No 81) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mardi dernier,—Que le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba) soit maintenant lu la seconde fois:

Et sur l'amendement à la dite motion,—Que le mot " maintenant " soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: " dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant de nouveau posée sur l'amendement,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mercredi matin;

Mercredi, 11 mars 1896.

Sur motion de M. Campbell, secondé par M. Forbes,—

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures, mercredi matin, s'ajourne à ce jour.

MERCREDI, 11 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Masson,—la pétition de W. B. Northrup, M.P., et autres.

Par M. Langelier,—la pétition de la Branche de Québec de l'Alliance Évangélique.

Par M. Bain,—la pétition de C. S. Snyder et autres, du comté de Wentworth et Welland, Ontario.

Par M. McKay,—la pétition du conseil municipal de la cité de Hamilton, Ontario.

Par M. Taylor,—la pétition du conseil municipal des comtés-unis de Leeds et Grenville, Ontario.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne, et il constate que l'avis n'a été publié que pendant une semaine dans la *Gazette du Canada* : mais comme ce défaut de publication est dû à des circonstances incontrôlables, et que votre comité est d'avis qu'aucun droit existant ne sera lésé, il recommande la suspension de la règle 51 dans ce cas. Et vu aussi que le temps fixé pour présenter des bills privés est expiré, il recommande que la partie de la règle 49 qui limite ce temps soit suspendue au sujet de cette pétition.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Mills (Annapolis),—

Ordonné, que la règle 51 de cette Chambre soit suspendue à l'égard de la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, et aussi la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés, conformément à la recommandation contenue dans le dixième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Masson, secondé par M. Sproule,

Ordonné, que la pétition de W. B. Northrup, M.P., et autres, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre leur pétition pour un acte à l'effet de constituer en corporation l'Association des Meuniers du Manitoba et du Nord-Ouest,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

M. Davin propose, secondé par M. Sproule,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée :—elle est résolue négativement.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 3 de mars dernier,—que le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba) soit maintenant lu la seconde fois :

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : "dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant posée sur le dit amendement,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 32) concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer suburbain de la Rive-Sud; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 50) concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et d'améliorations du district d'Edmonton; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu que le bill passe et que le titre soit: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 56) concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'Île de Montréal; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 60) concernant le chemin de fer des Mille-Iles; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 62) constituant en corporation la Compagnie de tourbe combustible et de chemin de fer d'Ontario; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de tourbe combustible."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion,—que le bill (No 58) Acte réparateur, soit maintenant lu la seconde fois:

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "dans six mois d'aujourd'hui."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, jeudi matin;

Jeudi 12 mars 1896.

Sur motion de M. Monet, secondé par M. Vaillancourt,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure moins vingt minutes, jeudi matin, s'ajourne à ce jour.

JEUDI, 12 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Langelier,—la pétition de l'Union typographique, No 302, Québec.

Par M. Masson,—la pétition de Andrew Kelly et autres, de la cité de Brandon, Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De D. G. McTavish et autres, des townships de Dunwich et Yarmouth, comté d'Elgin, Ontario,—demandant de ne pas accéder aux désirs exprimés dans la pétition des habitants de Fingal, dans le dit comté, pour la concession d'un bonus, sous certaines conditions, à la Compagnie du chemin de fer du lac Érié et de la rivière Détroit.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné la requête de W. B. Northrup, M.P., et autres, demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de " Association des Meuniers du Manitoba et du Nord-Ouest,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions au sujet de bills privés, et il recommande que l'autorisation nécessaire soit accordée.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie canadienne de chemin de fer et de force électriques, et est convenu d'en rapporter le préambule non prouvé, parce que dans l'opinion de ce comité, la permission demandée de se relier à des chemins étrangers à divers points de la route projetée, n'est point mentionnée dans l'avis et la pétition concernant le bill.

Votre comité recommande aussi que le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, soit autorisé à siéger, ce jour, pendant la séance de la Chambre.

Sur motion de M. Tisdale, secondé par M. Cockburn,

Ordonné, que le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes soit autorisé à siéger, ce jour, pendant la séance de la Chambre, conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport de ce comité.

Sur motion de M. Masson, secondé par M. Smith (Ontario),

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps fixé pour recevoir des pétitions au sujet de bills privés soit suspendue à l'égard de la pétition suivante, et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—

De Andrew Kelly et autres, de la cité de Brandon, Manitoba, demandant une charte sous le nom de " Association des Meuniers du Manitoba et du Nord-Ouest."

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée, mardi, le 3 mars dernier,—que le bill (No 58) Acte réparateur, soit maintenant lu la seconde fois :

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot " maintenant " soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : " dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant de nouveau posée sur l'amendement;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, vendredi matin ;

Vendredi, 13 mars 1896.

Sur motion de M. Boyle, secondé par M. Hazen,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :—

Bill (No 25) intitulé ; “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa.”

Bill (No 44) intitulé : “ Acte concernant le Bureau de Commerce de la cité de Toronto.”

Bill (No 49) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié.”

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures et dix minutes, vendredi matin, s'ajourne à ce jour.

 VENDREDI, 13 MARS 1896.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Taylor,—la pétition de Edmond C. Smith, et autres, de Saint-Albans, dans l'Etat du Vermont, États-Unis d'Amérique, et de la cité de Montréal, Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Branche de Québec de l'Alliance Evangélique, demandant le rejet du bill actuellement soumis au parlement, intitulé : "Acte Réparateur (Manitoba)."

De C. L. Snyder, et autres, des comtés de Wentworth et Welland, Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, ne devienne pas loi à moins d'y introduire un article prescrivant le paiement de leurs réclamations contre les entrepreneurs pour la construction de l'embranchement de Welland.

Du conseil municipal de la cité de Hamilton, Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, devienne loi.

Du conseil municipal des Comtés-Unis de Leeds et Grenville, Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le douzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet de la pétition de Andrew Kelly et autres, demandant une charte sous le nom d'Association des Meuniers du Manitoba et du Nord-Ouest.

Comme le temps prescrit pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la 49e règle qui limite ce temps soit suspendue à l'égard de la dite pétition.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Sir Charles Tupper, Baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—le rapport sur le *Sweating System* en Canada. (*Document de la session No 61.*)

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Mills (Annapolis),

Ordonné, que conformément à la recommandation du neuvième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des pétitions au sujet de bills privés soit suspendue à l'égard de la pétition suivante présentée ce jour, et que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit:—

De Edward C. Smith et autres, de St. Albans, dans l'Etat du Vermont, Etats-Unis d'Amérique, et de la cité de Montréal, Canada, demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Montréal à la Ligne Provinciale.

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—*Rapport Sommaire de la Commission de Géologie pour 1895. (Document de la session No 13a.)*

Ordonné, que M. Taylor ait la permission de présenter un bill (No 82) concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Masson ait la permission de présenter un bill (No 83) constituant en corporation l'Association des meuniers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 3 de mars dernier,—que le bill (No. 58) Acte réparateur (Manitoba), soit maintenant lu la seconde fois :

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant de nouveau posée sur l'amendement:—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit pris en considération lundi prochain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (81) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion,—que le bill (No 58) Acte réparateur, soit maintenant lu la seconde fois :

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "dans six mois d'aujourd'hui."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, samedi matin;

Samedi, 14 mars 1896.

Sur motion de Sir Charles Hibbert Tupper, secondé par M. Cameron (Inverness),
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 43) constituant en corporation la Compagnie du Pont des Hauteurs de Queenston.

Bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Et aussi,—le Sénat a passé le bill I (No 84) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. Dickey, secondé par Sir Charles Hibbert Tupper,

Ordonné, que le bill I (No 84) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures moins vingt minutes, samedi matin, s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 16 MARS 1896.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De l'Union Typographique, No 302, Québec, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des conspirations et des coalitions formées dans le but de gêner le commerce, ne soit pas adopté dans sa forme actuelle.

M. Tisdale, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Après avoir pris en considération le rapport d'un sous-comité nommé pour s'enquérir des divers travaux dont M. D. C. Chamberlain, comptable de la Chambre des Communes, est chargé et se rattachant au paiement des sommes requises pour le service des Impressions du Parlement, votre comité recommande qu'une somme de deux cents piastres, par année, soit allouée et payée à ce fonctionnaire à dater du 1er mars 1896.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence, et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

ABERDEEN.

Le gouverneur général transmet à la Chambre des Communes la copie ci-jointe d'une dépêche en date du 26 février 1896, du Très honorable le Secrétaire d'Etat pour les Colonies en réponse aux adresses de sympathie de la Chambre des Communes à Sa Majesté la Reine et à Son Altesse Royale la Princesse Béatrice à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale le Prince Henry de Battenberg.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 13 mars 1896.

Copie—Canada—No 69.

(*M. Chamberlain au comte d'Aberdeen.*)

DOWNING STREET,
26 février 1896.

MILORD,—Conformément au désir exprimé dans votre dépêche No 38 du 1er courant, j'ai l'honneur de vous informer que l'adresse de sympathie de la Chambre des Communes du Canada à Sa Majesté la Reine a été déposée au pied du Trône, et que j'ai fait parvenir à la Princesse Béatrice l'adresse que vous désiriez soumettre à Son Altesse Royale.

Comme j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Seigneurie par télégramme, l'objet de ces adresses a été communiqué à Sa Majesté et à Son Altesse Royale après réception de votre télégramme du 23 ultimo.

Je suis chargé d'exprimer d'une manière plus complète le prix que Sa Majesté attache à ces assurances loyales de dévouement et de sympathie dans son affliction de la part des représentants de son peuple du Canada. Et Sa Majesté me charge aussi de vous faire savoir combien Son Altesse Royale la Princesse a été profondément touchée de la sympathie qu'ils lui ont exprimée dans son malheur.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé) J. CHAMBERLAIN.

Au Gouverneur général

Le très honorable

Le comte d'ABERDEEN, C.P., C.C.M.G.,
etc., etc., etc.

M. Edgar propose, secondé par M. Borden,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant :—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien tel qu'amendé en comité général de la Chambre.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 82) concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 83) constituant en corporation la Société des Meuniers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de M. McCarthy, secondé par M. Stubbs,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie du rapport adressé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le Gouverneur général concernant le bill intitulé : Ordonnance à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les Ordonnances concernant les Ecoles," adopté par l'Assemblée législative à sa dernière session, et qui a été réservé pour la sanction de Son Excellence ; aussi copie, de tout ordre du conseil ou rapport à ce sujet, et au sujet du dit bill.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. McMillan, secondé par M. Semple,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état détaillé de toutes les remises de droits sur les articles importés et exportés entre le 1er juillet 1891 et le 1er janvier 1896 ; aussi, indiquant la valeur et les espèces d'articles ainsi importés et exportés et le montant des droits payés sur chaque article, avec le montant de la remise sur chaque article et à qui payé.

Sur motion de M. Charlton, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de tous papiers concernant la vente des lots Nos 15 et 16, côté ouest de la rue Cayuga, dans le village de Cayuga, province d'Ontario, à W. A. Mitchell ou à aucune autre personne, y compris copie de la pétition, avec les signatures, demandant de vendre ces lots; aussi, état faisant connaître si en aucun temps, par le passé, demande a été faite au gouvernement d'utiliser les dits lots comme cimetière, et si le gouvernement ou quelqu'un de ses officiers a donné l'autorisation à cette fin; aussi, si le gouvernement, lors de la vente de ces lots, savait qu'ils avaient servi comme cimetière et que plusieurs centaines de corps y étaient enterrés.

Sur motion de M. Charlton, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état donnant le nom de chaque personne à qui une licence de pêche a été accordée par David Sharp, gardien de pêcheries, de Port-Dover, Ontario, en 1894 et 1895, et le montant reçu pour chaque licence ainsi accordée pendant les dites années.

Sur motion de M. Hughes, secondé par M. Stairs,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant le montant d'argent dépensé pendant les derniers dix ans, sous les chapitres suivants :—

A. Milice permanente—

1. Etat-major au quartier-général et de district.
2. Collège Militaire Royal et personnel.
3. Corps permanents, y compris dépenses pour édifices construits et réparés destinés à leur usage et qui ne seraient pas requis pour la milice active seule.
4. Fabrique de cartouches à Québec, personnel, etc.

B. Milice active—

1. Champs de tir et munitions fournies.
2. Salles d'exercices et salles d'armes.
3. Habillements.
4. Solde des corps ruraux, y compris les camps.
5. Solde des corps des villes.

C. Liste et valeur des propriétés de toute espèce remises par le gouvernement impérial lorsque les troupes anglaises ont été retirées du Canada.

D. Liste des propriétés susdites que l'on a vendues ou dont on a autrement disposé, et le prix réalisé.

E. Liste des propriétés restées en la possession du gouvernement du Canada, et leur valeur actuelle.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Macdonald (Huron),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état donnant les noms des officiers de douane de Montréal, y compris tous les officiers ou employés, et le montant brut payé à chacun d'eux pendant la dernière année fiscale à titre de salaire ou d'allocation de toute espèce, y compris les parts de saisies, etc.

Sur motion de Sir James Grant, secondé par M. Davis,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie du rapport de l'ingénieur-mécanicien du ministère des Travaux Publics et de toute correspondance et papiers concernant les réclamations impayées de la Compagnie de Gaz d'Ottawa pour le gaz dépensé dans les édifices du parlement du Canada pendant les années 1866 et 1867, et aussi, copie de l'ordre du conseil passé à ce sujet.

Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Bruneau,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes instructions données à George H. Young, inspecteur de douane à Winnipeg, pour s'enquérir de la conduite de Thomas Scott, percepteur des douanes, Winnipeg; aussi, copie de tous rapports faits par le dit George H. Young au ministère des Douanes sur la conduite du dit Thomas Scott, et aussi, copie de tous rapports faits au conseil par le Contrôleur des Douanes ou par le ministre du Commerce basés sur les rapports du dit George H. Young sur la conduite du percepteur des douanes à Winnipeg.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

M. Davin propose, secondé par M. Lachapelle,—que cette Chambre est d'avis que l'honorable ministre de la Milice devrait prendre des mesures immédiates à l'effet de faire donner du *scrip* aux éclaireurs de Willow Bunch, de la Montagne de Bois, de la crique des Erables et de la Mâchoire de l'Orignal, qui y ont droit aux termes de l'Acte de 1886, et que, s'il est constaté que quelques-uns d'entre eux ne sont pas compris dans les dispositions de cet acte, mais qu'ils ont moralement et équitablement droit à du *scrip*, à raison de leur dévouement et de leurs loyaux services pendant les troubles du Nord-Ouest, le ministre devrait les mettre en mesure d'en recevoir.

M. Daly propose comme amendement, secondé par M. Masson, que le mot "s'ils" soit inséré à la place du mot "qui" après le mot "l'Orignal," et que tous les mots après "1866" soient retranchés.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est résolue affirmativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée,

Résolu, que cette Chambre est d'avis que l'honorable ministre de la Milice devrait prendre des mesures immédiates à l'effet de faire donner du *scrip* aux éclaireurs de Willow Bunch, de la Montagne de Bois, de la crique des Erables et de la Mâchoire de l'Orignal, s'ils y ont droit aux termes de l'Acte de 1886.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. McMullen,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toute correspondance concernant l'amélioration des rapides de St. Andrews, qui n'a pas encore été soumise à la Chambre.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. McMullen,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de la liste des votants pour les districts électoraux de Yale et Caribou.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. McMullen,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres du Conseil passés au sujet de la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique et de la subvention à cette compagnie; aussi, copie de toute correspondance avec la dite compagnie ou avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de la dite compagnie.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 17 MARS 1896.

PRIÈRE.

M. Hazen, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné le bill suivant, et il a décidé d'en faire rapport avec divers amendements, savoir:

Bill (No 79) à l'effet de constituer en corporation l'Association Sanitaire Nationale.

Votre comité étant d'opinion que le dit bill n'est pas sujet au paiement des honoraires imposés aux termes de la règle 58, il recommande que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le treizième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération la pétition de Edward C. Smith et autres, acquéreurs du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston, demandant un acte les constituant en compagnie sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Montréal à la Ligne Provinciale, et il trouve qu'aucun avis n'a été publié. Mais comme la nécessité de cette demande ne s'est fait sentir que récemment et qu'aucun droit existant ne s'en trouvera lésé, votre comité recommande que la règle 51 soit suspendue au sujet de cette pétition, et comme le temps fixé pour présenter des bills privés est expiré, il recommande aussi que la partie de la règle 49 qui limite ce temps soit suspendue à ce sujet.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 53) concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Bill (No 28) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Schomberg à Aurora; et

Bill (No 63) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer International Radial.

Sur motion de M. Roome, secondé par M. Hazen,

Ordonné, que les honoraires et frais payés aux termes de la règle 58 sur le bill (No 79) à l'effet de constituer en corporation l'Association Sanitaire Nationale soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Fréchette, secondé par M. Pelletier,

Ordonné, que la règle 51 et la partie de la règle 49 qui limite le temps fixé pour présenter des bills privés soient suspendues au sujet de la pétition de Edward C. Smith et autres, demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Montréal à la Ligne Provinciale, conformément à la recommandation contenue dans le treizième rapport du comité des Ordres Permanents.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 3 de mars dernier,—que le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba) soit maintenant lu la seconde fois :

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : "dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant posée de nouveau sur le dit amendement :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mercredi matin ;

Mercredi, 18 mars 1896.

Sur motion de M. Gibson, secondé par M. Landerkin,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à trois heures moins cinq minutes, mercredi matin, s'ajourne à ce jour.

MERCREDI, 18 MARS 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Charlton,—la pétition du Presbytère d'Algoma, en rapport avec l'Eglise presbytérienne du Canada.

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Mills (Annapolis),

Résolu, que cette Chambre concoure dans le second rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation touchant l'impression de copies de la preuve faite par M. J. W. Robertson.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 3 mars dernier,—que le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba) soit maintenant lu la seconde fois ;

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot " maintenant " soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : " dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant posée de nouveau sur l'amendement :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 des règlements de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 79) à l'effet de constituer en corporation l'Association sanitaire Nationale ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Schomberg à Aurora; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 63) modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer International Radial; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion,—Que le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba), soit maintenant lu la seconde fois :

Et sur l'amendement à la dite motion,—que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : "dans six mois d'aujourd'hui".

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, jeudi matin ;

Jeudi, 19 mars 1896.

Et le débat se continuant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, vendredi matin ;

Vendredi, 20 mars 1896.

M. Lister propose, secondé par M. Sutherland, que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée—elle est résolue négativement.

M. Charbonneau propose, secondé par M. Innes,—Que le débat soit ajourné.

Et la question étant posée—elle est résolue négativement.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Allan,	Choquette,	Innes,	O'Brien,
Bain,	Christie,	Landerkin,	Paterson (Brant),
Bécharde,	Cockburn,	Langelier,	Perry,
Beith,	Colter,	Laurier,	Préfontaine,
Bennett,	Craig,	Lavergne,	Proulx,
Bernier,	Davies,	Leduc,	Rider,
Borden,	Dawson,	Legris,	Rinfret,
Boston,	Edgar,	Lister,	Rosamond,
Bourassa,	Edwards,	Livingston,	Sanborn,
Bowers,	Fauvel,	Lowell,	Scriven,
Bowman,	Featherston,	Macdonald (Huron),	Semple,
Brodeur,	Flint,	Maclean (York),	Somerville,
Brown,	Forbes,	McCarthy,	Sproule,

Bruneau,	Fraser,	McGregor,	Stubbs,
Calvin,	Geoffrion,	McMillan,	Sutherland,
Cameron (Huron),	Gibson,	McMullen,	Tarte,
Campbell,	Gillmor,	McNeill,	Tyrwhitt,
Carroll,	Godbout,	McShane,	Wallace,
Carscallen,	Grieve,	Martin,	Weldon,
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Mignault,	Welsh,
Casey,	Harwood,	Mills (Bothwell),	Wilson, et
Charbonneau,	Henderson,	Monet,	Yeo.—91.
Charlton,	Hodgins,	Mulock,	

CONTRE :

Messieurs

Amyot,	Devlin,	Langevin (Sir Hector),	Quimet,
Angers,	Dickey,	LaRivière,	Patterson (Colchester),
Baird,	Dugas,	Leclair,	Pelletier,
Barnard,	Dupont,	Lépine,	Pope,
Beausoleil,	Dyer,	Lippé,	Powell,
Belley,	Earle,	Macdonald (King),	Pridham,
Bergeron,	Fairbairn,	Macdonell (Algoma),	Prior,
Bergin,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdowall,	Putnam,
Blanchard,	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Reid,
Boyd,	Foster,	McDonald (Assiniboia),	Robillard,
Boyle,	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Robinson,
Burnham,	Frémont,	McDougald (Pictou),	Roome,
Cameron (Inverness),	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Ross (Dundas),
Cargill,	Girouard,	McGillivray,	Ross (Lisgar),
Carignan,	Grandbois,	McGreevy,	Ryckman,
Carling (Sir John),	Grant (Sir James),	McInerney,	Smith (Ontario),
Carpenter,	Guillet,	McIsaac,	Stairs,
Caron (Sir Adolphe),	Haggart,	McKay,	Stevenson,
Chesley,	Haslam,	McLean (King),	Taylor,
Cleveland,	Hazen,	McLennan,	Temple,
Coatsworth,	Hughes,	McLeod,	Tisdale,
Cochrane,	Hutchins,	Mara,	Tupper (Sir Charles),
Corbould,	Ingram,	Marshall,	Tupper (Sir Charles H.),
Costigan,	Ives,	Masson,	Turcotte,
Daly,	Jeannotte,	Metcalfe,	Vaillancourt,
Davin,	Joncas,	Miller,	White (Shelburne),
Davis,	Kaulbach,	Mills (Annapolis),	Wilmot, et
Delisle,	Kenny,	Moncrieff,	Wood.—115.
Desaulniers,	Lachapelle,	Northrup,	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale, la Chambre se divise; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Amyot,	Desaulniers,	Lachapelle,	Northrup,
Angers,	Devlin,	Langevin (Sir Hector),	Quimet,
Baird,	Dickey,	LaRivière,	Patterson (Colchester),
Barnard,	Dugas,	Leclair,	Pelletier,
Beausoleil,	Dupont,	Lépine,	Pope,
Belley,	Dyer,	Lippé,	Powell,
Bergeron,	Earle,	Macdonald (King),	Pridham,
Bergin,	Fairbairn,	Macdonald (Algoma),	Prior,
Blanchard,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdowall,	Putnam,
Boyd,	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Reid,
Boyle,	Foster,	McDonald (Assiniboia),	Robillard,
Burnham,	Fréchette ¹ ,	McDonald (Victoria),	Robinson,
Cameron (Inverness),	Frémont,	McDougald (Pictou),	Roome,
Cargill,	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Ross (Lisgar),

Carignan,	Girouard,	McGreevy,	Ryckman,
Carling (Sir John),	Grandbois,	McInerney,	Smith (Ontario),
Carpenter,	Grant (Sir James),	Melsaac,	Stairs,
Caron (Sir Adolphe),	Guillet,	McKay,	Stevenson,
Chesley,	Haggart,	McLean (King),	Taylor,
Cleveland,	Haslam,	McLennan,	Temple,
Coatsworth,	Hazen,	McLeod,	Tisdale,
Cochrane,	Hutchins,	Mara,	Tupper (Sir Charles),
Corbould,	Ingram,	Marshall,	Tupper (Sir Charles H.)
Costigan,	Ives,	Masson,	Turcotte,
Daly,	Jeannotte,	Metcalfe,	Vaillancourt,
Davin,	Joucas,	Miller,	White (Shelburne),
Davis,	Kaulbach,	Mills (Annapolis),	Wilmot, et
Delisle,	Kenny,	Moncrieff,	Wood.—112.

CONTRE

Messieurs

Allan,	Christie,	Landerkin,	O Brien,
Bain,	Cockburn,	Langelier,	Paterson (Brant),
Béchar, d,	Colter,	Laurier,	Perry,
Beith,	Craig,	Lavergne,	Préfontaine,
Bennett,	Davies,	Leduc,	Proulx,
Bernier,	Dawson,	Legris,	Rider,
Borden,	Edgar,	Lister,	Rinfret,
Boston,	Edwards,	Livingston,	Rosamond,
Bourassa,	Fauvel,	Lowell,	Ross (Dundas),
Bowers,	Featherston,	Macdonald (Huron),	Sanborn,
Bowman,	Flint,	Maclean (York),	Scrifer,
Brodeur,	Forbes,	McCarthy,	Semple,
Brown,	Fraser,	McGillivray,	Somerville,
Bruneau,	Geoffrion,	McGregor,	Sproule,
Calvin,	Gibson,	McMillan,	Stubbs,
Cameron (Huron),	Gillmor,	McMullen,	Sutherland,
Campbell,	Godbout,	McNeill,	Tarte,
Carroll,	Grieve,	McShane,	Tyrwhitt,
Carscallen,	Guay,	Martin,	Wallace,
Cartwright (Sir Richard),	Harwood,	Mignault,	Weldon,
Casey,	Henderson,	Mills (Bothwell),	Welsh,
Charbonneau,	Hodgins,	Monet,	Wilson, et
Charlton,	Hughes,	Mulock,	Yeo.—94.
Choquette,	Innes,		

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité général devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures moins cinq minutes, vendredi matin, s'ajourne à ce jour.

VENDREDI, 20 MARS 1896.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

Du Presbytère d'Algoma, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du Canada,—demandant à la Chambre de considérer s'il est opportun de faire un appel pressant au gouvernement impérial en vue de prendre des mesures pour venir en aide aux Arméniens qui sont persécutés depuis si longtemps.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—le rapport des Examineurs du Service Civil du Canada pour l'année civile 1895. (*Document de la session No 16c.*)

Ordonné, que M. Fréchette ait la permission de présenter un bill (No 85) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. Foster propose, secondé par Sir Charles Tupper, baronnet, que lundi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les Commissaires du Havre de Montréal.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera en tel comité.

Sir Charles Tupper, baronnet, propose, secondé par M. Foster,—qu'à dater d'aujourd'hui, vendredi, le 20 courant, les ordres du gouvernement auront la priorité les lundis, après les bills privés et les interpellations, et les jeudis, après les interpellations, pendant le reste de la session.

M. Choquette propose, comme amendement, secondé par M. Brodeur,—que les mots "les ordres du gouvernement auront" dans la dite proposition, soient retranchés et remplacés par les suivants: "l'ordre appelant la Chambre à se former en comité général sur l'Acte Réparateur (Manitoba) aura."

Et la question étant posée sur l'amendement;

Et un débat s'ensuivant,—le dit amendement et la motion principale sont retirés, avec le consentement de la Chambre.

Sir Richard J. Cartwright, propose, secondé par M. Davies,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée:—elle est résolue négativement.

L'ordre appelant la Chambre à se former en comité sur le bill (No 58) Acte Réparateur (Manitoba), étant lu;

Sir Charles Tupper, baronnet, propose, secondé par M. Foster,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, samedi matin;

Samedi, 21 mars 1896.

M. McCarthy propose, comme amendement, secondé par M. O'Brien,—que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient

remplacés par les suivants :—“ Avant de procéder plus loin avec le bill, intitulé : “ Acte Réparateur (Manitoba), ” les points de loi importants et difficiles qu’il soulève devraient être soumis à la cour Suprême du Canada pour avoir son opinion sur les questions suivantes :—

1. Si le dit bill est constitutionnel et dans les limites des pouvoirs du parlement, vu qu’il ne met pas l’ordre réparateur à effet dans toute la plénitude du dit ordre.

2. Et vu aussi qu’il outrepassé les prescriptions du dit ordre.

3. Qu’il prétend déléguer à d’autres le pouvoir conféré à la législature provinciale de prélever une taxe directe dans la province.

4. Qu’il vient en conflit avec la loi de la province qui impose le paiement de taxes pour maintenir les écoles publiques.

5. Qu’il propose de conférer au Gouverneur général en conseil l’autorité appartenant au lieutenant-gouverneur de la province auquel le gouvernement exécutif et l’autorité dans la province sont conférés par l’Acte de Manitoba.

6. Si ce parlement, en adoptant une loi pour appliquer le code d’éducation contenu dans le dit acte, a le pouvoir de se réserver l’autorité de légiférer de nouveau sur cette matière; et

7. Si tout acte que ce parlement pourrait adopter serait irrévocable ou sujet à être amendé ou révoqué par lui.

Et un débat s’ensuivant;

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Landerkin, Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu’à trois heures moins cinq minutes, samedi matin, s’ajourne jusqu’à lundi prochain.

LUNDI, 23 MARS 1896.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur le bureau les documents suivants :—

Etat des affaires de la Compagnie de prêt et de placement anglo-canadienne (à responsabilité limitée), à la date du 31 décembre 1895. (*Document de la session No 72.*)

Aussi,—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, pour l'année 1895, dans les districts de Montmagny et d'Ottawa. (*Document de la session No 73.*)

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1896, demandant copie de la liste des votants pour les districts électoraux de Yale et Caribou. (*Document de la session No 66.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 27 janvier 1896, pour la production d'un état indiquant :—

Le nombre de personnes employées sur l'Intercolonial à la date du 30 juin dernier, faisant la distinction entre les employés temporaires et permanents ;

Le nombre de milles de voie ferrée exploités à la même date ;

Le nombre de gares et de chefs de gares ;

Le nombre de chars mis sur la ligne pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1895, et inscrits au compte des frais d'exploitation ;

Le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte des frais d'exploitation ;

Le nombre de chars mis sur la ligne et inscrits au compte du capital ;

Le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte du capital ;

Le nombre de tonnes de rails neufs posés et inscrits au compte des frais d'exploitation ;

Le nombre de tonnes de rails posés et inscrits au compte du capital ;

Le nombre de traverses posées et inscrites au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement ;

Le nombre de ponts réparés ou construits et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le nombre de ponts élevés, renouvelés et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le montant dépensé pour clôtures et inscrit au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le montant total dépensé pour de nouveaux édifices de toute espèce le long de la ligne, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, respectivement ;

Le montant total dépensé pour réparer des édifices et le montant inscrit au compte du capital ou à celui des frais d'exploitation, respectivement ;

Le montant dépensé pour drains, fossés et ponceaux le long de la ligne en sus de ce qui a été fait par les équipes de sections, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement. (*Document de la session No 67.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 8 juillet 1895, demandant un état indiquant :—

1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont reçu une subvention en argent.

2. La province où est situé le dit chemin de fer.
3. Le nombre de milles pour lesquels une subvention a été accordée.
4. Le nombre de milles construits.
5. Le montant accordé par mille et le montant total payé.
6. Le nombre d'acres de terre accordé par mille et le nombre total donné ou actuellement dû à chaque compagnie.
7. Le montant total des subventions en argent données aux chemins de fer dans chaque province.
8. Le nombre total d'acres de terre accordé dans chaque province et le grand total d'argent et de terres donnés aux chemins de fer en Canada. (*Document de la session No 68.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1896, demandant la production de copie de tous papiers, correspondance et rapports concernant la réclamation du Dr Wall, de Emerald, I.P.-E., pour dommages causés par des blessures qu'il allègue avoir reçues sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard. (*Document de la session No 69.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1896, demandant un état détaillé du coût de la commission chargée d'étudier la question des taux de fret. (*Document de la session No 70.*)

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1895. (*Document de la session No 16.*)

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose sur la table,—un état détaillé de la correspondance entre le bureau du Haut-Commissaire à Londres et le bureau du Conseil privé, de 1880 à 1896. (*Document de la session No 71.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique ; et, après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 28) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

M. McNeill propose, secondé par M. Davin, qu'il serait avantageux pour le Canada et pour l'Empire en général si, en dehors de tout tarif existant, chaque partie de l'Empire prélevait sur les productions importées de l'étranger un léger droit dont le produit pourrait être affecté à l'amélioration des communications avec la mère-patrie et à sa défense.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Powell, secondé par M. Earle,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport du Commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1895. (*Document de la session No 15.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan."

Bill (No 69) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie des hauts-fourneaux d'Hamilton (à responsabilité limitée)."

Bill (No 64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'Assurance sur la vie l'Impériale."

Aussi, le Sénat a passé le bill (No 36) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer suburbain de la Rive Sud," avec plusieurs amendements pour lesquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill (No 56) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal," avec un amendement pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

MARDI, 24 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
 Par M. Wallace,—les pétitions de Arthur Jones et autres; de J. J. Dewar et autres; de W. A. Thompson et autres; de W. K. Dickson et autres; de Thomas Gain et autres; de E. A. Zinkan et autres; de J. H. Wood et autres; de William A. Foster et autres; de J. C. Malcolm et autres; de W. G. Forbes et autres; de Donald Bane et autres; de Robert Patterson et autres; de E. R. Lash et autres; de Albert Young et autres; de D. Kinsman et autres; de H. B. McKinnon et autres; de J. W. Wansborough et autres; de Samuel Richardson et autres; de William L. Edgecomb et autres; de David Smith et autres; de M. C. Snyder et autres; de D. A. Eagle et autres; de J. E. Macpherson et autres; de G. W. Lafferty et autres; de C. H. Lawson et autres; de J. W. Plumb et autres; de Charles L. Wilson et autres; de E. J. Parke et autres; de Richard Lyons et autres; de W. B. Malcolm et autres; de J. W. Campbell et autres; de George Leonard et autres; de George West et autres; de R. E. Fuse et autres; de John A. Macdonell et autres; de A. Carruthers, M.A., et autres; de T. W. Campbell et autres; de John R. Robinson et autres; de Thomas Reid et autres; de J. McCutcheon et autres; de J. H. Hart et autres; de T. G. Morley et autres; de Frederick A. Fenton et autres; de C. D. Gordon et autres; de J. Todhunter et autres; de H. Johnston et autres; de Henry Wickson et autres; de John Dailing et autres; de William Irwin et autres; de Edward W. Mitchell et autres; de R. Southwell et autres; de D. C. Day et autres; de John Bengough et autres; de Benjamin Hobson et autres; de Thomas Bilton et autres; de John Paterson et autres; de John Thompson et autres; de Frank F. Reeves et autres; de Richard Ferguson et autres; de F. Armstrong et autres; de John Jordan et autres; de E. E. Sheppard et autres; de W. E. Hamill, M.D., et autres; de L. H. Wooster et autres; de C. Blackett Robinson et autres; de William Corrigan et autres; de R. S. Burrows et autres; de R. H. Armstrong et autres; de Thomas Riley et autres; et de J. A. Smith et autres, tous de la cité de Toronto, Ontario.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose sur le bureau,—le rapport supplémentaire sur le *Sweating System* en Canada, qui est un appendice du premier rapport. (*Document de la session No 61a.*)

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—le rapport sur les Archives du Canada, par Douglas Brymner, LL.D., archiviste, 1895. (*Document de la session No 8a.*)

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose sur le bureau,—un mémoire détaillé indiquant la valeur nominale et le coût réel des monnaies canadiennes en argent et en cuivre obtenues par l'entremise du Haut-Commissaire entre les années 1883 et 1895 inclusivement, et aussi l'économie réalisée. (*Document de la session No 71a.*)

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 71) à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté et la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, sous le nom de "Chemin de fer de la Baie de Quinté."

Bill (No 72) concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal; et

Bill (No 82) concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Et le bill suivant sans amendement, savoir :—

Bill (No 81) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Irrigation d'Alberta.

Sur motion de Sir Charles Tupper, baronnet, secondé par M. Foster,

Résolu, que les Ordres du Gouvernement auront la priorité les lundis après les bills privés et les interpellations, et les jeudis après les interpellations, pendant le reste de la session, sauf jeudi et lundi prochains, alors que l'ordre des affaires sera conforme à la règle 19.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité sur le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba);

Et sur l'amendement à la dite motion,—que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "Avant de procéder plus loin avec le bill, intitulé : "Acte Réparateur (Manitoba)," les points de loi importants et difficiles qu'il soulève devraient être soumis à la cour Suprême du Canada pour avoir son opinion sur les questions suivantes :—

1. Si le dit bill est constitutionnel et dans les limites des pouvoirs du parlement, vu qu'il ne met pas l'ordre réparateur à effet dans toute sa plénitude.
2. Et vu aussi qu'il outrepassé les prescriptions du dit ordre.
3. Qu'il prétend déléguer à d'autres le pouvoir conféré à la législature provinciale de prélever une taxe directe dans la province.
4. Qu'il vient en conflit avec la loi de la province qui impose le paiement de taxes pour maintenir les écoles publiques.
5. Qu'il propose de conférer au Gouverneur général en conseil l'autorité appartenant au lieutenant-gouverneur de la province, auquel le gouvernement exécutif et l'autorité dans la province sont conférés par l'Acte de Manitoba.
5. Si ce parlement, adoptant une loi pour appliquer le code d'éducation contenu dans le dit acte, a le pouvoir de se réserver l'autorité de légiférer de nouveau sur cette matière; et
7. Si tout acte que ce parlement pourrait adopter serait irrévocable ou sujet à être amendé ou révoqué par lui.

Et la question étant posée de nouveau sur le dit amendement :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mercredi matin ;

Mercredi, 25 mars 1896.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise :—elle est résolue négativement.

Et la question étant posée de nouveau sur la motion principale ;

Et un débat s'ensuivant;
Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Sproule,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure moins un quart, mercredi matin, s'ajourne à ce jour.

MERCREDI, 25 MARS 1896.

PRIÈRE.

Sir Charles Tupper, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose,— Copie du rapport conjoint des Commissaires nommés en vertu de l'article premier de la convention faite entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pour la délimitation de la frontière entre les Etats-Unis et le Canada,—séparant l'Alaska de la Colombie-Britannique, avec une minute du conseil approuvée à ce sujet, en date du 25 février 1896. (*Document de la session No 74.*)

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose —le Rapport de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du Bureau des Visiteurs du Collège Militaire Royal. (*Document de la session No 43a.*)

Aussi,—lettres du Commandant du Collège Militaire Royal, soumettant des observations sur le rapport du Bureau des Visiteurs du dit Collège, de même que sur le rapport de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du dit Bureau. (*Document de la session No 43b.*)

Sur motion de M. Yeo, secondé par M. Perry,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes pétitions, lettres, correspondance ou documents quelconques, demandant au gouvernement de faire voyager le steamer *Stanley* entre le Cap-Tormentine, N.-B., et le Cap Traverse ou Summerside, I.P.-E., durant le présent hiver.

Sur motion de M. Yeo, secondé par M. Perry,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes pétitions, lettres ou documents quelconques, demandant au gouvernement de construire un brise-lames à l'entrée du havre de Summerside, comté de Prince, I.P.-E.; aussi, copie de tous rapports d'ingénieurs ou d'autres personnes sur cette construction.

M. Edgar, propose, secondé par M. Sutherland,—que le 21 mai 1894, la résolution suivante a été adoptée unaniment par cette Chambre, savoir :—

“ Qu'il appert que la résolution suivante a été proposée le 16 juin 1893, par le premier ministre, le Très Honorable W. E. Gladstone, et a été adoptée à l'unanimité par la Chambre des Communes d'Angleterre, savoir :—

“ Résolu,—Que cette Chambre à appris avec satisfaction que les deux Chambres “ du Congrès des Etats-Unis ont, par résolution, prié le président d'entamer, de “ temps à autre, suivant que des occasions favorables se présenteront, des négocia- “ tions avec tout pays ayant ou pouvant avoir des relations diplomatiques avec les “ Etats-Unis, dans le but de soumettre à un arbitrage et de régler pacifiquement par “ ce moyen tous différends ou conflits qui pourraient s'élever entre les deux gouver- “ nements; et que cette Chambre, approuvant cordialement l'objet en vue, exprime “ l'espoir que le gouvernement de Sa Majesté donnera son entier appui au gouver- “ nement des Etats-Unis, conformément à la résolution qui précède; ”—

“ Qu'en conséquence, cette Chambre, estimant qu'il est du plus haut intérêt pour le Canada que les relations amicales existant actuellement entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis soient cultivées et maintenues, voit avec une suprême satisfaction les dispositions des deux pays pour amener le règlement pacifique, par voie d'arbitrage, de tous conflits ou différends qui pourraient s'élever entre eux, et qui ne pourraient être réglés par voie diplomatique.”

Qu'il est expédient de transmettre copie de la dite résolution au gouvernement de Sa Majesté pour son information.

Et la question étant posée sur la dite motion :—elle est résolue affirmativement.

Sur motion de M. Edgar, secondé par M. Sutherland,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie de la résolution qui précède au gouvernement de Sa Majesté pour son information, en la manière que Son Excellence jugera convenable.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Casey, secondé par M. Langelier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes demandes de licences de pêche à Clearville, Elgin-Ouest, Ontario, pour la saison de 1896, et de toute correspondance, mémoires et autres documents à ce sujet en la possession du ministère de la Marine et des Pêcheries.

Sur motion de M. Perry, secondé par M. Yeo,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—une carte indiquant les forages exécutés dans le détroit de Northumberland jusqu'à date, et copie de tous autres documents se rapportant à ce sujet.

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie du contrat passé avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le transport des malles de Winnipeg à Pilot-Mound et à des points à l'ouest de cette localité.

Sur motion de M. Casey, secondé par M. Langelier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état détaillé des \$5,000 dépensées il y a quatre ans pour le havre de Port-Stanley, y compris les feuilles de paie et le compte en détail des paiements se rapportant à cette dépense.

Sur motion de M. Borden, secondé par M. Langelier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de tous papiers et correspondance entre E. Adams, ci-devant inspecteur de chaudières à vapeur, etc., à Kingston, et actuellement président du bureau des inspecteurs de bateaux à vapeur, et le ministère de la Marine et des Pêcheries, concernant toutes plaintes portées par le dit Adams contre T. Donnelly, inspecteur de coques de navires à Kingston, ou touchant la manière dont il remplit les devoirs de sa charge.

Sur motion de M. McShane, secondé par M. Sriver,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes correspondance, papiers, documents, télégrammes, etc., adressés au gouvernement par des propriétaires ou agents de steamers ou de navires, assurances maritimes, manufacturiers, marchands et autres, de la cité de Montréal ou d'ailleurs, concernant un havre de refuge au Petit Métis.

Sur motion de M. McShane, secondé par M. Sriver,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—1. Copie des minutes d'une conférence tenue dans les bureaux de la Chambre de Commerce de Montréal en avril 1893, par le ministre des Finances et celui du Commerce et des représentants de la marine marchande du port de Montréal qui s'étaient plaints du mauvais effet du tarif sur le commerce d'importation du Royaume-Uni en Canada—commerce sur lequel ils comptaient pour le fret de retour de leurs steamers.

2. Copie de toutes communications adressées au gouvernement ou aux ministères par les agents de steamers ou les personnes intéressées dans la marine marchande sur l'effet désastreux causé au commerce d'importation avec le Royaume-Uni *via* le Saint-Laurent, par le droit sur le fer ou autres droits.

3. Copie des mémoires ou autres communications adressés au gouvernement ou à aucun de ses membres par les mêmes personnes pendant l'hiver de 1892-93 et depuis cette date, se plaignant que les impositions et droits prélevés par le gouvernement sur les steamers océaniques et sur le trafic anglais *via* le Saint-Laurent, étaient excessifs comparativement aux mêmes impositions et droits prélevés dans les ports des Etats-Unis auxquels Montréal fait une concurrence active.

A six heures p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 71) à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté et la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental sous le nom de "Chemin de fer de la Baie de Quinté;" et, après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 72) concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'île de Montréal; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 82) concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 81) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 36) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer suburbain de la Rive Sud " lesquels sont lus comme suit :—

Page 2, ligne 5, après " municipalités " insérez : " sauf l'approbation du comité des chemins de fer du Conseil privé."

Page 2, ligne 47, après chemin de fer " insérez : " ou tramway."

Page 3, ligne 1, retranchez depuis " droits " jusqu'à " dont " ligne 2, et insérez : " d'une compagnie."

Les dits amendements étant lus la seconde fois sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill (No 56) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal," lequel est lu comme suit :

Page 1, ligne 30, après " inachevée," insérez l'article A.

(A)

Le paragraphe deux de l'article neuf du dit acte est abrogé et remplacé par le suivant :

" 2. La compagnie ne commencera pas la construction de son chemin de fer élevé dans la cité de Montréal, ni dans les villes de Sainte-Cunégonde ou de Saint-Henri, avant qu'il n'ait été versé dans une banque chartrée du Canada, une somme de deux cent cinquante mille piastres, laquelle ne pourra être employée que pour des objets se rattachant à l'entreprise, ou avant que la compagnie n'ait acquis des propriétés ayant une valeur de deux cent cinquante mille piastres en sus de toutes charges dont elles seraient grevées,—à la satisfaction du ministre des Chemins de fer et Canaux."

Le dit amendement étant lu la seconde fois est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 85) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 4) concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution des travaux publics ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mercredi, le 26 février dernier,—que le bill (No 11) concernant les corporations de police secrète et les agences mercantiles, soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant posée de nouveau : la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. McCarthy, secondé par M. Gillies,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 14) à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Elections fédérales.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de MM. McCarthy, Davies, Daly, Masson, White (Shelburne), Langelier et Sir Charles Hibbert Tupper, avec pouvoir de faire rapport.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack."

Bill (No 62) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de tourbe combustible."

Bill (No 10) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles."

Bill (No 32) intitulé: "Acte concernant Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg."

Aussi, le Sénat a passé le bill (No 86) intitulé: "Acte concernant la revision des Statuts," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 26 MARS 1896.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Arthur Jones et autres; de J. J. Dewar et autres; de W. A. Thompson et autres; de W. K. Dickson et autres; de Thomas Gain et autres; de E. A. Zinkan et autres; de J. H. Wood et autres; de William A. Foster et autres; de J. C. Malcolm et autres; de W. G. Forbes et autres; de Donald Bane et autres; de Robert Patterson et autres; de E. R. Lash et autres; de Albert Young et autres; de D. Kinsman et autres; de H. B. McKinnon et autres; de J. W. Wansborough et autres; de Samuel Richardson et autres; de William L. Edgecomb et autres; de David Smith et autres; de M. C. Snyder et autres; de D. A. Eagle et autres; de J. E. Macpherson et autres; de G. W. Lafferty et autres; de C. H. Lawson et autres; de J. W. Plumb et autres; de Charles L. Wilson et autres; de E. J. Parke et autres; de Richard Lyons et autres; de W. B. Malcolm et autres; de J. W. Campbell et autres; de George Leonard et autres; de George West et autres; de R. E. Fuse et autres; de John A. Macdonell et autres; de A. Carruthers, M.A., et autres; de T. W. Campbell et autres; de John R. Robinson et autres; de Thomas Reid et autres; de J. McCutcheon et autres; de J. H. Hart et autres; de T. G. Morley et autres; de Frederick A. Fenton et autres; de C. D. Gordon et autres; de J. Todhunter et autres; de H. Johnston et autres; de Henry Wickson et autres; de John Dailing et autres; de William Irwin et autres; de Edward W. Mitchell et autres; de R. Southwell et autres; de D. C. Day et autres; de John Bengough et autres; de Benjamin Hobson et autres; de Thomas Bilton et autres; de John Paterson et autres; de John Thompson et autres; de Frank F. Reeves et autres; de Richard Ferguson et autres; de F. Armstrong et autres; de John Jordan et autres; de E. E. Sheppard et autres; de W. E. Hamill, M.D., et autres; de L. H. Wooster et autres; de C. Blackett Robinson et autres; de William Carrigan et autres; de R. S. Burrows et autres; de R. H. Armstrong et autres; de Thomas Riley et autres; et de J. A. Smith et autres, tous de la cité de Toronto, Ontario,—demandant que le bill "Acte Réparateur (Manitoba)," dont le parlement est actuellement saisi, ne devienne pas loi.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—copie des papiers se rattachant à l'envoi d'une députation à Winnipeg pour conférer avec le gouvernement de Manitoba au sujet des lois scolaires de cette province. (*Document de la session No 39aa.*)

Sir Charles Tupper, baronnet, présente aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 16 mars 1896, pour la production de copie du rapport adressé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le Gouverneur général concernant le bill intitulé: "Ordonnance à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les Ordonnances concernant les Ecoles," adopté par l'Assemblée législative à sa dernière session et qui a été réservé pour la sanction de Son Excellence; aussi, copie de tout ordre du conseil ou rapport à ce sujet et au sujet du dit bill. (*Document de la session No 39b.*)

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose sur le bureau,—une lettre et un rapport de l'Officier Général commandant la Milice Canadienne sur le Collège Militaire Royal de Kingston. (*Document de la session No 43c.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 8 juillet 1895, pour la production d'un état indiquant,—

1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont reçu une subvention en argent.

2. La province où est situé le dit chemin de fer.

3. Le nombre de milles pour lesquels une subvention a été accordée.

4. Le nombre de milles construits.

5. Le montant accordé par mille et le montant total payé.

6. Le nombre d'acres de terre accordé par mille et le nombre total donné ou affectuellement dû à chaque compagnie.

7. Le montant total des subventions en argent données aux chemins de fer dans chaque province.

8. Le nombre total d'acres de terre accordé dans chaque province et le grand total d'argent et de terres donnés aux chemins de fer en Canada. (*Document de la session No 68a.*)

M. McInerney propose, secondé par M. McLean (King, I.P.-E.),—que le bill (No 75) concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), soit inscrit sur les Ordres du jour pour seconde lecture vendredi prochain.

Et la question étant posée sur la dite motion, la Chambre se divise; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR :

Messieurs

Belley,	Foster,	Macdonell (Algoma),	Patterson (Colchester),
Bergeron,	Fréchette,	Macdowall,	Pelletier,
Bergin,	Gillies,	McAlister,	Pridham,
Blanchard,	Girouard,	McCarthy,	Prior,
Boyd,	Grandbois,	McDonald (Assiniboia),	Robillard,
Cameron (Inverness),	Grant (Sir James),	McDonald (Victoria),	Robinson,
Cargill,	Haggart,	McDougald (Pictou),	Ross (Lisgar),
Carling (Sir John),	Haslam,	McDougall (Cap-Breton),	Smith (Ontario),
Carpenter,	Hazen,	McInerney,	Sproule,
Caron (Sir Adolphe),	Henderson,	McKay,	Stairs,
Coatsworth,	Hodgins,	McLean (King),	Taylor,
Corbould,	Ives,	McLennan,	Temple,
Costigan,	Jeannotte,	McNeill,	Tisdale,
Daly,	Joncas,	Marshall,	Tupper (Sir Charles),
Davin,	Kaulbach,	Masson,	Turcotte,
Davis,	Kenny,	Metcalfe,	Tyrwhitt,
Desaulniers,	Lachapelle,	Miller,	Wallace,
Dugas,	LaRivière,	Mills (Annapolis),	White (Shelburne),
Ferguson (Leeds et Gren.),	Leclair,	O'Brien,	Wilmot, et
Ferguson (Renfrew),	Macdonald (King),	Ouimet,	Wood.—80.

CONTRE :

Messieurs

Allan,	Charbonneau,	Landerkin,	Mignault,
Angers,	Choquette,	Langelier,	Mills (Bothwell),
Bain,	Christie,	Laurier,	Mulock,
Bécharde,	Colter,	Lavergne,	Paterson (Brant),
Beith,	Dawson,	Leduc,	Perry,
Bernier,	Devlin,	Legrin,	Proulx,
Boston,	Featherston,	Lister,	Rider,
Bowman,	Flint,	Livingston,	Rinfret,
Boyle,	Forbes,	Lowell,	Sanborn,
Brodeur,	Gibson,	Macdonald (Huron),	Scriver,
Brown,	Gillmor,	McGregor,	Semple,
Bruneau,	Godbout,	McIsaac,	Sutherland,
Cameron (Huron),	Grieve,	McMillan,	Vaillancourt,
Carroll,	Guay,	McMullen,	Welsh, et
Cartwright (Sir Richard),	Harwood,	McShane,	Yeo.—63.
Casey,	Innes,	Martin,	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. Dickey ait la permission de présenter un bill (No 87) concernant les listes d'électeurs de 1896.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Haggart ait la permission de présenter un bill (No 88) modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer de l'Etat.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Wood propose, secondé par M. Haggart,—qu'il lui soit permis de présenter un bill modifiant l'Acte concernant le ministère des Douanes et le ministère du Revenu de l'Intérieur, chapitre 11 des Statuts de 1887.

Et un débat s'ensuivant :—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 12) modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 16) modifiant de nouveau l'Acte concernant la Chambre des Communes.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 17) à l'effet de faciliter le vote des employés aux élections des membres de la Chambre des Communes.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mercredi, le 12 février dernier,—que le bill (No 19) à l'effet d'abolir le système des pensions tel qu'appliqué au service civil du Canada, soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant posée de nouveau :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant posée, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit .—

POUR :

Messieurs

Allan,	Colter,	Lavergne,	Mulock,
Angers,	Davies,	Leduc,	Paterson (Brant),
Bain,	Dawson,	Legris,	Perry,
Bécharde,	Devlin,	Lister,	Proulx,
Beith,	Featherston,	Livingston,	Rider,
Bernier,	Flint,	Lowell,	Rinfret,
Boston,	Forbes,	Macdonald (Huron),	Sanborn,
Bowman,	Fraser,	McDonald (Victoria),	Scriver,
Brodeur,	Gibson,	McGregor,	Semple,
Brown,	Gillmor,	McIsaac,	Sproule,
Cameron (Huron),	Grieve,	McMillan,	Stubbs,
Campbell,	Harwood,	McMullen,	Sutherland,
Cartwright (Sir Richard),	Innes,	McShane,	Vaillancourt,
Casey,	Landerkin,	Martin,	Wallace, et
Choquette,	Laurier,	Mignault,	Yeo.—61.
Christie,			

CONTRE :

Messieurs

Belley,	Earle,	Lachapelle,	Mills (Annapolis),
Bergeron,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Leclair,	Ouimet,
Bergin,	Ferguson (Renfrew),	Macdonald (King),	Patterson (Colchester),
Blanchard,	Foster,	Macdonell (Algoma),	Pridham,
Boyd,	Fréchette,	Macdowall,	Prior,
Boyle,	Gillies,	McAlister,	Robillard,
Cameron (Inverness),	Girouard,	McDonald (Assiniboia),	Roome,
Cargill,	Grandbois,	McDougald (Pictou),	Rosamond,
Carling (Sir John),	Haggart,	McDougall (Cap-Breton),	Ross (Lisgar),
Caron (Sir Adolphe),	Haslam,	McInerney,	Smith (Ontario),
Carscallen,	Henderson,	McKay,	Taylor,
Coatsworth	Hodgins,	McLean (King),	Tisdale,
Corbould,	Ingram,	McLennan,	Tupper (Sir Charles),
Costigan,	Ives,	Mara,	Turcotte,
Daly,	Jeannotte,	Marshall,	Tyrwhitt,
Davin,	Joncas,	Masson,	White (Shelburne),
Davis,	Kaulbach,	Metcalfe,	Wilmot, et
Dupont,	Kenny,	Miller,	Wood.—72.

Ainsi la question est résolue négativement.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 21) modifiant de nouveau l'Acte des banques.

M. Jeannotte propose, secondé par M. Fréchette,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant posée,—elle est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

M. Jeannotte propose, secondé par M. Fréchette,—que le bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Et un débat s'ensuivant ;

La dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

M. Jeannotte propose, secondé par M. Fréchette,—que le bill soit renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Daly,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 22) modifiant de nouveau le chapitre sept des Statuts révisés, concernant la représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 23) modifiant de nouveau le tarif des douanes, 1894.

M. McMullen propose, secondé par M. Martin,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Il est objecté que le bill impose une charge au revenu en augmentant le montant du drawback payable en vertu du tarif, et que la mesure devrait être discutée en comité général, avec la recommandation de la Couronne ;

M. l'Orateur décide que l'objection est bien fondée, et que l'on ne peut procéder plus loin avec le bill.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

VENDREDI, 27 MARS 1896.

PRIÈRE.

M. Burnham, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 52) à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie d'Hudson.

Bill (No 65) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson ; et

Bill (No 76) constituant en corporation la Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport.

M. Taylor du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans amendement, savoir :—

Bill (No 83) constituant en corporation l'Association des Meuniers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Sur motion de M. McInerney, secondé par M. Blanchard,

Ordonné, que le bill C (No 78) du Sénat, intitulé : " Acte concernant certaines délinquantes dans la province du Nouveau-Brunswick," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. Foster propose, secondé par M. Sproule,—qu'il appert que plusieurs années avant novembre 1892, les bestiaux du Canada étaient admis librement dans les ports du Royaume-Uni, sans qu'il fut nécessaire de les abattre lors de leur débarquement ;

Que le 21 novembre 1892, les autorités anglaises mirent en vigueur des règlements qui rendaient l'abattage des bestiaux du Canada obligatoire lors de leur débarquement, en arguant du fait que l'on avait constaté des cas de pleuro-pneumonie chez certains animaux importés du Canada ;

Que le parlement impérial est actuellement saisi d'un bill à l'effet de rendre permanente l'exclusion de tous bestiaux étrangers ;

Que l'enquête la plus minutieuse poursuivie en Canada n'a pu découvrir l'existence d'un seul cas de pleuro-pneumonie ;

Que vu les faits qui précèdent, ce parlement, tout en ne désirant en aucune manière intervenir dans une législation considérée nécessaire au Royaume-Uni, désire protester respectueusement contre l'exclusion permanente des bestiaux canadiens sous prétexte que la pleuro-pneumonie existerait en Canada, et exprimer dans les termes les plus forts sa conviction que la pleuro-pneumonie n'a jamais existé en Canada par le passé et qu'elle n'y existe pas actuellement.

M. Mulock propose, comme amendement, secondé par M. Landerkin,—Que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :—" vu que le gouvernement britannique a affirmé officiellement à maintes reprises l'existence de la pleuro-pneumonie parmi les bestiaux du Canada et que les intérêts canadiens sont sérieusement menacés par l'adoption du bill actuellement discuté par le parlement anglais et à l'effet d'exclure permanem-

ment de la Grande-Bretagne le bétail vivant du Canada,—cette Chambre regrette que le gouvernement canadien n'ait pas pris les mesures nécessaires pour protéger le commerce de bestiaux du Canada, contre les dommages sérieux que lui causera inévitablement l'adoption d'une telle mesure."

Et un débat s'ensuivant,

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

Le bill (No 28) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend le débat sur la question,—qu'il appert que plusieurs années avant novembre 1892, les bestiaux du Canada étaient admis librement dans les ports du Royaume-Uni, sans qu'il fut nécessaire de les abattre lors de leur débarquement ;

Que le 21 novembre 1892, les autorités anglaises mirent en vigueur des règlements qui rendaient l'abattage des bestiaux du Canada obligatoire lors de leur débarquement, en arguant du fait que l'on avait constaté des cas de pleuro-pneumonie chez certains animaux importés du Canada ;

Que le parlement impérial est actuellement saisi d'un bill à l'effet de rendre permanente l'exclusion de tous bestiaux étrangers ;

Que l'enquête la plus minutieuse poursuivie en Canada n'a pu découvrir l'existence d'un seul cas de pleuro-pneumonie ;

Que vû les faits qui précèdent, ce parlement, tout en ne désirant en aucune manière intervenir dans une législation considérée nécessaire au Royaume-Uni, désire protester respectueusement contre l'exclusion permanente des bestiaux canadiens sous prétexte que la pleuro-pneumonie existerait en Canada, et exprimer dans les termes les plus forts sa conviction que la pleuro-pneumonie n'a jamais existé en Canada par le passé et qu'elle n'y existe pas actuellement.

Et sur l'amendement à la dite motion,—que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :— " vu que le gouvernement britannique a affirmé officiellement à maintes reprises l'existence de la pleuro-pneumonie parmi les bestiaux du Canada et que les intérêts canadiens sont sérieusement menacés par l'adoption du bill actuellement discuté par le parlement anglais et à l'effet d'exclure permanemment de la Grande-Bretagne le bétail vivant du Canada,—cette Chambre regrette que le gouvernement canadien n'ait pas pris les mesures nécessaires pour protéger le commerce de bestiaux du Canada, contre les dommages sérieux que lui causera inévitablement l'adoption d'une telle mesure."

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise :—elle est résolue négativement.

Et la question étant posée sur la motion principale, la Chambre se divise :—elle est résolue affirmativement.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill (No 58) Acte Réparateur (Manitoba).

Et la question étant de nouveau posée :—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à après minuit, samedi matin ;

Samedi, 28 mars 1896.

M. Wallace propose, comme amendement, secondé par M. McNeill,—Que tous les mots après “que” jusqu’à la fin de la question soient retranchés et qu’il soient remplacés par les suivants :—“ eu égard à l’opinion qui a cours que le dit bill, s’il est adopté, sera absolu et irrévocable en tant que le parlement et la législature de Manitoba sont concernés, et considérant que le parlement touche à sa fin et qu’il n’a pas de mandat de l’électorat sur cette question, il serait peu sage et inopportun de procéder avec le dit bill.”

Et la question était posée sur l’amendement, la Chambre se divise :—elle est résolue négativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale, la Chambre se divise :—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l’Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conformité de l’ordre, se forme en comité général sur le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba); et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l’Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

Sir Adolphe P. Caron, l’un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence du 9 mars 1896, pour la production de copie de tous contrats et correspondance entre George Goodwin et le ministère des Chemins de fer et Canaux ou tout autre département du gouvernement au sujet des contrats 4, 5, 6, 7 et 12 du canal de Soulanges.

Aussi, copie de toute correspondance entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et celui de la Justice au sujet des dits contrats.

Aussi, copie de tous ordres du conseil sur les réclamations de George Goodwin concernant les dits contrats.

Aussi, copie de tout rapport adressé au ministère des Chemins de fer et Canaux ou à tout autre département par l’ingénieur du gouvernement en charge des dits travaux, concernant ceux faits par l’entrepreneur George Goodwin et ayant trait à sa réclamation contre le gouvernement pour la construction d’une levée à l’épreuve de l’eau, ou se rattachant à toute autre réclamation au sujet de ses contrats sur le canal de Soulanges. (*Document de la session No 76.*)

M. l’Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du district d’Edmonton, avec un amendement pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill E (No 89) intitulé : “Acte à l’effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de commerce et d’exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique (à responsabilité limitée)” pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill H (No 90) intitulé : “Acte modifiant de nouveau l’Acte des chemins de fer, pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu’à une heure moins quatre minutes, samedi matin, s’ajourne jusqu’à lundi prochain.

LUNDI, 30 MARS 1896.

PRIÈRE.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—la copie corrigée du Rapport du Bureau des Visiteurs du Collège Militaire Royal pour 1895. (*Document de la session No 43.*)

Sur motion de M. Davies, secondé par Sir Charles Tupper, baronnet, Ordonné,—que tous les papiers déposés sur le bureau, durant cette session, concernant le Collège Militaire Royal, de Kingston, soient imprimés pour l'usage des députés, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. Corbould, secondé par M. Davin, Ordonné, que le bill E (No 89) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie Canadienne de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique (à responsabilité limitée)," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme en comité sur le bill (No 52) à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie-d'Hudson, étant lu ;

M. Boyd propose, secondé par M. McDonald (Assiniboia,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mardi matin.

Mardi, 31 mars 1896.

Et la question étant posée sur la dite proposition ;

M. Flint propose, comme amendement, secondé par M. Borden,—que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants"—cette Chambre se forme en comité général sur le dit bill dans six mois d'aujourd'hui";—

Et la question étant posée sur le dit amendement, la Chambre se divise:—elle est résolue négativement.

Et la question étant posée sur la motion principale:—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 52) à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie-d'Hudson ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, ce jour, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à trois heures moins vingt minutes, mardi matin, s'ajourne à ce jour.

MARDI, 31 MARS 1896.**PRIÈRE.**

M. McCarthy, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill (No 14) à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des élections fédérales, fait rapport que le comité l'a examiné et y a fait des amendements.

M. Sproule propose, secondé par M. McCarthy,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée,—elle est résolue négativement.

La Chambre, en conformité de l'ordre se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba).

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'après minuit, mercredi matin ;

Mercredi, 1er avril 1896.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, ce jour, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à quatre heures moins vingt-trois minutes, mercredi matin, s'ajourne à ce jour.

MERCREDI, 1ER AVRIL 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Charlton,—la pétition de W. T. Spence, et autres, de la part de l'Union de Tempérance chrétienne des Femmes du Canada.

Sur motion de M. Haggart, secondé par M. Wood,

Ordonné, que le bill H (No 90) du Sénat, intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer,” soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. McGillivray ait la permission de présenter un bill (No 91) concernant les chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Bruneau, secondé par M. Guay,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de tous documents, mémoires, requêtes et correspondance, échangés entre le gouvernement, la Chambre de Commerce et la corporation de la cité de Sorel et d'autres personnes, concernant la concession d'une subvention pour renouveler, réparer ou reconstruire le pont de chemin de fer sur le chemin de fer du Sud-Est, qui traverse la rivière Yamaska au village de Saint-Michel d'Yamaska; aussi, copie de tous documents, requêtes et correspondance entre le gouvernement, les personnes ci-dessus mentionnées et les compagnies de chemins de fer du Pacifique Canadien, de la Rive-Sud et des Comtés-Unis, relativement à l'application et l'emploi de la subvention de \$50,000 accordée par le statut 57 et 58 Vict., ch. 4, pour restaurer ou renouveler le dit pont.

Sur motion de M. Mara, secondé par M. Earle,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie du rapport de M. F. C. Gamble, ingénieur local de la province de la Colombie-Britannique sur les rivières Duncan et Lardo, dans le district de Kootenay.

Sur motion de M. Mara, secondé par M. Earle,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie du rapport de M. F. C. Gamble, sur le projet d'améliorations à apporter à la navigation de la rivière Colombie entre Revelstoke et Beaver.

Sur motion de M. Casey, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toute correspondance échangée entre le ministère de l'Intérieur et D. J. O'Donoghue, secrétaire du comité législatif du Conseil des métiers et du travail, Toronto, concernant l'erreur commise dans le rapport du comité sur l'immigration en 1895, en citant une certaine lettre au sujet de la réussite des protégés du Dr Barnardo comme colons au Canada.

Sur motion de M. Bruneau, secondé par M. Béchar, d,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes requêtes, lettres et correspondance en faveur d'une indemnité à Joseph Béliveau, pour les blessures qu'il s'est faites en travaillant au département des Travaux Publics, à Sorel.

Sur motion de M. Devlin, secondé par M. Vaillancourt,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toute correspondance, papiers et documents concernant la construction d'un pont à la Pointe Nepean, dans la cité d'Ottawa, pour relier les deux provinces d'Ontario et Québec.

Sur motion de M. Burnham, secondé par M. Tyrwhitt,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de tous ordres administratifs diminuant le salaire du maître de poste de Peterborough, et de toute correspondance à ce sujet.

Sur motion de M. Campbell, secondé par M. Macdonald (Huron),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant combien le gouvernement a dépensé pour draguer l'embouchure de la rivière Thames, Ontario, depuis 1887, à qui ces deniers ont été payés et quelle était la nature des travaux exécutés.

Aussi, copie de tous documents, lettres, télégrammes et pétitions demandant que de nouvelles sommes soient dépensées à cet endroit, ou quelque chose dans ce sens.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 65) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson.

Et, après avoir ainsi siégé quelque temps, et l'heure consacrée aux bills privés, en vertu de la règle 19, étant expirée, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 16) modifiant de nouveau l'Acte concernant la Chambre des Communes; et, après avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :—

Bill (No 70) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo."

Bill (No 48) intitulé : "Acte concernant le Jockey Club Canadien."

Aussi, le Sénat a passé le bill F (No 92) intitulé : "Acte concernant l'Exposition historique Canadienne," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

JEUDI, 2 AVRIL 1896.

PRIÈRE.

Sir Charles Tupper, baronnet, propose, secondé par M. Foster,—qu'après lundi prochain, pendant le reste de la session, cette Chambre siégera les samedis, en commençant à 10 A.M., avec une intermission de 1 heure P.M., à 2 P.M., et que les mesures du gouvernement auront la priorité ces jours.

M. Ouimet propose, comme amendement, secondé par M. Haggart,—que les mots “ après lundi prochain ” dans la première ligne de la motion soient retranchés”.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Angers,	Dupont,	LaRivière,	Mills, (Annapolis),
Beausoleil,	Dyer,	Leclair,	Northrup,
Béchar, d,	Earle,	Lépine,	Ouimet,
Belley,	Fairbairn,	Lippé,	Patterson (Colchester),
Bennett,	Ferguson (Leedset Gren.)	Macdonald (King),	Pelletier,
Bergeron,	Foster,	Macdonell (Algoma),	Powell,
Bergin,	Fréchette,	Maadowall,	Prior,
Blanchard,	Frémont,	McAlister,	Reid,
Boyle,	Gillies,	McDonald (Assiniboia),	Robillard,
Burnham,	Girouard,	McDonald (Victoria),	Robinson,
Cameron (Inverness),	Grandbois,	McDougald (Pictou),	Roome,
Cargill,	Grant (Sir James),	McDougall (Cap-Breton),	Ross (Lisgar),
Carling (Sir John),	Guillet,	McGillivray,	Ryckman,
Carpenter,	Haggart,	McInerney,	Smith (Ontario),
Caron (Sir Adolphe),	Hazen,	McIsaac,	Stairs,
Cochrane,	Henderson,	McKay,	Taylor,
Costigan,	Ingram,	McLean (King),	Temple,
Daly,	Ives,	McLennan,	Tupper (Sir Charles),
Davin,	Jeanotte,	McLeod,	Turcotte,
Davis,	Kaulbach,	Marshall,	White (Shelburne),
Desaulniers,	Kenny,	Masson,	Wilson, et
Devlin,	Lachapelle,	Metcalfe,	Wood.—91.
Dugas,	Langevin (Sir Hector),	Miller,	

CONTRE :

Messieurs

Bain,	Flint,	McGregor,	Rowand,
Beith,	Fraser,	McMillan,	Sanborn,
Borden,	Gibson,	McMullen,	Semple,
Boston,	Gillmor,	McNeill,	Sproule,
Campbell,	Grieve,	Mills (Bothwell),	Stubbs,
Cartwright (Sir Richard),	Harwood,	Mulock,	Sutherland,
Choquette,	Innes,	O'Brien,	Tarte,
Christie,	Landerkin,	Paterson (Brant),	Tyrwhitt,
Colter,	Laurier,	Perry,	Wallace,
Davies,	Livingston,	Proulx,	Welsh, et
Dawson,	McCarthy,	Rider,	Yeo.—45.
Featherston,			

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Et la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée ;

M. O'Brien propose, comme amendement, secondé par M. McMillan,—que le chiffre et les lettres "2 P.M." soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "2.30 P.M.," et qu'à six heures, la Chambre reste ajournée jusqu'à la réunion suivante de la Chambre."

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Bain,	Dawson,	McNeill,	Simple,
Borden,	Edgar,	Mills (Bothwell),	Sproule,
Boston,	Grieve,	Mulock,	Stubbs,
Campbell,	Harwood,	Paterson (Brant),	Sutherland,
Cartwright (Sir Richard),	Innes,	Perry,	Tyrwhitt,
Casey,	Landerkin,	Rider,	Welsh, et
Colter,	McCarthy,	Sanborn,	Yeo.—30.
Davies,	McMillan,		

CONTRE :

Messieurs

Angers,	Devlin,	Lachapelle,	Metcalfe,
Beausoleil,	Dugas,	Langevin (Sir Hector),	Mignault,
Béchar, d,	Dupont,	La Rivière,	Mills (Annapolis),
Belley,	Dyer,	Leclair,	Northrup,
Bergeron,	Earle,	Leduc,	Quimet,
Bergin,	Fairbairn,	Lépine,	Patterson (Colchester),
Bernier,	Ferguson (Leedset Gren.),	Lippé,	Pelletier,
Blanchard,	Ferguson (Renfrew),	Macdonald (King),	Powell,
Boyd,	Fréchette,	Macdonell (Algoma),	Prior,
Boyle,	Frémont,	Macdowall,	Proulx,
Brodeur,	Gillies,	McAlister,	Robillard,
Cameron (Inverness),	Girouard,	McDonald (Assiniboia),	Robinson,
Carling (Sir John),	Grandbois,	McDonald (Victoria),	Smith (Ontario),
Carpenter,	Grant (Sir James),	McDougald (Pictou),	Stairs,
Caron (Sir Adolphe),	Guay,	McDougall (Cap-Breton),	Tarte,
Choquette,	Guillet,	McGillivray,	Taylor,
Cleveland,	Haggart,	McInerney,	Temple,
Cochrane,	Hazen,	McIsaac,	Tupper (Sir Charles),
Costigan,	Henderson,	McKay,	Turcotte,
Daly,	Ingram,	McLean (King),	Wallace,
Davin,	Ives,	McLennan,	White (Shelburne),
Davis,	Jeannotte,	McLeod,	Wilmot,
Delisle,	Kaulbach,	Marshall,	Wilson, et
Desaulniers,	Kenny,	Masson,	Wood.—96.

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée :—elle est résolue affirmativement.

Sur motion de Sir Charles Tupper, baronnet, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à samedi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba) ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

M. Ouimet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 février 1896, pour la production de copie du rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'état du brise-lames de Tignish, I.P.-E., en 1895, et de faire rapport à ce sujet. (*Document de la session No 77.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1896, demandant copie de toute correspondance concernant l'amélioration des rapides de St. Andrew's, et non encore soumise à la Chambre. (*Document de la session No 78.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1896, demandant la production d'un état indiquant le montant dépensé par les autorités fédérales pour chacun des brise-lames, jetées et quais, ci-après énumérés, dans le comté de Prince, I.P.-E., depuis 1880 jusqu'à date :—

1. Brise-lames de Malpègue.
2. " Cap-Traverse.
3. Quai McGee, Baie d'Egmont.
4. " Higgins.
5. Brise-lames de Brea.
6. Quai de West Point.
7. Brise-lames de Miminegash.
8. " Tignish.

Le dit état devant aussi indiquer les travaux donnés par contrat, les noms des entrepreneurs, les travaux faits à la journée, les noms des personnes en charge et le nom de l'inspecteur dans chaque cas. (*Document de la session No 77a.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1896, demandant la production de copie de toutes requêtes, lettres, correspondance ou documents, de quelque nature qu'ils soient, priant le gouvernement de construire des quais ou jetées à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, afin de faire à cet endroit un havre de refuge. (*Document de la session No 79.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à samedi prochain, à dix heures a.m.

SAMEDI, 4 AVRIL 1896.

Dix heures A.M.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et regue :—

De W. T. Spence et autres, de la part de l'Union de Tempérance chrétienne des Femmes du Canada,—demandant que le droit de vote aux élections fédérales soit accordé aux femmes aux mêmes conditions qu'aux hommes.

M. Charlton propose, secondé par M. Mulock,—que les Procès-Verbaux devraient rapporter correctement les procédures et travaux de la Chambre.

Sir Charles Tupper propose, comme amendement, secondé par M. Foster,—que tous les mots après “que” jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :—“la Chambre passe maintenant aux Ordres du Jour.”

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Angers,	Desaulniers,	Ingram,	Mills (Bothwell),
Bain,	Devlin,	Jeannotte,	Quimet,
Beausoleil,	Dugas,	Kaulbach,	Patterson (Colchester),
Bécharde,	Dupont,	Kenny,	Pelletier,
Belley,	Dyer,	Lachapelle,	Perry,
Bennett,	Earle,	Langevin (Sir Hector),	Powell,
Bergeron,	Edgar,	LaRivière,	Prior,
Bergin,	Edwards,	Lépine,	Rider,
Blanchard,	Fairbairn,	Lippé,	Robillard,
Borden,	Ferguson (Renfrew),	Macdonald (King),	Rowand,
Boyd,	Foster,	Macdowall,	Sanborn,
Boyle,	Fréchette,	McAlister,	Semple,
Brodeur,	Frémont,	McDonald, (Assiniboia),	Smith (Ontario),
Cameron (Inverness),	Gillies,	McDougald (Pictou),	Sutherland,
Carling (Sir John),	Gillmor,	McDougall (Cap-Breton),	Taylor,
Carpenter,	Girouard,	McInerney,	Temple,
Caron (Sir Adolphe),	Grandbois,	McIsaac,	Tupper (Sir Charles),
Cartwright (Sir Richard),	Grieve,	McLean (King),	Turcotte,
Cochrane,	Guay,	McLeod,	Wallace,
Colter,	Guillet,	McMillan,	Welsh,
Costigan,	Haggart,	McNeill,	White (Shelburne),
Daly,	Harwood,	Marshall,	Wilmot,
Davies,	Hazen,	Masson,	Wood, et
Davin,	Henderson,	Metcalfe,	Yeo.—99.
Davis,	Hughes,	Mills (Annapolis),	

CONTRE :

Messieurs

Charlton,	McCarthy,	O'Brien, et	Stubbs.—7.
Innes,	Mulock,	Sproule,	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée :—elle est résolue affirmativement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba); et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 6 AVRIL 1896.

PRIÈRE.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, le Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales pour l'année 1895. (*Document de la session No 8c.*)

Ordonné, que M. Daly ait la permission de présenter un bill (No 93) établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 52) à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie-d'Hudson; et, après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba);

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité sur le bill jusqu'après minuit, mardi matin :

Mardi, 7 avril 1896.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité général sur le bill jusqu'à minuit, mercredi matin :

Mercredi, 8 avril 1896.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité, la régularité des délibérations du comité est contestée pour la raison que le président permanent des comités généraux qui a été appelé au fauteuil, conformément à un ordre permanent de la Chambre, ne préside pas actuellement le comité, mais qu'il a, sans autorisation, appelé un autre membre pour présider le comité pendant son absence temporaire.

M. Mara, président temporaire, décide qu'il a le droit de présider le comité quand il est invité par le président permanent des comités à le remplacer pendant son absence temporaire.

Alors il en est appelé à la Chambre en vertu de la règle 76.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité sur le bill jusqu'après minuit, jeudi matin :

Jeudi, 9 avril 1896.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Mara fait rapport que son droit d'agir comme président du comité chargé d'examiner le bill réparateur (Manitoba) durant l'absence temporaire du président permanent, ayant été contesté, il a décidé qu'il avait ce droit en vertu des règles et usages qui régissent ces matières, et qu'il en est maintenant appelé de sa décision.

Et la question étant posée,—que la décision du président temporaire soit confirmée, la Chambre se divise; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Belley	Dickey,	Lachapelle,	Quimet,
Bennett,	Dugas,	Langevin (Sir Hector),	Patterson (Colchester),
Bergeron,	Dupont,	LaRivière,	Pelletier,
Boyd,	Dyer,	Leduc,	Powell,
Brodeur,	Earle,	Legris,	Prior,
Bruneau,	Featherston,	Macdonell (Algoma),	Putnam,
Calvin,	Ferguson (Renfrew),	Macdowall,	Rinfret,
Cameron (Inverness),	Foster,	Maclean (York),	Robillard,
Cargill,	Frémont,	McAlister,	Robinson,
Carling (Sir John),	Gillies,	McDonald (Assiniboia),	Ryckman,
Caron (Sir Adolphe),	Girouard,	McDougald (Pictou),	Saunborn,
Carscallen,	Godbout,	McDougall (Cap-Breton),	Stairs,
Chesley,	Grandbois,	McInerney,	Stevenson,
Choquette,	Guay,	McKay,	Taylor,
Cleveland,	Haggart,	McLean (King),	Temple,
Cochrane,	Harwood,	McLennan,	Tupper (Sir Charles),
Cockburn,	Henderson,	McLeod,	Turcotte,
Corbould,	Hughes,	Marshall,	Vaillancourt,
Costigan,	Ives,	Metcalfe,	Wallace,
Craig,	Jeannotte,	Mignault,	White (Shelburne),
Davin,	Joncas,	Miller,	Wilmot,
Davis,	Kaulbach,	Monet,	Wilson, et
Delisle,	Kenny,	Northrup,	Wood.—93.
Desaulniers,			

CONTRE :

Messieurs

Allan,	Davies,	McCarthy,	Somerville,
Beith,	Gibson,	McMullen,	Sproule.
Borden,	Grieve,	McNeill,	Stubbs,
Boston,	Landerkin,	Mills (Bothwell),	Tyrwhitt,
Cameron (Huron),	Langelier,	Paterson (Brant),	Weldon, et
Cartwright (Sir Richard),	Lowell,	Rider,	Welsh.—25.
Casey,			

Ainsi la décision du président temporaire est confirmée.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité sur le dit bill jusqu'après minuit, vendredi matin ;

Vendredi, 10 avril 1896.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité sur le dit bill jusqu'après minuit, samedi matin ;

Samedi, 11 avril 1896.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :—

Bill (No 60) intitulé : “Acte concernant le chemin de fer des Mille-Iles.”

Bill (No 45) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora."

Bill (No 63) intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer International Radial."

Bill (No 79) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Association Sanitaire Nationale."

Bill (No 53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique."

Aussi, le Sénat a passé le bill (No 4) intitulé: "Acte concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution de travaux publics," avec plusieurs amendements pour lesquels il demande le concours de cette Chambre.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit:—

ABERDEEN.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1896, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 6 avril 1896,

(*Document de la session No 2b.*)

Sur motion de Sir Charles Tupper, baronnet, secondé par M. Daly,

Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des Subsides.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Extraits des rapports du comité de l'honorable Conseil privé, en date des 17 et 27 mars 1896, concernant la nomination d'une commission chargée de conférer avec le gouvernement de la province de Manitoba sur la question des écoles de cette province. (*Document de la session No 39c.*)

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit:—

ABERDEEN.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes, le rapport des Commissaires nommés pour conférer avec le gouvernement de la province de Manitoba au sujet des écoles de cette province.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 6 avril 1896.

(*Document de la session No 39c.*)

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, samedi soir, s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 13 AVRIL 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Allan,—la pétition du conseil municipal du comté d'Essex, Ontario.

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1896, demandant un état donnant le nom de chaque personne à qui une licence de pêche a été accordée par David Sharp, gardien de pêcheries, de Port-Dover, Ontario, en 1894 et 1895, et le montant reçu pour chaque licence ainsi accordée pendant les dites années. (*Document de la session No 81.*)

M. Costigan soumet aussi à la Chambre,—le rapport préliminaire relatif à l'effet du canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs. (*Document de la session No 82.*)

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1896, demandant la production de copie de tous papiers concernant la vente des lots Nos 15 et 16, côté ouest de la rue Cayuga, village de Cayuga, province d'Ontario, à W. A. Mitchell ou à aucune autre personne, y compris copie de la pétition, avec les signatures, demandant de vendre ces lots; aussi, un état indiquant si en aucun temps, par le passé, il a été demandé au gouvernement d'utiliser les dits lots comme cimetière, et si le gouvernement, lors de la vente de ces lots, savait qu'ils avaient servi comme cimetière et que plusieurs centaines de corps y étaient enterrés. (*Document de la session No 83.*)

Ordonné, que M. Daly ait la permission de présenter un bill (No 94) à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (No 95) modifiant l'Acte concernant les épizooties.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Ouimet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1896, demandant la production de copie de toutes correspondances, papiers, documents, télégrammes, etc., adressés au gouvernement par des propriétaires ou agents de steamers ou de navires, assurances maritimes, manufacturiers, marchands et autres, de la cité de Montréal ou d'ailleurs, concernant un havre de refuge au Petit Métis. (*Document de la session No 84.*)

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1896, demandant la production de copie du contrat passé avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le transport des malles de Winnipeg à Pilot Mound et à des points situés à l'ouest de cette localité. (*Document de la session No 35c.*)

M. McCarthy propose, secondé par M. O'Brien,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée sur la dite motion :—elle est résolue négativement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba);

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité sur le dit bill jusqu'après minuit, mardi matin;

Mardi, 14 avril 1896.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité sur le dit bill jusqu'après minuit, mercredi matin;

Mercredi, 15 avril 1896.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité sur le dit bill jusqu'après minuit, jeudi matin;

Jeudi, 16 avril 1896.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander que le comité ait l'autorisation de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 72) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal."

Bill (No 82) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa."

Bill (No 28) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario."

Aussi, le Sénat a passé le bill M (96) intitulé: "Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen et les commissions des mécaniciens employés sur ces bateaux," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill N (No 97) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill P (No 98) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill K (No 99) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi relative aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt et d'épargne opérant dans la province d'Ontario," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill Q (No 100) intitulé: "Acte concernant la convention sur les réclamations de la mer de Behring," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill L (No 101) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les naufrages, les accidents et le sauvetage," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, —la liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1895. (*Document de la session No 3.*)

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures et trente minutes, jeudi matin, s'ajourne à ce jour.

JEUDI, 16 AVRIL 1896.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—Du conseil municipal du comté d'Essex, Ontario, demandant que les pêcheurs du comté d'Essex jouissent, pour la pêche du poisson blanc dans les lacs Erié et Saint-Clair et la rivière Détroit, des mêmes privilèges que ceux qui sont conférés aux pêcheurs des Etats du Michigan et de l'Ohio, Etats-Unis d'Amérique.

Sur motion de Sir Charles Tupper, baronnet, secondé par M. Foster,
Ordonné, que le bill Q (No 100) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la convention sur les réclamations de la mer de Behring," soit maintenant lu la première fois.
Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Dickey, secondé par M. Daly,
Ordonné, que le bill J (No 86) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la revision des Statuts," soit maintenant lu la première fois.
Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport supplémentaire du Commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1895. (*Document de la session No 15a.*)

Sur motion de M. Coatsworth, secondé par M. Mara,
Ordonné, que le bill K (No 99) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi relative aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt et d'épargne opérant dans la province d'Ontario," soit maintenant lu la première fois.
Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Costigan, secondé par Sir Adolphe P. Caron,
Ordonné, que le bill M (No 96) du Sénat, intitulé: "Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen et les commissions des mécaniciens employés sur ces bateaux," soit maintenant lu la première fois.
Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Costigan, secondé par Sir Adolphe P. Caron,
Ordonné, que le bill L (No 101) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les naufrages, les accidents et le sauvetage," soit maintenant lu la première fois.
Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Costigan, secondé par Sir Adolphe P. Caron,
Ordonné, que le bill P (No 98) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,
Ordonné, que le bill N (No 97) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Dickey ait la permission de présenter un bill (No 102) modifiant de nouveau le code criminel, 1892.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Dickey ait la permission de présenter un bill (No 103) modifiant de nouveau l'Acte des pénitenciers.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Dickey,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, vendredi matin ;

Vendredi, 17 avril 1896.

Sur motion de M. Gibson, secondé par M. Borden,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill (No 81) intitulé: "Acte à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta," sans amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill (No 71) intitulé: "Acte à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté et la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, sous le nom de 'Chemin de fer de la Baie de Quinté,'" avec plusieurs amendements pour lesquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill R (No 104) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la représentation des Territoires du Nord-Ouest au Sénat du Canada," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et dix minutes, vendredi matin, s'ajourne à ce jour.

VENDREDI, 17 AVRIL 1896.

PRIÈRE.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 31) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson au Pacifique; et

Bill (No 85) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale.

Votre comité recommande que vu la période avancée de la session, ces bills soient placés sur les Ordres du Jour de ce jour, avec les bills privés, pour être considérés en comité général.

Votre comité recommande aussi que le bill (No 61) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Toronto, Hamilton et les Chutes de Niagara, soit retiré, attendu que les promoteurs ont exprimé leur désir de ne pas procéder plus loin avec cette mesure pendant cette session, et que les honoraires payés à son sujet, et aussi au sujet du bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie Canadienne de chemin de fer et de force électriques, dont le préambule a été rapporté non prouvé le 12 mars dernier, soient remboursés moins les frais d'impression et de traduction.

M. Charlton propose, secondé par Sir Charles Tupper, baronnet,—que cette Chambre exprime la sympathie profonde qu'elle éprouve pour les souffrances de la population chrétienne dans la Turquie d'Asie, mais qu'elle espère que de nouveaux efforts seront faits pour améliorer son sort, et que pour obtenir ce résultat, il est nécessaire d'avoir le concours actif de toutes les puissances chrétiennes du monde, y compris les Etats-Unis d'Amérique.

Et la question étant posée sur la dite motion,—elle est résolue affirmativement.

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente, —la réponse à un ordre de la Chambre du 17 février 1896, pour la production de copie des soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 108-Mile House, C. B., et Horsefly, avec les montants dans chaque cas; de copie de toute correspondance échangée entre l'inspecteur des postes (M. Fletcher) ou le département et les députés de Caribou ou Yale, au sujet du transport des malles sur la dite route; de copie du contrat actuellement en vigueur, son montant et le nom de l'entrepreneur; de copie des soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 150-Mile House et Keithley Creek, avec le nom de l'entrepreneur et le montant du contrat, et indiquant aussi si le contrat a été transféré à quelqu'un, et dans ce cas, à qui et à quelles conditions. (*Document de la session No 35d.*)

Aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 9 mars 1896, pour la production de copie de toute correspondance échangée entre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le gouvernement au sujet de réclamations pour l'augmentation du montant payé à la dite compagnie pour le transport des matières postales; aussi, copie de tout ordre du conseil ou règlement administratif concernant ces réclamations. (*Document de la session No 35e.*)

Sur motion de M. Daly, secondé par M. Dickey,

Ordonné, que le bill R (No 104) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la représentation des Territoires du Nord-Ouest au Sénat du Canada," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Tisdale, secondé par M. Bennet,

Ordonné, que le bill (No 61) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Toronto, Hamilton et Chutes de Niagara, soit retiré, et il est aussi ordonné de rembourser les honoraires payés pour ce bill et pour le bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie Canadienne de chemin de fer et de force électriques, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Bergin, secondé par M. Mills (Annapolis),

Résolu, que cette Chambre concoure dans le premier et second rapports du comité mixte des Impressions du Parlement.

Sur motion de M. Tisdale, secondé par M. Bennet,

Ordonné, que vu la période avancée de la session, le bill (No 31) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson au Pacifique, et le bill (No 85) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale, soient placés sur les Ordres du Jour d'aujourd'hui parmi les bills privés, pour être pris en considération en comité général, conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 27 janvier 1896, pour la production de copie de toute correspondance concernant l'exposition des Territoires tenue l'été dernier à Regina, et de tous papiers faisant connaître la part que le lieutenant-gouverneur des Territoires y a prise; aussi, copie de comptes détaillés des recettes et dépenses de la dite exposition, et des montants encore dus à ce sujet. (*Document de la session No 75.*)

M. Foster soumet aussi à la Chambre,—rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances non réclamés depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1895, dans les banques chartées du Canada. (*Document de la session No 3a.*)

M. Dickey propose, secondé par M. Daly,—que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour considérer une certaine résolution concernant les juges des cours provinciales.

M. Dickey, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Ordonné, que lundi prochain, cette Chambre se forme en tel comité.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 87) concernant les listes d'électeurs de 1896.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Mills (Annapolis) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur une certaine résolution concernant la Commission des chemins à barrières de Montréal.

A six heures P.M., M. l'Orateur, prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général pour examiner le bill (No 65) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, et l'heure consacrée aux bills privés, en vertu de la règle 19, étant expirée, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Le comité général formé pour examiner la résolution concernant la commission des chemins à barrières de Montréal, reprend alors le cours de ses délibérations.

(En comitt.)

Résolu,—qu'il est expédient d'autoriser le ministre des Finances à faire des arrangements avec les syndics de la commission des chemins à barrières de Montréal pour le rachat et l'annulation des obligations de la commission actuellement possédées par le gouvernement du Canada et leur remplacement par des obligations émises sous l'autorité de l'Acte 59 Victoria, chapitre 65 des Statuts de la législature de Québec.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les subventions aux steamers transocéaniques.

(En comitt.)

Résolu,—qu'il est expédient d'amender de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques en décrétant que le Gouverneur en conseil pourra passer contrat, pour un terme de pas plus de cinq ans, pour l'établissement d'un service bi-mensuel de steamers entre un ou des ports du Canada et des ports de France et de Belgique, aux termes et conditions que le Gouverneur en conseil jugera convenables, moyennant une subvention n'excedant pas \$50,000 par année.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Mara fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'Acte 57-58 Vic., chap. 33, intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes concernant les droits de douane," en décrétant que les "Machines pour l'exploitation des mines et la fonte des minerais qui, à l'époque de leur importation, seront d'une classe ou espèce non fabriquée en Canada," pourront être importées en franchise en Canada jusqu'au 1er juillet 1897.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Mara fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Mara informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée hier, —que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant posée sur la dite motion:—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, samedi matin.

Samedi, 18 avril 1896.

Sur motion de M. Campbell, secondé par M. Sutherland,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sur motion de Sir Charles Tupper, baronnet, secondé par Sir Adolphe P. Caron,
Résolu,—que lorsque la Chambre s'ajournera, elle reste ajournée jusqu'à trois heures p.m., ce jour.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure moins vingt-cinq minutes, samedi matin, s'ajourne jusqu'à trois heures p.m. ce jour.

SAMEDI, 18 AVRIL 1896.

3 heures p.m.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Casey,—la pétition du Conseil municipal du township de Southwold, comté d'Elgin, Ontario.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du parlement, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

61. Rapport sur le *Sweating System* en Canada. (Système d'exploitation des travailleurs par les sous-entrepreneurs.)

61a. Rapport supplémentaire sur le *Sweating System* en Canada, qui est un appendice du premier rapport.

82. Rapport préliminaire concernant l'effet du canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

35c. Réponse à l'Ordre du 25 mars 1896,—Copie du contrat passé avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le transport des malles de Winnipeg à Pilot Mound et à des points situés à l'ouest de cette localité.

54. Réponse à l'Ordre du 10 février 1896,—Etat exposant d'une manière complète le recensement des Territoires du Nord-Ouest fait récemment par la police à cheval, et spécifiant le nombre d'hommes et de femmes dans chaque division, ainsi que les limites des divisions.

55. Réponse à l'ordre du 10 février 1896,—Etat indiquant le montant d'argent payé à chacune des personnes qui ont reçu une prime en 1895, à même les fonds votés pour encourager la production de la betterave.

56. Réponse à l'adresse du 2 mars 1896,—Copie du contrat passé entre le ministre du Commerce, au nom de Sa Majesté, et les syndics choisis par les actionnaires de la Compagnie de commerce maritime du Canada, pour un service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et Liverpool, Angleterre.

57. Réponse à l'Ordre du 26 février 1896,—Etat montrant le nombre de vaisseaux qui ont passé par le canal de Chambly dans chacune des années 1892, 1893, 1894 et 1895 ; le dit rapport indiquant, séparément, les vaisseaux chargés de charbon ou de bois, ainsi que les vaisseaux qui descendaient et ceux qui remontaient.

57a. Réponse à l'Ordre du 17 février 1896,—Etat faisant connaître le montant de chaque réclamation faite par le gouvernement pour dommages soi-disant causés par des navires sur le nouveau canal Welland, depuis la date de son ouverture jusqu'au 31 décembre 1895, avec les noms de ces navires et de leurs propriétaires, la nature des dommages et la manière dont chaque réclamation a été réglée, soit par paiement complet ou partiel, ou en ne payant pas du tout, et s'il reste des réclamations non réglées ; aussi, un état donnant le montant de chaque réclamation non réglée et le nom de chaque navire (avec le nom des propriétaires) contre lequel il existe quelque semblable réclamation non réglée.

58. Réponse à l'Ordre du 17 février 1896,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance ou documents de quelque nature qu'ils soient demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer la propriété du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, afin d'en faire un embranchement de l'Intercolonial.

59. Réponse à Ordre du 26 février 1896,—Copie de toute correspondance, papiers et documents se rapportant à la vente du steamer *Alert*, ou au louage du même steamer.

60. Réponse à Ordre du 10 février 1896,—Etat indiquant la quantité de grains importée par chacun des distillateurs en 1895, et la quantité totale de grains importés nécessaire à l'alimentation.

62. Réponse à Adresse du Sénat du 2 mai 1895,—Etat indiquant le nombre de boisseaux de blé livrés aux éleveurs à Fort-William et Port-Arthur, ainsi que la qualité du grain ; le nombre de boisseaux chargés sur des navires et la qualité ; la nationalité et les lieux de destination de ces navires.

Aussi, copie des conditions de qualité prescrites par le bureau des inspecteurs à la réunion où il y avait à établir la qualité pour l'année 1894.

63. Réponse à Adresse du 11 février 1896,—Etat donnant les noms de tous les employés du service civil attachés ci-devant aux départements du Secrétaire d'Etat et de l'Agriculture, qui ont été mis à la retraite depuis le 1er juillet 1894, avec indication de leurs âges, de leurs années de service, de leurs appointements, de leurs pensions de retraite ; donnant aussi, dans les cas où ces employés n'avaient pas encore atteint leur soixantième année ou n'avaient pas encore complété trente-cinq années de service, les raisons pour lesquelles ils ont été mis à la retraite et le rapport du bureau de la Trésorerie sur chacun de ces cas ; donnant aussi les noms, les âges et les années de service de tous les employés attachés aux dits départements qui ont reçu avis qu'ils vont être renvoyés ou pensionnés.

64. Réponse à Adresse du Sénat du 10 février 1896,—Copie des cartes, rapports, devis estimatifs, etc., concernant la canalisation de l'Ottawa, et spécialement les rapports de T. C. Clarke et de Walter Shanley, avec copie de la correspondance, des pétitions, résolutions et autres pièces en la possession de l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux, relatives à la construction du canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne.

65. Réponse à Adresse du Sénat du 13 juin 1895,—Copie de la correspondance et des télégrammes qui ont été échangés entre le directeur général des Postes ou tout autre membre du gouvernement et la Chambre de Commerce de la Colombie-Britannique, le conseil de ville de Victoria, les députés qui représentent à la Chambre des Communes le district urbain de Victoria, le maître de poste de Victoria ou toute autre personne, entre le 1er janvier 1894 et le 1er mai 1895, au sujet de "l'allocation provisoire" et du retrait de cette allocation aux commis et facteurs du bureau de poste de la cité de Victoria, Colombie-Britannique.

66. Réponse à Ordre du 16 mars 1896,—Copie de la liste des électeurs pour le district électoral de Yale et Caribou.

67. Réponse à Ordre du 27 janvier 1896,—Etat donnant,—

Le nombre de personnes employées sur l'Intercolonial à la date du 30 juin dernier, faisant la distinction entre les employés temporaires et permanents.

Le nombre de milles de voie ferrée exploitée à la même date ;

Le nombre de gares et de chefs de gares ;

Le nombre de chars mis sur la ligne pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1895, et inscrits au compte des frais d'exploitation ;

Le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte des frais d'exploitation ;

Le nombre de chars mis sur la ligne et inscrits au compte du capital ;

Le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte du capital ;

Le nombre de tonnes de rails neufs posés et inscrits au compte des frais d'exploitation ;

Le nombre de tonnes de rails posés et inscrits au compte du capital ;

Le nombre de traverses posées et inscrites au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement ;

Le nombre de ponts réparés ou construits et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le nombre de ponts élevés, renouvelés et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le montant dépensé pour clôtures et inscrit au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas ;

Le montant total dépensé pour de nouveaux édifices de toute espèce le long de la ligne, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, respectivement ;

Le montant total dépensé pour réparer des édifices et le montant inscrit au compte du capital ou à celui des frais d'exploitation, respectivement ;

Le montant dépensé pour drains, fossés et ponceaux le long de la ligne en sus de ce qui a été fait par les équipes de sections, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement.

68. Réponse à Ordre du 8 juillet 1895.—Etat indiquant,—

1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont reçu une subvention en argent.
2. La province où est situé le dit chemin de fer.
3. Le nombre de milles pour lesquels une subvention a été accordée.
4. Le nombre de milles construits.
5. Le montant accordé par mille et le montant total payé.
6. Le nombre d'acres de terre accordé par mille et le nombre total donné ou actuellement dû à chaque compagnie.
7. Le montant total des subventions en argent données aux chemins de fer dans chaque province.
8. Le nombre total d'acres de terre accordé dans chaque province et le grand total d'argent et de terres donnés aux chemins de fer en Canada.

68a. Réponse supplémentaire à Ordre du 8 juillet 1895.—Etat indiquant,—

1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont reçu une subvention en argent.
2. La province où est situé le dit chemin de fer.
3. Le nombre de milles pour lesquels une subvention a été accordée.
4. Le nombre de milles construits.
5. Le montant accordé par mille et le montant total payé.
6. Le nombre d'acres de terre accordé par mille et le nombre total donné ou actuellement dû à chaque compagnie.
7. Le montant total des subventions en argent données aux chemins de fer dans chaque province.
8. Le nombre total d'acres de terre accordé dans chaque province et le grand total d'argent et de terres donnés aux chemins de fer en Canada.

69. Réponse à Ordre du 9 mars 1896.—Copie de tous papiers, correspondance et rapports concernant la réclamation du Dr Wall, de Emerald, I. P.-E., pour dommages subis par suite de blessures qu'il allègue avoir reçues sur le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard.

70. Réponse à Ordre du mars 1896.—Etat détaillé du coût de la commission chargée d'étudier la question des taux de fret.

71. Etat détaillé de la correspondance entre le bureau du Haut-Commissaire à Londres et le bureau du Conseil privé, de 1880 à 1896.

71a. Mémoire détaillé indiquant la valeur nominale et le coût réel des monnaies canadiennes en argent et en cuivre obtenues par l'entremise du Haut-Commissaire entre les années 1883 et 1895 inclusivement, et aussi l'économie réalisée.

72. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et Placement, au 31 décembre 1895.

73. Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Montmagny et Ottawa, pour 1895.

74. Copie du rapport conjoint des Commissaires nommés en vertu de l'article premier de la convention entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pour la délimitation de la frontière entre les Etats-

Unis et le Canada,—séparant l'Alaska de la Colombie-Britannique, avec une minute approuvée du conseil à ce sujet, en date du 25 février 1896.

76. Réponse à Adresse du 9 mars 1896,—Copie de tous contrats et correspondance entre George Goodwin et le département des Chemins de fer et Canaux ou tout autre département du gouvernement au sujet des contrats 4, 5, 6, 7 et 12 du canal de Soulanges.

Aussi, copie de toute correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux et celui de la Justice au sujet des dits contrats.

Aussi, copie de tous ordres du conseil concernant les réclamations de George Goodwin au sujet des dits contrats.

Aussi, copie de tout rapport adressé au département des Chemins de fer et Canaux ou à tout autre département par l'ingénieur du gouvernement en charge des dits travaux, concernant les ouvrages faits par l'entrepreneur George Goodwin et ayant trait à sa réclamation contre le gouvernement pour la construction d'une levée à l'épreuve de l'eau ou ayant trait à toute autre réclamation relative à ses contrats sur le canal de Soulanges.

77. Réponse à Ordre du 3 février 1896.—Copie du rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'état du brise-lames de Tignish, I.P.-E., en 1895, et de faire rapport à ce sujet.

77a. Réponse à Ordre du 26 février 1896,—Etat faisant connaître le montant dépensé par les autorités fédérales pour chacun des brise-lames, jetées et quais, ci-après énumérés, dans le comté de Prince, I.P.-E., depuis 1880 jusqu'à date :—

1. Brise-lames de Malpèque.
2. " Cap- Traverse.
3. Quai McGee, Baie d'Egmont.
4. " Higgins.
5. Brise-lames de Brea.
6. Quai de West Point.
7. Brise-lames de Miminegash.
8. " Tignish.

Le dit état indiquant aussi les travaux donnés par contrat, les noms des entrepreneurs, les travaux faits à la journée, les noms des personnes en charge et le nom de l'inspecteur dans chaque cas.

78. Réponse à Ordre du 16 mars 1896,—Copie de toute correspondance concernant l'amélioration des rapides de St. Andrews, Manitoba, qui n'a pas encore été soumise à la Chambre.

79. Réponse à Ordre du 26 février 1896,—Copies de toutes requêtes, lettres, correspondance ou documents, de quelque nature qu'ils soient, demandant au gouvernement la construction de quais ou jetées à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, afin de faire à cet endroit un havre de refuge.

80. Réponse à Adresse du Sénat, du 5 mars 1896,—Copie des plans, rapports, etc., relatifs à l'ouvrage appelé " la jetée de protection " dans le port de Montréal, actuellement en cours de construction ; copie de la correspondance relative à cet ouvrage ; des pétitions, résolutions, rapports, procès et autres documents pour ou contre son exécution, et spécialement des opinions exprimées à ce sujet par la faculté de médecine de la cité de Montréal, le bureau de santé de la province de Québec et le bureau de salubrité de la cité de Montréal.

81. Réponse à Ordre du 16 mars 1896,—Etat donnant le nom de chaque personne à qui une licence de pêche a été accordée par David Sharp, gardien de pêcheries, de Port-Dover, Ontario, pendant les années 1894 et 1895, et le montant reçu pour chaque licence ainsi accordée pendant les dites années.

83. Réponse à Ordre du 16 mars 1896,—Copie de tous papiers concernant la vente des lots Nos. 15 et 16, côté ouest de la rue Cayuga, village de Cayuga, province d'Ontario, à W. A. Mitchell ou à aucune autre personne, y compris copie de la pétition, avec les signatures, demandant de vendre ces lots ; aussi, un état faisant connaître si en aucun temps, par le passé, il avait été demandé au gouvernement de pouvoir utiliser les dits lots comme cimetière, et si le gouvernement ou

quelqu'un de ses officiers avait donné l'autorisation à cette fin; aussi, si le gouvernement, lors de la vente de ces lots, savait qu'ils avaient servi comme cimetières et que plusieurs centaines de corps y étaient enterrés.

84. Réponse à l'Ordre du 25 mars 1896.—Copie de toute correspondance, papiers, documents, télégrammes, etc., adressés au gouvernement par des propriétaires ou agents de steamers ou de navires, assurances maritimes, manufacturiers, marchands et autres, de la cité de Montréal ou d'ailleurs, concernant un havre de refuge au Petit Métis.

Votre comité recommande que le salaire de John Wiltshire, du bureau de distribution de la Chambre des Communes soit augmenté de cinquante piastres, à dater du commencement de cette session, à raison de son attention constante à bien remplir les travaux ardues qui lui sont assignés dans ce bureau.

Votre comité recommande aussi qu'il soit imprimé 400 exemplaires d'un index de toute la législation relative aux chemins de fer depuis 1867 jusqu'à 1895; un exemplaire devant être donné à chaque sénateur et membre de la Chambre des Communes, et les exemplaires restants, après la distribution ordinaire aux bibliothèques, etc., devant être vendus par l'imprimeur de la Reine au même prix que d'autres documents de même nature; et votre comité recommande, de plus, que la somme de 100 piastres soit payée à J. E. W. Currier pour la compilation et la préparation de cet Index.

M. Mulock propose, secondé par M. Charlton,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, dimanche matin.

Dimanche, 19 avril 1896.

Et la question étant posée sur la dite motion,—elle est résolue négativement.

Sir Charles Tupper, baronnet, propose, secondé par M. Foster,—que lundi prochain et les jours suivants jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à 10.30 a.m., avec une intermission depuis 1 heure jusqu'à 2 heures p.m.; qu'il y aura deux séances distinctes, chaque jour, l'une depuis 10.30 a.m. jusqu'à 6 p.m., et l'autre depuis 7.30 p.m. jusqu'à l'heure de l'ajournement; que les mesures du gouvernement auront la priorité à ces séances; et que les bills privés seront pris en considération pendant une heure seulement au commencement des séances du soir, lundi et mercredi.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Dickey, secondé par M. Daly,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et cinq minutes, dimanche matin, s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LUNDI, 20 AVRIL 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Prior,—la pétition de Nis-quah-so, en faveur de Kitumtchek et autres Sauvages de la rivière Naas, Colombie Britannique.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

Du conseil municipal du township de Southwold, comté d'Elgin, Ontario, demandant qu'il ne soit accordé de subvention à la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et de la rivière Détroit, qu'à la condition que sa ligne soit détournée du voisinage de Dutton pour passer *via* Fingal et aussi près que possible du rivage du lac.

M. Scriver, du comité mixte de la Bibliothèque du parlement, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Le rapport des bibliothécaires conjoints pour l'année 1895, est lu et approuvé.

Le comité autorise l'achat de cinquante exemplaires de l'ouvrage intitulé : *Les Etats-Unis, origine, institutions, développement*, par M. A. D. DeCelles.

Le comité recommande qu'une somme soit placée dans les estimations budgétaires pour être à sa disposition, dans le but d'acheter pour les échanges avec les autres bibliothèques, les ouvrages d'écrivains canadiens qui seraient jugés dignes d'un tel encouragement.

Un sous-comité est nommé pour vérifier les comptes de la bibliothèque.

Et le comité s'ajourne.

BUREAU DE L'ORATEUR,
OTTAWA, 17 avril 1896.

Sir Charles Tupper, baronnet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 juin 1895, indiquant le montant payé dans le service intérieur de chaque département pour les surnuméraires pendant les années du 1er juillet 1880 au 30 juin 1894, respectivement, pour chacune des dites années. (*Document de la session No 85.*)

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1896, pour la production de copie de tous documents et correspondance entre E. Adams, ci-devant inspecteur de chaudières à vapeur, etc., à Kingston, et actuellement président du bureau des inspecteurs de bateaux à vapeur, et le département de la Marine et des Pêcheries, concernant toutes plaintes portées par le dit Adams contre T. Donnelly, inspecteur de coques de navires à Kingston, ou touchant la manière dont il remplit les devoirs de sa charge. (*Document de la session No 86.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 65) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill (No 54) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et d'améliorations du district d'Edmonton," lequel est lu comme suit :—

Page 3, ligne 24, après " compagnie " insérez ce qui suit comme paragraphe (d) :
 "(d) Le pouvoir d'acquérir, utiliser, vendre ou autrement céder des eaux et " forces hydrauliques, conféré par les paragraphes (b) et (c) du présent article, " s'exercera sous l'obligation de se conformer aux dispositions de l'Acte d'irrigation " du Nord-Ouest."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 71) intitulé : " Acte à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté, et la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, sous le nom de " Chemin de fer de la Baie de Quinté," lesquels sont lus comme suit :—

Page 2, ligne 22, retranchez " ratifiée."

Page 2, ligne 23, retranchez " dites " et retranchez depuis " effet " jusqu'à " deviendront ", ligne 24, et insérez " elles ".

Page 2, ligne 51, après " fusionnée " insérez :—

" 2. Un double de la dite convention, après qu'elle aura été dûment ratifiée et " approuvée, sera déposé au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, et avis de ce " dépôt sera donné par la compagnie dans la *Gazette du Canada*; et la production " d'un exemplaire de la *Gazette* contenant cet avis fera foi, *primâ facie*, du fait que " les prescriptions du présent acte ont été observées."

Page 3, ligne 8, après " pas " insérez " chacune."

Page 3, ligne 16, retranchez depuis " dispositions " jusqu'à la fin de l'article et insérez : " de l'Acte des chemins de fer s'appliqueront à ces lignes d'embranchement ou de prolongement."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill E (No 89) du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie Canadienne de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique (à responsabilité limitée)."

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 76) constituant en corporation la Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

M. Foster propose, secondé par M. Dickey,—que demain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la déduction de huit piastres par jour mentionnée à l'article vingt-six de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, formant le chapitre onze des Statuts révisés.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général.

M. Bergeron, du comité des Voies et Moyens fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'Acte 57-58 Vic., chap. 33, intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes concernant les droits de douane," en décrétant que les "Machines pour l'exploitation des mines et la fonte des minerais qui, à l'époque de leur importation, seront d'une classe ou espèce non fabriquée en Canada," pourront être importés en franchise en Canada jusqu'au 1er juillet 1897.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (No 105) modifiant de nouveau le tarif des douanes, 1894.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill Q (No 100) du Sénat, intitulé : "Acte concernant la convention sur les réclamations de la mer de Behring."

Le bill, est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération du dit amendement, lequel est amendé en retranchant à la 27^e ligne, page 1, après le mot "commissaires" les mots "ou de l'un d'eux".

Le dit amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec l'amendement.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, pour lequel elle demande leur concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 95) modifiant l'Acte concernant les épizooties;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Mara fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant une avance aux commissaires du havre de Montréal.

(En comité.)

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur général en Conseil pourra avancer aux Commissaires du Havre de Montréal une somme n'excédant pas

\$2,000,000 pour racheter certaines débetures émises par les commissaires, et payer certains prêts et certaines avances faits aux dits commissaires, et pour construire certains travaux dans le havre de Montréal,—les dits commissaires devant alors remettre au ministre des Finances leurs débetures pour un montant égal en valeur au pair, à l'avance ainsi faite par le Gouverneur en Conseil, rachetables dans les vingt-cinq ans qui suivront le 1er juillet 1896, et portant intérêt au taux de 3½ pour 100, par année, payable semi-annuellement.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Mara fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Mara, du comité général de la Chambre concernant les subventions aux steamers transocéaniques, fait rapport d'une résolution laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques en décrétant que le Gouverneur en Conseil pourra passer contrat, pour un terme de pas plus de cinq ans, pour l'établissement d'un service bi-mensuel de steamers entre un port ou des ports du Canada et des ports de France et de Belgique, aux termes et conditions que le Gouverneur en Conseil jugera convenables, moyennant une subvention n'excédant pas \$50,000 par année.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Ives ait la permission de présenter un bill (No 106) à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Bergeron, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant les obligations de la commission des chemins à barrières de Montréal, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le ministre des Finances à faire des arrangements avec les syndics de la commission des chemins à barrières de Montréal pour le rachat et l'annulation des obligations de la commission actuellement possédées par le gouvernement du Canada et leur remplacement par des obligations émises sous l'autorité de l'Acte 59 Victoria, chapitre 65 des Statuts de la législature de Québec.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (No 107) relatif à certaines débetures de la commission des chemins à barrières de Montréal possédées par le gouvernement du Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée jeudi dernier,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. Lister, secondé par M. Edgar,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, mardi matin ;

Mardi, 21 avril 1896.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill (No 87) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1896," sans amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill S (No 108) intitulé: "Acte contenant des dispositions spéciales relativement à l'élection qui aura lieu dans le district électoral de Victoria, Colombie-Britannique, aux prochaines élections générales," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et cinq minutes, mardi matin, s'ajourne à ce jour.

MARDI, 21 AVRIL 1896.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Roome,—la pétition du Grand Conseil de la Grande Association des Patrons de l'Industrie de la province d'Ontario.

Sur motion de M. Prior, secondé par M. Tisdale,

Ordonné, que le bill du Sénat S (No 108) intitulé : " Acte contenant des dispositions spéciales relativement à l'élection qui aura lieu dans le district électoral de Victoria, Colombie-Britannique, aux prochaines élections générales, soit maintenant lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

M. Haggart propose, secondé par M. Foster,—que demain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer certaines résolutions concernant les subventions à être octroyées à certaines compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer y mentionnés.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, la Chambre se formera en comité général pour considérer les dites résolutions.

Ordonné, que M. Dickey ait la permission de présenter un bill (No 109) établissant des dispositions spéciales au sujet de l'élection qui aura lieu dans le district électoral de Yale et Caribou lors des prochaines élections générales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Haggart propose, secondé par M. Foster,—que demain cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en tel comité.

M. McShane propose, secondé par M. Borden,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée sur la dite motion :—elle est résolue négativement.

M. Mara, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant une avance aux commissaires du havre de Montréal, fait rapport d'une résolution, laquelle est comme suit :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur général en Conseil pourra avancer aux commissaires du havre de Montréal une somme n'excédant pas \$2,000,000 pour racheter certaines débetures émises par les commissaires et payer certains prêts et certaines avances faits aux dits commissaires, et pour construire certains travaux dans le havre de Montréal,—les dits commissaires devant alors

remettre au ministre des Finances leurs débetures pour un montant égal en valeur, au pair, à l'avance ainsi faite par le Gouverneur en Conseil, rachetables dans les vingt-cinq ans qui suivront le 1er juillet 1896, et portant intérêt au taux de 3½ pour 100 par année, payable semi-annuellement.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (No 110) concernant les commissaires du havre de Montréal.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet d'autoriser le prélèvement, par voie d'emprunt, d'une certaine somme d'argent qui pourrait être nécessaire pour les fins de la défense du Canada.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever, par voie d'emprunt, telles somme ou sommes d'argent ne devant pas excéder en totalité le chiffre de trois millions de piastres, qui pourront être nécessaires pour les fins de la défense du Canada ; le dit emprunt devant être prélevé sous l'autorité des dispositions de la partie du chapitre 29 des Statuts révisés du Canada relative à la dette publique et à l'opération des emprunts autorisés par le parlement, et l'intérêt sur le dit emprunt ne devant pas excéder quatre pour cent par année.

Résolution à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mercredi matin.

Mercredi, 22 avril 1896.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passer une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 90) du Sénat intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer."

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée samedi dernier,—que lundi prochain et les jours suivants, jusqu'à la fin de la session la Chambre se réunira à 10.30 a.m., avec une intermission depuis 1 heure jusqu'à 2 heures p.m. ; qu'il y aura deux séances distinctes, chaque jour, depuis 10.30 a.m. jusqu'à 6 p.m., et l'autre depuis 7.30 p.m. jusqu'à l'heure de l'ajournement ; que les mesures du gouvernement auront la priorité à ces séances ; et que les bills privés

seront pris en considération pendant une heure seulement au commencement des séances du soir, lundi et mercredi.

Et la question étant de nouveau posée :—La Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Haggart propose comme amendement, secondé par M. Dickey,—que les mots “ lundi prochain ” soient retranchés de la première ligne, et remplacés par les mots “ aujourd’hui mercredi ” ; et que dans la dernière ligne les mots “ des séances du soir lundi et ” soient retranchés et remplacés par les mots “ de la séance du soir, ce jour.”

Et la question étant posée sur l’amendement :—Elle est résolue affirmativement.

Alors la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée, elle est résolue affirmativement.

L’ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion proposée jeudi dernier,—que M. l’Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Et la question étant de nouveau posée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant posée sur la dite motion :—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l’Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l’Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu’à sa prochaine séance, ce jour, cette Chambre se formera de nouveau en comité de Subsides.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu’à deux heures moins vingt minutes, mercredi matin, s’ajourne jusqu’à 10.30 a.m., ce jour.

MERCREDI, 22 AVRIL 1896.

10.30, A. M.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De Nis-quah-so, de la part des Sauvages Kitumtchelk et autres, de la rivière Naas, Colombie Britannique,—se plaignant que certains droits et coutumes dont ils jouissaient avant l'entrée de cette province dans la Confédération ont été diminués ou abolis, et demandant qu'une enquête soit faite sur ces griefs, et surtout qu'on leur rende le privilège du *pottlach* auquel ils tiennent beaucoup comme étant une cérémonie se rattachant à la sépulture de leurs morts et que l'on a déclarée illégale.

M. Bergin, du comité mixte des impressions du Parlement, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Vu que le comité ne tiendra plus de séances durant cette session, il recommande que son président soit autorisé à ordonner l'impression, etc., de tous rapports ou réponses qui pourraient venir des deux Chambres, et de régler toutes autres questions qui pourraient également venir des deux Chambres, ainsi que toutes celles qui sont du ressort du comité.

M. Daly, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 1er avril 1896, demandant copie de toute correspondance échangée entre le département de l'Intérieur et D. J. O'Donoghue, secrétaire du comité législatif du Conseil des Métiers et du Travail, Toronto, concernant l'erreur commise dans le rapport du comité sur l'immigration en 1895, en citant une certaine lettre au sujet de la réussite des protégés du Dr Barnardo comme colons en Canada. (*Documents de la Session No 87.*)

Sur motion de M. Foster, secondé par Sir Charles Tupper, baronnet,

Ordonné, que l'ordre pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 4) concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution de travaux publics, soit transféré sur la liste des Ordres du Gouvernement.

Sur motion de M. Cockburn, secondé par M. Coatsworth,

Ordonné, que le comité des Banques et du Commerce soit autorisé à siéger pendant la suspension de la séance de la Chambre, de 1 à 2 p.m., ce jour.

M. Sproule, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Les travaux du comité comprennent deux divisions, l'agriculture et la colonisation.

Pour la première, l'agriculture, en rapport avec ses méthodes scientifiques et ses productions, le comité a entendu les divers officiers de la Ferme Expérimentale Centrale, savoir : M. William Saunders, directeur des fermes expérimentales du Canada ; M. James W. Robertson, commissaire d'agriculture et d'industrie laitière ; M. John Craig, horticulteur ; M. James Fletcher, entomologiste et botaniste ; M. Frank T. Shutt, chimiste en chef ; M. A. G. Gilbert, directeur de la basse-cour ; et

M. John Fixter, contremaître de la ferme. Outre ces messieurs, le comité a entendu M. William Johnston, M. D. Derbyshire, de Brockville, et un papier a été communiqué par M. R. F. Holterman, de Brantford.

Le témoignage et l'examen de M. Robertson, commissaire d'agriculture et d'industrie laitière, ont porté en majeure partie sur les ressources naturelles du Canada pour l'élevage des animaux et leurs produits, y compris les produits de l'industrie laitière, et sur l'importation par la Grande-Bretagne de ces articles de l'industrie agricole.

M. Robertson a soumis au comité un système détaillé pour établir un commerce d'exportation de viandes congelées avec les marchés anglais, afin de donner aux fermiers ce commerce concurremment avec l'exportation du bétail sur pied. Il suggère que les affaires soient conduites pendant un certain temps sous les auspices du gouvernement, afin de surmonter les obstacles actuels que les négociants ne sont pas en état de vaincre, mais qui, suivant lui, pourraient être écartés grâce à l'initiative officielle; ce commerce, une fois établi, les négociants pourraient ensuite conduire les affaires eux-mêmes. Les dépenses nécessitées par sa proposition sont données dans la preuve faite devant le comité les 20 et 21 février dernier.

Au sujet des opérations des beurrieres d'hiver, le commissaire a déclaré que bien que les progrès dans cette branche de l'industrie laitière ne soient pas de nature à nous décourager, cependant, ils sont plus lents que l'on ne s'y attendait, par suite de causes dont il a fait mention; mais avec un peu de persévérance, ces causes viendraient à disparaître comme cela a déjà eu lieu dans une certaine mesure, rien qu'il en reste encore quelque chose. Par contre, il nous a donné des preuves satisfaisantes du fait que le beurre de première qualité des beurrieres canadiennes exporté en 1895-96, est bien apprécié en Angleterre, et qu'il est demandé par les commerçants anglais. Les avances faites et les prix réalisés en Angleterre pour le beurre exporté par le gouvernement en 1895, se trouvent consignés dans la preuve annexée au présent rapport.

Un autre point sur lequel s'est étendu le commissaire est l'absolue nécessité de l'emmagasinage à froid pour la conservation des produits alimentaires périssables, tels que les viandes, les volailles, les œufs et les fruits, surtout là où ces produits sont réunis pour l'exportation, afin de les placer sur les marchés de la Grande-Bretagne dans une condition qui les rendent acceptables par les consommateurs de ce pays. Cet emmagasinage à froid, dit-il, devrait exister au lieu de production, à bord des chars qui transportent ces produits, aux entrepôts d'expédition, à bord des navires transocéaniques, et enfin aux entrepôts de consignation et de vente—au sujet de l'exportation des produits à bord des steamers transocéaniques, le commissaire est d'avis que le gouvernement devrait subventionner ceux de ces navires qui seront pourvus d'amples compartiments réfrigérants, en les payant suivant l'espace occupé par ces compartiments.

Le comité a adopté une résolution recommandant à l'attention du gouvernement la proposition faite par M. Robertson, au sujet de la création d'un commerce en viandes congelées, et aussi une résolution recommandant au gouvernement d'aviser à trouver un système d'emmagasinage à froid pour la conservation des produits alimentaires périssables destinés aux marchés étrangers. Ces recommandations se trouvent à la suite de la preuve faite devant le comité. Le preuve faite par le commissaire est très importante en ce qui concerne les meilleurs moyens à prendre pour stimuler la production des fermes canadiennes, et à l'égard des relations mutuelles qui existent entre l'industrie agricole et le commerce qui en fournit les produits à la consommation locale et aux marchés étrangers.

M. William Saunders, directeur des fermes expérimentales du Canada, a comparu deux fois devant le comité, et son témoignage renferme de précieux renseignements pour l'agriculteur pratique sur les meilleures méthodes de culture à adopter pour obtenir des récoltes fructueuses et pour entretenir la fertilité du sol. Comme premier point pour arriver à ce résultat désirable, il a présenté sous forme de tableaux les résultats qu'il a obtenus de l'emploi des fumiers, dans diverses conditions, pour obtenir diverses espèces de récoltes. Ces expérimentations ont donné des résultats

très intéressants suivant les diverses qualités de grains sur lesquels ont porté ces essais.

Le directeur a constaté avec plaisir que le Canada a le pas sur ses deux principaux compétiteurs, les Etats-Unis et la France, pour le rendement de l'avoine, par acre, bien que la moyenne de notre production soit considérablement moindre que celle de quelques pays d'Europe dont les noms sont cités. Le rendement, par acre, dans les diverses fermes expérimentales du Canada est donné, ainsi que les résultats obtenus dans la production des douze meilleures variétés d'avoine cultivées à la ferme centrale et dans chacune des fermes expérimentales des provinces.

L'envoi aux fermiers, pour expérimentation, de paquets de trois livres de grains de semence, inauguré en 1889, a été continué chaque année ensuite. On a ainsi expédié 38,000 échantillons d'avoine, en paquets de trois livres, et les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants.

Les essais tentés avec diverses variétés de blé, tel que relaté par le directeur, sont intéressants au même titre, et les essais faits depuis des années avec ces deux espèces de grain, ont fourni des données certaines qui permettent de guider les fermiers dans toute l'étendue du pays relativement aux espèces qui conviennent le mieux à chaque province ou territoire.

Les expérimentations continues faites avec diverses espèces d'orge sur toutes les fermes expérimentales ont donné d'excellents résultats que l'on trouvera rapportés au long dans le témoignage de M. Saunders.

On a aussi fait des études également patientes sur la culture des pois, et les résultats obtenus avec ce précieux produit ont été dûment notés. Le ver qui attaque les pois a causé, en diverses régions, des dommages considérables, mais on a trouvé un remède efficace à cet effet.

Les expériences faites en ce qui concerne le labourage des terres semées en trèfle, légumes ou autres plantes ont démontré tout l'avantage que l'on peut en retirer pour augmenter la fertilité du sol, surtout là où le fermier ne peut se procurer une quantité de fumier suffisante pour ses cultures.

Toutes les autres expérimentations faites sur les fermes expérimentales dans toutes les branches agricoles ont été relatées par le directeur, et sont également instructives et utiles.

M. A. G. Gilbert, directeur de la basse-cour à la ferme centrale, a donné son témoignage sur les meilleures méthodes d'élever les volailles avec fruit, sur les espèces les plus avantageuses et sur la manière de conserver les œufs frais pour le marché. Le mode suivi pour obtenir une ponte abondante en hiver, alors que les œufs sont à un prix élevé, forme une partie très intéressante de sa déposition.

M. John Craig, horticulteur, nous a fait voir l'intérêt croissant que les fermiers portent à l'horticulture comme branche agricole rémunérative lorsqu'elle est conduite d'une manière intelligente. Ses essais pour la production des pommes lui ont procuré des données utiles sur les espèces les plus profitables à cultiver dans les diverses régions du pays, en tenant compte des conditions climatiques. La même remarque s'applique à ses observations sur les diverses espèces de fruits, gros et petits. Il a relaté les succès qu'il a obtenus au cours des six dernières années pour la destruction des maladies fongueuses des arbres à fruits, plantes et vignes, au moyen d'aspersions faites à temps avec des composés chimiques, et il a démontré au comité tous les avantages que l'on retire par ce système d'aspersions. Il a aussi fait connaître tout le bien que produisent dans cette branche les associations d'horticulture provinciales.

M. James Fletcher, entomologiste et botaniste fédéral, a démontré que l'on a trouvé des moyens effectifs pour amener la destruction de toutes les maladies fongueuses et de tous les insectes qui ont fait leur apparition dans ce pays. Il a décrit les habitudes de divers insectes qui se trouvent dans les habitations et a indiqué les meilleures manières de les détruire, surtout les mites qui se mettent dans les effets d'habillement et dans les tapis et qui ont fait invasion dans diverses localités d'Ontario, l'an dernier. Le témoignage de l'entomologiste est un véritable compendium pour la destruction des insectes des champs et des habitations. Il a aussi appuyé

fortement sur le soin que les fermiers doivent apporter à se garder contre les plantes nuisibles dont quelques variétés menacent de causer des dommages considérables à l'agriculture si l'on ne prend des moyens prompts et énergiques pour les extirper. M. Fletcher a mentionné qu'il était à faire des études intéressantes sur les abeilles que l'on a installées à la ferme centrale tout dernièrement, entre autres sur la meilleure méthode de conserver les abeilles pendant l'hiver ; mais ses études sur ce dernier point ne sont pas encore assez complètes pour lui permettre de fournir des données certaines.

M. John Fixter, contremaître de la ferme centrale, a fait suite au témoignage de M. Fletcher en donnant un état de la production du rucher de la ferme.

M. R. F. Holterman, président de l'Association des apiculteurs d'Ontario, a produit un papier traitant de l'élevage des abeilles. Ce monsieur qui a une expérience de plusieurs années en cette branche, a fait voir l'importance de la production du miel comme partie payante de l'industrie agricole, et il a démontré que lorsqu'elle est bien conduite elle est très rémunérative sans nuire en rien aux autres branches de production agricole.

Le comité a annexé ce papier à la preuve faite devant lui, et il pense qu'il sera très utile aux personnes qui s'intéressent à cette branche.

M. Derbyshire, de Brockville, président de l'Association d'industrie laitière d'Ontario, déclare que le but qu'il se proposait en venant à Ottawa avec ses collègues de l'association, était de demander l'aide du gouvernement en vue de mettre sur les marchés de la Grande-Bretagne le beurre des crèmeries d'hiver. Il a fait voir l'importance de ces marchés pour du beurre de bonne qualité et a affirmé, en se basant sur son expérience personnelle, que les Canadiens auraient un accès à ces marchés pour peu qu'ils eussent l'aide d'une prime sur le beurre d'hiver. Le témoignage de M. Derbyshire, qui est annexé aux présentes, donne l'histoire complète du progrès de l'industrie laitière en Canada jusqu'à présent, et fait connaître les divers marchés sur lesquels nous pouvons écouler une quantité plus considérable encore de nos produits de beurrieres.

Au sujet de l'immigration qui forme la seconde partie de ce rapport, M. Burgess, député du ministre de l'Intérieur, a donné au comité des détails très intéressants sur les dépenses d'immigration pendant les années passées, ainsi que sur les arrivages d'immigrants et leur établissement en Canada.

M. Burgess a aussi fourni des détails sur les agences établies dans le Royaume-Uni dans le but d'attirer les immigrants en Canada, et sur les divers moyens mis en œuvre pour donner aux populations européennes des renseignements sur les ressources du Canada. Il a traité aussi de l'immigration des enfants par l'entremise des associations ou des particuliers.

Le comité a constaté avec plaisir, par cette déposition, que l'accommodation donnée aux immigrants à leur arrivée à Québec n'est surpassée nulle part en fait d'hygiène et de confort, et que les immigrants sont bien traités par les agents du département depuis leur arrivée jusqu'à ce qu'ils soient rendus à leur destination.

Le député ministre a informé le comité que les efforts de la branche d'immigration sont paralysés jusqu'à un certain point par la forte réduction qui a été faite récemment dans le crédit pour l'immigration, et il a signalé l'importance de porter le crédit actuel de \$130,000 à son ancien chiffre de \$200,000, comme montant minimum dont le département a besoin pour continuer à pousser avec vigueur le mouvement de l'immigration.

La lecture de la preuve entière faite par M. Burgess, annexée aux présentes, fera voir que c'est un exposé concis des points saillants de l'immigration en Canada, de 1867 à 1895. Les détails de l'immigration de l'an dernier sont donnés au complet. (*Appendice No 2.*)

Sir Richard J. Cartwright propose, secondé par M. Davies,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée:—elle est résolue négativement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la déduction de huit piastres par jour mentionnée à l'article vingt-six de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, formant le chapitre onze des Statuts révisés.

(*En comité.*)

Qu'il est expédient de prescrire que, pour la présente session du parlement, la déduction de huit piastres par jour mentionnée à l'article vingt-six de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, formant le chapitre onze des Statuts révisés, ne sera pas faite pour douze jours dans le cas d'un député ou sénateur qui aura été absent des séances de la Chambre dont il fait partie, ou de quelqu'un de ses comités, pendant ce nombre de jours; mais la présente disposition n'aura pas l'effet d'accroître le chiffre maximum mentionné à l'article vingt-cinq du dit acte, et dans le cas d'un député élu depuis le commencement de la présente session, elle ne s'appliquera pas, non plus, aux jours antérieurs à son élection.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Résolu, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Bergeron, en conséquence, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu, qu'il est expédient de prescrire que, pour la présente session du parlement, la déduction de huit piastres par jour mentionnée à l'article vingt-six de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, formant le chapitre onze des Statuts révisés, ne sera pas faite pour douze jours dans le cas d'un député ou sénateur qui aura été absent des séances de la Chambre dont il fait partie, ou de quelqu'un de ses comités, pendant ce nombre de jours; mais la présente disposition n'aura pas l'effet d'accroître le chiffre maximum mentionné à l'article vingt-cinq du dit acte, et dans le cas d'un député élu depuis le commencement de la présente session, elle ne s'appliquera pas, non plus, aux jours antérieurs à son élection.

La dite résolution étant lu la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (No 111) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 105) modifiant de nouveau le tarif des douanes, 1894.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 106) à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, ce jour, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 107) relatif à certaines débetures de la Commission des chemins à barrières de Montréal possédées par le gouvernement du Canada.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 110) concernant les Commissaires du havre de Montréal.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille six cent quatre-vingt piastres et quatre-vingt-dix centins soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil, savoir:—Département de l'Agriculture—pour pourvoir à l'emploi de H. B. Small pendant deux mois à \$90.45, étant la différence entre ses anciens appointements de secrétaire et sa présente pension de retraite, \$180.90; nouvelle somme requise pour dépenses imprévues: commis et autres aides, \$2,000; papeterie, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département des Affaires des Sauvages—nouvelle somme requise pour dépenses imprévues: commis et autres aides, \$100; divers, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le bureau du secrétaire du Gouverneur général—Nouvelle somme requise pour dépenses imprévues: impressions, \$300; divers, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département des Postes—Pour pourvoir au paiement à

E. P. Stanton de la différence entre ses appointements de commis de 1re classe et ceux de premier commis, à partir du 1er juillet 1895, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, \$300; nouvelle somme requise pour dépenses imprévues: commis et autres aides, \$1,700; divers, \$800, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-six piastres et soixante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour le département de la Milice et de la Défense—Pour un mois d'appointements à Abraham Marks, commis surnuméraire, \$33.33; au major T. C. Watson pour service rendus, \$33.33, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le conseil des examinateurs du service civil—Pour payer à J. F. Waters, secrétaire du conseil, \$150, et à W. Foran, commis, \$50, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent trente-neuf piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour le département de l'Intérieur—Nouvelle somme requise pour pourvoir au salaire de William Peart, messenger temporaire, du 1er janvier au 30 juin 1896, à raison de \$300 par année, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, \$150; nouvelle somme requise pour payer des appointements à T. W. Hodgins et Wm. O'Keefe, \$98.75 et \$91, du 1er mai au 30 juin 1896, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, \$189.75; nouvelle somme requise pour papeterie, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'imprimerie—Nettoyage, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département des Douanes—Nouvelle somme requise pour dépenses imprévues—divers, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

Ré-solutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a adopté plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à 7.30 p.m., ce jour.

DEUXIÈME SÉANCE.

MERCREDI, 22 AVRIL 1896.

7.30 p.m.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Martin,—la pétition de William Rowe et autres ; la pétition de John W. Harrison et autres, de Régina ; la pétition de J. W. Sutton et autres, de Tregarva ; la pétition de William Horace Pain et autres, de Sinaluta, et la pétition de J. Seed et autres, de Lumsden, des Territoires du Nord-Ouest.

M. Cockburn, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 89) du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique " (à responsabilité limitée), et est convenu d'en faire rapport, sans amendement.

Votre comité recommande que vû la période avancée de la session, ce bill soit placé sur les Ordres du Jour d'aujourd'hui, avec les bills privés, pour considération en comité général.

M. Scriver du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, présente à la Chambre le seconde rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement se réunit pour la deuxième fois dans le bureau du Président du Sénat, le mercredi, 22 avril.

Le rapport du sous-comité nommé pour faire l'audition des comptes de la Bibliothèque, qui se trouve ci-joint, est lu et approuvé.

Et le comité s'ajourne.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé, par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1896, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la Bibliothèque depuis le 20 juin 1895 (date de la dernière audition), présente le rapport suivant :

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives, qui lui ont été soumis par le comptable intérimaire et numérotés 3692 à 4106 inclusivement, ainsi que les pièces justificatives des lettres de change portant les lettres A à F de 1895-96, respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres :

Le sous-comité annexe au présent, pour l'information du Parlement, un relevé du compte courant de la Bibliothèque, à partir de la dernière audition (20 juin 1895) à venir au 17 avril 1896, aussi, un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets, perdant la même période).

A. R. McCLELAN,
J. SCRIVER,
N. W. WHITE.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 17 avril 1896.

ÉTAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 21 juin 1895 au 17 avril 1896, inclusivement.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.		Reliure.	Livres sur l'histoire d'Amérique.	Totaux.
	Anglais.	Français.			
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Du 21 juin au 10 juillet 1895.....	589 75	235 01	216 87	98 25	1,139 88
Du 23 au 31 juillet 1895.....	2,971 91	58 50		155 37	3,185 78
Durant le mois d'août 1895.....	103 16			27 60	130 76
“ “ de septembre do.....	103 07	20 75	257 29	0 50	381 61
“ “ d'octobre do.....	131 65	834 49		144 66	1,110 80
“ “ de novembre do.....	265 05	268 20		25 20	558 45
“ “ de décembre do.....	829 88	51 00	155 22	78 09	1,114 19
“ “ de janvier 1896.....	1,338 21	417 15	167 11	129 64	2,052 11
“ “ de février do.....	1,227 21	53 94	123 73	27 74	1,430 62
“ “ de mars do.....	120 01	53 50		53 05	226 56
Du 1er au 17 avril 1896.....	75 45	32 60	188 41	16 26	312 72
Total.....	7,755 35	2,025 14	1,106 63	756 36	11,643 48

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 17 avril 1896.

RELEVÉ—classé par sujets—des dépenses pour livres et reliure du 21 juin 1895 au 17 avril 1896, inclusivement.

	\$ c.
Religion, Philosophie et Education.....	352 18
Histoire et Biographie.....	2,376 76
Géographie et Voyages.....	352 39
Science.....	7-57 25
Arts utiles.....	228 73
Beaux-arts.....	306 10
Jeux et amusements.....	27 40
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.....	200 46
Belles-lettres.....	828 50
Encyclopédies et Revues.....	1,421 03
Loi, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	2,635 78
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique.....	653 62
Almanachs d'adresses.....	107 64
Reliure.....	1,106 63
Assurance, Commission, Frais de port, etc.....	309 01
Total.....	11,643 48

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées pour livres et reliure, etc.—*Suite.*

Ajouter, montant de chèques non soldés (voir liste)		218 27	1896	Montant total dépensé depuis le 21 juin { 1895 pour livres sur l'histoire d'Amérique {	98 25	756 30
Balance en banque (comparer avec état de la banque)		1,502 09	17 avril.	Montant total dépensé depuis le 21 juin { 1895 pour reliure	638 11	1,106 63
				Total	216 87	11,643 48
					889 76	

JOHN SMITH, comptable.

JOHN SMITH, comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 17 avril 1896.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1896.			S c.
5 mars	Stephen D. Peet	4051	4 00
25 "	Editeur "Queen's College Journal"	4077	1 00
2 avril	" du "Owl"	4091	1 00
4 "	MacMillan et Cie, New-York	4094	1 00
9 "	Crédit, Receveur Général	4099	14 10
9 "	"The Johns Hopkins Press"	4100	4 76
14 "	Crédit, Receveur Général	4104	188 41
14 "	T. G. Blackstock	4115	4 00
			218 27

JOHN SMITH,
Comptable.

Sur motion de M. Cockburn, secondé par M. McKay,

Ordonné, que vû la période avancée de la session, le bill E (No 89) du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique (à responsabilité limitée), soit placé sur les Ordres du Jour d'aujourd'hui parmi les Bills Privés, pour considération en comité général, conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Haggart,

Ordonné, que le bill B (No 66) du Sénat intitulé : " Acte concernant les débetures des compagnies de prêt constituées en corporation par des Actes spéciaux du Parlement du Canada," soit transféré sur la liste des ordres du gouvernement.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 3 juin 1895, pour un état indiquant,—

1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont eu de l'aide du gouvernement fédéral, à l'exception de la ligne-mère du Pacifique Canadien ;
2. La province dans laquelle est situé, en tout ou en partie, le dit chemin de fer ; et s'il est situé dans deux provinces ou plus, le nombre de milles dans chaque province ;
3. Le comté ou les comtés dans chaque province traversés par les dits chemins ;
4. Le montant d'argent réellement payé à chaque chemin de fer jusqu'au 1er janvier 1895 ;
5. Les chemins de fer construits en Canada par le gouvernement fédéral depuis la confédération, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique ;
6. Les provinces dans lesquelles ils ont été construits ;
7. Le coût total de chaque ligne construite ou aidée par le gouvernement fédéral dans chaque province, y compris l'équipement ;
8. La somme totale dépensée jusqu'au 1er janvier 1895, pour la construction des chemins de fer de l'Etat dans chaque province, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique. (*Document de la session No 88.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 76) constituant en corporation la Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 31) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson au Pacifique; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 83) constituant en corporation l'Association des Meuniers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 85) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son cours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill B (No 89) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie Canadienne de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique (à responsabilité limitée,)" ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour le Conseil privé, pour le salaire d'un messenger temporaire, H. Potter, depuis le 1er mars jusqu'au 30 juin 1896, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département du secrétaire d'État, nouvelle somme requise pour papeterie, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-trois piastres et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice, cour suprême du Canada, savoir :—Pour payer à M. le juge Fournier la différence entre son traitement et sa pension de retraite, depuis le 12 jusqu'au 30 septembre 1895, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux piastres et quarante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à M. R. G. Davis, 27 jours de services du 1er au 27 juillet 1890 comme sténographe du juge en chef et des juges de la cour Suprême, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour la Colombie-Britannique, savoir :—Nouvelle somme requise pour allocation de circuit, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres et soixante-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour la police fédérale, savoir :—Pour une gratification de trois mois de solde (un mois de solde pour service de chaque année) à la veuve de feu le constable Richard Brown, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté, pour une allocation de retraite au constable W. H. Timbers, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour la législation, Sénat, savoir :—Nouvelle somme requise pour appointements et dépenses imprévues, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille trois cent quarante-trois piastres soit accordée à Sa Majesté pour la Chambre des Communes—Pour une malle en cuir pour chaque nouveau député élu depuis la dernière session, \$200; nouvelle somme requise pour :—messagers de la session, \$4,500; pages, \$1,000; femmes de journée, \$342; serviteurs, lavoirs, \$324; préposé au service du gaz, \$48; commis de la session, \$4,000; comités, sténographes, témoins, etc., \$1,000; traducteurs français de la session (y compris les sommes dépensées pour traduction française pendant la vacance), \$2,240; Deux commis surnuméraires pour la session de 1896, à \$345 chacun, \$690; nouvelle somme requise pour compléter les *Débats* officiels des sessions de 1895 et 1896, \$30,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour la bibliothèque du parlement, savoir :—Pour pourvoir au paiement des messagers sessionnels suivants pendant le reste de la session de 1895, du 1er au 22 juillet inclusivement, le crédit pour l'exercice 1894-95 n'ayant prévu que le paiement jusqu'au 30 juin :—Joseph Lafontaine, 22 jours à \$2.50 par jour, \$55; Thos. W. Hodgins, pour 22 jours à \$2.50 par jour, \$55; pour pourvoir au paiement des salaires (durant 100 jours) de deux messagers additionnels pour la session, savoir :—Joseph Lafontaine et Thomas W. Hodgins, pour services dans le cours de la session de 1896, à \$2.50 chacun par jour, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour la quarantaine, savoir :—Quarantaine des bestiaux—nouveau montant requis pour l'année finissant le 30 juin 1896.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille cinq cents vingt-neuf piastres et cinquante-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour la salubrité publique et service général de quarantaine—montant additionnel requis pour entretien et dépenses générales, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le lazaret de Tracadie—omis dans le budget principal, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas un million de piastres soit accordée à Sa Majesté pour armes et munitions, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour exercices annuels—Montant requis pour pourvoir au paiement pendant quatre jours d'exercices additionnels à la milice active : 12 jours d'exercices pour les batteries de campagne en camp, les corps militaires des cités à leurs quartiers généraux respectifs, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour salaires et gages—Fonctionnaires aux magasins militaires, arsenaux, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour solde et allocations—Milice active aux écoles où se donne l'enseignement militaire, y compris une école à Halifax, N.-E., et à Vancouver, C.B.; soldes et allocations, \$39,500; rations et approvisionnements, \$4,000; transport, \$1,500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cent six piastres soit accordée à Sa Majesté pour gratifications aux officiers de l'état-major de la milice active réformée—Le lieutenant-colonel Turnbull, dragons royaux canadiens, corps permanent de Toronto, mis à la retraite le 1er novembre 1895, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer au capitaine F. Manley, autrefois des 10^{me} royaux, Toronto, en indemnité pour blessures reçues pendant la révolte du Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour indemnité au sergent J. Watson, gardien de la salle d'exercices à Winnipeg, par suite de l'état insalubre du logement occupé par lui, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour propriétés militaires :—Pour pourvoir aux réparations générales aux casernes et bâtiments militaires, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour canaux, savoir :—Lachine, poste d'éclairage à l'électricité, \$2,600; réparer les quais autour des n^{os} 3 et 4 de Saint-Gabriel, \$3,500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Beauharnois,—Approfondir l'entrée des chenaux, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Cornwall, savoir :—Nouvel appareil pour lever les portes, \$4,000; réparations aux nouvelles écluses 15 et 17, \$4,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille deux cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal des Iroquois, savoir :—Dragage, renouvellement des jetées, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal des Galops :—Pour renouveler les portes d'écluses, écluse 26, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal de Pointe Farran :—Superstructure de la jetée à l'entrée, écluse 22, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille trois cent dix-sept piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Rideau :—Estimation finale, R. Weddell, \$2,275; pour payer à James Cain $\frac{2}{3}$ de ses gages durant le temps qu'il a été malade à la suite de blessures reçues dans l'exécution de ses fonctions le 5 avril 1895, du 5 avril au 16 mai 1895, ces deux jours inclus, 36 jours à \$1.75, \$42; pour payer des dommages causés aux terres (à voter de nouveau), \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Saint-Pierre—Pour compléter les réparations de l'écluse (M. du G. G.), pour l'année finissant le 30 juin 1896.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les canaux en général, savoir:—Dépenses de la commission dite *Deep water-way*, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les ports et rivières, Québec, savoir:—Chenal des vaisseaux du fleuve Saint-Laurent, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux, chemins de fer, savoir:—Gratification allouée aux personnes suivantes qui ont souffert par l'accident du chemin de fer Intercolonial, à Lévis: Mme S. Godbout, \$200; Albert Coffin et sa famille, \$500; Mme Jenny Granville, \$100, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Cornwall, savoir:—Réparations, vieilles écluses, 15 et 17 (accidents de juin et juillet 1895), pour l'année finissant le 30 juin 1896.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et dix-huit piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour le canal Lachine—Pour payer à J. B. Papineau ses gages pour le temps de chômage que lui ont imposé des blessures reçues pendant qu'il était à son travail, le 10 juillet 1895, 143 jours à \$1.25, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour le canal Welland—Pour payer à James Hammond ses gages pour le temps de chômage qu'il a dû à la perte d'une main en travaillant, du 13 septembre au 1er décembre 1895, 67 jours à \$1.50, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à John Marshall ses gages pour le temps de chômage qu'il a dû à la fracture d'un bras, du 21 septembre au 9 octobre 1895, 12 jours à \$2.50, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à John Neill ses gages pour le temps de chômage qu'il a passé à la suite d'une opération chirurgicale pour maladie organique, du 3 au 15 septembre 1895, 10 jours à \$1.50 pour l'année finissant le 30 juin 1896.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à James Cogan ses gages pour la période entre le 15 avril 1895, où il a cessé de travailler et la date de sa retraite, le 1er juin 1895, à \$45 par mois pour l'année finissant le 30 juin 1896.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à Bernard Clark ses gages pour la période entre le 1er septembre 1895, où il a cessé de travailler et la date de sa retraite, le 1er novembre 1895, à \$45 par mois, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Beauharnois—Personnel, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les télégraphes:—Télégraphes—Colombie-Britannique—Somme supplémentaire, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Nouvelle-Ecosse:—Bâtiment des immigrants à Halifax, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les provinces maritimes en général—Édifices publics fédéraux—renouvellements, améliorations, réparations, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Québec:—Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul,

\$8,000; édifices publics fédéraux à Montréal, \$8,000; pour l'année finissant le 30 juin 1896.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Manitoba:—Edifices militaires à Winnipeg—pour payer à W. C. Reamen, administrateur de la succession de feu D. N. McDonald, le montant de son contrat pour le chauffage à l'eau chaude des casernes et des chambres d'ordinaire à Fort-Osborne, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Colombie-Britannique:—Bureau de poste à Victoria, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Territoires du Nord-Ouest:—Bureau de poste, douane et palais de justice de Lethbridge—Pour compléter les paiements—à voter de nouveau la somme périmée, \$800; bureau d'enregistrement et des terres à Edmonton—A voter de nouveau la somme périmée, \$750; bureau d'enregistrement à Prince-Albert—Pour compléter les paiements à l'entrepreneur, \$350, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente mille six cent soixante et deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour réparations, mobilier, chauffage:—Edifices publics, Ottawa, y compris la ventilation et l'éclairage—réparations, matériaux, mobilier, etc., \$10,000; Rideau Hall, y compris les terrains—renouvellements, améliorations, réparations, mobilier et entretien, \$4,000; gaz et lumière électrique—édifices publics, Ottawa, \$5,000; éclairage des édifices publics fédéraux, \$6,500; loyers des édifices publics fédéraux, \$2,500; service du téléphone—édifices publics, Ottawa—raccordements additionnels, \$350; eau, édifices publics fédéraux—pour payer à la municipalité de la ville de Québec les arrérages dus pour l'eau fournie de 1893 à 1895, \$2,312, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour les ports et rivières, Nouvelle-Ecosse:—Jetée de Digby—agrandissement, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les provinces maritimes en général:—Réparations générales et améliorations aux travaux dans les ports et rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

51. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour les ports et rivières, Québec:—Réparations générales et améliorations aux travaux dans les ports et rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

52. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour les ports et rivières, Ontario:—Port d'Owen-Sound—Solde dû à Porter et Canan pour exécution des travaux se rattachant à leur entreprise des pilotis de revêtement, du côté ouest du port, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

53. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les ports et rivières, Colombie-Britannique:—Travaux pour faciliter la navigation au pied des rapides de la Koutenaie, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

54. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour dragage:—Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, \$8,000; dragage dans les provinces de Québec et d'Ontario, \$10,000; draguers—réparations, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

55. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour ponts et chaussées:—Pont tournant sur le chenal de Burlington, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

56. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour télégraphes:—Ontario—relèvement du câble de l'île Pelée, dans la baie des Tourtes (Pigeon Bay) et reposage de ce câble voie du phare de Dunney, \$1,500; Colombie-Britannique—raccordement de la ligne Lilloet à la ligne Ashcroft-Barkerville. Pour compléter le paiement, \$700, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

57. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers :—Monument à feu sir John A. Macdonald—pour compléter le paiement, \$240.50; traitements et appointements d'architectes, dessinateurs et commis du bureau de l'architecte en chef, \$2,200; services provisoires de commis et autres, y compris toutes personnes nécessaires qui ont été employées, pour la première fois, après le 1er juillet 1882, nonobstant toute disposition de la loi du service civil, \$5,700, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

58. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subventions postales et de steamers :—Communication à la vapeur (service bimensuel) entre Liverpool et Saint-Jean (Nouveau Brunswick), de novembre 1895 à avril 1896 (dix voyages aller et retour), pour l'année finissant le 30 juin 1896.

59. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille quatre-vingt-trois piastres et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté, étant la somme nécessaire pour service postal entre la Grande-Bretagne et le Canada jusqu'au 8 juillet 1895, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

60. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille trois cent trente-trois piastres et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour le service à la vapeur entre le Canada, la France, la Belgique jusqu'au 30 juin 1896, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

61. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le service à la vapeur entre Saint-Jean et Digby, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

62. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le service maritime et fluvial, vapeurs fédéraux :—Réparations au *Quadra* à la suite d'un accident sur le récif de Fulford, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

63. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté comme somme supplémentaire pour service postal en hiver, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

64. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille sept cent quatre-vingt piastres et soixante et onze centins soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier :—Payé pour la construction de phares, le solde non employé de 1894-95 n'étant plus utilisable après le 31 août 1895, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

65. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille quatre cent dix-sept piastres et trente-six centins soit accordée à Sa Majesté pour les pêches et pêcheries :—Paie-ments à certains collecteurs de douane pour services dans la distribution de licences de pêche aux navires des Etats-Unis dans le cours de la saison de 1895, \$278.55; pour payer \$15 chacun à certains agents de douane et autres pour la compilation et l'envoi de bordereaux quotidiens au bureau de renseignements sur les pêches, durant la saison de 1895, \$450; pour payer à Samuel Wilmot les frais qu'il a encourus relativement à l'établissement de pisciculture à Ottawa et la commission des pêches de l'Ontario, \$45.55; pour payer à J. W. Colcleugh ses services en qualité de garde-pêche, \$100; pour payer à J. C. Bourinot, l'un des agents fournissant des bordereaux au bureau de renseignements sur les pêches, et dont le nom a été omis de la liste de 1894, \$15; pour payer à Ed. Hackett, arriéré d'appointements du 9 septembre au 17 décembre 1892, \$214.40; pour payer à W. B. Deacon, arriéré d'appointements du 6 juillet 1891 au 11 janvier 1892, \$93.15; somme supplémentaire nécessaire pour la protection des pêches, \$5,000; frais des procès intentés au gouvernement de Terre-neuve pour le recouvrement de droits de licences illégalement exigés de navires pêcheurs du Canada en 1890, \$1,250; somme nécessaire pour solder la construction des steamers *Constance*, *Curlew* et *Petrel*, \$2,393.31; solde de la note de A. L. Belyea pour services professionnels, déboursés, etc., se rattachant à l'arbitrage relatif à la mer de Behring, \$577.40, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, jeudi matin.

JEUDI, 23 avril 1896.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a adopté plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que ce comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, ce jour, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

M. Ouimet, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 10 février 1896, demandant un état indiquant,— Quelles sommes ont été votées par le parlement pour améliorer la navigation de la rivière Saint-Jean, N.-B., et ses tributaires, pendant les années de 1887 à 1895, inclusivement.

Quelle partie de ces crédits a été dépensée chaque année pour les dites améliorations pendant la dite période.

En quels endroits de la dite rivière ces sommes ont été dépensées.

Par qui ces deniers ont été dépensés et quelle est la nature des travaux exécutés dans chaque cas.

Quelle partie de ces crédits a-t-elle été dépensée à la crique Gibson, dans le comté de Carleton, le montant dépensé et la nature des travaux exécutés. (*Document de la Session No 89.*)

Aussi,—la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 25 mars 1896, pour copie de toute correspondance, papiers, documents, télégrammes, etc., adressés au gouvernement par des propriétaires ou agents de steamers ou de navires, assurances maritimes, manufacturiers, marchands et autres, de la cité de Montréal ou d'ailleurs, concernant un havre de refuge au Petit Métis. (*Document de la Session No 84a.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 1er avril 1896,—pour copie de toutes requêtes, lettres et correspondance en faveur d'une indemnité à Joseph Beliveau, pour les blessures qu'il s'est faites au département des Travaux Publics, à Sorel. (*Document de la Session No 90.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 mars 1896, pour un état détaillé des \$5,000 dépensées il y a quatre ans pour le havre de Port Stanley, y compris les feuilles de paie et le compte en détail des paiements se rapportant à cette dépense. (*Document de la Session No 91.*)

Et aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 16 mars 1896, pour copie du rapport de l'ingénieur-mécanicien du département des Travaux Publics et de toute correspondance et papiers concernant les réclamations impayées de la Compagnie de Gaz d'Ottawa pour le gaz dépensé dans les édifices du parlement du Canada pendant les années 1866 et 1867, et aussi, copie de l'ordre en Conseil passé à ce sujet. (*Document de la Session No 92.*)

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 111) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Lachapelle fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :—

Bill (No 95) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les épizooties."

Bill (No 105) intitulé : Acte modifiant de nouveau le tarif des douanes, 1894."

Aussi, le Sénat a agréé à l'amendement fait par cette Chambre au bill Q (No 100) du Sénat, intitulé : " Acte concernant la convention sur les réclamations de la mer de Behring," sans amendement.

Et alors la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures moins cinq minutes, jeudi matin, s'ajourne jusqu'à 12.30 a.m., ce jour.

JEUDI, 23 AVRIL 1896.

10.30 a.m.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

Du Grand Conseil de la Grande Association des Patrons de l'industrie de la province d'Ontario,—demandant que l'Acte des Elections soit amendé de manière à exempter les candidats pour la Chambre des Communes de l'opération de la clause du dit acte qui les oblige à déposer deux cents piastres avant leur nomination comme tels.

Sur motion de M. Bergin, secondé par M. Mara,

Résolu, que la Chambre concoure dans le troisième rapport du comité mixte des impressions du parlement, à l'exception du dernier paragraphe.

Le bill (No 107) relatif à certaines débetures de la Commission des chemins à barrières de Montréal possédés par le gouvernement du Canada, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Le bill (No 110) concernant les commissaires du havre de Montréal, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 106) à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 4) intitulé :—" Acte concernant la responsabilité de Sa Majesté et des Compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre dans l'exécution des travaux publics, lesquels sont lus comme suit :—

Page 1, ligne 19, après "demander" insérez : "par écrit."

Page 1, ligne 25, retranchez "ou" et insérez: "et".

Page 2, ligne 21, retranchez "telle".

Ligne 2, page 23, après "charte" insérez: "pour la construction de chemins de fer, canaux, lignes de télégraphe et autres travaux".

Page 2, ligne 44, retranchez "payables" et insérez: "gagnés."

Page 2, ligne 46, retranchez depuis "responsabilité" jusqu'à la fin de l'article et insérez: "mentionnée à l'article qui précède, cessera."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour qui appelle la Chambre à se former de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Foster propose, secondé par M. Daly,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Edgar propose comme amendement, secondé par M. Sutherland,—que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants:—"dans l'opinion de cette Chambre, la réclamation de George Goodwin, récemment refusée par l'auditeur général, ne devrait être payée par le gouvernement que sur l'ordre d'une cour de justice."

Et un débat s'ensuivant,—le dit amendement est retiré avec le consentement de la Chambre.

Alors la question étant posée sur la motion principale:—

Elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent trente-trois piastres et six centins soit accordée à Sa Majesté pour pensions:—Pour payer à la veuve de feu le sergent Colebrooke, police à cheval du Nord-Ouest, une pension équivalente à la moitié de la solde quotidienne de son feu mari, du 31 octobre 1895 au 30 juin 1896, 244 jours à 50c., \$122; une gratification égale au salaire de 12 mois de feu son mari, \$365; une allocation bienveillante à son enfant égale au dixième du salaire de son feu père, 244 jours à 10c., \$24; une gratification équivalente au salaire pendant 4 mois, \$121.66, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille six cent treize piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour la gendarmerie à cheval dans le Nord-Ouest:—Somme nécessaire pour compléter le service de l'exercice, \$35,000; somme nécessaire pour payer le solde de la note de Wm. Gordon pour ferrage de chevaux, à 75c. le fer au lieu de 51c. déjà payés, \$613.25, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Ontario et Québec:—Rémunération à M. John Ormiston, percepteur de douane au port de Gananoque, pour services rendus en qualité d'agent du département des Affaires des Sauvages dans la vente d'îles du fleuve Saint-Laurent dans le cours des saisons de 1894 et 1895, \$200; pour frais d'hommes de loi, etc., encourus pour les Mississaguas relativement à la présentation de leurs réclamations au conseil des arbitres, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Nouvelle-Ecosse:—Soins de médecins et médicaments, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Nouveau-Brunswick:—Soins de médecins et médicaments, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Colombie-Britannique :—Pour indemniser "Sam," Sauvage de la bande des Songhees, près de Victoria, C.-B., de la perte de sa maison et de son contenu, incendiés par l'ordre de l'officier en charge de la quarantaine durant l'épidémie de la petite vérole, dans l'été de 1893, \$220; pour pourvoir à une somme additionnelle pour les arpentages, \$600, pour l'année finissant le 30 juin 1897.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille douze piastres et vingt-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour la commission géologique :—Somme nécessaire pour continuer le forage artésien dans les Territoires du Nord-Ouest (à voter de nouveau la balance non dépensée du crédit supplémentaire, 1894-95, périmée le 31 décembre 1895), \$3,957.97; somme nécessaire pour payer à Hugh Cameron pour 31 jours d'ouvrage à \$1.75, \$54.25, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'achat de grain de semence et d'instruments aratoires, afin de mettre à exécution le projet relatif à l'amélioration de la condition des Métis dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la délimitation de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, le long des frontières du Nouveau-Brunswick, de Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour rembourser à la police à cheval du Nord-Ouest les secours provisoires donnés dans les cas de dénûment réel, et pour l'achat de grain de semence à distribuer parmi les colons indigents dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année terminée le 30 juin 1896.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent quarante et une piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à L. W. Herchmer, les dépenses encourues par lui pour avis d'hommes de loi, avocats, honoraires, etc., au sujet des accusations portées contre lui en sa qualité de commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté, étant une somme additionnelle requise pour l'élection faite dans le comté de Westmoreland, N.-B., en vertu de l'Acte de Tempérance du Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cent quarante-six piastres et quatre-vingt-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais de voyage du sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, en rapport avec le comité impérial sur les équipages des marins britanniques, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer une gratification à John McDonald pour blessures subies en chargeant du fret sur le steamer *Stanley*, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :—Somme additionnelle nécessaire pour les écoles, les commis, l'impression, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille huit cent soixante piastres et quatre-vingt-dix-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour la perception du revenu, Douanes :—Somme additionnelle nécessaire pour appointements et dépenses contingentes :—Province de Québec, \$5,175; province du Manitoba, \$2,000; province de l'île du Prince-Edouard, \$875; province de la Colombie-Britannique, \$4,150; Territoires du Nord-Ouest, \$1,790; Fort Cadahy et district de Yukon, \$2,813; croiseur *Constance*—somme additionnelle nécessaire pour faire face aux frais d'entretien et aux réparations, \$11,062.97, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection de la lumière électrique :—Somme additionnelle nécessaire pour faire face aux comptes impayés de fournitures électriques, ainsi que cinq mois d'appointements à l'inspecteur de l'électricité, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les honoraires des mesureurs de bois :—Somme additionnelle nécessaire pour faire face aux dépenses, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze piastres et soixante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour l'Acte des licences :—Pour rembourser à des demandeurs de licences, \$220 ; moins—au crédit du compte spécial du Revenu de l'Intérieur, \$207.39, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent dix piastres et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Postes—Service extérieur :—Pour payer M. J. A. R. Carman, courrier de seconde classe, division du Manitoba, du 1er janvier 1892 au 31 août 1894, période pendant laquelle il était absent avec certificat de médecin, en attendant la décision de la question de sa retraite, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté, étant la somme nécessaire pour porter les appointements de M. A. McLeod, messenger du bureau de l'inspecteur des postes à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, de \$420 à \$510, du 1er octobre 1895 au 30 juin 1896, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la rétribution uniforme du service postal sur différentes sections du chemin de fer Canadien du Pacifique, à compter du 1er janvier 1896, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté, étant la somme supplémentaire nécessaire pour payer à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, \$130 par mille par année pour le transport des malles sur sa voie entre Vancouver, Colombie-Britannique et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, au lieu du prix payé aujourd'hui, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour paiement de la réclamation de M. Robert Hastey se rattachant à son entreprise du service postal entre Ottawa et Wakefield-Nord, savoir : au lieu de trois mois d'avis de la terminaison de son entreprise, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les terres fédérales :—Somme supplémentaire pour arpentages, examen des rapports d'arpentage, impressions et plans, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et deux mille trois cent quatre piastres et cinquante-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour les item non prévus dans le budget, 1893-94 :—Somme nécessaire pour les item pour lesquels il n'avait pas été voté de crédit, d'après le rapport de l'auditeur général 1894-95 (page A—2), pour l'année finissant le 30 juin 1896.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent quarante-trois piastres et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour les Arts, Agriculture et Statistique :—Pour payer certaines réclamations se rattachant à l'Exposition Colombienne Universelle, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au recensement du Manitoba, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté, étant nouveau montant requis, pour l'impression et la compilation de l'édition anglaise et française de l'Annuaire statistique de 1894, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour stations agronomiques—Nouveau montant requis pour leur maintien, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour stations agronomiques—Pour l'impression des bulletins, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département des Travaux Publics—Nouvelle somme requise pour dépenses imprévues—papeterie, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille soixante et sept piastres et vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour la milice—Pour pourvoir à la balance de la solde et solde de campagne du major G. Guy, en qualité de payeur des forces du Nord-Ouest, pendant la suppression de la révolte de 1885, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—Chemins de fer :—Améliorations au wagon privé du Gouverneur général, *Victoria*, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Lachine—Agrandissement, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et quatorze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Cornwall, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal du Rapide Plat, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le fleuve Saint-Laurent et courants—Exploration, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le Sault Sainte-Marie—Équipement et construction, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal de la Pointe de Ferran—Dragage de l'ancien canal, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt et une piastres et trente-six centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Nouveau-Brunswick :—Douane de Saint-Jean—Somme due à W. H. Thorne pour intérêt sur le compte de marchandises fournies, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille six cent soixante et onze piastres et soixante et seize centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Ontario :—Salle d'exercices, Toronto—Balance due à R. C. Windeyer, architecte, surintendant, \$421.28; édifices publics fédéraux—renouvellement, améliorations, réparations, etc., \$3,000; édifice public, Petrolia—pour payer à Joshua Garratt, entrepreneur, l'intérêt sur une balance due sur l'estimation finale faite en sa faveur sur son contrat, et pour ouvrages additionnels faits par lui, \$342.76; bureau de poste de Brockville—pour compléter les paiements dus à Tomkins, Crain et Cie, entrepreneurs, sur leur contrat et pour ouvrages additionnels faits par eux, \$3,907.72; pour l'année finissant le 30 juin 1896.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest :—Pour payer à la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface, 44 acres de terre pour l'emplacement de l'école industrielle pour les Sauvages à Saint-Boniface, \$2,000; pour pourvoir à l'achat de grain de semence pour les réserves dans les Territoires du Nord-Ouest, \$600; pour faire face aux dépenses nécessaires pour tenir en bon ordre les instruments aratoires sur les réserves, \$300; pour pourvoir aux réparations nécessaires aux bâtiments des agences et des fermes, T. N.-O., \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté étant la somme nécessaire pour payer à M. J. L. P. O'Hanly, I.C., ses services dans l'enquête qu'il a faite sur l'effet probable du drainage du canal de Chicago sur le niveau des lacs et havres, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille quatre-vingt-treize piastres et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour les postes :—Somme nécessaire pour compléter le paiement des services suivants, jusqu'au 30 juin 1896 :—Bureau des inspecteurs et directeurs des postes des villes, \$18,233.33; courses des courriers sur chemins de fer, \$13,600; allocation provisoire, \$260, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre vingt-sept mille sept cent soixante et douze piastres et dix-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest :—Annuités et commutations, \$55,000; instruments aratoires, outils et quincaillerie, \$5,200; grains de semence, \$1,103.17; bétail, \$3,835; provisions pour les Sauvages sans ressources, \$20,000; habillement—distribution triennale, \$2,634, pour l'année finissant le 30 juin 1897.

Résolutions à rapporter,

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 22 avril 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour proroger le parlement du Canada, le 22 courant, à huit heures p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SINCLAIR,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille six cent quatre-vingt piastres et quatre-vingt-dix centins soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil, savoir :—Département de l'Agriculture—pour pourvoir à l'emploi de H. B. Small pendant deux mois à \$90.45, étant la différence entre ses anciens appointements de secrétaire et sa présente pension de retraite, \$180.90; nouvelle somme requise pour dépenses imprévues : commis et autres aides, \$2,000; papeterie, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département des Affaires des Sauvages—nouvelle somme requise pour dépenses imprévues : commis et autres aides, \$100; divers, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le bureau du secrétaire du Gouverneur général—Nouvelle somme requise pour dépenses imprévues : impressions, \$300; divers, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département des Postes—Pour pourvoir au paiement à E. P. Stanton de la différence entre ses appointements de commis de 1re classe et ceux de premier commis, à partir du 1er juillet 1895, nonobstant toute disposition

contraire de l'Acte du service civil, \$300; nouvelle somme requise pour dépenses imprévues: commis et autres aides, \$1,700; divers, \$800, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-six piastres et soixante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour le département de la Milice et de la Défense—Pour un mois d'appointements à Abraham Marks, commis surnuméraire, \$33.33; au major T. C. Watson pour service rendu, \$33.33, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le conseil des examinateurs du service civil—Pour payer à J. F. Waters, secrétaire du conseil, \$150, et à W. Foran, commis, \$50, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent trente-neuf piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour le département de l'Intérieur—Nouvelle somme requise pour pourvoir au salaire de William Peart, messenger temporaire, du 1er janvier au 30 juin 1896, à raison de \$300 par année, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, \$150; nouvelle somme requise pour payer des appointements à T. W. Hodgins et Wm. O'Keefe, \$98.75 et \$91, du 1er mai au 30 juin 1896, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, \$189.75; nouvelle somme requise pour papeterie, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'imprimerie—Nettoyage, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département des Douanes—Nouvelle somme requise pour dépenses imprévues—divers, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour le Conseil privé, pour le salaire d'un messenger temporaire, H. Potter, depuis le 1er mars jusqu'au 30 juin 1896, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département du secrétaire d'Etat, nouvelle somme requise pour papeterie, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-trois piastres et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice, cour suprême du Canada, savoir:—Pour payer à M. le juge Fournier la différence entre son traitement et sa pension de retraite, depuis le 12 jusqu'au 30 septembre 1895, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux piastres et quarante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à M. R. G. Davis, 27 jours de services du 1er au 27 juillet 1890 comme sténographe du juge en chef et des juges de la cour Suprême, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour la Colombie-Britannique, savoir:—Nouvelle somme requise pour allocation de circuit, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres et soixante-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour la police fédérale, savoir:—Pour une gratification de trois mois de solde (un mois de solde pour service de chaque année) à la veuve de feu le constable Richard Brown, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté, pour une allocation de retraite au constable W. H. Timbers, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour la législation, Sénat, savoir:—Nouvelle somme requise pour appointements et dépenses imprévues, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille troiscent quarante-trois piastres soit accordée à Sa Majesté pour la Chambre des Communes—Pour une

malle en cuir pour chaque nouveau député élu depuis la dernière session, \$200; nouvelle somme requise pour :—messagers de la session, \$4,500; pages, \$1,000; femmes de journée, \$342; serviteurs, lavoirs, \$323; préposé au service du gaz, \$48; commis de la session, \$4,000; comités, sténographes, témoins, etc., \$1,000; traducteurs français de la session (y compris les sommes dépensées pour traduction française pendant la vacance), \$2,240; Deux commis surnuméraires pour la session de 1896, à \$345 chacun, \$690; nouvelle somme requise pour compléter les *Débats* officiels des sessions de 1895 et 1896, \$30,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour la bibliothèque du parlement, savoir :—Pour pourvoir au paiement des messagers sessionnels suivants pendant le reste de la session de 1895, du 1er au 22 juillet inclusivement, le crédit pour l'exercice 1894-95 n'ayant prévu que le paiement jusqu'au 30 juin :—Joseph Lafontaine, 22 jours à \$2.50 par jour, \$55; Thos. W. Hodgins, pour 22 jours à \$2.50 par jour, \$55; pour pourvoir au paiement des salaires (durant 100 jours) de deux messagers additionnels pour la session, savoir :—Joseph Lafontaine et Thomas W. Hodgins, pour services dans le cours de la session de 1896, à \$2.50 chacun par jour, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour la quarantaine, savoir :—Quarantaine des bestiaux—nouveau montant requis pour l'année finissant le 30 juin 1896.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille cinq cents vingt-neuf piastres et cinquante-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour la salubrité publique et service général de quarantaine—montant additionnel requis pour entretien et dépenses générales, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le lazaret de Tracadie—omis dans le budget principal, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas un million de piastres soit accordée à Sa Majesté pour armés et munitions, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour exercices annuels—Montant requis pour pourvoir au paiement pendant quatre jours d'exercices additionnels à la milice active : 12 jours d'exercices pour les batteries de campagne en camp, les corps militaires des cités à leurs quartiers généraux respectifs, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour salaires et gages—Fonctionnaires aux magasins militaires, arsenaux, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour solde et allocations—Milice active aux écoles où se donne l'enseignement militaire, y compris une école à Halifax, N.-E., et à Vancouver, C.B.; soldes et allocations, \$39,500; rations et approvisionnements, \$4,000; transport, \$1,500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cent six piastres soit accordée à Sa Majesté pour gratifications aux officiers de l'état-major de la milice active réformée—Le lieutenant-colonel Turnbull, dragons royaux canadiens, corps permanent de Toronto, mis à la retraite le 1er novembre 1895, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer au capitaine F. Manley, autrefois des 10^{me} royaux, Toronto, en indemnité pour blessures reçues pendant la révolte du Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour indemnité au sergent J. Watson, gardien de la salle d'exercices à Winnipeg, par suite de l'état insalubre du logement occupé par lui, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour propriétés militaires :—Pour pourvoir aux réparations générales aux casernes et bâtiments militaires, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour canaux, savoir :—Lachine, poste d'éclairage à l'électricité, \$2,600; réparer les quais autour des n^{os} 3 et 4 de Saint-Gabriel, \$3,500, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Beauharnois,—Approfondir l'entrée des chenaux, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Cornwall, savoir :—Nouvel appareil pour lever les portes, \$4,000; réparations aux nouvelles écluses 15 et 17, \$4,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille deux cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal des Iroquois, savoir :—Dragage, renouvellement des jetées, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal des Galops :—Pour renouveler les portes d'écluses, écluse 26, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal de Pointe Farran :—Superstructure de la jetée à l'entrée, écluse 22, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille trois cent dix-sept piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Rideau :—Estimation finale, R. Weddell, \$2,275; pour payer à James Cain $\frac{2}{3}$ de ses gages durant le temps qu'il a été malade à la suite de blessures reçues dans l'exécution de ses fonctions le 5 avril 1895, du 5 avril au 16 mai 1895, ces deux jours inclus, 36 jours à \$1.75, \$42; pour payer des dommages causés aux terres (à voter de nouveau), \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Saint-Pierre—Pour compléter les réparations de l'écluse (M. du G. G.), pour l'année finissant le 30 juin 1896.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les canaux en général, savoir :—Dépenses de la commission dite *Deep water-way*, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les ports et rivières, Québec, savoir :—Chenal des vaisseaux du fleuve Saint-Laurent, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux, chemins de fer, savoir :—Gratification allouée aux personnes suivantes qui ont souffert par l'accident du chemin de fer Intercolonial, à Lévis : Mme S. Godbout, \$200; Albert Coffin et sa famille, \$500; Mme Jenny Granville, \$100, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Cornwall, savoir :—Réparations, vieilles écluses, 15 et 17 (accidents de juin et juillet 1895), pour l'année finissant le 30 juin 1896.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et dix-huit piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour le canal Lachine—Pour payer à J. B. Papineau ses gages pour le temps de chômage que lui ont imposé des blessures reçues pendant qu'il était à son travail, le 10 juillet 1895, 143 jours à \$1.25, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour le canal Welland—Pour payer à James Hammond ses gages pour le temps de chômage qu'il a dû à la perte d'une main en travaillant, du 13 septembre au 1er décembre 1895, 67 jours à \$1.50, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à John Marshall ses gages pour le temps de chômage qu'il a dû à la fracture d'un bras, du 21 septembre au 9 octobre 1895, 12 jours à \$2.50, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à John Neill ses gages pour le temps de chômage qu'il a passé à la suite d'une opération chirurgique pour maladie organique, du 3 au 15 septembre 1895, 10 jours à \$1.50 pour l'année finissant le 30 juin 1896.

47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à James Cogan ses gages pour la période entre le 15 avril 1895, où il a cessé de travailler et la date de sa retraite, le 1er juin 1895, à \$45 par mois pour l'année finissant le 30 juin 1896.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à Bernard Clark ses gages pour la période entre le 1er septembre 1895, où il a cessé de travailler et la date de sa retraite, le 1er novembre 1895, à \$45 par mois, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Beauharnois—Personnel, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les télégraphes :—Télégraphes—Colombie-Britannique—Somme supplémentaire, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

51. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Nouvelle-Ecosse :—Bâtiment des immigrants à Halifax, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

52. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les provinces maritimes en général—Edifices publics fédéraux—renouvellements, améliorations, réparations, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

53. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Québec :—Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, \$3,000; édifices publics fédéraux à Montréal, \$8,000; pour l'année finissant le 30 juin 1896.

54. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Manitoba :—Edifices militaires à Winnipeg—pour payer à W. C. Reamon, administrateur de la succession de feu D. N. McDonald, le montant de son contrat pour le chauffage à l'eau chaude des casernes et des chambres d'ordinaire à Fort-Osborne, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

55. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Colombie-Britannique :—Bureau de poste à Victoria, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

56. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Territoires du Nord-Ouest :—Bureau de poste, douane et palais de justice de Lethbridge—Pour compléter les paiements—à voter de nouveau la somme périmée, \$800; bureau d'enregistrement et des terres à Edmonton—A voter de nouveau la somme périmée, \$750; bureau d'enregistrement à Prince-Albert—Pour compléter les paiements à l'entrepreneur, \$350, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

57. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente mille six cent soixante et deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour réparations, mobilier, chauffage :—Edifices publics, Ottawa, y compris la ventilation et l'éclairage—réparations, matériaux, mobilier, etc., \$10,000; Rideau Hall, y compris les terrains—renouvellements, améliorations, réparations, mobilier et entretien, \$4,000; gaz et lumière électrique—édifices publics, Ottawa, \$5,000; éclairage des édifices publics fédéraux, \$6,500; loyers des édifices publics fédéraux, \$2,500; service du téléphone—édifices publics, Ottawa—raccordements additionnels, \$350; eau, édifices publics fédéraux—pour payer à la municipalité de la ville de Québec les arrrages dus pour l'eau fournie de 1893 à 1895, \$2,312, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

58. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour les ports et rivières, Nouvelle-Ecosse :—Jetée de Digby—agrandissement, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

59. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les provinces maritimes en général :—Réparations générales et améliorations aux travaux dans les ports et rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

60. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour les ports et rivières, Québec:—Réparations générales et améliorations aux travaux dans les ports et rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

61. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour les ports et rivières, Ontario:—Port d'Owen-Sound—Solde dû à Porter et Canan pour exécution des travaux se rattachant à leur entreprise des pilotis de revêtement, du côté ouest du port, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

62. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les ports et rivières, Colombie-Britannique:—Travaux pour faciliter la navigation au pied des rapides de la Koutenaie, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

63. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour dragage:—Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince Edouard, \$8,000; dragage dans les provinces de Québec et d'Ontario, \$10,000; draguers—réparations, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

64. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour ponts et chaussées:—Pont tournant sur le chenal de Burlington, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

65. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour télégraphes:—Ontario—relèvement du câble de l'île Pelée, dans la baie des Tourtes (Pigeon Bay) et reposage de ce câble voie du phare de Dunney, \$1,500; Colombie-Britannique—raccordement de la ligne Lilloet à la ligne Ashcroft-Barkerville. Pour compléter le paiement, \$700, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

66. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Monument à feu sir John A. Macdonald—pour compléter le paiement, \$240.50; traitements et appointements d'architectes, dessinateurs et commis du bureau de l'architecte en chef, \$2,200; services provisoires de commis et autres, y compris toutes personnes nécessaires qui ont été employées, pour la première fois, après le 1er juillet 1882, nonobstant toute disposition de la loi du service civil, \$5,700, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

67. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée Sa Majesté pour subventions postales et de steamers:—Communication à la vapeur (service bimensuel) entre Liverpool et Saint-Jean (Nouveau Brunswick), de novembre 1895 à avril 1896 (dix voyages aller et retour), pour l'année finissant le 30 juin 1896.

68. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille quatre-vingt-trois piastres et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté, étant la somme nécessaire pour service postal entre la Grande-Bretagne et le Canada jusqu'au 8 juillet 1895, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

69. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille trois cent trente-trois piastres et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour le service à la vapeur entre le Canada, la France, la Belgique jusqu'au 30 juin 1896, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

70. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le service à la vapeur entre Saint-Jean et Digby, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

71. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le service maritime et fluvial, vapeurs fédéraux:—Réparations au *Quadra* à la suite d'un accident sur le récif de Fulford, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

72. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté comme somme supplémentaire pour service postal en hiver, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

73. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille sept cent quatre-vingt piastres et soixante et onze centins soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Payé pour la construction de phares, le solde non employé de 1894-95 n'étant plus utilisable après le 31 août 1895, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

74. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille quatre cent dix-sept piastres et trente-six centins soit accordée à Sa Majesté pour les pêches et pêcheries :— Paiements à certains collecteurs de douane pour services dans la distribution de licences de pêche aux navires des Etats-Unis dans le cours de la saison de 1895, \$278.55; pour payer \$15 chacun à certains agents de douane et autres pour la compilation et l'envoi de bordereaux quotidiens au bureau de renseignements sur les pêches, durant la saison de 1895, \$450; pour payer à Samuel Wilmot les frais qu'il a encourus relativement à l'établissement de pisciculture à Ottawa et la commission des pêches de l'Ontario, \$45.55; pour payer à J. W. Colcleugh ses services en qualité de garde-pêche, \$100; pour payer à J. C. Bourinot, l'un des agents fournissant des bordereaux au bureau de renseignements sur les pêches, et dont le nom a été omis de la liste de 1894, \$15; pour payer à Ed. Hackett, arriéré d'appointements du 9 septembre au 17 décembre 1892, \$214.40; pour payer à W. B. Deacon, arriéré d'appointements du 6 juillet 1891 au 11 janvier 1892, \$93.15; somme supplémentaire nécessaire pour la protection des pêches, \$5,000; frais des procès intentés au gouvernement de Terre-neuve pour le recouvrement de droits de licences illégalement exigés de navires pêcheurs du Canada en 1890, \$1,250; somme nécessaire pour solder la construction des steamers *Constance*, *Curlew* et *Petrel*, \$2,393.31; solde de la note de A. L. Belyea pour services professionnels, déboursés, etc., se rattachant à l'arbitrage relatif à la mer de Behring, \$577.40, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

Les premières vingt-deux résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La vingt-troisième résolution étant lue la seconde fois;

M. Foster propose, secondé par M. Daly,—que cette Chambre concoure avec le dit comité dans la dite résolution.

M. Rinfret propose, comme amendement, secondé par M. Legris,—que tous les mots après “Que” jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :—“Que cette Chambre regrette que le gouvernement ait passé des contrats, sans l'autorité du parlement, pour l'achat d'armes et d'équipements au montant de près de \$2,000,000.”

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Allan,	Christie,	Guay,	McShane,
Bain,	Davies,	Laurier,	Mignault,
Bernier,	Dawson,	Lavergne,	Proulx,
Boston,	Devlin,	Leduc,	Rinfret,
Bowers,	Edgar,	Legris,	Semple,
Campbell,	Featherston,	Macdonald (Huron),	Stubbs,
Carrroll,	Gibson,	McCarthy,	Tarte, et
Cartwright (Sir Richard),	Godbout,	McGregor,	Yeo. —35.
Charlton,	Grieve,	McMillan,	

CONTRE :

Messieurs

Belley,	Dickey,	Kaulbach,	Pridham,
Bennett,	Dugas,	Lachapelle,	Prior,
Bergeron,	Dyer,	Langevin (Sir Hector),	Reid,
Bergin,	Earle,	Lépine,	Robillard,
Boyle,	Fairbairn,	Lippé,	Rosamond,
Carpenter,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdowall,	Ross (Lisgar),
Caron (Sir Adolphe),	Foster,	McAlister,	Sproule,
Carscallen,	Fréchette,	McDonald (Assiniboia),	Stairs,
Chesley,	Gillies,	McDougald (Pictou),	Stevenson,
Coatsworth,	Girouard,	McDougall (Cap-Breton),	Tisdale,
Cochrane,	Grant (Sir James),	McInerney,	Tupper (Sir C. Hibbert),
Corby,	Guillet,	McLean (King),	Turcotte,
Costigan,	Haggart,	McLennan,	Tyrwhitt,
Craig,	Henderson,	Mara,	Wallace,
Daly,	Hodgins,	Montague,	White (Shelburne), et
Davin,	Hutchins,	Northrup,	Wilmot. —67.
Davis,	Joncas,	Quimet,	

Ainsi la question est résolue négativement,
Alors la question étant posée sur la motion principale :—elle est résolue affirmativement.

Les huit résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La trente-deuxième résolution étant lue la seconde fois, est rejetée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent trente-trois piastres et six centins soit accordée à Sa Majesté pour pensions :—Pour payer à la veuve de feu le sergent Colebrooke, police à cheval du Nord-Ouest, une pension équivalente à la moitié de la solde quotidienne de son feu mari, du 31 octobre 1895 au 30 juin 1896, 244 jours à 50c., \$122; une gratification égale au salaire de 12 mois de feu son mari, \$365; une allocation bienveillante à son enfant égale au dixième du salaire de son feu père, 244 jours à 10c., \$24; une gratification équivalente au salaire pendant 4 mois, \$121.66, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille six cent treize piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour la gendarmerie à cheval dans le Nord-Ouest :—Somme nécessaire pour compléter le service de l'exercice, \$35,000; somme nécessaire pour payer le solde de la note de Wm. Gordon pour ferrage de chevaux, à 75c. le fer au lieu de 51c. déjà payés, \$613.25, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Ontario et Québec :—Rémunération à M. John Ormiston, percepteur de douane au port de Gananoque, pour services rendus en qualité d'agent du département des Affaires des Sauvages dans la vente d'îles du fleuve Saint-Laurent dans le cours des saisons de 1894 et 1895, \$200; pour frais d'hommes de loi, etc., encourus pour les Mississaguas relativement à la présentation de leurs réclamations au conseil des arbitres, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Nouvelle-Ecosse :—Soins de médecins et médicaments, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Nouveau-Brunswick :—Soins de médecins et médicaments, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Colombie-Britannique :—Pour indemniser "Sam," Sauvage de la bande des Songhees, près de Victoria, C.-B., de la perte de sa maison et de son contenu, incendiés par l'ordre de l'officier en charge de la quarantaine durant l'épidémie de la petite vérole, dans l'été de 1893, \$220; pour pourvoir à une somme additionnelle pour les arpentages, \$600, pour l'année finissant le 30 juin 1897.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille douze piastres et vingt-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour la commission géologique :—Somme nécessaire pour continuer le forage artésien dans les Territoires du Nord-Ouest (à voter de nouveau la balance non dépensée du crédit supplémentaire, 1894-95, périmée le 31 décembre 1895), \$3,957.97; somme nécessaire pour payer à Hugh Cameron pour 31 jours d'ouvrage à \$1.75, \$54.25, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'achat de grain de semence et d'instruments aratoires, afin de mettre à exécution le projet relatif à l'amélioration de la condition des Métis dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la délimitation de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, le long des frontières du Nouveau-Brunswick, de Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour rembourser à la police à cheval du Nord-Ouest les secours provisoires donnés dans les cas de dénûment réel, et pour l'achat de grain de semence à distribuer parmi les colons indigents dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année terminée le 30 juin 1896.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent quarante et une piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à L. W. Herchmer, les dépenses encourues par lui pour avis d'hommes de loi, avocats, honoraires, etc., au sujet des accusations portées contre lui en sa qualité de commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté, étant une somme additionnelle requise pour l'élection faite dans le comté de Westmoreland, N.-B., en vertu de l'Acte de Tempérance du Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cent quarante-six piastres et quatre-vingt-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais de voyage du sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, en rapport avec le comité impérial sur les équipages des marins britanniques, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer une gratification à John McDonald pour blessures subies en chargeant du fret sur le steamer *Stanley*, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :—Somme additionnelle nécessaire pour les écoles, les commis, l'impression, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille huit cent soixante piastres et quatre-vingt-dix-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour la perception du revenu, Douanes :—Somme additionnelle nécessaire pour appointements et dépenses contingentes :—Province de Québec, \$5,175 ; province du Manitoba, \$2,000 ; province de l'Île du Prince-Edouard, \$875 ; province de la Colombie-Britannique, \$4,150 ; Territoires du Nord-Ouest, \$1,790 ; Fort Cadahy et district de Yukon, \$2,813 ; croiseur *Constance*—somme additionnelle nécessaire pour faire face aux frais d'entretien et aux réparations, \$11,062.97, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection de la lumière électrique :—Somme additionnelle nécessaire pour faire face aux comptes impayés de fournitures électriques, ainsi que cinq mois d'appointements à l'inspecteur de l'électricité, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les honoraires des mesureurs de bois :—Somme additionnelle nécessaire pour faire face aux dépenses, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze piastres et soixante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour l'Acte des licences :—Pour rembourser à des demandeurs de licences, \$220 ; moins—au crédit du compte spécial du Revenu de l'Intérieur, \$207.39, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent dix piastres et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Postes—Service extérieur :—Pour payer M. J. A. R. Carman, courrier de seconde classe, division du Manitoba, du 1er janvier 1892 au 31 août 1894, période pendant laquelle il était absent avec certificat de médecin, en attendant la décision de la question de sa retraite, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté, étant la somme nécessaire pour porter les appointements de M. A. McLeod, messager du bureau de l'inspecteur des postes à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, de \$420 à \$510, du 1er octobre 1895 au 30 juin 1896, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la rétribution uniforme du service postal sur différentes

sections du chemin de fer Canadien du Pacifique, à compter du 1er janvier 1896, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté, étant la somme supplémentaire nécessaire pour payer à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, \$130 par mille par année pour le transport des malles sur sa voie entre Vancouver, Colombie-Britannique et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, au lieu du prix payé aujourd'hui, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour paiement de la réclamation de M. Robert Hastez se rattachant à son entreprise du service postal entre Ottawa et Wakefield-Nord, savoir : au lieu de trois mois d'avis de la terminaison de son entreprise, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les terres fédérales:—Somme supplémentaire pour arpentages, examen des rapports d'arpentage, impressions et plans, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1896.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et deux mille trois cent quatre piastres et cinquante-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour les items non prévus dans le budget, 1893-94:—Somme nécessaire pour les items pour lesquels il n'avait pas été voté de crédit, d'après le rapport de l'auditeur général 1894-95 (page A—2), pour l'année finissant le 30 juin 1896.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent quarante-trois piastres et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour les Arts, Agriculture et Statistique:—Pour payer certaines réclamations se rattachant à l'Exposition Colombienne Universelle, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au recensement du Manitoba, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté, étant nouveau montant requis, pour l'impression et la compilation de l'édition anglaise et française de l'Annuaire statistique de 1894, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour stations agronomiques—Nouveau montant requis pour leur maintien, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour stations agronomiques—Pour l'impression des bulletins, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le département des Travaux Publics—Nouvelle somme requise pour dépenses imprévues—papeterie, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille soixante et sept piastres et vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour la milice—Pour pourvoir à la balance de la solde et solde de campagne du major G. Guy, en qualité de payeur des forces du Nord-Ouest, pendant la suppression de la révolte de 1885, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—Chemins de fer:—Améliorations au wagon privé du Gouverneur général, *Victoria*, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Lachine—Agrandissement, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et quatorze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Cornwall, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal du Rapide Plat, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le fleuve Saint-Laurent et courants—Exploration, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le Sault Sainte-Marie—Équipement et construction, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal de la Pointe de Ferran—Dragage de l'ancien canal, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt et une piastres et trente-six centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Nouveau-Brunswick :—Douane de Saint-Jean—Somme due à W. H. Thorne pour intérêt sur le compte de marchandises fournies, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille six cent soixante et onze piastres et soixante et seize centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Ontario :—Salle d'exercices, Toronto—Balance due à R. C. Windoyer, architecte, surintendant, \$421.28; édifices publics fédéraux—renouvellement, améliorations, réparations, etc., \$3,000; édifice public, Petrolia—pour payer à Joshua Garratt, entrepreneur, l'intérêt sur une balance due sur l'estimation finale faite en sa faveur sur son contrat, et pour ouvrages additionnels faits par lui, \$342.76; bureau de poste de Brockville—pour compléter les paiements dus à Tomkins, Crain et Cie, entrepreneurs, sur leur contrat et pour ouvrages additionnels faits par eux, \$3,907.72; pour l'année finissant le 30 juin 1896.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest :—Pour payer à la corporation archépiscopale de Saint-Boniface, 44 acres de terre pour l'emplacement de l'école industrielle pour les Sauvages à Saint-Boniface, \$2,000; pour pourvoir à l'achat de grain de semence pour les réserves dans les Territoires du Nord-Ouest, \$600; pour faire face aux dépenses nécessaires pour tenir en bon ordre les instruments aratoires sur les réserves, \$300; pour pourvoir aux réparations nécessaires aux bâtiments des agences et des fermes, T. N.-O., \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté étant la somme nécessaire pour payer à M. J. L. P. O'Hanly, I.C., ses services dans l'enquête qu'il a faite sur l'effet probable du drainage du canal de Chicago sur le niveau des lacs et havres, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille quatre-vingt-treize piastres et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour les postes;—Somme nécessaire pour compléter le paiement des services suivants, jusqu'au 30 juin 1896 :—Bureau des inspecteurs et directeurs des postes des villes, \$8,233; courses des courriers sur chemins de fer, \$13,600; allocation provisoire, 260, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre vingt-sept mille sept cent soixante et douze piastres et dix-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest :—Annuités et commutations, \$55,000; instruments aratoires, outils et quincaillerie, \$5,200; grains de semence, \$1 103.18; bétail, \$3,835; provisions pour les Sauvages sans ressources, \$20,000; habillement—distribution triennale, \$2,634, pour l'année finissant le 30 juin 1897.

Les trente-quatre premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La trente-cinquième résolution étant lue la seconde fois, est amendée en réduisant le montant à \$10,000.

Et la dite résolution est adoptée telle qu'amendée et elle est comme suit :—

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Lachine—agrandissement, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

Les résolutions qui suivent étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(En comité.)

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1896, la somme de \$2,151,493.80 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1897, la somme de \$87,772.17 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Bergeron fait, en conséquence, rapport des dites résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1896, la somme de \$2,151,493.80 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1897, la somme de \$87,772.17 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (n° 112) pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1896, et le 30e jour de juin 1897, et pour d'autres objets liés au service public.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill B (n° 66) du Sénat, intitulé :
"Acte concernant les débetures des compagnies de prêt constituées en corporation par des actes spéciaux du Parlement du Canada."

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill I (No 84) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier."

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à 7.30 P.M., ce jour.

Deuxième séance.

JEUDI, 23 AVRIL 1896.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De William Rowe et autres ; de John W. Harrison et autres, de Régina ; de J. W. Sutton et autres, de Tregarva ; de William Horace Pain et autres, de Sintaluta ; et de J. Seed et autres, de Lumsden, tous des Territoires du Nord-Ouest, demandant que l'Acte du cens électoral soit amendé en pourvoyant à la revision des listes des voteurs devant servir aux élections fédérales pour les dits Territoires.

Sur motion de M. Dickey, secondé par M. Foster,

Ordonné, que l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (No 75) concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée), soit rescindé, et le bill retiré, et que les honoraires payés pour ce bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de M. Dickey, secondé par M. Foster,

Ordonné, que l'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill (No 76) constituant en corporation la Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport, et sur le bill (No 31) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson au Pacifique, soit rescindé, les bills retirés et les honoraires remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de M. Dickey, secondé par M. Foster,

Ordonné, que l'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 65) à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie-d'Hudson, et sur le bill (No 65) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson, soit rescindé, les bills retirés, et que les honoraires payés pour ces bills soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale."

Bill (No 111) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes."

Bill (No 83) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des meuniers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest."

Bill (No 110) intitulé: "Acte concernant les commissaires du havre de Montréal."

Bill (No 107) intitulé: "Acte relatif à certaines débetures de la Commission des chemins à barrières de Montréal possédées par le Gouvernement du Canada."

Bill (No 106) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques."

Bill (No 112) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1896, et le 30 juin 1897, et pour autres fins se rattachant au service public."

M. Bergeron propose, secondé par M. Davin,—que la Chambre s'ajourne maintenant,—

Et un débat s'ensuivant;

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, par R. E. Kimber, écuyer, gentilhomme, huissier de la verge noire:—

M. l'ORATEUR.—J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général d'informer cette honorable Chambre que c'est le bon plaisir de Son Excellence que les membres de cette Chambre se rendent sans délai dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent auprès de Son Excellence, qui donne alors, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills publics et privés suivants:—

Acte à l'effet de refondre et modifier certains Actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la baie de James.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Acte à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa.

Acte concernant le Bureau de commerce de la cité de Toronto.

Acte concernant la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Érié.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont des Hauteurs de Queenston.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Acte constituant en corporation la Compagnie des hauts-fourneaux d'Hamilton (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de tourbe combustible.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer suburbain de la Rive Sud.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'Île de Montréal.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Acte concernant le Jockey Club canadien.

Acte concernant le chemin de fer des Mille-Isles.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer International Radial.

Acte à l'effet de constituer en corporation l'Association sanitaire nationale,

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du parc et de l'Île de Montréal.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Acte à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta.

Acte concernant les listes d'électeurs de 1896.

Acte à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la baie de Quinté et la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, sous le nom de "Chemin de fer de la baie de Quinté."

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton.

Acte concernant la convention sur les réclamations de la mer de Behring.

Acte modifiant l'Acte concernant les épizooties.

Acte modifiant de nouveau le Tarif des douanes, 1894.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Acte concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution de travaux publics.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation l'Association des Meuniers du Manitoba et du Nord-Ouest.

Acte concernant les commissaires du havre de Montréal.

Acte relatif à certaines débetures de la commission des chemins à barrières de Montréal possédées par le gouvernement du Canada.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier.

Acte concernant les débetures des compagnies de prêt.

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur Général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

“ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30^e jour de juin 1896, et le 30^e jour de juin 1897, et pour d'autres objets liés au service public,” que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ce bill la sanction royale a été donné dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la Sixième session du Septième Parlement de la Puissance par le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de pouvoir vous relever de l'obligation d'être présents désormais dans cette Chambre.

Je désire exprimer le regret que la Commission récemment envoyée par mon Gouvernement afin de conférer avec les autorités locales du Manitoba, n'ait produit aucun résultat immédiat, et que la question relative aux écoles en cette province, demeure encore pendante.

Je vous remercie du montant que vous avez voté en vue de mettre la milice du pays sur un meilleur pied.

Les pouvoirs dont vous avez revêtu les commissaires nommés en vertu de la Convention chargée de régler les réclamations de la mer de Behring, faciliteront, j'en suis sûr, les recherches de ce tribunal et hâteront le règlement de ces réclamations depuis si longtemps en souffrance.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire vous remercier d'avoir adopté une mesure supplémentaire en vue de pourvoir au fonctionnement des différents services pour l'année courante.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Considérant que, dans l'opinion de mes aviseurs, il est désirable que le peuple soit appelé à se prononcer prochainement sur les questions qui engagent actuellement l'opinion publique, je dois vous annoncer mon intention de prendre les mesures nécessaires afin de dissoudre immédiatement le présent Parlement.

Le Président du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le deuxième jour de juin prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le deuxième jour de juin prochain.

INDEX

DU

TRENTIÈME VOLUME

58-59 VICTORIA, 1896.

ACCIDENTS:—Bill de Sir Mackenzie Bowell, du Sénat, au sujet des naufrages, des accidents et du sauvetage, 173.

Voir *Bill No 101, et Arbitrage.*

ACCISE:—Voir *Revenu de l'Intérieur.*

ACTE MCCARTHY, à Provencher, Man., 39—Voir *Licences et Provencher, sous le titre de " Documents."*

ACTE RÉPARATEUR.—Voir *Manitoba, Ecoles de.*

ADAMS, E., vs. DONNELLY, T.:—Motion de M. Borden demandant la production de documents relatifs aux plaintes portées par E. Adams contre T. Donnelly, inspecteur de coques de navires à Kingston, ou concernant la manière dont il remplit les devoirs de sa charge, 149; réponse à l'ordre de la Chambre, 185. *Non imprimé.* Document No 86.

ADAMS, M. MICHAEL, député de Northumberland, nommé sénateur, 21.

ADRESSES :

1. Motion de M. Powell proposant de présenter une adresse au Gouverneur général, en réponse au discours du Trône; débat sur l'adresse, 15, 16, 17, 20, 22, 24, 26, 27, 28; son adoption et sa présentation, 28.
2. Adresses de condoléances à Sa Majesté la Reine et à la Princesse Béatrice, à l'occasion de la mort du Prince Henry de Battenberg, 29, 30, 130, 131.
3. Message du Gouverneur général remerciant les Communes de la loyale adresse adoptée en réponse au discours du Trône à l'ouverture de la session, 58.
4. Message du Gouverneur général transmettant copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat pour les Colonies en réponse aux adresses de sympathie de la Chambre des Communes à Sa Majesté la Reine et à Son Altesse Royale la Princesse Béatrice à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale le Prince Henry de Battenberg, 130, 131.

AGENCES MERCANTILES:—Bill de M. Sproule concernant les, 11. Voir *Bill No 11.*

AGRICULTURE:—M. Foster dépose le rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1895, 85. *Imprimé.* Document No 8.

AGRICULTURE ET COLONISATION :—Comité à nommer, 6; rapport du comité de sélection et liste des membres, 43. **PREMIER RAPPORT**, demandant l'autorisation d'employer un sténographe pour prendre les témoignages jugés nécessaires, 59. Son adoption, 60. **DEUXIÈME RAPPORT**, sur l'exportation de nos viandes en Angleterre, et recommandant d'imprimer 150,000 exemplaires du témoignage de M. J. W. Robertson, commissaire d'agriculture et d'industrie laitière au Canada, 84. Son adoption, 136. Nom de M. Stubbs ajouté à la liste des membres, 88. **TROISIÈME RAPPORT**, sur les fermes expérimentales, l'industrie laitière, les méthodes de culture, l'élevage des volailles, et des abeilles, l'horticulture, la destruction des insectes, l'immigration, etc., 193.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX DE LA CHAMBRE :—

1. La Chambre s'ajourne depuis jeudi, le 2 janvier, jusqu'à mardi, le 7 janvier, 6.
2. M. l'Orateur décide qu'une motion d'ajournement de Sir Adolphe Caron, à partir de mardi, 7 janvier, jusqu'à mardi, 21 janvier, ne pouvait être faite, parce qu'il n'en avait pas été donné avis au préalable, 8.
3. La Chambre s'ajourne depuis jeudi, le 9 janvier, jusqu'à mardi, le 14 janvier, 11.
4. La Chambre s'ajourne depuis mardi, 18 février, jusqu'au jeudi suivant, 76.

ALASKA, FRONTIÈRE DE L' :—Sir Charles Tupper dépose le rapport des commissaires chargés de délimiter la frontière entre l'Alaska et la Colombie-Britannique, 148. *Imprimé*. Document No 74.

ALBERTA, COMPAGNIE D'IRRIGATION D' :—Pétition demandant l'adoption d'un acte qui fasse revivre sa charte, renvoyée au comité des Ordres Permanents, 107; rapport du comité permettant la présentation de la pétition malgré l'expiration du délai prescrit pour sa réception, 109. Pétition lue et reçue, 110; rapport favorable du comité, 115.

Voir *Bill No 81*.

"ALERT", LE STEAMER :—Motion de M. Langelier demandant la production de documents relatifs à la vente ou au louage de l', 94; réponse à l'ordre de la Chambre, 116. *Non imprimé*. Document No 59.

ANGERS, LOUIS CHARLES ALPHONSE :—Son élection dans Charlevoix, 66; prête serment et prend son siège en Chambre, 67; nommé membre des comités des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, des Comptes Publics, des Banques et du Commerce, des Privilèges et Elections, 85.

ANGLETERRE, CANADA ET ETATS-UNIS :—

1. Motion de M. McNeill assurant le gouvernement impérial de la loyauté du Canada qui serait prêt à tous les sacrifices pour maintenir l'intégrité de l'Empire, et qui désire aussi vivre en paix avec les Etats-Unis, 44, 55.
2. Motion de M. Edgar approuvant le règlement par arbitrage des différends entre l', 148, 149.

ANGLO-AMÉRICAINNE, COMPAGNIE DE HOUILLE ET DE TRANSPORT :—Pétition demandant une charte, 93. Rapport du comité des Ordres Permanents sur la pétition, 97; sur l'avis, 99.

Voir *Bill No 76*.

ARBITRAGE, COUR D' :—Pétitions demandant d'instituer une cour de ce genre pour évaluer les dommages causés aux personnes par suite d'accidents sur les rues ou les grandes routes, dans chaque municipalité, 25.

ARBITRAGE DANS LES CONFLITS INTERNATIONAUX :—Résolution de M. Edgar—laquelle sera transmise au gouvernement impérial—exprimant la satisfaction du parlement canadien, au sujet des résolutions adoptées par le congrès américain et les Communes d'Angleterre, en faveur du règlement par arbitrage ou voie diplomatique des différends ou conflits qui pourraient surgir entre les deux pays, 148, 149.

ARCHIVES DU CANADA :—M. Foster dépose le rapport sur les Archives du Canada, par Douglas Brymner, LL.D., archiviste, 1895, 145. *Imprimé.* Document No 8a.

ARMÉNIENS,—Pétitions demandant de faire appel à l'Angleterre contre la persécution des, 140.

Voir *Turquie d'Asie*.

ARMES ET ÉQUIPEMENTS :—Motion de censure proposée par M. Rinfret, contre le gouvernement, au sujet de l'achat d'—rejetée par 67 voix contre 35, 223.

ASSOCIATION SANITAIRE NATIONALE :—Pétition demandant une charte, 88; rapport du comité des Ordres Permanents sur la pétition, 97; sur l'avis, 98.

Voir *Bill No 79*.

ASSURANCES :—Sommaire préliminaire des affaires des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile, 1895; aussi des affaires des compagnies d'assurance canadiennes sur la vie, 103. *Imprimé.* Document No 4a.

Voir *Service Civil*.

AUBAINS :—Bill de M. Taylor (No 24) pour interdire l'accès au pays de travailleurs engagés par contrat, 39.

AUDITEUR GÉNÉRAL :—M. Foster dépose le rapport du Conseil de la Trésorerie, avec jugements rendus depuis la session de 1895, sur appel de la décision de cet officier *re* achat de terrain pour le pénitencier de Manitoba, 18. *Non imprimé.* Document No 1a.

Voir *Comptes de Crédits*.

BAIE BARRY :—M. Foster produit des documents demandés l'an dernier au sujet de la fermeture de la station de la Baie Barry, sur le chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound, comté de Renfrew, 57. *Non imprimé.* Document No 40.

BAIE DE QUINTÉ, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE NAVIGATION DE LA :—Pétition demandant un acte qui lui accorde du délai pour l'exécution de ses travaux et qui lui permette d'affermir ou d'acheter les lignes de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, 33. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 84.

Voir *Bill No 71*.

BAIE DES CHALEURS, CHEMIN DE FER DE LA :—Motion de M. Joncas demandant la production de tous documents demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer la propriété du chemin de fer de la Baie des Chaleurs afin d'en faire un embranchement de l'Intercolonial, 79 réponse à l'ordre de la Chambre, 116. *Non imprimé.* Document No 58.

BAIE D'HUDSON, COMPAGNIE DE CANAL ET DE NAVIGATION DE LA :—Pétition demandant une charte, 49 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53.
Voir *Bill No 52*.

BAIE D'HUDSON AU PACIFIQUE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition demandant une charte, 25 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 31*.

BAIE GEORGIENNE ET LAC ONTARIO :—Pétition du conseil municipal de Toronto au sujet de la construction d'un canal à navires entre la, 17.

BANQUES :—Bill de M. Jeannotte modifiant de nouveau l'Acte des Banques, 24.

Voir *Bill No 21*.

BANQUES CHARTÉES :

1. M. Foster dépose la liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1895, 173. *Imprimé*. Document No 3.
2. M. Foster soumet le rapport des dividendes impayés et des montants ou balances non réclamés depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1895, dans les, 177. *Imprimé*. Document No 3a.

BANQUES ET COMMERCE :—Comité à nommer, 6 ; rapport du comité de sélection et liste des membres, 42 ; **PREMIER RAPPORT**, 73 ; noms de MM. Ross et Angers ajoutés à la liste des membres du comité, 85 ; **DEUXIÈME RAPPORT**, 96 ; **TROISIÈME RAPPORT**, 109 ; **QUATRIÈME RAPPORT**, 109 ; **CINQUIÈME RAPPORT**, 200.

BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Le greffier dépose un état des baptêmes, mariages et sépultures pour 1895, dans les districts de Montmagny et d'Ottawa, 142. *Non imprimé*. Document No 73.

BARNARDO, LE DR, SES COLONS :—Motion de M. Casey demandant la production de documents concernant l'erreur commise dans le rapport du comité sur l'immigration de 1895 en citant une certaine lettre au sujet de la réussite des protégés du Dr Barnardo comme colons en Canada, 162 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 193. *Non imprimé*. Document No 87.

BATEAUX À VAPEUR :—Bill de Sir Mackenzie Bowell, du Sénat, concernant leur inspection et l'examen des mécaniciens employés, 173.

Voir *Bill No 96*.

BATTENBERG, PRINCE HENRY DE :—Adresses de condoléance à Sa Majesté la Reine Victoria et à la princesse Béatrice, à l'occasion de sa mort, 29, 30, 130, 131.

BATTLEFORD ET SASKATOON, T.N.-O. :—Service postal entre, 32. Voir *Postes*.

BEHRING :—Bill de sir Mackenzie Bowell du Sénat, concernant la convention sur les réclamations de la mer de, 173.

Voir *Bill No 100*.

BÉLIVEAU, JOSEPH :—Motion de M. Bruneau demandant copie de toutes requêtes, lettres et correspondance en faveur d'une indemnité à Joseph Béliveau, pour les blessures qu'il s'est faites en travaillant au département des Travaux Publics, à Sorel, 162 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 211. *Non imprimé*. Document No 90.

BERNARD, J. A.:—Nommé traducteur des *Débats*, 74.

BÉTAIL AMÉRICAIN :

1. Motions de MM. Foster et Mulock demandant la production de documents relatifs au transport par voie du Canada du,—et réponse partielle à l'ordre de la Chambre, 37. *Non imprimé.* Document No 38.
2. Réponse supplémentaire, 76. *Non imprimé.* Document No 38a.

BÉTAIL CANADIEN, EMBARGO SUR LE:—Motion de M. Foster protestant contre l'exclusion permanente du bétail canadien sur pied exporté en Angleterre, sous prétexte que la pleuro-pneumonie l'affecterait et déclarant que cette maladie ne règne pas au Canada parmi nos troupeaux,—suivie d'un amendement de M. Mulock blâmant le gouvernement de n'avoir pas su protéger le commerce de bestiaux du Canada,—lequel est rejeté sur division, 157; motion principale adoptée, 158.

BETTERAVES:—Motion de M. Mills (Bothwell) demandant un état indiquant le montant payé à chacune des personnes qui ont reçu une prime en 1895 à même les fonds votés pour encourager la production de la betterave, 65; réponse à l'ordre de la Chambre, 105. *Non imprimé.* Document No 55.

BEURRERIES ET FROMAGERIES, T.N.-O.:—Motion de M. Davin proposant de voter \$20,000 pour les beurreries et fromageries dans les Territoires du Nord-Ouest; débat ajourné par 64 voix contre 25, 103.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :

1. Rapport des bibliothécaires, 6. *Imprimé.* Document No 17.
2. Comité spécial de la Chambre et message au Sénat, 43. Message du Sénat annonçant la nomination de ses membres pour le comité mixte des deux Chambres, 60.
3. PREMIER RAPPORT du comité recommandant l'achat de 50 exemplaires du travail de M. A. D. DeCelles sur les États-Unis, et d'acheter pour les échanges avec l'étranger de bons ouvrages canadiens, 185.
4. SECOND RAPPORT contenant celui du sous-comité d'audition, 200.

BILLETS DE RETOUR SUR CHEMINS DE FER:—Bill de M. McLennan concernant les, 9. Voir *Bill No 6.*

BILLETTES D'ACIER:—M. Wood dépose un état des primes payées du 31 mars au 31 décembre 1895 pour la fabrication en Canada des, 17. *Non imprimé.* Document No 20.

BILLS :

- BILLS PRIVÉS:**—Délai pour la présentation des pétitions et des bills privés prorogé, 25.
2. Comité à nommer, 6; rapport du comité de sélection et liste des membres, 42; PREMIER RAPPORT, 98; DEUXIÈME RAPPORT, 102; TROISIÈME RAPPORT, 105; QUATRIÈME RAPPORT, 134; CINQUIÈME RAPPORT, 157.

BILLS RETIRÉS, ET HONORAIRES REMBOURSÉS :

1. Bill (No 59) concernant le chemin de fer de Transport Maritimé de Chignectou, pour être remplacé par un autre (No 75).
2. Bill (No 33) concernant la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie *l'Equitable.*

BILLS—*Suite.*

3. Bill (No 3) non sujet au paiement des honoraires imposés par la règle 58, leur remboursement est ordonné, 35.
4. Bill (No 35) concernant la Compagnie Canadienne de chemin de fer et de force électrique, 176, 177.
5. Bill No 61) concernant la Compagnie du chemin de fer électrique de Toronto, Hamilton et les Chutes de Niagara, 176.
6. Bill (No 76) constituant en corporation la Compagnie Anglo-Américaine de Houille et de Transport.
7. Bill (No 75) concernant la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou,
8. Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie-d'Hudson,
9. Bill (No 65), constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Manitoba et de la Vallée de la Nelson.
10. Bill (No 31) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson au Pacifique, 229.

BILLS SANCTIONNÉS ET AUTRES :

1. Bill concernant la prestation des serments d'office (M. Foster). 1re lecture, 4.
2. Bill intitulé : " Acte à l'effet de mieux garantir la sûreté des voyageurs et des employés de chemins de fer (M. Casey). 1re lecture, 2; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 44.
3. Bill concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer (M. Casey). 1re lecture, 8; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 32; rapport défavorable du comité, 107.

Pétitions hostiles au bill ci-dessus, 59.

4. Bill concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution de travaux publics (M. McLennan). 1re lecture, 9; 2e lecture et renvoyé à un comité spécial, 40; rapporté avec des amendements, 102; en comité général et 3e lecture, 151; adopté par le Sénat avec des amendements, 171; concours de la Chambre, 212-213; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 5.
5. Bill modifiant l'Acte des produits de la laiterie, 1893 (M. McLennan). 1re lecture, 9.
6. Bill concernant la vente des billets de retour sur chemins de fer (M. McLennan). 1re lecture, 9; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 95.
7. Bill modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes (M. Mulock). 1re lecture, 10; 2e lecture et renvoyé en comité général, 40; le comité se lève sans faire de rapport, 44; motion de M. Mulock proposant que le bill soit inscrit de nouveau sur les Ordres du jour pour être reconsidéré en comité général,—rejetée par 104 voix contre 49,—p. 67, 68.
8. Bill concernant l'intérêt (M. Mulock). 1re lecture, 10; M. Mulock propose la 2e lecture et débat ajourné, 32; débat repris et bill renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 56; rapport défavorable du comité, 96.

BILLS—*Suite.*

9. Bill à l'effet de mieux assurer l'indépendance du parlement (M. Mulock). 1re lecture, 11; 2e lecture renvoyée à trois mois, 95.
10. Bill modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles (M. Sproule). 1re lecture, 11; 2e lecture et renvoyé en comité général, 44, 48; rapporté avec des amendements, 56; 3e lecture, 71; adopté par le Sénat, 152; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 12.
11. Bill concernant les corporations de police secrète et les agences mercantiles (M. Sproule). 1re lecture, 11; motion de M. Sproule proposant la 2e lecture et débat ajourné, 95; reprise et ajournement du débat, 151, 152.
12. Bill modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce (M. Sproule). 1re lecture, 11; 2e lecture et renvoyé en comité général, 155; Pétitions hostiles au bill ci-dessus: 41, 45, 49, 57, 59, 62, 69, 72, 73, 76, 82, 88, 96, 98, 102, 105, 107, 112, 130.
13. Bill à l'effet de déterminer la journée de travail des ouvriers et manœuvres employés aux travaux publics (M. Lépine). 1re lecture, 11.
14. Bill à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des élections fédérales (M. McCarthy). 1re lecture, 12; 2e lecture et référé à un comité spécial, 152; rapporté avec des amendements, 161.
15. Bill modifiant de nouveau les actes concernant les Territoires du Nord-Ouest (M. McCarthy). 1re lecture, 12.
16. Bill modifiant de nouveau l'Acte concernant la Chambre des Communes (M. McCarthy). 1re lecture, 12; 2e lecture et renvoyé en comité général, 155, 163.
17. Bill à l'effet de faciliter le vote des employés aux élections des membres de la Chambre des Communes (M. Rider). 1re lecture, 12; 2e lecture et renvoyé en comité général, 155.
18. Bill modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabriques (M. Coatsworth). 1re lecture, 17.
19. Bill à l'effet d'abolir le système des pensions tel qu'appliqué au service civil du Canada (M. McMullen). 1re lecture, 17; motion de M. McMullen proposant la 2e lecture et débat ajourné, 71; reprise du débat et motion rejetée par 72 voix contre 61, pp. 155, 156.
20. Bill modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest (M. Davin). 1re lecture, 17.
21. Bill modifiant de nouveau l'Acte des Banques (M. Jeannotte). 1re lecture, 24; 2e lecture, et motion de M. Jeannotte pour le renvoyer au comité des Banques et du Commerce, retirée; autre motion pour le renvoyer en comité général et débat ajourné, 156.
22. Bill modifiant de nouveau le chapitre sept des Statuts révisés concernant la représentation des Territoires du Nord-Ouest (M. Martin). 1re lecture, 25; 2e lecture et renvoyé en comité général, 156.
23. Bill modifiant de nouveau le tarif des douanes, 1894 (M. McMullen). 1re lecture, 33; motion pour la 2e lecture, suivie de l'objection que le bill imposant une charge au revenu relevait du comité général avec la recommandation de la Couronne,—l'Orateur décide que l'objection est fondée et que l'on ne peut procéder plus loin avec le bill, 156.

BILLS—*Suite.*

24. Bill à l'effet d'interdire l'importation et l'immigration d'étrangers et d'aubains en vertu de contrats ou conventions d'accomplir un travail en Canada (M. Taylor). 1re lecture, 39.
25. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa (M. McLeod.) 1re lecture, 46 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 49 ; rapporté avec des amendements, 69 ; en comité général et 3me lecture, 75 ; adopté par le Sénat, 126 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 33.
26. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard (M. Mara). 1re lecture, 46 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer Canaux et Télégraphes, 49 ; rapporté sans amendement, 69 ; en comité général, 75 ; de nouveau en comité général et 3e lecture, 77 ; adopté par le Sénat, 111 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 29.
27. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool (M. Fairbairn). 1re lecture, 46 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 49 ; rapporté sans amendement, 69 ; en comité général et 3e lecture, 77 ; adopté par le Sénat, 111 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 24.
28. Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario (M. Sproule). 1re lecture, 46 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer Canaux et Télégraphes, 49 ; rapporté avec des amendements, 134 ; en comité général, 143 ; 3e lecture, 158 ; adopté par le Sénat, 173 ; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 20.
29. Bill modifiant l'Acte constitutif de la cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers (M. McGillivray). 1re lecture, 46 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 49 ; rapporté avec des amendements, 73 ; l'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, il s'en suit un débat qui est ajourné, 78 ; en comité général et 3e lecture, 86 ; adopté par le Sénat, 120 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 51.
30. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer jonction de Guelph (M. Masson). 1re lecture, 46 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 49 ; rapporté avec des amendements, 69 ; en comité général et 3e lecture, 78 ; adopté par le Sénat, 111 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 19.
31. Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson au Pacifique (M. Macdonell). 1re lecture, 46 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté avec des amendements, 176 ; en comité général, 205 ; bill retiré, 229.
32. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord de Winnipeg (M. Boyd). 1re lecture, 46 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté avec des amendements, 121 ; en comité général et 3e lecture, 123 ; adopté par le Sénat, 152 ; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 40.
33. Bill constituant en corporation l'*Equitable Benefit Company of Canada* (M. Maclean, York). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 51 ; rapport du comité recommandant que le bill soit retiré, et que les frais d'impression et de traduction soient remboursés, 109 ; motion de M. Cockburn dans ce sens, 109.

BILLS—*Suite.*

34. Bill à l'effet de refondre et modifier certains actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James (M. Tisdale). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté avec des amendements, 81 ; en comité général et 3e lecture, 87 ; adopté par le Sénat, 111 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 30.
2. Pétitions contre l'adopt on du bill, 76.
35. Bill constituant en corporation la Compagnie Canadienne de chemin de fer et de force électriques (M. Tisdale). 1re lecture, 47 ; 2e lecture en renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; le comité en rapporte le préambule non prouvé, 125 ; recommandation du comité de rembourser les honoraires payés pour le bill qui est retiré, 176.
36. Bill constituant en corporation la Compagnie du Chemin de fer Suburbain de la Rive Sud (M. Lachapelle). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté avec des amendements, 121 ; en comité général et 3e lecture, 123 ; adopté par le Sénat avec des amendements, 144 ; concours de la Chambre, 151 ; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 36.
37. Bill à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack (M. Bergeron). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté sans amendement, 69 ; en comité général et 3e lecture, 77 ; adopté par le Sénat, 111 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 18.
38. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa (M. Bergeron). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté avec des amendements, 93 ; en comité général et 3e lecture, 99, 100 ; adopté par le Sénat, 129 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 25.
39. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack (M. Bergeron). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté avec des amendements, 69 ; en comité général et 3e lecture, 78 ; adopté par le Sénat, 111 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 32.
40. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud (M. Sutherland). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté sans amendement, 69 ; en comité général et 3e lecture, 78 ; adopté par le Sénat, 111 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 35.
41. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit (M. McGregor). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté avec des amendements, 69 ; en comité général et 3e lecture, 86 ; adopté par le Sénat, 111 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 23.
2. Pétitions contre la concession d'un bonus à la compagnie ci-dessus, 125.
42. Bill concernant la Compagnie de Pont et de Tunnel du Canada et du Michigan (M. Ingram). 1re lecture, 47 ; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 50 ; rapporté avec des amendements, 69 ; en comité général et 3e lecture, 86 ; adopté par le Sénat, 144 ; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 42.

BILLS—*Suite.*

43. Bill constituant en corporation la Compagnie du pont des Hauteurs de Queenston (M. Ingram). 1re lecture, 48; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 51; rapporté avec des amendements, 93; en comité général et 3e lecture, 100; adopté par le Sénat, 129; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 43.
44. Bill concernant le Bureau de Commerce de la cité de Toronto (M. Coatsworth). 1re lecture, 48; 2e lecture et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 50; rapporté avec des amendements, 96; en comité général et 3e lecture, 100; adopté par le Sénat, 126; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 45.
45. Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Schomberg à Aurora (M. Coatsworth). 1re lecture, 48; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 51; rapporté avec des amendements, 134; en comité général et 3e lecture, 137; adopté par le Sénat, 171; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 34.
46. Bill à l'effet de pourvoir à la sûreté des employés de chemins de fer. (M. Maclean). 1re lecture, 48.
47. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest (M. Davin). 1re lecture, 49; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 55, 56; rapporté avec des amendements, 69; en comité général et 3e lecture, 78; adopté par le Sénat, 111; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 16.
48. Bill concernant le Joekey Club Canadien (M. Tisdale). 1re lecture, 53; 2e lecture et renvoyé au comité des Bills Privés, 56; rapporté avec des amendements, 101; en comité général, 102, 116, 123; rapporté avec des amendements, 128; délibéré tel qu'amendé et 3e lecture, 131; adopté par le Sénat, 163; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 53.
49. Bill concernant la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié (Sir John Carling). 1re lecture, 53; 2e lecture et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 56; rapporté avec des amendements, 96; en comité général et 3e lecture, 100; adopté par le Sénat, 126; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 49.
50. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack. (M. Bergeron). 1re lecture, 54; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 56; rapporté avec des amendements, 121; en comité général et 3e lecture, 123; adopté par le Sénat, 152; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 37.
51. Bill concernant la faillite (M. Martin). 1re lecture, 54.
52. Bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie-d'Hudson (M. Boyd). 1re lecture, 55; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 60; rapporté avec des amendements, 157; motion de M. Boyd proposant que la Chambre se forme en comité général, suivie d'un amendement de M. Flint demandant le renvoi à six mois, lequel est rejeté sur division, 160; en comité général, 160; retiré, 229.
53. Bill concernant la Compagnie de chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique (Sir James A. Grant). 1re lecture, 55; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 60; rapporté avec des amendements, 134; en comité général et 3e lecture, 143; adopté par le Sénat, 171; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 31.

BILLS—*Suite.*

54. Bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et d'améliorations du district d'Edmonton (M. Davis). 1re lecture, 55; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 60; rapporté avec des amendements, 121; en comité général, 3e lecture et titre changé comme suit: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton", 123; adopté par le Sénat avec un amendement, 159; concours de la Chambre, 186; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 17.
55. Bill à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des élections fédérales (Sir Charles Tupper). 1re lecture, 57.
56. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal (M. Lachapelle). 1re lecture, 67; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 71; rapporté avec des amendements, 121; en comité général et 3e lecture, 124; adopté par le Sénat avec un amendement, 144; concours de la Chambre, 151; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 27.
57. Bill concernant le transport et la saisie des traitements des employés publics (M. Béchard). 1re lecture, 68.
58. Bill intitulé: "Acte réparateur (Manitoba) (Sir Charles Tupper). 1re lecture, 18; motion de Sir Charles Tupper pour la 2e lecture et amendement de M. Laurier demandant le renvoi à six mois,—débat ajourné, 104; reprise du débat, 105, 107, 110, 111, 121, 122, 124, 125, 128, 135, 136, 137, 140; rejet de l'amendement-Laurier par 115 contre 91 voix, 137-138; adoption de la motion principale par 112 voix contre 94, p. 138-139; motion de Sir Charles Tupper proposant que la Chambre se forme en comité général sur le bill, suivie d'un amendement de M. McCarthy demandant de renvoyer le bill à la cour Suprême pour juger de sa constitutionnalité, 140; débat ajourné, 141; débat repris et amendement-McCarthy rejeté sur division, 146; autre amendement de M. Wallace déclarant que le Parlement n'avait pas de mandat de l'électorat et qu'il serait inopportun de procéder plus loin,—rejeté sur division, motion principale adoptée et formation de la Chambre en comité général, 159, 161, 165, 168; mercredi, le 8 avril, en comité général, la régularité des délibérations du comité est contestée pour la raison que le président permanent des comités généraux qui a été appelé au fauteuil conformément à un ordre permanent de la Chambre, ne préside pas alors le comité, mais qu'il a, sans autorisation, appelé un autre membre pour présider le comité pendant son absence temporaire. M. Mara, président temporaire, décide qu'il a le droit de présider le comité quand il est invité par le président permanent des comités à le remplacer pendant son absence temporaire. Alors, il en est appelé à la Chambre en vertu de la règle 76, p. 169. Jeudi, le 9 avril, l'Orateur reprend le fauteuil et M. Mara fait rapport que son droit d'agir comme président du comité sur le bill Réparateur (Manitoba) durant l'absence temporaire du président permanent est contesté; qu'il a décidé qu'il avait ce droit en vertu des règles et usages qui régissent ces matières, et qu'il en est maintenant appelé de sa décision. Et la question étant posée que la décision du président temporaire soit confirmée, la Chambre se prononce pour l'affirmative par 93 voix contre 25, p. 170; de nouveau en comité général, 173; samedi, le 11 avril, la séance est levée et le comité obtient permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, 170.

3. Pétitions hostiles au bill ci-dessus, 153.

BILLS—*Suite.*

59. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée) (M. Powell). 1re lecture, 74; motion de M. Powell proposant la 2e lecture et débat ajourné, 87; bill retiré et remplacé par un autre (No 75), 100.
60. Bill concernant le chemin de fer des Mille-Isles (M. Taylor). 1re lecture, 74; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 87; rapporté avec des amendements, 121; en comité général et 3e lecture, 124; adopté par le Sénat, 170; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 38.
61. Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Toronto, Hamilton et les chutes de Niagara (M. Bennett). 1re lecture, 74; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 87; rapporté avec la recommandation du comité de retirer le bill et de rembourser les honoraires payés à son sujet, 176, 177.
62. Bill constituant en corporation la Compagnie de tourbe combustible et de chemin de fer d'Ontario (M. Boyle, Monck). 1re lecture, 74; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 95; rapporté avec des amendements, 121; en comité général et 3e lecture, 124; titre changé en celui de "Acte constituant en corporation la 'Compagnie canadienne de tourbe combustible,'" ; adopté par le Sénat, 152; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 47.
63. Bill modifiant l'Acte, constitutif de la Compagnie du chemin de fer International Radial. (M. Masson). 1re lecture, 74; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 89; rapporté avec des amendements, 134; en comité général et 3e lecture, 137; adopté par le Sénat, 171. Sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 21.
64. Bill constituant en corporation de la Compagnie d'assurance sur la vie l'Impériale (M. Coatsworth). 1re lecture, 74; motion de M. Sproule proposant la 2e lecture et débat ajourné, 87; 2e lecture et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 89; rapporté avec des amendements, 109; en comité général et 3e lecture, 116; adopté par le Sénat, 144; sanctionné, 230.—59 Vic. chap. 50.
65. Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée de la Nelson (M. Davis). 1re lecture, 74; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 95; rapporté avec des amendements, 157; en comité général, 163, 178, 185, 229.
66. Bill (du Sénat,—honorables M. Aikens) intitulé: "Acte concernant les débetures des compagnies de prêt constituées en corporation par des actes spéciaux du Parlement du Canada. Message, 75; 1re lecture, 75; 2e lecture en comité général et 3e lecture, 228; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 11.
67. Bill à l'effet de modifier l'Acte des produits de la laiterie (M. Foster). 1re lecture, 83.
68. Bill à l'effet de modifier l'Acte des liquidations, 1889 (M. Geoffrion). 1re lecture, 83.
69. Bill constituant en corporation la Compagnie des hauts-fourneaux d'Hamilton (à responsabilité limitée) (M. McKay). 1re lecture, 85; 2e lecture et renvoyé au comité des Bills Brivés, 89; rapporté avec des amendements, 105; en comité général et 3e lecture, 111; adopté par le Sénat, 144; sanctionné, 230.—59 Vic., chap. 48.

BILLS—*Suite.*

70. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo (M. McKay). 1^{re} lecture, 85; 2^e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 95; rapporté avec des amendements, 127; en comité général et 3^e lecture, 136; adopté par le Sénat, 163; sanctionné 231.—59 Vic., chap. 39.
2. Pétitions demandant le règlement de certaines réclamations et d'autres hostiles au bill ci-dessus, 127.
71. Bill à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté, et de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental sous le nom de "chemin de fer de la Baie de Quinté" (M. Northrup). 1^{re} lecture, 85; 2^e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 95; rapporté avec des amendements, 146; en comité général et 3^e lecture, 150; adopté par le Sénat avec des amendements, 175; concours de la Chambre, 186; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 15.
72. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal (M. Lachapelle). 1^{re} lecture, 86; 2^e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer Canaux et Télégraphes, 100; rapporté avec des amendements, 146; en comité général et 3^e lecture, 150; adopté par le Sénat, 173; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 28.
73. Bill modifiant le Code Criminel, 189', afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement (M. Charlton). 1^{re} lecture, 89.
74. Bill à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur ordinairement appelé Dimanche (M. Charlton). 1^{re} lecture, 94.
75. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée) (M. Powell). 1^{re} lecture, 100; motion pour la 2^e lecture et débat ajourné, 102; reprise du débat et motion rejetée par 55 voix contre 54, 117; motion pour l'inscription du bill sur les ordres du jour, adoptée par 80 voix contre 63, 154; retiré, 229.
76. Bill constituant en corporation la Compagnie Anglo-Américaine de houille et de transport (M. Huzen). 1^{re} lecture, 102; 2^e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 111; rapporté avec des amendements, 157; en comité général, 186, 205; retiré, 229.
77. Bill (du Sénat,—honorables M. McCallum) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer." Message, 106; 1^{re} lecture, 110.
78. Bill (du Sénat, honorable M. Wood) intitulé: "Acte concernant certaines délinquantes dans la province du Nouveau-Brunswick. Message, 106.
79. Bill constituant en corporation l'Association Sanitaire Nationale (M. Roome). 1^{re} lecture, 107; 2^e lecture et renvoyé au comité des Bills Privés, 117; rapporté avec des amendements; honoraires et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 134; en comité général et 3^e lecture, 136; adopté par le Sénat, 171; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 52.
80. Bill modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer (M. Béchard). 1^{re} lecture, 116.

BILLS—*Suite.*

81. Bill à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta (M. Tisdale). 1re lecture, 121; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 128; rapporté sans amendement, 146; en comité général et 3e lecture, 150; adopté par le Sénat sans amendement, 175; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 44.
82. Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smiths' Falls et Ottawa (M. Taylor). 1re lecture, 128; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 131; rapporté avec des amendements, 146; en comité général et 3e lecture, 150; adopté par le Sénat, 173; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 22.
83. Bill constituant en corporation l'Association des Meuniers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest (M. Masson). 1re lecture, 128; 2e lecture et renvoyé au comité des Bills Privés, 131; rapporté sans amendement, 157; en comité général et 3e lecture, 205; adopté par le Sénat, 230; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 46.
84. Bill (du Sénat—Sir Mackenzie Bowell) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier. Message, 129; 1re lecture, 129; 2e lecture, en comité général et 3e lecture, 228; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 14.
85. Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale (M. Fréchet). 1re lecture, 85; 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 151; rapporté avec des amendements, 176; en comité général et 3e lecture, 205; adopté par le Sénat, 230; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 26.
86. Bill (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) intitulé: "Acte concernant la revision des statuts." Message, 152; 1re lecture, 174.
87. Bill concernant les listes d'électeurs de 1896 (M. Dickey). 1re lecture, 155; 2e lecture, en comité général et 3e lecture, 177; adopté par le Sénat, 189; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 6.
88. Bill modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer de l'Etat (M. Haggart). 1re lecture, 155.
89. Bill (du Sénat, M. McDonald, Cap-Breton) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique (à responsabilité limitée)". Message, 159; 1re lecture, 160; 2e lecture et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 186; rapporté avec la recommandation de le placer sous les ordres du jour, pour être examiné de suite en comité général, 200; Ordre de la Chambre à cet effet, 204; en comité général et troisième lecture, 205; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 41.
90. Bill H (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins fer." Message, 159; 1re lecture, 162; 2e lecture, en comité général et 3e lecture, 191; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 9.
91. Bill concernant les chemins de fer (M. McGillivray). 1re lecture, 162.
92. Bill (du Sénat, M. MacInnes), concernant l'Exposition historique Canadienne. Message, 163.
93. Bill établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest (M. Daly). 1re lecture, 169.

BILLS—*Suite.*

94. Bill à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest (M. Daly). 1^{re} lecture, 172.
95. Bill modifiant l'Acte concernant les épizooties (M. Foster). 1^{re} lecture, 172; 2^e lecture, en comité général et 3^e lecture, 187; adopté par le Sénat, 212; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 13.
96. Bill (M) (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen et les commissions de mécaniciens employés sur ces bateaux. Message, 173; 1^{re} lecture, 174.
97. Bill (N) (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil. Message, 173; 1^{re} lecture, 175.
98. Bill (P) (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) concernant la protection des eaux navigables. Message, 173; 1^{re} lecture, 174.
99. Bill (K) (du Sénat, honorable M. Aikins) à l'effet de modifier de nouveau la loi relative aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt et d'épargne opérant dans la province d'Ontario. Message, 173; 1^{re} lecture, 174.
100. Bill (Q) (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) concernant la convention sur les réclamations de la mer de Behring. Message, 173; 1^{re} lecture, 174; 2^e lecture, en comité général, amendé et 3^e lecture, 187; concours du Sénat, 212; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 2.
101. Bill (L) (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) concernant les naufrages, les accidents et le sauvetage. Message, 173; 1^{re} lecture, 174.
102. Bill modifiant de nouveau le Code criminel, 1892 (M. Dickey). 1^{re} lecture, 175.
103. Bill modifiant de nouveau l'Acte des Pénitenciers (M. Dickey). 1^{re} lecture, 175.
104. Bill (R) (du Sénat Sir Mackenzie Bowell), modifiant l'Acte concernant la représentation des Territoires du Nord-Ouest au Sénat du Canada. Message, 175. 1^{re} lecture, 176, 177.
105. Bill modifiant de nouveau le tarif des douanes, 1894 (M. Foster). 1^{re} lecture, 187; 2^{me} lecture, en comité général et 3^{me} lecture, 197; adopté par le Sénat, 212; sanctionné 231.—59 Vic., chap. 8.
106. Bill à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques (M. Ives). 1^{re} lecture, 188; 2^{me} lecture, 198; en comité général, amendé et 3^{me} lecture, 212; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 3.
107. Bill relatif à certaines débetures de la Commission des chemins à barrières de Montréal possédées par le gouvernement du Canada (M. Foster). 1^{re} lecture, 188; 2^{me} lecture et en comité général, 198; 3^{me} lecture, 212; adopté par le Sénat, 230; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 4.
108. Bill (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) contenant des dispositions spéciales relativement à l'élection qui aura lieu dans le district électoral de Victoria, Colombie-Britannique, aux prochaines élections générales. Message, 189; 1^{re} et 2^{me} lectures, 190.
109. Bill établissant des dispositions spéciales au sujet de l'élection qui aura lieu dans le district électoral de Yale et Caribou lors des prochaines élections générales (M. Dickey). 1^{re} lecture, 190.
110. Bill concernant les commissaires du havre de Montréal (M. Foster). 1^{re} lecture, 191; 2^e lecture et en comité général, 198; 3^e lecture, 212; adopté par le Sénat, 230; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 10.

BILLS—*Fin.*

111. Bill modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des des Communes (M. Foster). 1^{re} lecture, 197; 2^e lecture, en comité général et 3^e lecture, 211; adopté par le Sénat, 230; sanctionné, 231.—59 Vic., chap. 7.
112. Bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30^e jour de juin 1896, et le 30^e jour de juin 1897, et pour d'autres objets liés au service public (M. Foster). 1^{re}, 2^e et 3^e lectures, 228; adopté par le Sénat, 230; sanctionné, 232.—59 Vic., chap. 1.

BLÉ :—Motion de M. Davin proposant de nommer un comité spécial pour s'enquérir du mode actuel de classier le blé à Manitoba et au Nord-Ouest,—avec un amendement de M. Martin—motion principale rejetée sur division, 51.

BOND HEAD ET SCHOMBERG :—Embranchement de chemin de fer électrique entre,—19.

Voir *Port Perry et Kincardine*.

BRANDON ET DU SUD-OUEST, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un acte qui prolonge le temps fixé pour l'achèvement de ses travaux et amende sa charte, 19; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 47*.

BREFFS D'ÉLECTION, EMISSION DE :—Voir *Mandats de l'Orateur*.

BUDGETS, SERVICE PUBLIC :

1. Message du Gouverneur général transmettant le budget des sommes requises pour le service public, pour l'année expirant le 30 juin 1897, 34; renvoyé au comité des Subsidés, 34. *Imprimé*. Document No 2a.
2. Budget supplémentaire pour l'année expirant le 30 juin 1896, 171; renvoyé au comité des Subsidés, 171. *Imprimé*. Document No 2b.

BUREAU DE COMMERCE DE TORONTO :—Pétition demandant un acte qui amende sa charte, 12. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 44*.

CABLE DU PACIFIQUE :

1. Motion de M. Laurier demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le secrétaire d'État pour les colonies au sujet du—, 51.
2. Motion de Sir Richard Cartwright demandant un état relatif aux obligations contractées pour le—, 119.

CANADA, FRANCE ET BELGIQUE :—Service de steamers entre le—. Voir *Steamers*.

CANAL DE LA RIVIÈRE NELSON À LA BAIE D'HUDSON, COMPAGNIE DU :—Pétition demandant une charte, 49. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53,

Voir *Bill No 52*.

CANAUX :

1. M. Haggart dépose les statistiques des canaux pour la saison de navigation de 1894, p. 44. *Imprimé.* Document No 10b.
2. Motion de Sir Richard Cartwright demandant un état relatif à la construction des canaux, 119.

CAP-BRETON :

1. Vacance dans ce district par suite de la démission de son représentant, M. David McKeen, 14. Election de Sir Charles Tupper, 66.
2. Motion de M. Davies demandant la production de documents concernant les réclamations contre le gouvernement pour excavation dans le tuf sur le chemin de fer du Cap-Breton, 120.

CARDWELL :—Vacance dans cette division par la démission de M. Robert S. White, 2 ; élection de M. William Stubbs, 7 ; le nouvel élu prend son siège en Chambre, 8.

CARIBOU :—Voir *Yale*.

CAYUGA :—Vente de lots dans le village de—. Voir *Mitchell, W. A.*

CHAMBERLAIN, CHARLES :—Motion de M. Martin demandant copie des documents relatifs à la libération de Charles Chamberlain, emprisonné pour parjure à Manitoba, 63. Réponse à l'ordre de la Chambre, 89. *Non imprimé.* Document No 53.

CHAMBERLAIN, D. C., comptable de la Chambre des Communes :—Le comité des Impressions recommande d'augmenter son traitement de \$200, 130.

CHAMBLY, CANAL DE :—Motion de M. Langelier demandant un état indiquant le nombre de vaisseaux qui ont passé par le canal de Chambly en 1892, 1893, 1894 et 1895 ; le rapport devant aussi indiquer séparément les vaisseaux chargés de charbon ou de bois, ainsi que ceux qui descendaient et ceux qui remontaient, 94 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 116. *Non imprimé.* Document No 57.

CHAMBLY, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU COMTÉ DE CHAMBLY, DIT SUBURBAIN DE LA RIVE SUD :—Pétition demandant une charte, 31 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 46.

Voir *Bill No 36.*

CHAMBRE DES COMMUNES :

1. Bill de M. Mulock modifiant l'Acte concernant le Sénat et la, 10. Voir *Bill No 7.*
2. Bill de M. McCarthy modifiant l'Acte concernant la—, 12. Voir *Bill No 16.*
3. Bill de M. Rider pour faciliter le vote des employés aux élections des membres de la—, 12.
Voir *Bill No 17.*
4. Nomination de la commission de l'économie interne de la, 21.
5. Motion de M. Charlton déclarant que les Procès-Verbaux devraient rapporter correctement les procédures et travaux de la Chambre, suivie d'un amendement de Sir Charles Tupper proposant que la Chambre passe aux ordres du jour,—lequel est adopté par 99 voix contre 7, 167.
6. Décision de M. Mara affirmant le droit du président permanent des comités de la Chambre, de se faire remplacer temporairement—confirmée par 93 voix contre 25—, 170.

CHARBONNEAU, NAPOLÉON:—Elu dans Jacques-Cartier, 9. Prend son siège en Chambre, 9.

CHARLAND, H. C., ET CIE, DE SOREL:—Motions de M. Bruneau demandant des états indiquant les montants payés à H. C. Charland, et à H. C. Charland et Cie de Sorel, par les divers départements publics, depuis le 1er janvier 1880 jusqu'à ce jour, la date de ces paiements, s'il en existe, et l'objet pour lequel ils ont été faits, 118.

CHARLEVOIX:—Vacance dans cette division par le décès de son député, M. Henri Simard, 3; élection de M. Charles Angers, 66; le nouveau député prend son siège en Chambre, 67.

CHATHAM, VILLE DE, SES MANUFACTURES:—Voir *Industries mécaniques et manufacturières*.

CHEMINS DE FER:

1. Bill de M. Casey pour mieux garantir la sûreté des voyageurs et des employés de, 8. Voir *Bill No 2*.
2. Bill de M. Casey relatif au drainage sur les propriétés des compagnies de, 8. *Bill No 3*.
3. Bill de M. McLennan concernant la vente des billets de retour sur, 9. Voir *Bill No 6*.
4. M. Haggart dépose les Statistiques des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1895, 44. *Imprimé*. (Document No 10a).
5. M. Haggart dépose le rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux pour 1894-95, 58. *Imprimé*. Document No 10.
6. Pétition du comté d'Elgin, Ont., demandant que le bill concernant le drainage sur les propriétés de chemins de fer devienne loi, 59.
7. Pétitions demandant qu'il ne soit pas accordé de subvention à une ligne passant plus près du chemin de fer Central du Michigan, que de Wallace-town, dans le comté d'Elgin, 88.
8. Pétition demandant au gouvernement de réparer les dommages causés dans la rue Water à Halifax par la construction d'un chemin de fer de l'Etat, 88.
9. Pétition du Conseil des Métiers du Travail de Toronto, demandant que le bill pour assurer la sûreté des voyageurs et employés de chemin de fer, devienne loi, 96.
10. Bill du Sénat (No 77) modifiant l'Acte des Chemins de fer, 106.
11. Motion de Sir Richard Cartwright demandant des états relatifs aux subventions votées pour chemins de fer, etc., 119.
12. M. Haggart dépose un état concernant les subventions accordées aux chemins de fer du Canada, en argent ou terres, 143. *Non imprimé*. Document No 68.
13. Etat supplémentaire, 154. *Non imprimé*. Document No 68a.
14. Bill de M. Haggart modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat, 155. Voir *Bill No 88*.
15. Bill de Sir Mackenzie Bowell modifiant l'Acte des chemins de fer, 159. Voir *Bill No 90*.
16. Bill de M. McGillivray concernant les Chemins de fer, 162. Voir *Bill No 91*.
17. Index des lois relatives aux chemins de fer, par J. E. W. Currier: son impression recommandée, 184.

CHEMINS DE FER—*Suite.*

18. Résolutions de M. Haggart accordant des subventions en argent à certaines compagnies de chemins de fer, 190.
19. M. Haggart dépose un état demandé en juin 1895 et relatif aux subventions votées pour chemins de fer, sauf le Pacifique, 204. *Non imprimé.* Document No 88.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :—Comité à nommer, 6; comité de sélection et liste des membres, 41; PREMIER RAPPORT, 69; noms de MM. Robinson et Angers ajoutés à la liste des membres, 83; DEUXIÈME RAPPORT, 81; TROISIÈME RAPPORT, 93; QUATRIÈME RAPPORT, 107; CINQUIÈME RAPPORT, 121; SIXIÈME RAPPORT, 125; SEPTIÈME RAPPORT, 127; HUITIÈME RAPPORT, 134; NEUVIÈME RAPPORT, 146; DIXIÈME RAPPORT, 157; ONZIÈME RAPPORT, 176.

CHICAGO, CANAL DE :—M. Costigan dépose un rapport préliminaire concernant l'effet du canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs, 172. *Imprimé.* Document No 82.

CHIGNECTOU, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE TRANSPORT MARITIME DE :

Pétition demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 23; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 66.
Voir *Bills Nos 59 et 75.*

2. Motion de sir Richard Cartwright demandant un état relatif aux obligations contractées pour le canal de, 119.

CLEARVILLE, ELGIN-OUEST, ONT. :—Licences de pêche à, 149.

Voir *Pêcheries.*

COALITIONS :—Pour gêner le commerce, 11.

Voir *Commerce et Bill No 12.*

CODE CRIMINEL, 1892 :

Bill de M. Dickey modifiant le, 175.

Voir *Bill No 102.*

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL :

1. M. Dickey dépose le rapport du Bureau des Visiteurs du Collège Militaire Royal pour 1895, p. 70. *Imprimé.* Document No 43.
2. Sir Adolphe Caron dépose le rapport de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du bureau des Visiteurs du Collège Militaire Royal, 148. *Imprimé.* Document No 43a.
3. Aussi lettres du commandant soumettant certaines observations sur les rapports du Bureau des Visiteurs de ce collège et de M. Fleming, membre de ce bureau, 148. *Imprimé.* Document No 43b.
4. Aussi une lettre et un rapport de l'officier général commandant la milice canadienne sur le collège militaire royal de Kingston, 153. *Imprimé.* Document No 43c.
5. Sir Charles Tupper dépose la copie corrigée du rapport du bureau des visiteurs du collège militaire royal pour 1895, 160. *Imprimé.* Document No 43.
6. Motion de M. Davies, proposant que tous les papiers déposés durant cette session, concernant le collège militaire royal, de Kingston, soient imprimés pour l'usage des députés,—et la règle 94 est suspendue à ce sujet, 160.

COLOMBIE-BRITANNIQUE, EMPLOYÉS DU CHEMIN DE FER DU SUD DE LA :

1. Motion de M. Martin, demandant copie de tous ordres du conseil passés au sujet de la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique et de sa subvention; aussi, copie de toute correspondance avec cette compagnie ou celle du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de la dite compagnie, 133.
2. Motion de M. Mara, demandant production du rapport de M. F. C. Gamble, ingénieur, sur les rivières Duncan et Lardo, district de Kootenay, C.-B., 162.
3. Motion de M. Mara, demandant production du rapport de M. F. C. Gamble, sur le projet d'améliorations à apporter à la navigation de la rivière Colombie, entre Revelstoke et Beaver, 162.

Voir *Postes—Terres fédérales*.

COMITÉS PERMANENTS:—A nommer, 6; comité de sélection, 28; rapport de ce comité chargé de dresser les listes des, 41. Privilèges et Elections, 41; Lois Expirantes, 41; Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 41; Bills Privés, 42; Ordres Permanents, 42; Impressions, 42; Comptes Publics, 42; Banques et Commerce, 42; Agriculture et Colonisation, 43; adoption du rapport du comité de sélection, 43.

COMITÉS SPÉCIAUX :

1. Comité de sélection pour dresser les listes des comités, 28; rapport, 41; son adoption, 43.
2. Nomination du comité spécial des *Débats*, 28.
3. Nomination du comité spécial de la Bibliothèque du parlement et message au Sénat, 43. Voir *Bibliothèque*.
4. Nomination du comité mixte des Impressions des deux Chambres du Parlement, 43. Voir *Impressions*.
5. Comité spécial chargé d'examiner le bill (No 4) concernant la responsabilité de Sa Majesté et des compagnies publiques à l'égard de la main-d'œuvre employée dans l'exécution de travaux publics, 40.
6. Aussi le bill (No 14) modifiant de nouveau l'*Acte des Elections fédérales*, 152.

COMMERCE :

1. Bill de M. Sproule pour modifier la loi concernant les conspirations et coalitions formées pour gêner le, 11.
Voir *Bill No 12*.
2. Pétitions contre l'adoption du bill ci-dessus, 41, 45, 49, 57, 59, 62, 69, 72, 73, 76, 82, 88, 96, 98, 102, 105, 107, 112, 130.
3. M. Ives dépose le rapport du département du Commerce pour l'année expirée le 30 juin 1895, 59. *Imprimé*. Document No 5.

COMMERCE ET NAVIGATION:—M. Wood dépose les Tableaux du commerce et de la navigation pour 1894-95, 31. *Imprimé*. Document No 6.

COMMISSION GÉOLOGIQUE:—M. Daly dépose le rapport sommaire de la Commission de Géologie pour 1895, 128. *Imprimé*. Document No 13a.

COMPAGNIE CANADIENNE DE CHEMIN DE FER ET DE FORCE ÉLECTRIQUES:—Pétitions demandant une charte, 11, 59; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 35*.

COMPAGNIES PUBLIQUES :—Bill de M. McLennan concernant leur responsabilité dans l'emploi de la main-d'œuvre pour les travaux publics, 9.

Voir *Bill No 4*.

COMPTES DE CRÉDITS :

1. M. Foster dépose le rapport partiel de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour l'année expirée le 30 juin 1895, p. 39; renvoyé au comité des Comptes Publics, 75. *Imprimé*. Document No 1.
2. M. Foster dépose le second et dernier rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour l'exercice 1894-95, p. 81; renvoyé au comité des Comptes publics, 82. *Imprimé*. Document, No 1.

COMPTES PUBLICS :—Comité à nommer, 6; rapport du comité de sélection et liste des membres, 42; noms de MM. Robinson et Angers ajoutés à la liste, 25; PREMIER RAPPORT, demandant la permission d'employer un sténographe, 91; DEUXIÈME RAPPORT, au sujet de l'examen des item "Compagnie de chemin de fer et de pont de Frédéricton et St. Mary, compte de prêt, \$300,000" et prêt pour le pont de Frédéricton et St. Mary, \$72,000" inscrits à la page xvi des Comptes Publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1895, sous le titre de "Placements divers" et de "Comptes spéciaux d'intérêt," et soumettant la correspondance échangée entre les départements de la Justice et des Finances, 91.

Pour la correspondance accompagnant ce rapport, voir *Appendice du Journal, No 1*.

COMPTES PUBLICS DU CANADA :—M. Foster dépose les comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, p. 18; renvoyés avec les comptes de crédits au comité des Comptes Publics, 75. *Imprimé*. Document No 2.

CONSPIRATIONS pour gêner le commerce, 11.—Voir *Commerce et Bill No 12*.

CONSTRUCTION D'ONTARIO, SOCIÉTÉS DE :—Bill de Sir Mackenzie Bowell à ce sujet, 173.—Voir *Bill No 99*.

COUR SUPÉRIEURE, de la province de Québec.—Voir *Juge*.

COURS SUPRÊME ET DE L'ÉCHIQUIER :—Bill de M. Mackenzie Bowell, du Sénat, concernant les,—129. Voir *Bill No 84*.

CURRAN, L'HON. JOHN JOSEPH, député de Montréal-Centre, nommé juge de la cour Supérieure de la province de Québec, 3.

CURRIER, J. E. W.—Confection de l'Index des lois relatives aux chemins de fer, 184.

DÉBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES :

1. Nomination du comité spécial chargé de contrôler l'impression des *Débats*, 28.
2. Premier rapport recommandant la réduction du quorum à huit membres; son adoption, 39.
3. Deuxième rapport recommandant que M. J. A. Bernard soit nommé traducteur en remplacement de M. O. Boisvert, malade, 74; son adoption, 76.

DÉFENSE DU CANADA :—Résolution de M. Foster proposant d'emprunter \$3,000,000 pour la,—92, 191.

DÉLINQUANTES, DANS LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK :—Bill de M. Wood, du Sénat, les concernant, 106.

Voir *Bill No 78*.

DÉPENSES IMPRÉVUES :—M. Foster dépose un état de ces dépenses depuis le 1er juillet 1895, jusqu'au 2 janvier 1896, p. 18. *Non imprimé*. Document No 24.

DÉPUTÉS prêtent serment et prennent leur siège en Chambre :—

Page des journaux.	Députés.	Divisions électorales.
67	Angers, Charles.	Charlevoix.
23	Cameron, M. C.	Huron-Ouest.
9	Charbonneau, Napoléon.	Jacques-Cartier.
4	McGillivray, John Alexander.	Ontario-Nord.
8	McShane, James.	Montréal-Centre.
8	Powell, Henry A.	Westmoreland.
13	Prior, l'hon. Edward Gawler.	Victoria, C.-B.
70	Robinson, James.	Northumberland, N.-B.
8	Stubbs, William.	Cardwell.
67	Tupper, Sir Charles.	Cap-Breton, N.-E.

2. Trois députés, MM. Amyot, Bryson et Denison sont morts durant la session.

DESSINS DE FABRIQUE :—Bill de M. Coatsworth relatif aux marques de commerce et,—17.

Voir *Bill No 18*.

DIMANCHE :—Voir *Jour du Seigneur*.

DISCOURS DU TRÔNE :

1. A l'ouverture de la session, prononcé par le Gouverneur général et lu en Chambre par l'Orateur, 4, 5, 6; motion de M. Foster au sujet de la prise en considération du discours de Son Excellence, 14; motion de M. Powell proposant de présenter une adresse en réponse au discours du Trône; débat, 15, 16, 20, 22, 24, 26, 27, 28; adoption et présentation de l'adresse, 28.
2. Message du Gouverneur général transmettant ses remerciements pour l'adresse adoptée en réponse au,—58.
3. Discours de prorogation du parlement, 232.

DOCUMENTS:	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
1. <i>Adams, E. vs T. Donnelly</i> :—Documents et correspondance entre E. Adams, ci-devant inspecteur de chaudières à vapeur, etc., à Kingston, et président du bureau des inspecteurs de bateaux à vapeur, et le ministère de la Marine et des Pêcheries, concernant toutes plaintes portées par le dit Adams contre T. Donnelly, inspecteur de coques de navires à Kingston, ou touchant la manière dont il remplit les devoirs de sa charge. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 86.</i>)	Par ordre, 25 mars 1896. 149	185
2. <i>Agriculture</i> :—Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année civile 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 8.</i>)	Par ordre de S. E. 85	—
3. <i>Alaska</i> :—Rapport conjoint des commissaires nommés en vertu du premier article de la convention conclue entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pour la délimitation de la frontière entre les Etats-Unis et le Canada—séparant l'Alaska de la Colombie-Britannique, avec une minute approuvée du Conseil à ce sujet en date du 25 février 1896. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 74.</i>)		148
4. <i>Alert, Le steamer</i> :—Correspondance, papiers et documents se rapportant à la vente du steamer <i>Alert</i> ou au louage du même steamer. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 59.</i>)	Par ordre, 26 février 1896. 94	116
5. <i>Archives du Canada</i> :—Rapport sur les archives du Canada, par Douglas Brymner, LL.D., archiviste, 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 8a.</i>)	Par acte 145	—
6. <i>Assurances</i> :—Sommaire préliminaire des affaires des compagnies d'assurances sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1895 ; aussi, des affaires des compagnies d'assurances canadiennes sur la vie d'après le système de cotisation pour 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 4a.</i>)	Par acte 103	—
7. <i>Baie Barry, Station de</i> :—Pétitions, correspondance, documents ou autres papiers adressés au Gouverneur général ou au ministre des Chemins de fer par des électeurs de la division sud de Renfrew ou par quelqu'un ou quelques-uns d'eux ou par toutes autres personne ou personnes au sujet de la fermeture de la station de la baie Barry, sur la ligne du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound, dans le comté de Renfrew, et copie de tous papiers ou correspondance, comme ci-dessus, se plaignant de l'action de la dite compagnie de chemin de fer si libéralement aidée par le gouvernement, en causant des inconvénients et des préjudices aux affaires publiques, et en essayant de forcer un particulier	Par ordre, 8 juillet 1895. 57	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
de donner à la compagnie du terrain ou des privilèges que la compagnie ne pouvait se faire donner par la loi. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 49.</i>)		
8. <i>Baie des Chaleurs, Chemin de fer de la</i> :—Lettres, requêtes, correspondance ou documents de quelque nature qu'ils soient, demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer la propriété du chemin de fer de la Baie des Chaleurs afin d'en faire un embranchement de l'Intercolonial. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 58.</i>)	Par ordre, 17 février 1896. 79	116
9. <i>Banques chartées</i> :—Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 3.</i>)	Par acte 173	—
10. <i>Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances non réclamés depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1895, dans les banques chartées du Canada.</i> (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 3a.</i>)	Par acte 177	—
11. <i>Baptêmes, mariages et sépultures</i> :—Etat des baptêmes, mariages et sépultures pour 1895, dans les districts de Montmagny et d'Ottawa. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 73.</i>)	Par acte 142	—
12. <i>Barnardo, Le Dr et ses colons</i> :—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'Intérieur et D. J. O'Donoghue, secrétaire du comité législatif du Conseil des Métiers et du Travail, Toronto, concernant l'erreur commise dans le rapport du comité sur l'immigration en 1895, en citant une certaine lettre au sujet de la réussite des protégés du Dr Barnardo comme colons en Canada. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 87.</i>)	Par ordre, 1er avril 1896. 162	193
13. <i>Battleford et Saskatoon</i> :—Correspondance, rapports, soumissions reçues et contrats passés pour le transport des matières postales entre Battleford et Saskatoon, dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant les trois dernières années. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 35a.</i>)	Par ordre, 3 juin 1895.	32
14. <i>Béliveau, Joseph, Indemnité à</i> :—Requêtes, lettres et correspondance en faveur d'une indemnité à Joseph Béliveau, pour les blessures qu'il s'est faites en travaillant au département des Travaux Publics, à Sorel. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 90.</i>)	Par ordre, 1er avril 1896. 162	211
15. <i>Bétail américain</i> :—Ordre du conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui con-	Adresse, 28 janvier 1896.	37

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
cerne le port de Saint-Jean, N.-B., et de tous autres ordres du conseil et règlements administratifs ou autres s'appliquant au transport des bestiaux des Etats-Unis par voie du Canada, et un état indiquant quelles mesures ont été prises afin que le transport en transit des dits bestiaux soit fait en conformité des dispositions de ces ordres du conseil et règlements; aussi, un état indiquant combien de bestiaux des Etats-Unis (s'il en est) ont déjà été expédiés <i>via</i> Saint-Jean, sous l'autorité de l'ordre du conseil. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 38.</i>)	37	
Etat supplémentaire. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 38a.</i>)	—	76
16. <i>Betteraves</i> :—Etat indiquant le montant d'argent payé à chacune des personnes qui ont reçu une prime en 1895, à même les fonds votés pour encourager la production de la betterave. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 55.</i>)	Par ordre, 10 février 1896. 65	105
17. <i>Bibliothèque du parlement</i> :—Rapport des bibliothécaires conjoints. (<i>Inprimé.</i>) (<i>Document No 17.</i>)	Par acte 6	—
18. <i>Billetes d'acier</i> :—Etat indiquant les primes payées sur les billetes d'acier fabriquées en Canada, du 31 mars au 31 décembre 1895. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 20.</i>)	17	—
19. <i>Budgets, service public</i> :—Budget pour 1896-97. (<i>Inprimé.</i>) (<i>Document No 2a.</i>)	Message de S. E. 34	—
2. Budget supplémentaire pour l'année expirant le 30 juin 1896. (<i>Inprimé.</i>) (<i>Document No 2b.</i>)	171	—
20. <i>Canaux</i> :—Statistiques des canaux pour la saison de navigation de 1894. (<i>Inprimé.</i>) (<i>Document No 10b.</i>)	Par ordre, de S. E. 44	—
21. <i>Chamberlain, Charles, Son élargissement</i> :—Rapports au conseil et de tous ordres du conseil, rapport du juge et autres papiers et correspondance concernant l'élargissement de Charles Chamberlain, condamné à l'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne-de-Pierre, Manitoba, pour parjure, lors de la dernière élection fédérale dans la cité de Winnipeg; aussi, copie de toutes pétitions ou autres communications adressées au gouvernement, ou à aucun de ses membres, ou à aucun département, ou à Son Excellence, et de toutes lettres adressées par ou au nom d'aucun membre du gouvernement ou d'aucun département au sujet de la commutation de la peine du dit Chamberlain. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 53.</i>)	Adresse, 10 février 1896. 63	89

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
22. <i>Chambly, Canal de</i> :—Etat montrant le nombre de vaisseaux qui ont passé par le canal de Chambly dans chacune des années 1892, 1893, 1894 et 1895 ; le dit rapport devant indiquer séparément les vaisseaux chargés de charbon ou de bois, ainsi que ceux qui descendaient et ceux qui remontaient. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 57.</i>)	Par ordre, 26 février 1896. 94	116
23. <i>Chatham</i> :—Etat indiquant—1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Chatham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire ; 2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune ; 3. La valeur de la production de chacune ; 4. Le chiffre du capital placé dans chacune ; 5. Le total des salaires payés par chacune ; 6. La valeur des matières premières employées dans chacune. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 33.</i>)	Par ordre, 10 juin 1895.	26
24. <i>Chemins de fer</i> :—Statistiques des chemins de fer du Canada. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 10a.</i>)	Par ordre de S. E. 4†	—
25. <i>Chemins de fer, Subventions aux</i> :— 1. Etat indiquant :—1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont reçu une subvention en argent ; 2. La province où est situé le dit chemin de fer ; 3. Le nombre de milles pour lesquels une subvention a été accordée ; 4. Le nombre de milles construits ; 5. Le montant accordé par mille et le montant total payé ; 6. Le nombre d'acres de terre accordé par mille et le nombre total donné ou actuellement dû à chaque compagnie ; 7. Le montant total des subventions en argent données aux chemins de fer dans chaque province ; 8. Le nombre total d'acres de terres accordé dans chaque province et le grand total d'argent et de terres donnés aux chemins de fer en Canada. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 68.</i>)	Par ordre, 8 juillet 1895. —	142
2. Production d'un état supplémentaire. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 68a.</i>)	154	—
26. Etat indiquant :—1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont eu de l'aide du gouvernement fédéral, à l'exception de la ligne-mère du Pacifique Canadien ; 2. La province dans laquelle est situé, en tout ou en partie, le dit chemin de fer ; et s'il est situé dans deux provinces ou plus, le nombre de milles dans chaque province ; 3. Le comté ou les comtés dans chaque province traversés par les dits chemins ; 4. Le montant d'argent réellement payé à chaque chemin de fer jusqu'au 1er janvier 1895 ; 5. Les chemins de fer construits en Canada par le gouvernement fédéral	Adresse, 3 juin 1895.	204

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
depuis la confédération, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique; 6. Les provinces dans lesquelles ils ont été construits; 7. Le coût total de chaque ligne construite ou aidée par le gouvernement fédéral dans chaque province, y compris l'équipement; 8. La somme totale dépensée jusqu'au 1er janvier 1895, pour la construction des chemins de fer de l'Etat dans chaque province, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 88.</i>)		
27. <i>Chenins de fer et canaux</i> :—Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1894-95. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 10.</i>)	Par ordre de S. E. 58	—
28. <i>Chicago, Canal de</i> :—Rapport préliminaire relatif à l'effet du canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 82.</i>)	172	—
<i>Collège Militaire Royal</i> :—		
29. Rapport du Bureau des visiteurs du Collège Militaire Royal pour 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 43.</i>)	Par acte. 70	—
30. Rapport de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du Bureau des visiteurs du Collège Militaire Royal. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 43a.</i>)	148	—
30½. Lettres du commandant du Collège Militaire Royal, soumettant certaines observations sur les rapports du Bureau des visiteurs et de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du dit bureau. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 43b.</i>)	148	—
31. Lettre et rapport de l'officier général commandant la milice canadienne sur le Collège Militaire Royal de Kingston. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 43c.</i>)	153	—
32. Copie corrigée du rapport du Bureau des visiteurs du Collège Militaire Royal pour 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 43.</i>)	160	—
33. <i>Colombie-Britannique, Transport des malles dans la</i> :— Soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 108-Mile House, C. B., et Horsefly, avec les montants dans chaque cas; aussi, correspondance échangée entre l'inspecteur des postes (M. Fletcher) ou le département et les députés de Caribou et Yale, au sujet du transport des malles sur la dite route; aussi, contrat actuellement en vigueur, son montant et le nom de l'entrepreneur; aussi, soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 150-Mile House et Keithley Creek, C.-B., avec le nom de l'entrepreneur et le montant du contrat, et indiquant si	Par ordre, 17 février 1896. 79	176

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
le contrat a été transféré à quelqu'un, et dans ce cas à qui et à quelles conditions. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 35d.)		
34. <i>Commerce</i> :—Rapport du département du Commerce pour l'année expirée le 30 juin 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 5.)	Par ordre de S. E. 59	—
35. <i>Commerce et Navigation</i> :—Tableaux du commerce et de la navigation pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, compilés d'après les relevés officiels. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 6.)	Par ordre de S. E. 31	—
36. <i>Commission de Géologie</i> :—Rapport sommaire de la Commission de géologie pour 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 13a.)	Par acte. 128	—
37. <i>Commissions aux employés publics</i> :—Liste des employés publics à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, durant l'année 1895. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 26.)	Par acte. 18	—
38. <i>Comptes de crédits</i> :—Rapport partiel de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour l'année expirée le 30 juin 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 1.)	Par ordre de S. E. 39	—
39. <i>Comptes publics du Canada</i> :—Pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 2.)	Par ordre de S. E. 18	—
40. <i>Dépenses imprévues</i> :—Etat des dépenses faites à compte de frais imprévus, depuis le 1er juillet 1895 jusqu'au 2 janvier 1896. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 24.)		18
41. <i>Douane de Toronto</i> :—Etat donnant les noms de toutes les personnes nommées à quelque emploi à la douane de Toronto, depuis le 1er juillet 1891, avec la date de leur nomination et leurs salaires. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 46.)	Adresse, 27 janvier 1896. 35	77
42. <i>Droits d'auteur</i> :—Rapport de la conférence sur la question des droits d'auteur. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 8b.)	—	25
43. <i>Examineurs du service civil</i> :—Rapport des examinateurs du service civil pour l'année 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 16c.)	Par acte 140	—
44. <i>Fer en gueuse</i> :—Etat indiquant les primes payées sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, du 4 avril 1895 au 9 janvier 1896, et la quantité fabriquée. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 21.)	17	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
45. <i>Ferme expérimentale centrale</i> :—Dépense totale encourue pour la Ferme expérimentale à Ottawa jusqu'au 1er janvier 1896; le prix payé pour le terrain; le coût total des édifices, de la main-d'œuvre employée pour faire des améliorations de nature permanente, et des autres travaux exécutés sur la ferme; les montants payés pour fumiers et engrais; les montants payés pour les animaux; le montant total payé pour machines et instruments; le montant payé pour les harnais; la valeur des animaux sur la ferme au 1er janvier 1896; la recette totale provenant de la vente des animaux, du beurre, du fromage et des produits de la ferme jusqu'au 1er janvier 1896. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 45.</i>)	Par ordre, 3 février 1896. 52	77
46. <i>Fermes expérimentales</i> :—Rapport du directeur et des officiers des Fermes expérimentales, pour 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 8c.</i>)	Par acte 169	—
47. <i>Fret</i> :—Etat détaillé du coût de la commission sur les taux de fret. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 70.</i>)	Par ordre, 9 mars 1896. 119	143
48. <i>Gaz, Compagnie d'Ottawa, de</i> :—Rapport de l'ingénieur-mécanicien du département des Travaux Publics et de toute correspondance et papiers concernant les réclamations impayées de la Compagnie de gaz d'Ottawa pour le gaz dépensé dans les édifices du parlement du Canada pendant les années 1866 et 1867, et aussi, copie de l'ordre du Conseil passé à ce sujet. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 92.</i>)	Adresse, 16 mars 1896. 132	211
49. <i>Girouard, Désiré</i> :—Ordre du conseil nommant l'honorable Désiré Girouard, l'un des juges de la cour Suprême du Canada. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 47.</i>)	Adresse, 10 février 1896. 62	77
50. <i>Grains, Mouture des</i> :—Etat indiquant où sont situés les moulins qui ont moulu du grain pour fins d'alimentation pendant l'année expirée le 30 juin 1895, et les noms des personnes qui ont exploité ces moulins; le nombre de minots moulus par chacun et le montant brut de la remise faite dans chaque cas; le montant de la remise (s'il en est) encore due ou réclamée dans chaque cas. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 25.</i>)	Par ordre, 3 février 1896. 52	82
51. <i>Grains, Leur importation</i> :—Etat indiquant la quantité de grains importée par chacun des distillateurs en 1895, et la quantité totale de grains importés nécessaires à l'alimentation. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 60.</i>)	Par ordre, 10 février 1896. 64	116

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Haut-Commissaire à Londres:—</i>	Adresse,	77
52. Ordres du conseil, instructions du gouvernement ou d'aucun département et autres documents qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre concernant la nomination d'un Haut-Commissaire à Londres ou concernant la nature de ses fonctions ou la manière de les remplir. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 48</i>)	27 janvier 1896. 34	
53. Etat détaillé de la correspondance entre le bureau du Haut-Commissaire à Londres et le bureau du Conseil privé, de 1888 à 1896. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 71.</i>)	143	—
54. <i>Imprimerie et Papeterie publiques</i> :—Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1895, avec un rapport partiel sur ces services pendant le dernier semestre de 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 16b.</i>)	Par acte 116	—
55. <i>Intercolonial, Chemin de fer</i> :—Etat donnant le nombre de personnes employées sur l'Intercolonial à la date du 30 juin dernier, faisant la distinction entre les employés temporaires et permanents; le nombre de milles de voie ferrée exploitée à la même date; le nombre de gares et de chefs de gares; le nombre de chars mis sur la ligne pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1895, et inscrits au compte des frais d'exploitation; le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte des frais d'exploitation; le nombre de chars mis sur la ligne et inscrits au compte du capital; le nombre de locomotives mises sur la ligne et inscrites au compte du capital; le nombre de tonnes de rails neufs posés et inscrits au compte des frais d'exploitation; le nombre de tonnes de rails posés et inscrits au compte du capital; le nombre de traverses posées et inscrites au comptes des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement; le nombre de ponts réparés ou construits et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas; le nombre de ponts élevés, renouvelés et inscrits au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas; le montant dépensé pour clôtures et inscrit au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas; le montant total dépensé pour de nouveaux édifices de toute espèce le long de la ligne, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, respectivement; le montant total dépensé pour réparer des édifices et le montant inscrit au compte du capital ou à celui des frais d'exploitation, respectivement; le montant dépensé pour drains,	Par ordre, 27 janvier 1896. 35	142

DOCUMENTS — Suite.	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
fossés et ponceaux le long de la ligne en sus de ce qui a été fait par les équipes de sections, et la partie de ce montant inscrite au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 67.)		
56. <i>Intérieur</i> :—Rapport annuel du département de l'Intérieur pour 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 13.)	Par ordre de S. E. 71	—
57. <i>Lac Etchemin et Sainte-Rose de Watford</i> :—Contrat conclu entre le Directeur général des Postes et M. Jos. Lamontagne le 1er juillet 1894, pour le transport des malles entre le Lac Etchemin et Sainte-Rose de Watford, ainsi que copie de tous documents au sujet de la résiliation de ce contrat; aussi, copie du nouveau contrat fait subséquemment par le gouvernement, ainsi que des soumissions qui l'ont précédé. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 35.)	Par ordre, 3 juin 1895. 31	—
58. <i>Mandats du Gouverneur général</i> :—Relevé des mandats émis par le Gouverneur général à compte de l'exercice 1895-96. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 22.)	Par acte. 17	—
<i>Manitoba, Ecoles de</i> :—		
59. Correspondance additionnelle échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Manitoba, au sujet de la question des écoles de Manitoba. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 39.)	Message de S. E. 43	—
60. Ordres du conseil, de toute correspondance officielle et de tous autres documents concernant la question des écoles de Manitoba qui n'ont pas encore été déposés sur la table. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 39a.)	Adresse, 29 janvier 1896. 39	57
61. Documents se rattachant à l'envoi d'une députation à Winnipeg pour conférer avec le gouvernement de Manitoba au sujet de la loi scolaire de cette province. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 39aa.)	Par ordre de S. E. 153	—
62. Extraits des rapports du comité de l'honorable Conseil privé, en date des 17 et 27 mars 1896, concernant la nomination d'une commission pour conférer avec le gouvernement de la province de Manitoba sur la question des écoles de cette province. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 39c.)	171	—
62½. Rapport des Commissaires nommés pour conférer avec le gouvernement de la province de Manitoba, au sujet des écoles de cette province. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 39c.)	171	—
63. <i>Manitoba, Pénitencier de</i> :—Rapport du conseil de la Trésorerie avec jugements rendus depuis la session	18	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
de 1895, sur appel de la décision de l'auditeur général <i>re</i> achat de terrain pour le pénitencier de Manitoba. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 1a.</i>)		
<i>Marine et Pêcheries :</i>		
64. Vingt-huitième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries pour 1895. <i>Marine.</i> (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 11.</i>)	Par acte 165	—
65. Vingt-huitième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1895. <i>Pêcheries.</i> (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 11a.</i>)	Par ordre de S. E. 99	—
66. <i>Matane et Sainte-Anne des Monts</i> :—Pétitions, lettres et papiers concernant un service postal quotidien entre Matane, comté de Rimouski, et Sainte-Anne des Monts, comté de Gaspé. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 35b.</i>)	Par ordre, 3 juin 1895. 32	—
67. <i>Milice et Défense</i> :—Rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 19.</i>)	Par ordre de S. E. 44	—
68. <i>Mitchell, W. A., Vente de lots à</i> :—Documents concernant la vente des lots Nos 15 et 16, côté ouest de la rue Cayuga, village de Cayuga, province d'Ontario, à W. A. Mitchell ou à toute autre personne, y compris copie de la pétition, avec les signatures, demandant de vendre ces lots; aussi, un état constatant si en aucun temps, il a été demandé au gouvernement d'utiliser les dits lots comme cimetièrre, et si le gouvernement ou quelqu'un de ses officiers a donné l'autorisation à cette fin; aussi, si le gouvernement, lors de la vente de ces lots, savait qu'ils avaient servi comme cimetièrre et que plusieurs centaines de corps y étaient enterrés. (<i>Non Imprimé.</i>) (<i>Document No 83.</i>)	Par ordre, 16 mars 1896. 132	172
69. <i>Monnaies canadiennes</i> :—Mémoire détaillé indiquant la valeur nominale et le coût réelle des monnaies en argent et en cuivre obtenues par l'entremise du Haut-Commissaire entre les années 1883 et 1895, inclusivement, et aussi l'économie réalisée. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 71a.</i>)	—	145
70. <i>Moose Jaw, Propriétés fédérales à</i> :—Papiers et correspondance concernant la partie de l'emplacement de ville de Moose-Jaw, que possède le gouvernement du Canada, y compris le relevé des deniers reçus par les syndics du dit emplacement de ville, et de ceux reçus par le gouvernement fédéral. Aussi, un état donnant le nombre de lots appartenant encore au gouvernement et le montant des taxes payés	Par ordre, 10 juin 1895. 63	88

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
annuellement par le gouvernement depuis que Moose-Jaw a été érigé en municipalité. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 50.)		
71. <i>Navires de pêches américains</i> :—Arrêté du conseil du 8 janvier 1896, à l'effet de continuer pendant l'année courante la délivrance aux navires de pêche des Etats-Unis de permis pour entrer dans les ports de la côte de l'Atlantique dans le but d'y acheter de l'appât, etc. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 29.)	Arrêté ministériel, 8 janvier 1896.	19
72. <i>Neepawa, Man., Vente de bière à</i> :—Correspondance concernant la concession d'une licence pour manufacturer et vendre de la bière dans la ville de Neepawa, Manitoba ; aussi, copie de toutes pétitions des citoyens de la dite ville protestant contre la dite licence. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 51.)	Par ordre, 3 février 1896. 52	89
73. <i>Obligations et garanties</i> :—Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé 1895, soumis au Parlement du Canada, en conformité de l'article 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 34.)	Par acte 26	—
<i>Pacifique Canadien, Compagnie du chemin de fer du</i> :—		
74. Rapport fait en réponse à une résolution du 20 février 1882, et tel que préparé par le ministère de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 32.)	Par résolution, 20 février 1882.	24
75. Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pendant l'année expirée le 1er octobre 1895. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 32a.)	Par acte. 65	—
76. <i>Pacifique Canadien, Cie du</i> ,—transport de malles :—Correspondance échangée entre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le gouvernement au sujet de réclamations pour augmenter le montant payé à la dite compagnie pour le transport des matières postales ; aussi, copie de tout ordre du conseil ou règlement administratif concernant ces réclamations. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 35e.)	Adresse 9 mars 1896. 118	176
77. <i>Paspébiac, Quais, jetées à</i> :—Requêtes, lettres, correspondance et documents demandant au gouvernement la construction de quais ou jetées à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, afin de faire à cet endroit un havre de refuge. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 79.)	Par ordre, 26 février 1896 94	166

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
78. <i>Pénitenciers</i> :—Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 18.</i>)	Par ordre de S.E. 59	—
79. <i>Pensions, allocations de retraite</i> :—Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire durant l'année expirée le 31 décembre 1895. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 23.</i>)	18	—
80. <i>Pensions de retraite</i> :—Etat donnant,—1. Les noms de tous les employés inscrits sur la liste des pensions de retraite à la date du 1er janvier 1895; 2. La date de leur nomination comme employés civils permanents; 3. Le chiffre de leur salaire lors de leur nomination; 4. Le nombre d'années par eux passées au service; 5. Le chiffre de leur salaire lorsqu'ils ont été mis à la retraite; 6. La date de leur mise à la retraite et le nombre d'années, s'il en est, ajoutées à leur temps de service; 7. Le chiffre de la pension accordée; 8. Le montant brut versé au fonds de retraite par chaque employé retraité dont le nom paraît sur la dite liste à la date susmentionnée; 9. Le montant brut retiré par chacun des dits retraités; 10. L'âge de chacun des dits retraités; 11. Les noms de toutes personnes qui ont été sur la liste des pensions de retraite depuis la mise en force de l'acte et qui sont décédées avant le 1er janvier 1895, et les renseignements sur chacune d'elles qui sont demandés dans les neuf paragraphes précédents au sujet des employés mentionnés dans le premier paragraphe. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 36.</i>)	Par ordre, 26 avril 1895.	36
81. <i>Petit-Métis, Havre de refuge au</i> :—Correspondance, papiers, documents, télégrammes, etc., adressés au gouvernement par des propriétaires ou agents de steamers ou de navires, assurances maritimes, manufacturiers, marchands et autres, de la cité de Montréal ou d'ailleurs, concernant un havre de refuge au Petit-Métis. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 84.</i>)	Par ordre, 25 mars 1896. 149	172
Réponse supplémentaire. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 84a.</i>)	—	211
82. <i>Pilotage</i> :—Repport d'une enquête sur le système du pilotage à Saint-Jean, N.-B., par le capitaine W. H. Smith, R. N. A. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 11b.</i>)	31	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
83. <i>Police à cheval</i> :—Rapport du commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 15.)	Par acte. 144	—
84. Rapport supplémentaire. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 15a.)	Par ordre de S. E. 174	—
85. <i>Police Fédérale</i> :—Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1895. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 27.)	Par acte. 18	—
86. <i>Port-Stanley, Havre de</i> :—Etat détaillé des \$5,000 dépensées il y a quatre ans pour le havre de Port-Stanley, y compris les feuilles de paye et le compte en détail des paiements se rapportant à cette dépense. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 91.)	Par ordre, 25 mars 1896. 149	211
87. <i>Postes</i> :—Rapport du Directeur Général des Postes pour 1894-95. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 12.)	Par ordre de S.E. 25	—
88. <i>Prêt et placement</i> :—Etat des affaires de la Compagnie anglo-canadienne de prêt et de placement. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 72.)	Par acte. 142	—
89. <i>Primes de pêche</i> :—Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année 1894-95. (<i>Non imprimé</i>) (Document No 30.)	Par acte. 19	—
90. <i>Prince, comté de, I.P.-E., Brise-lames, jetées et quais à</i> :—Etat faisant connaître le montant dépensé par les autorités fédérales pour chacun des brise-lames, jetées et quais, ci-après énumérés, dans le comté de Prince, I.P.-E., depuis 1880 jusqu'à date :—1. Brise-lames de Malpèque; 2. Brise-lames de Cap-Traverse; 3. Quai McGee, Baie d'Egmont; 4. Quai Higgins; 5. Brise-lames de Brea; 6. Brise-lames de West Point; 7. Brise-lames de Miminogash; 8. Brise lames de Tignish; le dit état faisant aussi connaître les travaux donnés par contrat, les noms des entrepreneurs, les travaux faits à la journée, les noms des personnes en charge et le nom de l'inspecteur dans chaque cas. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 77a.)	Par ordre, 26 février, 1896. 94	166
91. <i>Prior, E. G. et Wood, John F.</i> :—Ordres du conseil et correspondance touchant la nomination de l'honorable E. G. Prior et de l'honorable John F. Wood, comme membres du Conseil privé du Canada, et copie des commissions ou instruments les nommant membres du Conseil privé et les nommant aussi aux charges respectives qu'ils occupent actuellement dans l'administration. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 44.)	Adresse, 3 février 1896. 52	70

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
92. <i>Provencher, Man., Acte McCarthy, à :—</i>	Par ordre,	89
1. Relevé de tous les honoraires reçus par le gouvernement, aux termes de l'Acte connu communément sous le nom "d'Acte McCarthy", des diverses corporations municipales ou des personnes demandant des licences sous l'autorité du dit acte, dans le district électoral de Provencher, province de Manitoba.	29 janvier 1896. 39	
2. Liste des réclamations non payées en rapport avec le dit acte dans le dit district électoral, et le montant de ces réclamations. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 52.)		
93. <i>Régina, Exposition de :—</i> Correspondance concernant l'exposition des Territoires tenue l'été dernier à Régina et de tous papiers faisant connaître la part que le lieutenant-gouverneur des Territoires y a prise ; aussi, copie des comptes détaillés des recettes et dépenses de la dite exposition, et des montants encore dus à ce sujet. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 75.)	Par ordre. 34	177
94. <i>Réserve Saint-Pierre, Manitoba, Sauvages de la :—</i> Mémoires, pétitions et autres documents venant des Sauvages de la réserve Saint-Pierre, Manitoba et de toute correspondance à ce sujet depuis le 1er janvier 1892. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 28.)	Par ordre, 8 juillet 1895. —	19
95. <i>Revenu de l'Intérieur :</i>		
1.—Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Partie, I Accise, etc. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 7.)	Par ordre de S. E. 11	—
2. Rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, supplément No 2 du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1895. Partie, II. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 7a.)	Par ordre, de S. E. 11	—
3. Rapport sur la falsification des substances alimentaires pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Partie, III. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 7b.)	Par ordre de S. E. 11	—
96. <i>Saint-Jean, N.-B., et Liverpool, Angleterre :—</i> Contrat passé entre le ministre du Commerce, au nom de Sa Majesté, et les syndics choisis par les actionnaires de la Compagnie de commerce maritime du Canada, pour un service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et Liverpool, Angleterre. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 56.)	Adresse, 2 mars 1896. 103	110

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
97. <i>Saint-Jean, Rivière, N.-B.</i> :—Etat indiquant quelles sommes ont été votées par le parlement pour améliorer la navigation de la rivière Saint-Jean, N.-B., et ses tributaires, pendant les années de 1887 à 1895, inclusivement; quelle partie de ces crédits a été dépensée chaque année pour les dites améliorations pendant la dite période; en quels endroits de la dite rivière ces sommes ont été dépensées; par qui ces deniers ont été dépensés et quelle est la nature des travaux exécutés dans chaque cas; quelle partie de ces crédits a-t-elle été dépensée à la crique Gibson, dans le comté de Carleton, le montant dépensé et la nature des travaux exécutés. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 89.)	Par ordre, 10 février 1896. 64	211
98. <i>Sauvages</i> :—Rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'année expirée le 30 juin 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 14.)	Par ordre, de S. E. 59	—
99. <i>Secrétaire d'Etat</i> :—Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 16.)	Par ordre, de S. E. 143	—
100. <i>Sénateurs</i> :—Ordres du Conseil relatif aux nominations de sénateurs faites depuis le 1er janvier 1896. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 49.)	Adresse, 10 février 1896. 63	83
101. <i>Service civil</i> : 1. Liste du Service civil du Canada, 1895. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 16a.) 2. Relevé confirme à l'article 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1895. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 37.)	Par acte 18 Par acte 37	— —
102. <i>Sharp, David, Licences de pêche</i> :—Etat donnant le nom de chaque personne à qui une licence de pêche a été accordée par David Sharp, gardien de pêcheries, de Port-Dover, Ont., en 1894 et 1895, et le montant reçu pour chaque licence ainsi concédée pendant les dites années. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 81.)	Par ordre, 16 mars 1896. 132	172
103. <i>Shortis, Valentine</i> :—Pétitions, demandes, lettres, etc., demandant la commutation de la sentence de mort prononcée contre Valentine Shortis en emprisonnement à vie, ainsi que les lettres et mémoires, demandant que la loi suive son cours; aussi, le rapport du juge Mathieu, et celui du ministre de la Justice, et toute décision, ordre ou mandat concernant cette affaire; aussi, un état indiquant si des pétitions en faveur de la commutation de la sentence de mort ont été soumises au conseil, et dans ce cas, quelle décision (s'il en est) a été prise à ce sujet; aussi,	Adresse, 29 janvier 1896. 40	67

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
copie de toute correspondance entre Son Excellence le Gouverneur général et le secrétaire des Colonies, par câblegramme ou autrement, sur le même sujet. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 42.)		
104. <i>Soulanges, Canal de</i> :—Contrats et correspondance entre George Goodwin et le département des Chemins de fer et Canaux ou tout autre département du gouvernement en rapport avec les contrats 4, 5, 6, 7 et 12 du canal de Soulanges; aussi, copie de toute correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux et celui de la Justice au sujet des dits contrats; aussi, copie de tous ordres du conseil concernant les réclamations de George Goodwin en rapport avec les dits contrats; aussi, copie de tout rapport adressé au département des Chemins de fer et Canaux ou à tout autre département par l'ingénieur du gouvernement en charge des opérations, concernant les travaux faits par l'entrepreneur, George Goodwin, et ayant trait à la réclamation produite par le dit entrepreneur Goodwin contre le gouvernement pour la construction d'une levée à l'épreuve de l'eau, ou se rattachant à toute autre réclamation qu'il a faite en rapport avec ses contrats sur le canal de Soulanges. (<i>Non Imprimé.</i>) (Document No 76.)	Par ordre, 9 mars 1896. 120	159
105. <i>St. Andrews, Man., Rapides de</i> :—Correspondance concernant l'amélioration des rapides de St. Andrews qui n'a pas encore été soumise à la Chambre. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 78.)	Par ordre, 16 mars 1896. 133	166
106. <i>Surnuméraires, Employés</i> :—Montant payé dans le service intérieur de chaque département pour les surnuméraires pendant les années du 1er juillet 1880 à juin 30, 1894, respectivement, pour chacune des dites années. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 85.)	Par ordre, 3 juin 1895. 185	—
<i>Sweating system (Système d'exploitation des travailleurs organisé par les sous-entrepreneurs) :—</i>		
107. Rapport sur le <i>Sweating system</i> en Canada. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 61.)	127	—
108. Rapport supplémentaire sur le <i>Sweating system</i> en Canada, qui est un appendice du premier. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 61a.)	145	—
109. <i>Terres fédérales</i> :—Arrêtés du conseil publiés dans la <i>Gazette du Canada</i> et dans la <i>Gazette de la Colombie-Britannique</i> en conformité des dispositions de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage, l'administration, la concession et la gestion des terres fédé-	Par acte, 22	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
rales comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 31.)		
110. <i>Terres fédérales</i> :—Arrêtés du conseil publiés dans la <i>Gazette du Canada</i> , conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Révisés du Canada. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 31a.)	Par acte. 22	—
111. <i>Territoires du Nord-Ouest</i> :—Etat faisant connaître d'une manière complète le recensement des Territoires du Nord-Ouest fait récemment par la police à cheval, spécifiant le nombre d'hommes et de femmes dans chaque division, ainsi que les limites des divisions. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 54.)	Par ordre, 10 février 1896. 64	97
112. <i>Territoires du Nord-Ouest, Ecoles des</i> :—Rapport adressé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le Gouverneur général concernant le bill intitulé: "Ordonnance à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les Ordonnances concernant les Ecoles," passé par l'Assemblée législative à sa dernière session et qui a été réservé pour la sanction de Son Excellence; aussi, copie de tout ordre du conseil ou rapport à ce sujet et au sujet du dit bill. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 39b.)	Adresse, 16 mars 1896. 131	153
113. <i>Territoires du Nord-Ouest, Exposition dans les</i> :—Correspondance concernant l'exposition des Territoires tenue l'été dernier à Regina et de tous papiers faisant connaître la part que le lieutenant-gouverneur des Territoires y a prise; aussi, copie des comptes détaillés des recettes et dépenses de la dite exposition, et des montants encore dus à ce sujet. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 75.)	Par ordre, 27 janvier 1896. 34	177
114. <i>Tignish, Brise-lames de</i> :—Rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'état du brise-lames de Tignish, I.P.E., en 1895, et de faire rapport à ce sujet. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No. 77.)	Par ordre, 3 février 1896. 52	166
115. <i>Travaux Publics</i> :—Rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1894. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 9.)	Par ordre de S.E. 94	—
116. <i>Tupper, Sir Charles</i> :—Correspondance, lettres ou télégrammes échangés entre le gouvernement et Sir Charles Tupper, Baronnet, au sujet de sa venue au Canada. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 41.)	Adresse, 27 janvier 1896. 34	61

DOCUMENTS— <i>Fin.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
117. <i>Wall, le Dr</i> .—Papiers, correspondance et rapports concernant la réclamation du Dr Wall, de Emerald, I.P.-E., pour dommages causés par des blessures qu'il allègue avoir reçues sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 69.)	Par ordre, 9 mars 1896. 119	143
118. <i>Welland, Canal</i> .—Etat faisant connaître le montant de chaque réclamation faite par le gouvernement pour dommages soi-disant causés par des navires sur le nouveau canal Welland, depuis la date de son ouverture jusqu'au 31 décembre 1895, avec les noms de ces navires et de leurs propriétaires, la nature des dommages et la manière dont chaque réclamation a été réglée, soit par paiement complet ou partiel, ou en ne payant pas du tout, et s'il reste des réclamations non réglées; aussi, un état donnant le montant de chaque réclamation non réglée et le nom de chaque navire (avec le nom des propriétaires) contre lequel il existe quelque semblable réclamation non réglée. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 57a.)	Par ordre, 17 février 1897. 80	116
119. <i>Wingham</i> .—Etat indiquant,—1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Wingham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire; 2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune; 3. La valeur de la production de chacune; 4. Le chiffre du capital placé dans chacune; 5. Le total des salaires payés par chacune; 6. La valeur des matières premières employées dans chacune. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 33a.)	Par ordre, 10 juin 1895.	26
120. <i>Winnipeg à Pilot-Mound, Service des malles de</i> .—Contrat passé avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le transport des malles de Winnipeg à Pilot Mound et à des points à l'ouest de cette localité. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 35c.)	Par ordre, 25 mars 1895. 149	172
121. <i>Yale et Caribou, C.-B.</i> .—Liste des électeurs des districts électoraux de Yale et Caribou, C.-B. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 66.)	Par ordre, 16 mars 1896. 133	142

DONNELLY, T.—Accusations portées contre lui.
Voir *Adams vs. Donnelly*.

DOUANES:

1. Motion de M. McMillan demandant un état indiquant les nominations faites à la douane de Toronto depuis juillet 1891, les salaires, etc., 35. Réponse à l'ordre de la Chambre, 77. *Non imprimé.* Document No 46.

DOUANES—*Suite.*

2. Motion de M. McMullen demandant un état donnant les noms des officiers ou employés de douane au port de Montréal; le chiffre de leurs traitements, y compris les parts de saisies, etc., 132.
3. Motion de M. Forbes demandant la production de documents relatifs aux accusations portées en 1895 et 1896, contre aucuns employé ou employés de la douane de London, Ontario, 80.
4. Motion de M. Stairs demandant copie des ordres du conseil nommant un Conseil des Douanes et assignant ses pouvoirs et fonctions selon l'Acte 58-59 Vic., chap. 22, article 2, 118.
5. Motion de M. Tarte demandant la production de documents relatifs à l'enquête sur la conduite de Thomas Scott, percepteur de douane à Winnipeg, par George W. Young, inspecteur de douane à cet endroit, 133.
6. Motion de M. Wood pour présenter un bill modifiant l'Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, retirée, 155.
7. Bill de M. Foster amendant le tarif des douanes, 187. Voir *Bill No 105.*

DRAINAGE :

1. Bill de M. Casey concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de chemins de fer, 8.
Voir *Bill No 3.*
2. Pétition du comté de Middlesex, Ont., demandant d'assujétir les terres des Sauvages dans Ontario, à la loi provinciale sur le—, 98, 102.

DROGUES :—Bill de M. Sproule concernant la falsification des—, 11. Voir *Bill No 10.*

DROITS, REMISES DE,— (*drawbacks*) :—Motion de M. McMillan demandant un état des remises de droits sur les importations entre le 1er juillet 1891 et le 1er janvier 1896; de la valeur et de la nature des articles importés; du montant des droits payés, etc., 131.

DROITS D'AUTEUR :—M. Montague dépose le rapport de la conférence sur les—, 25.
Imprimé. Document No 86.

DUNCAN, RIVIÈRE, C.-B. :—Pont sur—, 162. Voir *Colombie-Britannique.*

EEAUX NAVIGABLES :—Bill de Sir Mackenzie Bowell, du Sénat, concernant la protection des, 173.

Voir *Bill No 98.*

ECLAIREURS :—Voir *Territoires du Nord-Ouest.*

ÉCOLES :—Voir *Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.*

EDMONTON, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET D'AMÉLIORATIONS DU DISTRICT D'EDMONTON :—Pétition demandant une charte, 31; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53.

Voir *Bill No 54.*

ELECTEURS :—Bill de M. Daly concernant les listes d'électeurs de 1896, 155. Voir *Bill No 87.*

ELECTIONS de députés à la Chambre des Communes. Certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie:

Cap-Breton, N.-E.....	Sir Charles Tupper, 66.
Cardwell	M. William Stubbs, 7.
Charlevoix	M. Charles Angers, 66.
Huron-Ouest.....	M. C. Cameron, 23.
Jacques-Cartier	M. Napoléon Charbonneau, 9.
Montréal-Centre	M. James McShane, 7.
Northumberland, N.-B.....	M. James Robinson, 70.
Ontario-Nord	M. John Alexander McGillivray, 4.
Victoria, C.-B.....	Hon. Edward Gawler Prior 13.
Westmoreland, N.-B.....	M. Henry A. Powell, 3, 4.

ELECTIONS FÉDÉRALES:

1. Bill de M. McCarthy à l'effet de modifier l'Acte des, 12. Voir *Bill No 14*.
2. Bill de M. Rider pour faciliter le vote des employés aux élections des membres de la Chambre des Communes, 12. Voir *Bill No 17*.
3. Bill de Sir Charles Hibbert Tupper modifiant l'Acte des élections fédérales. Voir *Bill No 55*.
4. Pétition demandant que le droit de vote soit accordé aux femmes, 167.
5. Pétition du Grand Conseil de la Grande Association des Patrons de l'Industrie de la province d'Ontario,—demandant que l'Acte des Elections soit amendé de manière à exempter les candidats pour la Chambre des Communes de l'obligation de déposer deux cents piastres avant leur nomination, 212.
6. Pétition demandant que l'Acte du cens électoral soit amendé de façon à pourvoir à la revision des listes des électeurs devant servir aux élections fédérales pour les Territoires du Nord-Ouest, 229.

EMERSON, MAN., PONT EN FACE D':—Motion de M. Larivière demandant la production de documents concernant la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière Rouge, dans ou vis-à-vis la ville d'Emerson, province de Manitoba, 119.

EMPLOYÉS:

1. Bill de M. Rider pour faciliter aux élections fédérales le vote des,—12. Voir *Bill No 17*.
2. Bill de M. Béchard concernant le transport et la saisie des traitements des, 68. Voir *Bill No 57*.

EMPLOYÉS PUBLICS:—Motion de M. Tarte demandant un état indiquant le nombre et le nom des personnes nommées à des emplois publics depuis le 1er décembre 1895, la date des nominations, les salaires, 63.

EMPLOYÉS SUR CHEMINS DE FER:—Bill de M. Casey pour protéger les,—8. Voir *Bill No 2*.

EMPRUNT POUR LA DÉFENSE DU CANADA:—Motion de M. Foster proposant d'autoriser le Gouverneur en conseil à faire un emprunt de pas plus de trois millions de piastres, qui pourraient être nécessaires pour la défense du Canada, l'intérêt ne devant pas excéder quatre pour cent par année, 92, 191.

ENFANTS PAUVRES:—Pétitions demandant de cesser de favoriser par un bonus l'immigration d'enfants pauvres, inutiles ou criminels, 69, 76, 8-, 93, 96, 98, 102, 105, 107, 109.

ENGRAIS AGRICOLES:—Bill de M. Sproule concernant la falsification des substances alimentaires et des,—11. Voir *Bill No 10*.

EPARGNES ET PRÊTS, COMPAGNIE D'—Voir *Huron et Erié et Bill No 49*.

EPIZOOTIES:—Bill de M. Foster concernant les,—172. Voir *Bill No 95*.

EQUITABLE BENEFIT COMPANY OF CANADA:—Pétition demandant une charte, 25; rapport du comité des Ordres Permanents recommandant que le bill soit retiré, 46. Voir *Bill No 33*.

ETCHEMIN ET SAINTE-ROSE DE WATERFORD:—Service postal entre,—31. Voir *Postes*.

ETRANGERS:—Bill de M. Taylor pour interdire l'accès au pays de travailleurs engagés par contrat, 39. Voir *Bill No 24*.

EXAMINATEURS DU SERVICE CIVIL:—Sir Charles Tupper dépose le rapport pour 1895 des,—140. *Non imprimé*. Document No 16c.

EXPOSITION.—Voir *Régina*.

EXPOSITION HISTORIQUE CANADIENNE:—Bill du Sénat concernant l'—163. Voir *Bill No 92*.

FAILLITE:—Bill de M. Martin concernant la, 54.—Voir *Bill No 51*.

FEMMES:—Pétition demandant que le droit de vote leur soit accordé aux élections fédérales, 167.

FER EN GUEUSE:—M. Wood dépose un état des primes payées du 4 avril 1895 au 9 janvier 1896, pour la fabrication en Canada du, 17. *Non imprimé*. Document No 21.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE:—Motion de M. McMillan demandant la production de documents relatifs à la, 52; réponse à l'ordre de la Chambre, 77. *Non imprimé*. Document No 45.

FERMES EXPÉRIMENTALES:—M. Foster dépose le rapport pour 1895 du directeur et des officiers des, 169. *Imprimé*. Document No. 8c.

FONDS DE RETRAITE:—Motion de M. McMullen demandant un état du nombre de ces officiers et autres qui n'ont contribué au fonds de retraite en 1892, 93, 94 et 1895, ainsi que du chiffre brut de leurs salaires, 35.

FORESTIERS, COUR SUPRÊME DE L'ORDRE INDÉPENDANT DES:—Pétitions demandant un acte qui amende sa charte, 11, 82. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 46.

Voir *Bill No 29*.

FRÉDÉRICTON ET ST. MARY, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE PONT DE,—91.
Voir *Comptes Publics, Comité des*.

FRET, COMMISSION DU:—Motion de M. Martin demandant un état détaillé du coût de la commission sur les taux de fret, 119; réponse à l'ordre de la Chambre, 143. *Non imprimé*. Document No 70.

GAMBLE, M. F. C.

1. Motion de M. Mara demandant production du rapport de M. F. C. Gamble, ingénieur local de la Colombie-Britannique, sur les rivières Duncan et Lardo, dans le district de Kootenay, 162.
2. Aussi, le rapport de cet ingénieur sur l'amélioration de la rivière Colombie, 133.

GAZ DÉPENSÉ DANS LES ÉDIFICES PUBLICS :—Motion de sir James Grant, demandant copie du rapport de l'ingénieur-mécanicien du département des Travaux Publics et de tout document concernant les réclamations impayées de la Compagnie de gaz d'Ottawa pour le gaz dépensé dans les édifices du parlement du Canada en 1866 et 1867, et aussi, copie de l'ordre du Conseil adopté à ce sujet, 132 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 211. *Non imprimé.* Document No 92.

GAZ, MESURES ET POIDS :—Rapport sur l'inspection du, 11.

Voir Revenu de l'intérieur.

GIROUARD, M. DÉSIRÉ, député de Jacques-Cartier, nommé juge de la cour Suprême, 3.

2. Motion de M. Tarte, demandant copie de l'ordre du conseil qui nomme juge de la cour Suprême M., 62 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 77. *Non imprimé.* Document No. 47.

GOODWIN, GEORGE :—Motion de M. Edgar proposant que la réclamation de George Goodwin, récemment rejetée par l'Auditeur général, ne devrait être payée par le gouvernement que sur l'ordre d'une cour de justice ; retirée, 213.

Voir Soulages, Canal de.

GOVERNEUR GÉNÉRAL :

1. Informe l'Orateur des Communes qu'il ouvrira la session du parlement, 1.
2. Message requérant la présence au Sénat des membres des Communes, 2.
3. Motion de M. Powell pour présenter une adresse à Son Excellence en réponse au discours du Trône, débat, 15, 16, 17, 20, 22, 24, 26, 27, 28.
4. Relevé des mandats émis par Son Excellence à compte de l'exercice 1895-96, p. 17. *Non imprimé.* Document No 22.
5. Adresses de condoléances à Sa Majesté la Reine Victoria et à la Princesse Béatrice à l'occasion de la mort du Prince Henry de Battenberg, 29, 30, 130, 131.
6. Message transmettant le budget des sommes nécessaires au service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1897, p. 34. *Imprimé.* Document No 2a.
7. Message transmettant copie d'une correspondance additionnelle au sujet des écoles du Manitoba, 43. *Imprimé.* Document No 39.
8. Message aux Communes les remerciant de leur loyale adresse en réponse au discours du trône, 58.
9. Message demandant à la Chambre de se rendre au Sénat pour la prorogation, 230.
10. Sanctionne les bills, 230, 231, 232.
11. Prononce le discours de prorogation, 232.

GRAINS :

1. Motion de M. McMullen demandant la production d'un état concernant la mouture des grains, et les drawbacks accordés pour l'année expirée le 30 juin 1895, 52; réponse à l'ordre de la Chambre, 82. *Non imprimé.* Document No 25.
2. Motion de M. Mills (Bothwell) demandant un état indiquant la quantité de grains importée par chacun des distillateurs en 1895, et la quantité importée pour l'alimentation, 64; réponse à l'ordre de la Chambre, 116. *Non imprimé.* Document No 60.

GRAND TRONC, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition demandant un acte qui ratifie un arrangement affermant la partie de sa ligne qui s'étend de Beauharnois à Valleyfield, à la Compagnie du Saint-Laurent et Adirondack, 14; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 37.*

GUÉVREMONT, J. B. :—Motion de M. Flint demandant copie de l'ordre du Conseil relatif à la retraite de cet ancien courrier de la maille sur chemins de fer, 34.

HALIFAX :—Pétition de citoyens se plaignant de la construction d'un chemin de fer dans la rue Water à,—85.

HAMILTON, COMPAGNIE DES HAUTS-FOURNEAUX DE :—Pétition demandant une charte, 69, 70, 82; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 73, 84.

Voir *Bill No 69.*

HAUT-COMMISSAIRE, À LONDRES :

1. Motion de M. Casey demandant la production de documents au sujet de la nomination, des instructions et des fonctions du,—34; réponse à l'ordre de la Chambre, 77. *Non imprimé.* Document No 48.
2. Sir Charles Tupper dépose un état détaillé de la correspondance entre le bureau du Haut-Commissaire à Londres et le bureau du Conseil privé, de 1880 à 1896,—143. *Non imprimé.* Document No 71.

HURON :—Pétitions pour pêcher à la seine dans le lac,—93, 105.

HURON ET ÉRIÉ, COMPAGNIE DE PRÊTS ET D'ÉPARGNES DE :—Pétition demandant un acte au sujet de ses pouvoirs d'emprunt, 25; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53. Voir *Bill No 49.*

HURON ET ONTARIO, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER :—Pétitions demandant une charte, 17, 25, 31, 49, 62, 88; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 28.*

HURON-OUEST :—Vacance dans cette division par la nomination de l'honorable James Colebrooke Patterson à la charge de lieutenant-gouverneur de Manitoba, 3; élection de M. C. Cameron qui prend son siège en Chambre, 23.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD, CHEMIN DE FER DE L'—:—Résolution de M. Haggart au sujet de l'exploitation de certaines lignes comme faisant partie du réseau de l'—, 190.

IMPÉRIALE, COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCE SUR LA VIE L'—:—Pétition demandant une charte, 62 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 67.

Voir *Bill No 64*.

IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI:—Motion de M. McShane demandant copie des minutes d'une conférence tenue à Montréal en avril 1893, par le ministre des Finances et celui du Commerce et des représentants de la marine marchande du port de Montréal qui s'étaient plaints du mauvais effet du tarif sur le commerce d'importation du Royaume-Uni en Canada, et autres documents à ce sujet, 149.

IMPRESSIONS DU PARLEMENT:—Comité à nommer, 6. Rapport du comité de sélection et liste des membres, 42. Message au Sénat concernant l'organisation d'un comité mixte, 43. Message du Sénat en réponse, 60. **PREMIER RAPPORT** au sujet de l'impression des documents de la session, 112. **DEUXIÈME RAPPORT** recommandant d'augmenter de \$200 le traitement de D. C. Chamberlain, comptable des Communes, 130. Adoption du premier et du deuxième rapports du comité, 177. **TROISIÈME RAPPORT** recommandant d'augmenter de \$50 le traitement de John Wiltshire, du bureau de distribution de la Chambre ; aussi, d'imprimer 400 exemplaires d'un index des lois relatives aux chemins de fer depuis 1867 jusqu'à 1895, et de payer \$100 à J. E. W. Currier pour sa confection, 180. Son adoption, à part le dernier paragraphe, 212. **QUATRIÈME et dernier RAPPORT** conférant au président les pouvoirs du comité, 193.

IMPRIMERIE ET PAPETERIE PUBLIQUES:—Sir Charles Tupper dépose le rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1895, avec un rapport partiel sur ces services pendant le dernier semestre de 1895, p. 116. *Imprimé*. Document No 166.

INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE:—Résolution de M. Foster concernant l'indemnité sessionnelle accordée aux membres des deux Chambres du parlement, 186 ; son adoption, 197.

Voir *Bill No 111*.

INDUSTRIES MÉCANIQUES ET MANUFACTURIÈRES:

1. M. Montague dépose un état relatif à ces industries dans la ville de Chatham, Ont., 26. *Non imprimé*. Document No 33.
2. Aussi, un état semblable pour la ville de Wingham, 26. *Non imprimé*. Document No 33a.

INSTRUMENTS ARATOIRES:—Motion de M. McMillan pour l'admission en franchise des,—rejetée, 34.

INTERCOLONIAL:

1. Motion de M. McMullen demandant la production de documents relatifs à l'—, 35 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 142. *Non imprimé*. Document No 67.
2. Motion de M. Joncas à l'effet de faire du chemin de fer de la Baie des Chaleurs un embranchement de l'—, 79.

INTÉRÊT :—Bill de M. Mulock concernant l'—, 10. Voir *Bill No 8*.

INTÉRIEUR :—M. Daly dépose le rapport annuel du département de l'Intérieur pour 1895, p. 71. *Imprimé*. Document No 13.

INTERNATIONAL RADIAL, COMPAGNIE DU :—Pétition demandant un acte l'autorisant à prolonger le délai fixé pour l'exécution de ses travaux, etc., 39 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53.

Voir *Bill No 63*.

JACQUES CARTIER :—Vacance dans cette division par la nomination de M. Désiré Girouard au poste de juge de la cour Suprême, 3 ; élection de M. Napoléon Charbonneau, 9 ; le nouvel élu prend son siège en Chambre, 9.

JOCKEY CLUB CANADIEN :—Pétition demandant un acte pour changer son nom en celui de Jockey Club Canadien et augmenter ses pouvoirs, 49 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53.

Voir *Bill No 48*.

JONCTION DE GUELPH, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, 31 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 30*.

JONCTION DE PONTIAC AU PACIFIQUE, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un acte qui lui permette de prolonger sa ligne jusqu'à Pembroke, Mattawa et Sault Sainte-Marie, et d'ériger des ponts sur l'Ottawa, 19 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53.

Voir *Bill No 53*.

JOUR DU SEIGNEUR :—Bill de M. Charlton relatif au, 94.—Voir *Bill No 74*.

JUGE de la Cour Supérieure de Québec :—Résolution de M. Dickey au sujet de la nomination d'un, 177.

KINGSTON, NAPANEE ET OCCIDENTAL, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant des amendements à sa charte par un nouvel acte, 33 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 84.

Voir *Bill No 71*.

KINGSTON, SMITH'S FALLS ET OTTAWA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant l'adoption d'un acte qui amende sa charte, renvoyée au comité des Ordres Permanents, 107 ; rapport du comité permettant la réception de la pétition, malgré l'expiration du délai prescrit, pour leur présentation, 109 ; pétition lue, reçue et renvoyée de nouveau au comité des Ordres Permanents, 109, 121 ; rapports favorables du comité, 115, 122.

Voir *Bill No 82*.

LAC ÉRIÉ À LA RIVIÈRE DÉTROI, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—

1. Pétition demandant un acte qui lui permet de prolonger sa ligne, depuis Simcoe, comté de Norfolk, jusqu'à Fort-Erié, comté de Welland, Ont., 33; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 41*.

2. Pétitions demandant qu'il ne soit accordé de subvention à la compagnie susdite, qu'à la condition que sa ligne passe *via* Fingal et aussi près que possible des rives du lac, 125, 185.

LAITERIE :—Bill de M. McLennan modifiant l'Acte des produits de la, 9.

Voir *Bill No 5*.

LARDO, RIVIÈRE, C.-B., PONT SUR,—162.

Voir *Colombie-Britannique*.

LICENCES :—Motion de M. LaRivière demandant un état des honoraires perçus pour licences obtenues en vertu de l'Acte McCarthy, et des réclamations à ce sujet, dans le comté de Provencher, Manitoba, 39; réponse à l'ordre de la Chambre, 89. *Non imprimé*. Document No 52.

LICENCES DE PÊCHE :—Voir *Pêcheries*.

LINDSAY, BOBCAYGEON ET PONTYPOOL, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un acte qui prolonge le temps fixé pour les travaux, 14; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 27*.

LINKLETTER ROAD, I.P.-E. :—Motion de M. Yeo demandant la production des documents concernant l'établissement d'un bureau de poste à Linkletter Road, comté de Prince, I.P.-E., 94.

LIQUEURS SPIRITUEUSES :—Motion de M. Flint demandant que la fabrication, l'importation et la vente des boissons enivrantes soient prohibées, suivie d'un amendement de M. Guillet proposant de différer l'étude de cette question jusqu'à ce que le comité judiciaire saisi d'un appel à ce sujet, se soit prononcé sur la juridiction des législatures provinciales. Motion de M. Mills pour ajourner le débat.—Adoptée par 56 voix; contre 47.—pp. 89, 90.

LIVERPOOL, N.-E., HAVRE DE :—Motion de M. Forbes demandant la production de documents concernant le curage du havre de Liverpool, et de toute correspondance et télégrammes de citoyens de Liverpool et d'ailleurs, demandant que ce curage ne soit pas fait, 118.

LOIS EXPIRANTES, COMITÉ DES :—A nommer, 6; rapport du comité de sélection et liste des membres, 41.

LONDON :—Voir *Douanes*.

MACHINES POUR MINES :—Résolution de M. Foster déclarant que les "Machines pour l'exploitation des mines et la fonte des minerais qui, à l'époque de leur importation, seront d'une classe ou espèce non fabriquée en Canada," pourront être importées en franchise jusqu'au 1er juillet 1897, 179, son adoption, 197.

MADILL, M. FRANK, député d'Ontario-Nord, décédé, 2.

MAIN-D'ŒUVRE :—Bill de M. McLennan au sujet de la, 9.

Voir *Bill No 4*.

MALONE AU SAINT-LAURENT, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Saint-Laurent et Adirondack et Bill No 39*.

MANDATS, de l'Orateur au greffier de la Couronne en Chancellerie pour l'émission de brefs d'élection dans Westmoreland, N.-B., 2 ; Cardwell, Ontario, 2 ; Ontario-Nord, 2 ; Huron-Ouest, 2 ; Jacques-Cartier, 2 ; Montréal-Centre, 2 ; Charlevoix, 2 ; Victoria, C.-B., 2 ; Cap-Breton, N.-E., 14 ; Northumberland, N.-B., 21.

MANDATS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—M. Foster dépose un relevé des mandats émis par Son Excellence à compte de l'exercice 1895-96, p. 17. *Non imprimé*. Document No 22.

MANITOBA, ÉCOLES DE :—

1. Motion de M. La Rivière demandant la production des documents non encore déposés sur le bureau au sujet des écoles de, 39 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 57. *Imprimé*. Document No 39a.
2. Le Gouverneur général transmet copie d'une correspondance additionnelle entre les gouvernements du Canada et de Manitoba sur la même question, 43. *Imprimé*. Document No 39.
3. Motion de M. Laurier, proposant que tous les papiers contenant la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Manitoba, produits durant cette session, soient imprimés sans délai ; règle 94 suspendue à ce sujet, 81.
4. Sir Charles Tupper dépose copie des documents se rattachant à l'envoi d'une députation à Winnipeg pour conférer avec le gouvernement de Manitoba au sujet de la loi scolaire de cette province, 153. *Imprimé*. Document No 39aa.
5. Sir Charles Tupper dépose des extraits des rapports du comité de l'honorable Conseil Privé, en date des 17 et 27 mars 1896, concernant la nomination d'une commission pour conférer avec le gouvernement de la province de Manitoba sur la question des écoles de cette province, 171. *Imprimé*. Document No 39c.
6. Message du Gouverneur général transmettant le rapport des Commissaires nommés pour conférer avec le gouvernement de la province de Manitoba, au sujet des écoles de cette province, 171. *Imprimé*. Document No 39c.

Voir *Bill (acte réparateur) No 58*.

MANITOBA ET LA VALLÉE DE LA NELSON, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant une charte, 62 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 73. Voir *Bill No 65*.

MANITOBA, PÉNITENCIER DE, 18.—Voir *Auditeur général*.

MANŒUVRES ET OUVRIERS employés aux Travaux publics :—Bill de M. Lépine pour déterminer la journée de travail des, 11.—Voir *Bill No 13*.

MARIAGES, ETAT DES, 142.—Voir *Baptêmes*.

MARINE ET PÊCHERIES:—M. Costigan dépose le 28e rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1895, Marine, 55. *Imprimé.* Document No 11.

MARINE ET PÊCHERIES:—M. Costigan dépose le 28e rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries pour 1895. Pêcheries, 99. *Imprimé.* Document No 11a.

MARQUES DE COMMERCE:—Bill de M. Coatsworth modifiant l'Acte relatif aux dessins de fabrique, etc., 17.—Voir *Bill No 18.*

MATANE ET SAINTE-ANNE DES MONTS:—Service postal entre, 32.—Voir *Postes.*

MCBEATH, ALLAN, sa mise à la retraite:—Motion de M. Davies demandant la production de documents concernant la mise à la retraite de Allan McBeath, évaluateur, de Saint-Jean, N.-B., et de sa demande de réinstallation, 119.

MCCARTHY, ACTE:—Emission de licences en vertu de cette loi dans Provencher, 39. Voir *Licences.*

MCGILLIVRAY, JOHN ALEXANDER, élu dans Ontario-Nord, prend son siège en Chambre, 4.

MCKEEN, M. DAVID, M.P. se démet de son mandat de député du Cap-Breton, 14.

MCSHANE, M. JAMES, M.P.:—Son élection dans Montréal-Centre, 7; prête serment et prend son siège en Chambre, 8.

MÉCANICIENS:—Bill de Sir Mackenzie Bowell du Sénat, concernant l'examen des mécaniciens employés sur les bateaux à vapeur, 173. Voir *Bill No 96.*

MESURES, POIDS ET GAZ:—Rapport sur l'inspection des, 11. Voir *Revenu de l'Intérieur.*

MESURES DU GOUVERNEMENT:—

1. Motion de Sir Charles Tupper proposant qu'à dater de vendredi, le 20 mars, les ordres du gouvernement auront la priorité les lundis après les bills privés et les interpellations, et les jeudis après les interpellations, pendant le reste de la session. M. Choquette proposa comme amendement,—que les mots "les ordres du gouvernement auront," dans la dite proposition, fussent retranchés et remplacés par les suivants: "l'ordre de la Chambre l'appelant à se former en comité général sur l'Acte Réparateur (Manitoba) aura."—Amendement et motion principale retirés avec le consentement de la Chambre, 140.
2. Sur motion de Sir Charles Tupper, il est Ordonné,—Que les Ordres du gouvernement auront la priorité les lundis après les bills privés et les interpellations, et les jeudis après les interpellations, pendant le reste de la session, sauf jeudi et lundi prochains, les 26 et 30 mars, alors que l'ordre des affaires sera conforme à la règle 19, 146.
3. Motion de Sir Charles Tupper proposant qu'après lundi, le 5 avril, et pendant le reste de la session, la Chambre siégera les samedis, commençant à 10 a.m., avec une intermission de 1 heure, p.m., à 2 heures, p.m., et que les mesures du gouvernement auront la priorité ces jours-là. M. Ouimet propose comme amendement,—Que les mots "après lundi prochain," dans la première ligne de la motion, soient retranchés. Adopté par 91 voix contre 45, 164. Et la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée, M. O'Brien propose, comme amendement,—Que le chiffre et les lettres "2 p.m." soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—"2,30 p.m." et qu'à six heures, la Chambre reste ajournée jusqu'à la réunion suivante de la Chambre." Rejeté par 96 voix contre 30, 165.

MESURES DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

4. Motion de Sir Charles Tupper proposant que lundi prochain, le 20 avril, et les jours suivants jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à 10.30 a.m., avec une intermission depuis 1 heure jusqu'à 2 heures p.m.; qu'il y a aura deux séances distinctes, chaque jour, l'une depuis 10.30 a.m. jusqu'à 6 p.m., et l'autre depuis 7.30 p.m. jusqu'à l'heure de l'ajournement; que les mesures du gouvernement auront la priorité à ces séances; et que les bills privés seront pris en considération pendant une heure seulement au commencement des séances du soir, lundi, le 20, et mercredi, le 22 avril; débats ajournés, 184. Motion de M. Haggart proposant comme amendement, que les mots "lundi prochain" soient retranchés de la première ligne, et remplacés par les mots "aujourd'hui mercredi, le 22 avril"; et que dans la dernière ligne les mots "des séances du soir lundi et" soient retranchés et remplacés par les mots "de la séance du soir, ce jour". Adopté, 191.

MEUNIERS DE MANITOBA ET DU NORD-OUEST, ASSOCIATION DES:—Pétition demandant une charte, renvoyée au comité des Ordres Permanents, 122; rapport du comité permettant la réception de la pétition malgré l'expiration du délai prescrit pour sa présentation, 125. Pétition lue et reçue, 125; renvoyée de nouveau au comité des Ordres Permanents et rapport favorable du comité, 127.

Voir *Bill No 83.*

MILICE:—Motion de M. Hughes demandant un état des dépenses faites depuis dix ans pour la milice permanente et active sous différents chefs, des propriétés militaires du gouvernement, etc., 132.

MILICE ET DÉFENSE:—M. Dickoy dépose le rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1895, 44. *Imprimé.* Document No 19.

MILICIENS:—Bill relatif à la concession de terres aux miliciens en service actif au Nord-Ouest, 169.

Voir *Bill No 93.*

MILLE-ISLES, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES:—Pétition demandant un acte qui lui accorde du délai pour l'exécution de ses travaux, et qui lui permette d'étendre sa ligne principale et ses embranchements, 33; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 73.

Voir *Bill No 60.*

MINES DE STANLEY À AMHERST, N.-E., COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES:—Pétition demandant une charte, 93; rapport du comité des Ordres Permanents sur la pétition, 97; sur l'avis, 99.

MITCHELL, W. A.:—Motion de M. Charlton demandant la production de documents concernant la vente à W. A. Mitchell des lots Nos 15 et 16, rue Cayuga, village de ce nom, lesquels avaient servi de cimetière, 132; réponse à l'ordre de la Chambre, 172. *Non imprimé.* Document No 83.

MODUS VIVENDI:—Voir *Traité de 1888.*

MONNAIES CANADIENNES:—Sir Charles Tupper dépose un mémoire détaillé indiquant la valeur nominale et le coût réel des monnaies canadiennes en argent et en cuivre obtenues par l'entremise du Haut-Commissaire entre les années 1883 et 1895 inclusivement, et aussi l'économie réalisée, 145. *Non imprimé.* Document No 71a.

- MONTAGNES ROCHEUSES, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE DES:**—Pétition demandant un acte qui lui permette de prolonger sa ligne depuis Calgary jusqu'à la frontière, et lui accorde du délai pour l'exécution de ses travaux, 33; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53.
- MONTMAGNY:**—Le greffier dépose un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de, 142. *Non imprimé.* Document No 73.
- MONTRÉAL À LA LIGNE PROVINCIALE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE:**—Pétition demandant une charte, 127, 128, 134; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 134.
Voir *Bill No 85.*
- MONTRÉAL À OTTAWA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE:**—Pétition demandant un acte qui prolonge le temps fixé pour l'exécution de ses travaux, 23; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.
Voir *Bill No 38.*
- MONTRÉAL-CENTRE:**—Vacance dans cette division par la nomination de l'honorable John Joseph Curran, comme juge de la cour Supérieure, 3; élection de M. James McShane, 7; le nouveau député prend son siège en Chambre, 8.
- MONTRÉAL, COMMISSION DES CHEMINS À BARRIÈRES DE:**—Motion de M. Foster déclarant qu'il est expédient d'autoriser le ministre des Finances à faire des arrangements avec les syndics de la commission des chemins à barrières de Montréal pour le rachat et la conversion des obligations de la commission détenues par le gouvernement du Canada et leur remplacement par des obligations émises sous l'autorité de l'Acte 58-59 Victoria, chapitre 65 des Statuts de la législature de Québec, 91; à rapporter, 178; son adoption, 188.
Voir *Bill No 107.*
- MONTRÉAL, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE L'ÎLE DE:**
1. Pétition demandant de nouveaux pouvoirs, 31; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53.
Voir *Bill No 56.*
 2. Pétitions hostiles au bill ci-dessus, 98.
- MONTRÉAL, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PARC ET DE L'ÎLE DE:**—Pétition demandant des amendement à sa charte par un nouvel acte, 33; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 84.
Voir *Bill No 72.*
- MONTRÉAL, HAVRE DE:**—Résolution de M. Foster pour avancer aux commissaires du havre de Montréal une somme de pas plus de \$2,000,000 pour certaines fins et à des conditions déterminées, 187; son adoption, 190.
Voir *Bill No 110.*
- MONTRÉAL, MANÈGE MILITAIRE DE:**—Motion de M. Tarte demandant un état indiquant la nature des travaux faits au Manège Militaire (Drill shed) de Montréal depuis le 1er janvier 1895, les sommes payées et à qui, 62.
- MONTRÉAL, OFFICIERS DE DOUANE À:**—Motion de M. McMullen demandant état donnant les noms des officiers ou employés de douane au port de Montréal, le chiffre de leurs traitements y compris les parts de saisies, etc., 132.

MONTREAL, PORT DE:—Motion de M. McShane au sujet des plaintes faites par les représentants de la marine marchande de Montréal, contre le tarif au sujet du commerce d'importation du Royaume-Uni en Canada, 149.

MOOSE-JAW, VILLE DE (MACHOIRE DE L'ORIGINAL):—Sir Charles Tupper dépose tous les documents relatifs à la partie de l'emplacement de la ville de Moose-Jaw que possède encore le gouvernement, aux revenus et taxes de ces propriétés, 63; réponse à l'ordre de la Chambre, 88. *Non imprimé.* Document No 50.

NAUFRAGES:—Bill de Sir Mackenzie Bowell, du Sénat, au sujet des naufrages, des accidents et du sauvetage, 173. Voir *Bill No 101.*

NAVIRES DE PÊCHE AMÉRICAINS:—Voir *Pêcheries.*

NEEPAWA, MANITOBA:—Motion de M. Martin demandant la production de documents relatifs à la concession d'une licence pour la fabrication de la bière à, —52; réponse à l'ordre de la Chambre, 89. *Non imprimée.* Document No 51.

NELSON À FORT SHEPPARD, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant un acte qui lui permette de construire et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone, 14; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45. Voir *Bill No 26.*

NIPISSINGUE À LA BAIE DE JAMES, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant un acte qui refonde les actes la concernant, modifie ses pouvoirs relatifs à l'émission d'obligations, etc., 14; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45. Voir *Bill No 34.*

2. Pétition contre l'adoption du bill, 76.

NORD-OUEST:—Voir *Territoires du.*

NORTHUMBERLAND, N.-B.:—Vacance dans cette division par la nomination de M. Michael Adams au Sénat, 21; élection de M. James Robinson, 70.

NORTHUMBERLAND, DÉTROIT DE:—Motion de M. Perry demandant une carte indiquant les forages exécutés dans le détroit de Northumberland jusqu'à date, et copie de tous autres documents se rapportant à ce sujet, 149.

NOUVELLE-ÉCOSSE, COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DE LA:—Pétition demandant une charte, 109; renvoyée au comité des Ordres Permanents, 110; rapport du comité permettant la réception de la pétition malgré l'expiration du délai prescrit pour sa présentation, 115.

OBLIGATIONS ET GARANTIES:—Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé, 1895, soumis au Parlement du Canada, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts Révisés du Canada, 26. *Non imprimé.* Document No 34.

ONTARIO, COMPAGNIE DE TOURBE COMBUSTIBLE ET DE CHEMIN DE FER D':—Pétition demandant un acte qui l'autorise à construire un chemin de fer dans le comté de Welland, 33; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 53. Voir *Bill No 62.*

ONTARIO-NORD :—Vacance dans cette division par le décès de son député M. Frank Madill, 2; élection de son successeur, M. John Alexander McGillivray, 4; le nouvel élu prend son siège en Chambre, 4.

ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES :

1. Communication d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant l'ouverture de la session, 1.
2. Réception d'un message du Gouverneur requérant la présence des membres des Communes au Sénat, 2.
3. Informe la Chambre qu'il a reçu avis de vacances survenues dans la représentation des districts de Westmoreland, par la nomination au Sénat du député siégeant, M. Josiah Wood, 2; de Cardwell, par la démission de M. R. S. White, 2; d'Ontario-Nord, par le décès de son député, M. Frank Madill, 2; de Huron-Ouest, par la nomination de l'honorable James Colebrooke Patterson, à la charge de lieutenant-gouverneur de Manitoba, 3; de Jacques-Cartier, par la nomination de M. Désiré Girouard au poste de juge de la cour Suprême, 3; de Montréal-Centre, par la nomination de l'honorable John Joseph Curran, comme juge de la cour Supérieure de la province de Québec, 3; de Charlevoix, par suite du décès de M. Henri Simard, 3; de Victoria, par l'entrée dans le cabinet du colonel Edward Gawler Prior, 3; aussi qu'il avait émis des mandats pour de nouveaux brefs d'élection, 2.
4. Annonce l'élection de M. Henry A. Powell, dans Westmoreland, 4; de M. John Alexander McGillivray dans la division nord du comté d'Ontario, 4.
5. Fait rapport et donne lecture du discours prononcé par le Gouverneur général à l'ouverture de la session, 4.
6. Dépose le rapport des bibliothécaires conjoints, 6. *Imprimé.* Document No 17.
7. Informe la Chambre de l'élection de M. William Stubbs, dans Cardwell, et de M. James McShane, dans Montréal-Centre, 7.
8. Décide qu'une motion d'ajournement de sir Adolphe Caron, à partir de mardi, 7 janvier, jusqu'au mardi, 21 janvier, ne pouvait être faite parce qu'il n'en avait pas été donné avis au préalable, 8.
9. Informe la Chambre de vacances dans la représentation du district du Cap-Breton, par suite de la démission de M. David McKeen, et de l'émission d'un nouveau bref d'élection, 14; du district de Northumberland, N.-B., par la nomination de M. Michael Adams au Sénat, et de l'émission d'un nouveau bref d'élection, 21.
10. Annonce l'élection de sir Charles Tupper au Cap-Breton, 66; de Louis Charles Alphonse Angers, dans Charlevoix, 66; et de James Robinson, dans Northumberland, N.-B., 70.
11. Décide que le bill de M. McMullen, concernant l'abolition du système des pensions de retraite, et imposant une charge au revenu, ne pouvait subir sa 2e lecture, 156.
12. Informe la Chambre que le Gouverneur général prorogera le Parlement le 23 avril, 217.
13. Présente au Gouverneur général le Bill des Subsidés, 232.

ORDRES DU GOUVERNEMENT :— Voir *Mesures du gouvernement.*

ORDRES PERMANENTS:—Comité à nommer, 6. Rapport du comité de sélection et liste des membres, 42. PREMIER RAPPORT, 45. DEUXIÈME RAPPORT, 53. TROISIÈME RAPPORT, 66. QUATRIÈME RAPPORT, 73. CINQUIÈME RAPPORT, 84. SIXIÈME RAPPORT, 96. SEPTIÈME RAPPORT, 98. HUITIÈME RAPPORT, 109. NEUVIÈME RAPPORT, 115. DIXIÈME RAPPORT, 122. ONZIÈME RAPPORT, 125. DOUZIÈME RAPPORT, 127.

OTTAWA:—Le greffier dépose un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'—, 142. *Non imprimé.* Document No 73.

OUVRIERS ET MANŒUVRES, EMPLOYÉS AUX TRAVAUX PUBLICS:—Bill de M. Lépine pour déterminer les journées de travail des—, 11.

Voir *Bill No 13.*

PACIFIQUE CANADIEN, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU:

1. Rapport fait en vertu de la résolution du 20 février 1882, et tel que fourni par le ministère de l'Intérieur au sujet de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, 24. *Non imprimé.* Document No 32.
2. M. Daly dépose la liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, pendant l'année expirée le 1er octobre 1895, 65. *Non imprimé.* Document No 32a.
3. Motion de M. Borden demandant la production de documents concernant les réclamations de la Compagnie du Pacifique Canadien pour augmenter le montant payé pour le transport des matières postales, 118. Réponse à l'ordre de la Chambre, 176. *Non imprimé.* Document No 35e.

PACIFIQUE ET D'ONTARIO-SUD, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU:—Pétition demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 23. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 40.*

PARLEMENT:

1. Convocation du—, 1. Prorogation du—, 217, 232.
2. Bill de M. Mulock pour mieux assurer l'indépendance du—, 11.

Voir *Bill No 9.*

PASBÉBIAC:—Motion de M. Joncas demandant la production de documents au sujet de la construction de quais ou jetées à Paspébiac, comté de Bonaventure, pour faire de cet endroit un havre de refuge, 94; réponse à l'ordre de la Chambre, 166. *Non imprimé.* Document No 79.

PATERSON, HONORABLE JAMES COLEBROOKE:—Ministre de la milice et député de Huron-ouest, nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba, 3.

PÊCHERIES:

1. M. Costigan dépose copie d'un arrêté ministériel du 8 janvier 1896, au sujet des permis accordés aux navires américains pour l'entrée dans les ports de la côte de l'Atlantique dans le but d'y acheter de l'appât, 19. *Non imprimé.* Document No 29.
2. Aussi, un état des paiements des primes de pêche en 1894-95, 19. *Non imprimé.* Document No 30.

PÊCHERIES—*Suite.*

3. Pétition du conseil municipal du comté de Lambton, Ontario, demandant que la loi soit amendée de manière à autoriser la délivrance de licences pour pêcher à la seine dans le lac Huron, 93, 105.
4. Motion de M. Casey demandant copie de toutes demandes de licences de pêche à Clearville, Elgin-ouest, Ont., pour la saison de 1896, et de tous autres documents à ce sujet en la possession du département de la Marine et des Pêcheries, 149.
5. Motion de M. Charlton demandant un état donnant le nom de chaque personne à qui une licence de pêche a été accordée par David Sharp, gardien de pêcheries, de Port Dover, Ont., pendant les années 1894 et 1895, et le montant reçu pour chaque licence, 132; réponse à l'ordre de la Chambre, 172. *Non imprimé.* Document No 81.
6. Pétition du conseil municipal du comté d'Essex, Ontario, demandant que les pêcheurs du comté d'Essex jouissent, pour la pêche du poisson blanc dans les lacs Erié et Saint-Clair et la rivière Détroit, des mêmes privilèges que ceux qui sont conférés aux pêcheurs des Etats du Michigan et de l'Ohio, Etats-Unis, 174.

PÉNITENCIER DE MANITOBA:—M. Foster dépose un rapport du Conseil de la Trésorerie contenant les jugements rendus sur appel de la décision de l'auditeur général *re* achat de terrain pour le, 18. *Non imprimé.* Document No 1a.

PÉNITENCIERS:—M. Dickey dépose le rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, 59. *Imprimé.* Document No 18.

2. Bill de M. Dickey modifiant l'Acte des Pénitenciers, 175. Voir *Bill* No 103.

PENSIONS ET RETRAITE DES EMPLOYÉS DU SERVICE CIVIL:—17, 36. Voir *Service Civil* et bill No 19.

PETERBOROUGH, MAÎTRE DE POSTE DE:—Motion de M. Burnham demandant copie de tous ordres administratifs diminuant le salaire du maître de poste de Peterborough, et de toute correspondance à ce sujet, 163.

PETIT-MÉTIS, QUÉBEC:—Motion de M. McShane demandant la production de documents relatifs à l'établissement d'un havre de refuge au Petit-Métis, 149; réponse à l'ordre de la Chambre, 172. *Non imprimé.* Document No 84. Réponse supplémentaire, 211. *Non imprimé.* Document No 84a.

PÉTITIONS:—Déposées sur le bureau de la Chambre, 7, 9, 12, 13, 14, 17, 19, 21, 23, 25, 31, 33, 37, 39, 41, 45, 53, 55, 57, 59, 62, 66, 69, 72, 73, 76, 81, 82, 84, 88, 91, 93, 96, 98, 102, 105, 107, 109, 121, 122, 125, 127, 136, 145, 162.

PÉTITIONS:—Lues et reçues, 11, 12, 14, 17, 19, 23, 25, 31, 33, 39, 41, 45, 49, 57, 59, 62, 69, 70, 72, 73, 76, 82, 84, 88, 93, 96, 97, 98, 102, 105, 107, 109, 112, 121, 122, 125, 127, 130, 140, 145.

PICTON, ONT., ÉDIFICE PUBLIC A:—Motion de M. Dawson demandant la production de documents concernant l'achat du terrain de J. U. Carter, en vue d'y ériger un édifice public à Picton, et l'achat projeté d'un terrain appartenant à David J. Barker, 119.

PILOTAGE:—M. Costigan dépose le rapport d'une enquête sur le système du pilotage à Saint-Jean, N.-B., par le capitaine W. H. Smith, R.N.A., 31. *Non imprimé.* Document No 11b, désigné comme portant le No 113, à la page 31 de ce volume.

POIDS, MESURES ET GAZ :—Rapport sur l'inspection des, 11. Voir *Revenu de l'Intérieur*.

POINTE NEPEAN, PONT À LA :—Motion de M. Devlin demandant production de toute correspondance, papiers et documents concernant la construction d'un pont à la Pointe Nepean, dans la cité d'Ottawa, pour relier les deux provinces d'Ontario et Québec, 163.

POISSON BLANC :—Pétition au sujet de la pêche dans les lacs Erié et Saint-Clair et la rivière Détroit, 174.

POLICE À CHEVAL :—M. Daly dépose le rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1895, 144. *Imprimé*. Document No 15.

2. M. Daly dépose un rapport supplémentaire de la police à cheval du Nord-Ouest pour 1895, 174. *Imprimé*. Document No 15a.

POLICE FÉDÉRALE :—M. Daly dépose le rapport du commissaire de la police fédérale pour 1895, 18. *Non imprimé*. Document No 27.

POLICE SECRÈTE :—Bill de M. Sproule concernant les corporations de,—11. Voir *Bill No 11*.

PONT ET TUNNEL DU CANADA ET DU MICHIGAN, COMPAGNIE DE :—Pétition demandant un acte qui modifie sa charte, 12; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 42*.

PORT-PERRY ET KINCARDINE, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE DE :—Pétition de citoyens du comté de York, Ont., demandant que cette compagnie ait le pouvoir de construire un embranchement entre Bond Head et Schomberg, 19.

PORT-STANLEY :—Motion de M. Casey demandant un état détaillé des \$5,000 dépenses il y a quatre ans pour le havre de Port-Stanley, y compris les feuilles de paie et le compte en détail des paiements se rapportant à cette dépense, 149; réponse à l'ordre de la Chambre, 211. *Non imprimé*. Document No 91.

POSTES :

1. Sir Adolphe Caron dépose le Rapport du Directeur général des Postes pour 1894-95, 25. *Imprimé*. Document No 12.
2. Aussi,—copie du contrat conclu entre le Directeur général des Postes et M. Jos. Lamontagne, le 1er juillet 1894, pour le transport des malles entre le lac Etchemin et Sainte-Rose de Watford, ainsi que copie de tous documents, correspondance, soumissions et rapports autres que confidentiels au sujet de la résiliation de ce contrat; aussi copie du nouveau contrat fait subséquentement par le gouvernement, ainsi que des soumissions qui l'ont précédé, 31. *Non imprimé*. Document No 35.
3. Aussi, copie de la correspondance, rapports, soumissions et contrats concernant le transport des matières postales entre Battlefort et Saskatoon, T.N.-O., pendant les trois dernières années, 32. *Non imprimé*. Document No 35a.
4. Aussi, copie de pétitions, lettres et papiers concernant un service postal quotidien entre Matane, comté de Rimouski, et Sainte-Anne des Morts, comté de Gaspé, 32. *Non imprimé*. Document No 35b.

POSTES—*Suite.*

5. Motion de M. McMullen demandant la production de documents relatifs au transport des malles entre 108-Mile House et Horsefly, C.-B., 79; réponse à l'ordre de la Chambre, 176. *Non imprimé.* Document No 35*d*.
6. Motion de M. McMullen demandant copie de contrats faits avec la Compagnie de messageries de la Colombie-Britannique pour le transport des malles de Sa Majesté dans la dite province depuis l'année 1882, 79.
7. Motion demandant un état donnant le détail des dépenses pour le transport ordinaire des malles, par voie de terre, avec l'indication des différentes routes postales dans la Colombie-Britannique depuis son entrée dans la Confédération jusqu'au 30 avril 1895, etc., 79.
8. Motion de Sir Richard Cartwright demandant copie du contrat passé avec la Compagnie du Pacifique Canadien pour le transport des malles de Winnipeg à Pilot Mound et à d'autres points à l'ouest de cette localité, 149; réponse à l'ordre de la Chambre, 172. *Non imprimé.* Document No 35*c*.
9. Motion de M. Yebo au sujet du bureau de poste de Linkletter Road, comté de Prince, I.P.-E., 94.
10. Réclamations de la Compagnie du Pacifique Canadien pour le transport des matières postales, 118; réponse à l'ordre de la Chambre, 176. *Non imprimé.* Document No 35*e*.
11. Motion de M. Burnham au sujet de la réduction du salaire du maître de poste de Peterborough, 163.

POWELL, M. HENRY A.:—Son élection dans Westmoreland, N.-B., 3, 4; prête serment et prend son siège en Chambre, 8.

PRÊT:—Bill de M. Aikins, du Sénat, concernant les débetures des Compagnies de, 75.

Voir *Bill No 66*.

PRÊT ET D'ÉPARGNE, COMPAGNIES D'ONTARIO, DE:—Bill de Sir Mackenzie Bowell à ce sujet, 173.

Voir *Bill No 99*.

PRÊTS ET D'ÉPARGNES, COMPAGNIE DE:—Voir *Huron et Erié et Bill No 49*.

PRÊTS ET PLACEMENTS:—Le greffier dépose un état des affaires de la Compagnie anglo-canadienne de, 142. *Non imprimé.* Document No 72.

PRIMES DE PÊCHE:—Motion de M. Bowers demandant la production de documents concernant les fraudes commises au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse depuis 1890, au sujet des, 51.

PRINCE, COMTÉ DE, I.P.-E.:—Motion de M. Perry demandant un état indiquant le montant dépensé par les autorités fédérales pour un certain nombre de brise-lames, jetées et quais, dans le comté de Prince, I.P.-E., depuis 1880 jusqu'à date, 94; réponse à l'ordre de la Chambre, 166. *Non imprimée.* Document No 77*a*.

PRIOR, E. G.:—Vacance dans Victoria, C.-B., son député, le colonel E. G. Prior ayant accepté un portefeuille dans le cabinet, 3; sa réélection, 13; prête serment, 13.

2. Motion de M. Laurier demandant copie des ordres du Conseil et de la correspondance concernant la nomination, etc, de l'honorable E. G. Prior, comme membre du Conseil privé du Canada, 52; réponse à l'ordre de la Chambre, 70. *Non imprimé.* Document No 44.

PRIVILÈGES ET ELECTIONS :—Comité à nommer, 6 ; rapport du comité de sélection et liste des membres, 41 ; nom de M. Angers ajouté à la liste, 85.

PROCÈS-VERBAUX DES COMMUNES :—Voir *Chambre des Communes et Votes*.

PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES :—Motion de M. Davin proposant que le gouvernement fédéral devrait se défaire à tout prix de toutes les propriétés, autres que celles qui servent de bureaux publics, qu'il peut avoir à Moose-Jaw, Territoires du Nord-Ouest, de manière qu'elles soient dorénavant imposables. Rejetée sur division, 63.

QUEENSTON, COMPAGNIE DU PONT DES HAUTEURS DE :—Pétition demandant une charte, 19 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.
Voir *Bill No 43*.

QUINTÉ.—Voir *Baie de*.

RECETTES ET DÉPENSES :—Motion de Sir Richard Cartwright, demandant un état détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé du 1er juillet 1895 au 1er février 1896, et des états comparatifs du 1er juillet 1894 au 1er février 1895, 52.

RÉGINA :—Motion de M. Martin, demandant la production de documents relatifs aux dépenses encourues et à la part prise par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à l'exposition de, 34 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 177. *Non imprimé*. Document No 75.

RÉSERVE SAINT-PIERRE, MANITOBA, SAUVAGES DE LA :—M. Daly dépose des documents provenant de la—, 19. *Non imprimé*. Document No 28.

RETRAITE, FONDS DE, DU SERVICE CIVIL.—Voir *Pensions et Retraites*.

REVENU DE L'INTÉRIEUR :—

1. M. Costigan dépose le rapport, relevés et statistiques du revenu de l'Intérieur pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Partie I. Accise, etc., 11. *Imprimé*. Document No 7.
2. Aussi le rapport sur l'inspection des poids, mesures et gaz, supplément No 2 au rapport du Revenu de l'Intérieur pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Partie II, 11. *Imprimé*. Document No 7a.
3. Aussi, le rapport sur la falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Partie III, 11. *Imprimé*. Document No 7b.
4. Motion de M. Wood pour présenter un bill modifiant l'Acte du,—retiré, 155.

RISTIGOUCHE ET BONAVENTURE, COMPAGNIE DE PONT ET DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte, 33 ; rapport défavorable du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 74.

ROBINSON, M. JAMES :—Elu dans Northumberland, N.-B., prend son siège en Chambre, 70 ; nommé membre du comité des Comptes Publics et du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 85.

ROSS M. :—Député de Lisgar, nommé membre du comité des Banques et Commerce, 85.

SAINTE-JEAN, N.-B., ET LIVERPOOL, ANGLETERRE :—Motion de M. Hazen demandant copie du contrat passé entre le ministre du Commerce, au nom de Sa Majesté, et les syndics choisis par les actionnaires de la Compagnie du commerce maritime du Canada, pour un service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et Liverpool, Angleterre, 103. Réponse à l'ordre de la Chambre, 110. *Non imprimé.* Document No 56.

SAINTE-JEAN, N.-B., HAVRE DE :—Motion de M. Davies demandant copie de la correspondance entre le ministère des Pêcheries, le ministère de la Justice et le percepteur des douanes de Saint-Jean, N.-B., concernant les bateaux-passeurs dans le havre de Saint-Jean, N.-B., 119.

SAINTE-JEAN, N.-B., RIVIÈRE :—Motion de M. Coiter demandant un état des dépenses faites pour améliorer la navigation de cette rivière et de ses tributaires, 64; réponse à l'ordre de la Chambre, 211. *Non imprimé.* Document No 89.

SAINTE-LAURENT À L'OTTAWA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant un acte qui lui permette d'appliquer les recettes provenant de la vente de ses terrains à l'amélioration de sa voie, etc., 17. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 25.*

SAINTE-LAURENT ET ADIRONDACK, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant un acte qui ratifie un arrangement avec le Grand-Tronc pour l'affermage de la partie de la ligne de cette dernière compagnie qui s'étend de Beauharnois à Valleyfield, 14. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 37.*

SAINTE-LAURENT ET ADIRONDACK, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant un acte qui lui permette de se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer de Malone au Saint-Laurent, d'acheter ou affermer le chemin de fer du Sud-Ouest, ainsi qu'une certaine partie du Grand Tronc, 19. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 29.*

SAINTE-CATHERINE À NIAGARA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE :—Pétition demandant un acte qui lui accorde du délai pour l'exécution de ses travaux et lui permette d'augmenter son capital-actions, 59; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 66.

SASKATCHEWAN, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE MINES DE LA :—Pétition demandant un acte qui fasse revivre et amende sa charte, 31, 97; rapport du comité des Ordres Permanents, 96.

SAUVAGES :

1. M. Daly dépose le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1895, p. 59. *Imprimé.* Document No 14.
2. Aussi, des documents provenant des Sauvages de la réserve Saint-Pierre, Manitoba, 19. *Non imprimé.* Document No 28.
3. Motion de M. Mills (Bothwell) demandant la production de documents concernant l'achat, la cession ou le transfert d'aucune partie de la réserve sauvage Walpole, sur la rivière Sainte-Claire, 80.

SAUVAGES—*Suite.*

4. Pétition du conseil municipal du comité de Middlesex, Ont., demandant l'adoption d'un acte qui mette les terres des Sauvages d'Ontario sous l'opération de la loi provinciale sur le drainage, 98, 102.
5. Pétition des Sauvages de la rivière Naas, C.-B., au sujet de leurs droits et de certains privilèges dont ils jouissaient avant l'Union, 193.

SAUVETAGE:—Bill de Sir Mackenzie Bowell du Sénat au sujet des naufrages, des accidents, et du, 173.

Voir *Bill No 101.*

SCHOMBERG À AUBORA, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant une charte, 11; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 45.*

SCOTT, THOMAS, DOUANIER À WINNIPEG:—Motion de M. Tarte demandant copie des instructions données à George H. Young, inspecteur de douane à Winnipeg, pour s'enquérir de la conduite de Thomas Scott, percepteur des douanes, Winnipeg; aussi, copie de tous rapports adressés au département des Douanes et de tous autres rapports faits au conseil par le Contrôleur des Douanes ou par le ministre du Commerce basés sur les rapports de George H. Young, 133.

SECRETÉAIRE D'ÉTAT:—Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1895, 143. *Non imprimé.* Document No 16.

SÉNAT:—Bill de M. Mulock modifiant l'Acte concernant la Chambre des Communes et le, 10.

Voir *Bill No 7.*

SÉNATEURS:—Motion de M. Tarte demandant copie des ordres du conseil relatifs aux nominations de sénateurs faites depuis le 1er janvier 1896, 63; réponse à l'ordre de la Chambre, 83. *Non imprimé.* Document No 49.

SÉPULTURES, ÉTAT DES:—142. Voir *Baptêmes.*

SERMENTS D'OFFICE:—Bill de M. Foster concernant la prestation des, 4.

SERVICE CIVIL:—

1. Bill de M. McMullen pour abolir le système des pensions, tel qu'appliqué au,—17. Voir *Bill No 19.*
2. M. Foster dépose un état concernant les pensions, allocations de retraite, promotions et nouvelles nominations dans le,—18. *Non imprimé.* Document No 23.
3. M. Ouimet soumet la liste du service civil pour 1895, 18. *Imprimé.* Document No 16a.
4. M. Ouimet dépose la liste des employés du service civil à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, en 1895, 18. *Imprimé.* Document No 26.
5. Bill de M. Béchard concernant le transport et la saisie des traitements des employés publics, 68. Voir *Bill No 57.*
6. Motion de M. McMullen au sujet du fonds de retraite du service civil, 35.

SERVICE CIVIL—*Suite.*

7. M. Foster dépose un état relatif aux pensions de retraite du service civil, 36. *Non imprimé.* Document No 36.
8. M. Foster dépose un relevé conforme à l'article 17 de l'acte d'assurance du service civil pour l'année expirée le 30 juin 1895, 37. *Non imprimé.* Document No 37.
9. Motion de Sir James Grant demandant un état indiquant les noms de tous les officiers au service du gouvernement à la date du 30 juin 1895, qui contribuaient au fonds de retraite tel qu'établi avant l'adoption de "l'Acte modificatif des pensions du service civil, 1893"; aussi, les noms de tous ceux qui ont contribué à ce fonds et qui, antérieurement au dit 30 juin 1895, ont cessé de faire partie de ce service, mais qui n'ont pas reçu une allocation de retraite ou une gratification aux termes de l'Acte des pensions du service civil, etc., 64.
10. Bill (du Sénat, Sir Mackenzie Bowell) modifiant de nouveau l'Acte du service civil, 173. Voir *Bill No 97.*
11. Sir Charles Tupper dépose le rapport des examinateurs du service civil pour 1895, 140. *Non imprimé.* Document No 16c.

SERVICE RAPIDE SUR L'ATLANTIQUE :—

1. Motion de M. Laurier demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le secrétaire d'Etat pour les colonies au sujet du, 51.
2. Motion de Sir Richard Cartwright demandant un état relatif aux obligations contractées pour le, 119.

SHARP, DAVID :—Concession de licences de pêche à Port-Dover, 132. Voir *Pêcheries.*

SHORTIS, VALENTINE :—Motion de M. Bergeron accompagnée d'amendements de MM. Mulock et Davies, demandant la production de documents relatifs à la commutation de la sentence de mort prononcée contre, 40; réponse à l'ordre de la Chambre, 67. *Imprimé.* Document No 42.

SIMARD, M. HENRI, député de Charlevoix, décédé, 3.

SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION, DANS ONTARIO, 173 :—Voir *Bill No 99.*

SOULANGES, CANAL DE :—Motion de M. Davies, demandant la production de documents relatifs aux contrats 4, 5, 6, 7 et 12 de ce canal, obtenus par George Goodwin, ainsi qu'aux réclamations de cet entrepreneur, 120; réponse à l'ordre de la Chambre, 159. *Non imprimé.* Document No 76.

ST. ANDREWS, MAN., RAPIDES DE :—Motion de M. Martin, demandant copie de toute correspondance concernant l'amélioration des rapides de St. Andrews, qui n'a pas encore été soumise à la Chambre, 133; réponse à l'ordre de la Chambre, 166. *Non imprimé.* Document No 78.

STANLEY À AMHERST, N.-E., COMPAGNIE DE MINES DE, 93.—Voir *Mines de Stanley à Amherst.*

STANLEY, LE STEAMER :—Motion de M. Yeo demandant la production de pétitions ou documents quelconques, priant le gouvernement de faire voyager le steamer *Stanley* entre le Cap-Tormentine, N.-B., et le Cap-Traverse ou Summerside, I. P.-E., durant le présent hiver, 148.

STATISTIQUES DE L'ACCISE :—Voir *Revenu de l'Intérieur.*

STATUTS :—Bill du Sénat concernant la revision des, 152.

Voir *Bill No 86*.

STEAMERS, SERVICE BI-MENSUEL DE :—Résolution de M. Foster, au sujet d'un service bi-mensuel de steamers entre un ou des ports du Canada, de France et de Belgique, aux conditions que le Gouverneur en conseil jugera convenables, moyennant une subvention n'excédant pas \$50,000 par année, et pour un terme de pas plus de cinq ans, 81, 178 ; son adoption, 138.

Voir *Bill No 106*.

STUBBS, M. WILLIAM, élu dans Cardwell, 7 ; prête serment et prend son siège en Chambre, 8 ; nommé membre du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, 88.

SUBSIDES, VOIES ET MOYENS :—

1. La Chambre, décide, sur motion de M. Foster, de se former en comité des Voies et Moyens pour prélever et voter des subsides à Sa Majesté, 28.
2. En comité, 38, 101, 178, 192, 198, 199, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228.
3. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1896, la somme de \$2,493,990.80 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.
4. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1897, la somme de \$87,772.17 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada, 228.
5. Bill (No 112) de M. Foster pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1896, et le 30 juin 1897, et pour d'autres objets liés au service public, 228.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES :

1. Rapport sur la falsification des, 11.—Voir *Revenu de l'Intérieur*.
2. Bill de M. Sproule modifiant l'Acte concernant la falsification des drogues, des engrais agricoles et des, 11.

Voir *Bill No 10*.

SUD-OUEST, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant un acte qui ratifie la vente ou l'affermage de sa ligne à la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, et pour d'autres fins, 19 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45.

Voir *Bill No 50*.

SUMMERSIDE, I.P.-E. :—Motion de M. Yeo demandant la production de documents concernant la construction d'un brise-lames à l'entrée du havre de Summerside, comté de Prince, I.P.-E., 148.

SURNUMÉRAIRES, EMPLOYÉS :—Sir Charles Tupper dépose un état du montant payé dans les différents ministères aux surnuméraires du 1er juillet 1880 à juin 1894, 185. *Non imprimé*. Document No 85.

SUSSEX, N.-B., TERRAINS MILITAIRES A:—Motion de M. Davies demandant copie du bail ou autre document concernant l'occupation actuelle des terrains militaires à Sussex, N.-B., et de toute correspondance, lettres, télégrammes, etc., à ce sujet, 119.

SWEATING SYSTEM:—(Système d'exploitation des travailleurs organisé par les sous-entrepreneurs).

1. Sir Charles Tupper dépose un rapport sur le, 127. *Imprimé.* Document No 61.
2. Rapport supplémentaire, 145. (Appendice du premier). *Imprimé.* Document No 61a.

TARIF:—Bill de M. McMullen (No 23) modifiant le tarif douanier, 33.

TARIF POUR L'EMPIRE BRITANNIQUE:—Motion de M. McNeill demandant que chacune des parties de l'Empire Britannique prélevât sur les produits importés de l'étranger un léger droit dont la somme totale servirait à l'amélioration des communications avec la mère-patrie et à sa défense,—débat ajourné, 143. Voir *Importations et machines.*

TARTE, J. ISRAËL:—Motion de M. Tarte demandant un état indiquant les montants payés à Israël Tarte par les divers départements publics, depuis le 1er janvier 1880, la date de ces paiements, s'il en existe, et l'objet pour lequel ils ont été faits,—suivie d'un amendement de M. Foster proposant d'y ajouter les journaux *Le Canadien* ou *Le Cultivateur*, 62.

TAY, CANAL DE LA:—Motion de M. Mulock demandant un état relatif aux expropriations faites pour sa construction, 64.

TERRES FÉDÉRALES :

1. Arrêtés du conseil concernant les terres fédérales comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, 22. *Non imprimé.* Document No 31.
2. M. Daly dépose les ordres du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Révisés du Canada, 22. *Non imprimé.* Document No 31a.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST :

1. Bill de M. McCarthy modifiant les Actes concernant les—, 12.
Voir *Bill No 15.*
2. Bill de M. Davin modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des—, 17.
Voir *Bill No 20.*
3. Bill de M. Martin modifiant le chapitre 7 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest," 26.
Voir *Bill No 22.*
4. Motion de M. Martin demandant copie du recensement des Territoires du Nord-Ouest, fait par la police à cheval, 64; réponse à l'ordre de la Chambre, 97. *Non imprimé.* Document No 54.
5. Motion de M. Davin au sujet de la politique à suivre pour les—, débat ajourné, 79.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—Suite,

6. Motion de M. Davin proposant de consacrer \$20,000 pour aider à l'établissement de beurrieres et de fromageries dans les Territoires du Nord-Ouest,—suivi d'un amendement de M. McGillivray proposant que le débat soit ajourné,—adopté par 64 voix contre 25, p. 103.
7. Motion de M. McCarthy demandant production du rapport adressé par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest au Gouverneur général concernant le bill intitulé: "Ordonnance à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les Ordonnances concernant les Ecoles," adopté par l'Assemblée législative à sa dernière session et qui a été réservé pour la sanction de Son Excellence; aussi, copie de tout ordre du conseil ou rapport à ce sujet et au sujet du dit bill, 131; réponse à l'ordre de la Chambre, 153. *Non imprimé.* Document No 39*b*.
7. Motion de M. Davin demandant au ministre de la Milice de faire donner du *scrip* aux éclaireurs de Willow Bunch, de la Montagne de Bois, de la Crique des Erables et de la Mâchoire de l'Original pour leurs loyaux services pendant les troubles du Nord-Ouest, 133.
8. Bill concernant les concessions de terres aux miliciens en activité de service au Nord-Ouest, 169. Voir *Bill No 93*.
9. Bill de M. Daly concernant la représentation des Territoires du Nord-Ouest, 172. Voir *Bill No 94*.
10. Bill du Sénat modifiant l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest au Sénat du Canada, 175. Voir *Bill No 104*.
14. Pétition demandant de modifier l'Acte du Cens électoral, au sujet de la revision des listes d'électeurs devant servir aux élections fédérales dans les Territoires, 229.

THAMES, LA RIVIÈRE:—

Motion de M. Campbell, demandant un état indiquant combien le gouvernement a dépensé pour draguer l'embouchure de la rivière Thames, Ont., depuis 1887, à qui ces deniers ont été payés, et quelle était la nature des travaux exécutés.

Aussi, copie de tous documents, lettres, télégrammes et pétitions demandant que de nouvelles sommes soient dépensées à cet endroit, ou quelque chose dans ce sens, 163.

TIGNISH, I.P.-E.:—Motion de M. Perry, demandant copie du rapport de l'ingénieur chargé de constater l'état du brise-lames de, 52; réponse à l'ordre de la Chambre, 166. *Non imprimé.* Document No 77.

TORONTO, BUREAU DE COMMERCE DE:

1. Pétition demandant un acte qui amende sa charte, 12; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45. Voir *Bill No 44*.
2. Pétition du conseil municipal de cette cité au sujet de la construction d'un canal à navires entre la Baie Georgienne et le lac Ontario *via* Toronto et le lac Simcoe, 17. Voir *Douanes*.

TORONTO, HAMILTON ET BUFFALO, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant un acte qui amende sa charte, 62; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 84. Voir *Bill No 70*.

TORONTO, HAMILTON ET LES CHUTES NIAGARA:—COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE DE:—Pétition demandant une charte, 62; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 67. Voir *Bill No 61*.

TRAITÉ DE 1888:—Motion de M. Laurier demandant copie de la correspondance se rattachant à la cessation du *modus vivendi* établi par le, 52.

TRAVAIL:—Bill de M. Taylor (No 24) pour interdire l'accès au pays de travailleurs engagés par contrat, 39.

TRAVAILLEURS:—Sir Charles Tupper dépose deux rapports sur le système d'exploitation des travailleurs par les sous-entrepreneurs, dit *Sweating System*, 127, 145. *Imprimés*. Documents Nos 61 et 61a.

TRAVAUX PUBLICS:—

1. Bill de M. McLennan concernant la main-d'œuvre dans l'exécution de, 9.
Voir *Bill No 4*.
2. Bill de M. Lépine pour déterminer la journée de travail des ouvriers et manœuvres employés aux, 11.
Voir *Bill No 13*.
3. M. Ouimet dépose le rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1895, 94. *Imprimé*. Document No 9.

TRAVAUX PUBLICS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, SUBVENTIONS AUX:—Motion de Sir Richard Cartwright demandant un état indiquant les subventions accordées à des chemins de fer et non encore payées; le montant estimatif à être nécessairement dépensé pour compléter; (a) les divers canaux en voie de construction; (b) tous les autres travaux publics en voie de construction ou dont l'exécution est autorisée par quelque statut, en détail; (c) les obligations contractées à compte des subventions au service rapide sur l'Atlantique, au canal de Chignectou et au câble du Pacifique; le montant autorisé à être dépensé sur le compte du capital pour toutes autres fins, 119.

TRÉSORERIE, CONSEIL DE LA.—Voir *Auditeur général*.

TRUITE:—Pétition demandant l'adoption d'un acte qui prohibe l'exportation de la truite de la Nouvelle-Ecosse, 59.

TUPPER, SIR CHARLES, baronnet:—Motion de M. Casey demandant la production de documents au sujet de sa venue au Canada, 34; réponse à l'ordre de la Chambre, 61. *Non imprimé*. Document No 41.

2. Son élection au Cap-Breton, N.-E., 66; prend son siège en Chambre, 67.

TURQUIE D'ASIE, CHRÉTIENS DE LA:—Résolution de M. Charlton déclarant que la Chambre exprime sa sympathie profonde pour les souffrances de la population chrétienne dans la Turquie d'Asie et espère que de nouveaux efforts seront faits pour améliorer son sort, avec le concours actif de toutes les puissances chrétiennes du monde, y compris les Etats-Unis d'Amérique; son adoption, 176. Voir *Arméniens*.

VIANDES GELÉES:—Rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation en faveur d'un commerce d'exportation en Angleterre de nos, 84.

VICTORIA, C.-B.:—Vacance dans cette division par l'entrée dans le cabinet du colonel Edward Gawler Prior, 3; sa ré-élection, 13; prend son siège en Chambre, 13.

2. Bill de Sir Mackenzie Bowell, du Sénat, au sujet de l'élection qui aura lieu dans le district de, 189.

VOTES PRIS EN CHAMBRE:—

1. Armes et équipements:—Motion de M. Rinfret exprimant le regret que le gouvernement eût passé des contrats sans l'autorisation du parlement pour l'achat d'armes et d'équipements, au montant de près de \$2,000,000. Rejetée par 67 voix contre 35, 223.
2. Beurreries et fromageries, Territoires du Nord-Ouest:—Motion de M. Davin, proposant de consacrer \$20,000 pour aider à l'établissement de beurreries et de fromageries dans les Territoires du Nord-Ouest, laquelle somme devrait être considérée comme une addition au crédit de l'immigration, suivie d'un amendement de M. McGillivray pour ajourner le débat, lequel est adopté par 64 voix contre 25, 103.
3. Chignectou, Compagnie du chemin de fer de transport maritime de:—Motion proposant la reprise du débat sur le bill (No 75) la concernant; rejetée par 55 voix contre 54, 117. Motion pour l'inscription du bill sur l'ordre du jour, adoptée par 80 voix contre 63, 154.
4. Comité général de la Chambre, présidence du:—Décision de M. Mara affirmant son droit d'agir comme président du comité général chargé d'étudier le bill réparateur (No 58, re écoles de Manitoba) pendant l'absence du président permanent, approuvée par 93 voix contre 25, 170.
5. Liqueurs spiritueuses.—Motion de M. Flint, demandant de prohiber le commerce des liqueurs enivrantes, suivie d'un amendement de M. Guillet, proposant d'attendre le jugement du comité judiciaire du Conseil privé d'Angleterre, saisi d'un appel à ce sujet et d'un sous-amendement de M. Mills (Bothwell) pour l'ajournement du débat, lequel est adopté par 56 voix contre 47, pp. 89, 90.
6. Manitoba, Ecoles de (Acte réparateur):—Motion de Sir Charles Tupper proposant la 2^{me} lecture du bill réparateur (No 58), suivie d'un amendement de M. Laurier, demandant le renvoi à six mois, lequel est rejeté par 115 voix contre 91, 137, 138. Adoption de la motion principale par 112 voix contre 94, p. 138, 139. Motion de Sir Charles Tupper, proposant que la Chambre se forme en comité général sur le bill, suivie d'un amendement de M. McCarthy demandant de renvoyer le bill à la cour Suprême pour juger de sa constitutionnalité, etc., 140; débat ajourné, 141; reprise du débat et rejet de l'amendement McCarthy sur division, 146; autre amendement de M. Wallace déclarant que le parlement n'avait pas de mandat de l'électorat et qu'il serait inopportun de procéder plus loin, rejeté sur division, 159; motion principale adoptée et formation de la Chambre en comité général, 159, 161, 165, 168.
7. Mesures du gouvernement:—Motion de Sir Charles Tupper proposant, le 2 avril, qu'après lundi prochain, pendant le reste de la session, la Chambre siégera les samedis, commençant à 10 a.m., avec une intermission de 1 heure, p.m., à 2 heures, p.m., et que les mesures du gouvernement auront la priorité ces jours. M. Ouimet propose comme amendement,—Que les mots "après lundi prochain" dans la première ligne de la motion, soient retranchés; adopté par 91 voix contre 45, 164. Et la question étant posée sur la motion principale ainsi amendée; M. O'Brien propose, comme amendement,—Que le chiffre et les lettres "2 p.m." soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—"2.30 p.m., et qu'à six heures, la Chambre reste ajournée jusqu'à la réunion suivante de la Chambre." Rejeté par 96 voix contre 30, 165,
8. Pensions, système des:—Motion de M. McMullen, proposant la seconde lecture du bill (No 19) pour abolir le système des pensions, tel qu'appliqué au service civil du Canada. Rejetée par 72 voix contre 61, 155, 156.

VOTES PRIS EN CHAMBRE—*Suite.*

9. Procès-verbaux des Communes :—Motion de M. Charlton, déclarant que les Procès-verbaux devraient rapporter correctement les procédures et travaux de la Chambre. Sir Charles Tupper propose, comme amendement,—Que tous les mots après “Que” soient retranchés et remplacés par les suivants :—“la Chambre passe maintenant aux Ordres du Jour.” Adopté par 99 voix contre 7, 167.
10. Sénat et Chambre des Communes :—Motion de M. Mulock proposant que le Bill (No 7) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, soit inscrit de nouveau sur le feuillet des Ordres pour être repris en considération en comité général. Rejeté par 104 voix contre 49, pp. 67, 68.

VOYAGEURS :—Bill de M. Casey pour protéger les voyageurs sur chemins de fer, 8.
Voir *Bill No 2.*

WALL, DR, SA RÉCLAMATION :—Motion de M. Davies, demandant la production de documents concernant la réclamation du Dr Wall, de Emerald, I. P.-E., pour des blessures qu'il allègue avoir reçues sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, 119 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 143. *Non imprimé.* Document No 69.

WALPOLE, réserve Sauvage, 80.
Voir *Sauvages.*

WELLAND, CANAL :—Motion de M. Gibson, demandant un état des réclamations du gouvernement pour dommages causés par des navires au nouveau canal Welland, 80 ; réponse à l'ordre de la Chambre, 116. *Non imprimé.* Document No 57a.

WESTMORELAND, vacance dans cette division par la nomination au Sénat de son député, M. Josiah Wood, 2 ; élection de son successeur, M. Henry A. Powell, le nouvel élu qui prend son siège en Chambre, 8.

WHITE, ROBERT, S., donne sa démission comme député de Cardwell, 2.

WICKSTEED, RICHARD JOHN, SA DESTITUTION :—Motions de M. McCarthy, demandant la production de documents concernant le renvoi de Richard John Wicksteed du service de la Chambre des Communes du Canada, 118.

WILTSHIRE, JOHN, du bureau de distribution des Communes ; augmentation de traitement, recommandée par le comité des Impressions, 184.

WINGHAM, VILLE DE, ses manufactures, 26.
Voir *Industries Mécaniques et Manufacturières.*

WINNIPEG À PILOT MOUND, service de la poste entre, 149.—Voir *Postes.*

WINNIPEG, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER GRAND NORD DE :—Pétition demandant un acte qui prolonge le temps fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et qui l'autorise à construire un embranchement, 31 ; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 46.

Voir *Bill No 32.*

WOOD, JOHN F.:—Motion de M. Laurier demandant copie des Ordres du conseil et de la correspondance concernant la nomination de l'honorable John F. Wood, comme membre du Conseil privé du Canada, 52; réponse à l'ordre de la Chambre, 70. *Non imprimé.* Document No 44.

WOOD, JOSIAH, M.P.:—résigne son mandat aux Communes pour accepter un siège au Sénat, 2.

YALE ET CARIBOU, ELECTEURS DE:—Motion de M. Martin, demandant copie de la liste des électeurs pour les districts électoraux de Yale et Caribou, C.-R. 133; réponse à l'ordre de la Chambre, 142. *Non imprimé.* Document No 66,

YAMASKA, PONT SUR LA RIVIÈRE:—Motion de M. Bruneau demandant la production de documents relatifs à la subvention accordée pour le pont de chemin de fer sur le chemin de fer du Sud-Est, qui traverse la rivière Yamaska au village de Saint-Michel d'Yamaska, ainsi qu'à l'emploi de la subvention de \$50,000 accordée par le statut 57 et 58 Vict., ch. 4, pour restaurer ou renouveler le dit pont, 162.

YOUNG, GEORGE H.:—Inspecteur de douane à Winnipeg. Voir *Scott, Thomas.*

YUKON ET COLOMBIE-BRITANNIQUE, COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'EXPLOITATION (à responsabilité limitée) DU:—Pétition demandant une charte, 70, 82; rapports du comité des Ordres Permanents, 73, 84.

Voir *Bill No 89.*